Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

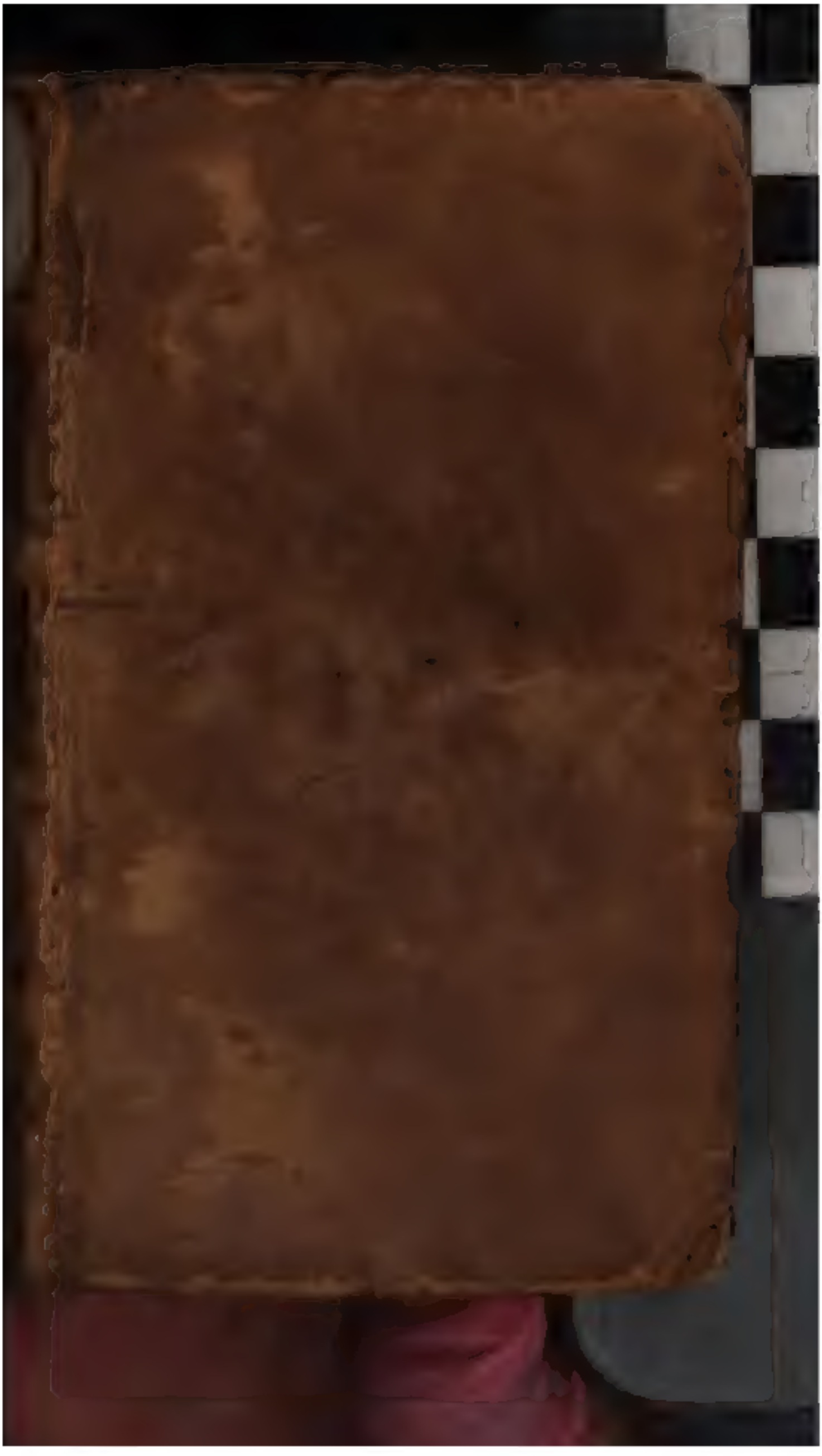

Ex Libris
Francisci Firmini
CHERVILLEZ. Doct. Med.

AP
20
.J86

# JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCCVI.

TOME TRENTE-QUATRIE'ME.

*Seconde Partie.*

A AMSTERDAM,
Chez les JANSSONS à WAESBERGE.

M DCCVII.

XXII.

# JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 7. Juin M. DCCVI.

veteribus Regum Francorum Diplomatibus, & arte secernendi antiqua Diplomata vera à falsis, Disceptatio secunda ad R. P. D. *Joannem Mabillonium* Monachum Benedictinum. Auctore P. Bartholomæo Germon Societatis Jesu Presbytero. C'est-à-dire : *Seconde Dissertation sur les anciennes Chartres des Rois de France, & sur la maniere de distinguer les vrayes d'avec les fausses, adressée au R. P. D.* Jean Mabillon *Religieux Benedictin, par le R. P.* Barthelemy Germon *de la Compagnie de Jesus.* A Paris chez Claude Rigaud, rue de la Harpe. 1706. in 12. pagg. 409.

CETTE seconde Dissertation n'est ni moins modeste, ni moins forte, ni moins élegante que la premiere, dont nous avons rendu compte dans le premier Journal l'année 1704. Le Pere Germon se plaint



423776

d'abord, mais en termes tres-honnêtes, de la maniere dont le Pere Mabillon l'a traité dans ſa Réponſe ; enſuite il partage ſon Ouvrage en quatre parties. Dans la premiere, il défend les raiſons generales qu'il avoit apportées pour rendre ſuſpects de fauſſeté les titres que Dom Mabillon nous a donnez comme des pieces indubitables. Dans la ſeconde, il examine en particulier les Chartres de l'Abbaye de S. Denys. Dans la troiſiéme, il confirme par de nouvelles reflexions ce qu'il avoit avancé contre des Titres que le Pere Mabillon a fait graver. Il employe la derniere partie à refuter certaines conſequences que ſon adverſaire avoit tirées de ſa premiere Diſſertation. Tout cela eſt ſuivi d'une *Appendice* ſur quelques Manuſcrits de S. Auguſtin.

Notre Auteur ayant invité Dom Mabillon à prouver la verité des titres qu'il a produits dans ſa Diplomatique, ce ſçavant Benedictin a trouvé ſa demande fort déraiſonnable. Le Pere Germon ſoutient qu'elle eſt juſte ; voicy ſes principales raiſons. 1. Le Pere Mabillon attache à ces titres un privilege ſingulier ; c'eſt ſur ces titres qu'il établit ſon Art ; il les donne au Public comme des modelles qui doivent ſervir à faire connoitre tous les autres, & à nous mettre en état de juger s'ils ſont vrais ou faux. Cela ſuppoſé, notre Auteur croit que ce Pere a grand tort de nous cacher ce qui le prévient ſi fort en faveur de ces

ces pieces, & de nous envier la connoiſſan
du merite particulier qu'il y reconnoît.
elles n'ont pas des caracteres de verité pl
marquez, plus indubitables, que les autr
ane ennes Chartres, obſerve-t-il, c'eſt in
tilement qu'on nous les propoſe pour mo
delles; ſi elles en ont, il eſt a propos de d
couvrir ces caracteres. Un temoin qu'o
produiroit en Juſtice comme le modelle d
tous les temoins du monde, ne ſeroit cer
tainement point reçu en cette qualité, jus
qu'a ce qu'on eût expoſé aux Juges ſur que
fondement on luy attribueroit un avantag
ſi extraordinaire. 2. Il eſt du devoir de c
luy qui pretend enſeigner un Art, de fair
voir que les regles qu'il donne ſont ſures
car tant que ces regles paroîtront incerta
nes, l'Art ne pourra paſſer que pour un amas
de conjectures. Or, ſelon le Pere Germon
faire voir que les regles de la Diplomatiqu
ſont ſures, & prouver la verité des Titre
dont il s'agit, c'eſt la même choſe, puiſ
qu'elles ſont uniquement fondées ſur ces ti
tres. Dom Mabillon ne peut donc pas ſe
d'ſpenſer de ce ſoin. Dans les Procès, o
ſe contente de la probabilité, & un Acte
paſſe pour veritable tandis que la fauſſeté
n'en eſt pas demontrée; mais lorſqu'il e
queſtion d'un Art, il faut de la certitude.
3. Ce qui rend encore les preuves que l'o
demande neceſſaires, c'eſt, remarque m
ue *Auteur, le grand* nombre de ſiecles q

ſe ſont écoulez depuis le temps des Rois, dont les Titres conteſtez portent le nom, juſqu'à preſent. Pour s'aſſurer que ces Actes ſont auſſi anciens qu'ils le paroiſſent, il faut autre choſe que des yeux. On y voit de l'écorce, du parchemin, des caracteres barbares & à demi effacez, une certaine datte, &c mais tout cela ſe trouve auſſi dans des Titres inconteſtablement faux. 4. Cette fauſſeté de pieces qui ſemblent auſſi anciennes que celles qu'on ſuppoſe veritables, fournit une quatriéme raiſon au P. Germon. On ſçait qu'il y a eu autrefois un tres-grand nombre de fauſſaires : les Clercs, les Moines, les Notaires, les femmes mêmes ſe méloient de faire de faux Actes, ainſi que Dom Mabillon l'avoue; il y en avoit dans preſque toutes les Archives. Comment les diſtinguer d'avec les vrais, ſi on ne donne de nouvelles regles pour cela ? Celles qu'on a tirées ſoit de l'orthographe & du ſtile, ſoit de l'experience & de la penetration des Antiquaires, ne paroiſſent nullement ſolides à notre Auteur. Il remarque une orthographe, une maniere d'ecrire differente dans des Titres qui portent le nom du même Roy, & du même Referendaire, & dont les dattes ſont fort peu eloignées. Cette difference ne peut faire naître que des ſoupçons deſavantageux; & d'ailleurs, il eſt clair que ſi on a des regles à former pour la connoiſſance des *Titres*, il faut les appuyer ſur des pieces

ſem-

semblables les unes aux autres, & de l'authenticité desquelles on ne puisse pas raisonnablement douter. A l'égard de l'experience & de la sagacité des Antiquaires, le Pere Germon est persuadé qu'elles ne les mettent pas à couvert de l'imposture, quoy qu'en dise Dom Mabillon, il demande à cet habile Connoisseur, s'il n'a pas luy-même été surpris, & s'il n'est jamais arrivé que les Actes qu'il avoit declarez tres legitimes & tres-vrais, ayent été trouvez faux & supposez?

Le Pere Germon compare les Archives de S. Denis aux Historiens des Nations & des Familles les plus celebres. Plus les faits sont éloignez de nous, plus ils approchent de la fable, & ce que les Auteurs profanes ont écrit de la premiere origine des peuples, n'est pour l'ordinaire qu'un tissu de fictions. Il a voit où conduit cette comparaison: c'est aux plus anciens Titres des Archives de S. Denis que notre Auteur en veut dans cette seconde partie de sa Dissertation, c'est principalement aux pieces qui portent les noms des Rois de la premiere race. Le Pere Doublet, & le Pere Mabillon, ont recueilli l'un après l'autre, & publié un grand nombre de ces pieces. Si les premieres sont fausses ou incertaines, il paroit difficile de ne pas douter de la verité des dernieres qui ont été tirées du même lieu: si on en doute, quelle *fidité peut avoir* l'art de Dom Mabillon?

Or, que la plûpart des plus anciennes pie-
ces du Recueil du Pere Doublet ſoient fauſ-
ſes ou incertaines, c'eſt ce que notre Auteur
entreprend de montrer dans quatre chapi-
tres. Nous n'en rapporterons qu'un Exem-
ple. Le premier Titre de ce Recueil eſt une
donation faite a l'Egliſe de S. Denys par une
femme appellee Theodetrude ou Theodile,
la quarante troiſiéme année du Roy Clotai-
re. Il eſt parle dans cette piece de *l'Abbé*
*Dadon & des Freres*, & Theodile y aſſure
que les legs qu'on faiſoit a l'Egliſe de S. De-
nys, on les faiſoit *par Lettres*, & non par
Teſtament, parce que *telle etoit la coutume*
*du lieu*. Or, ſelon notre Auteur, il eſt faux
qu'il y ait eu du regne de Clotaire II. un Ab-
be & des Moines à S. Denys. Cela ſe prou-
ve & par une donation de Dagobert fils de
Clotaire, dans laquelle il ne fait mention
que du *Clergé* & des pauvres; & par le té-
moignage de l'Hiſtorien anonyme de Dago-
bert, qui aſſure qu'avant ce Prince, c'eſt-à-
dire du temps de Clotaire & de ſes prede-
ceſſeurs, l'Egliſe de S Denys n'etoit qu'une
Chapelle ſeculiere à la nomination de l'Evê-
que de Paris. Il n'eſt pas moins faux, con-
tinue notre Auteur, que ſous Clotaire II. la
coutume fut de ne faire des legs à l'Egliſe de
S. Denys que *par Lettres*, temoin l'Ordon-
nance de ce Prince, produite par Dom Ma-
billon même, où Clotaire confirme nom-
*mément le Teſtament* d'un Marchand nom-

me Jean, qui avoit laiſſé une partie de ſes biens à l'Egliſe de S. Denys. Le Pere Germon dans ſon autre Ouvrage, s'étoit déjà applique à montrer que les Auteurs des trois Recueils qui ont ete faits des anciens titres de S. Denys, s'accordent aſſez mal enſemble. Il avoit objecte que l'Anonyme n'ayant trouvé de ſon temps qu'un petit nombre d'Actes écrits ſous les Rois Merovingiens, on ne concevoit pas par quel moyen le Pere Doublet en avoit decouvert tant d'autres dans les mêmes Archives, ni comment le Pere Mabillon en avoit encore trouvé un plus grand nombre. Ce Pere a repondu que l'Anonyme & Doublet, ſoit par negligence, ſoit par quelqu'autre raiſon, n'avoient pas fait une recherche aſſez exacte. Notre Auteur combat cette réponſe par diverſes reflexions, & ſoutient que ces deux Auteurs n'ont manque ny de diligence ny de bonne volonté. Il remarque enſuite, que leurs Recueils different l'un de l'autre, & de celuy du Pere Mabillon, même par rapport aux Titres qui traitent de la même choſe, & entre leſquels devroit par conſequent ſe trouver la conformité la plus parfaite.

La troiſiéme partie de cet Ouvrage eſt ſans difficulté la plus importante. On y defend fortement tout ce qu'on avoit avancé dans la premiere Diſſertation contre les principales *Chartres* des Rois Merovingiens

Carlovingiens. Comme Dom Mabillon
les donnant au Public les a declarées ſi
ubitables, qu'il en a fait le fondement
ſon Art, l'opinion qu'on doit avoir de
t Art, dépend de la maniere dont elles
nt ou attaquées ou defendues. Il n'y a
s moyen d'expoſer dans un Extrait tous
s points de cette diſpute, nous nous con-
nterons d'en toucher deux. L'Abbaye de
Denys eſt obligée de ſon exemption à
lovis II. qui fit la-deſſus une Ordonnan-
e, dans une grande aſſemblée d'Evêques
de Grands du Royaume, qui ſe tint à
ichi. On eſt en peine de cette Ordon-
nce. On en lit une dans le Moine ano-
yme : on en lit auſſi une dans le Pere Ma-
lon. Notre Auteur pretend que l'Ordon-
nce de Clovis que l'Anonyme a vûe dans
Archives de S. Denys, n'eſt point la
ême que celle que le Pere Mabillon y a
ouvée. Ce qui luy donne lieu de le croi-
, c'eſt une variation, & la difference des
uſcriptions & des exordes. Il les ſoup-
onne l'une & l'autre de fauſſeté. La ſouſ-
ption de Sulpice Archevêque de Bour-
s, qui étoit mort long-temps avant l'Aſ-
mblée de Clichi, luy decouvre la fauſſe-
de celle de l'Anonyme. Mais ſi l'Anony-
e a ſuivi un faux titre, il ne l'a ſuivi ſans
ute que parce que le veritable avoit déja
paru; d'où le Pere Germon conclut qu'il
y a pas d'apparence que Dom Mabillon
l'ait

ait retrouvé 800 ans après. Il attaque encore d'une autre façon le Titre produit par ce ſçavant Homme. Clovis dans ſon Ordonnance de Clichi ne fit que confirmer l'exemption que S. Landry Evêque de Paris leur avoit accordée a l'Abbaye de S. Denys. Si donc le Titre du Pere Mabillon n'eſt point conforme au privilege donné par ce Prelat, s'il ne fait pas mention des mêmes choſes, ce Titre n'eſt pas la veritable Ordonnance de Clovis. Or il y a une grande difference, remarque notre Auteur, entre les matieres ſur leſquelles roulent ces deux Actes. Dans celuy de ſaint Landry, il eſt parlé du Saint Chreme, des ſaintes Huiles, & des Eccleſiaſtiques dependans de l'Abbaye; & dans celuy du Pere Mabillon, il eſt parlé de toute autre choſe, ſçavoir des Fermes, des Serfs, des Calices, des Croix, des paremens d'Autels, &c. Ce dernier Acte ne peut donc pas etre regarde comme un titre qui confirme le premier.

Nous ajouterons a cet Exemple une nouvelle objection que le Pere Germon fait a ſon adverſaire ſur le Teſtament de Vandemire & d'Erchamberte. Par cet Acte, Vandemire & Erchamberte font preſent a l'Egliſe de S. Germain *ad Baſilica Domne Germani*, d'une certaine ferme, & de quelques autres fermes a l'Egliſe de S. Vincent ou de S. Germain *ad Baſilicam Domne Vincente vel Domni Germani.* Par ces deux Egliſes de S.

Germain, le Pere Mabillon, d'accord avec notre Auteur, entend celle de S. Germain l'Auxerrois, & celle de S. Germain des Prez. Le Teſtament eſt datté de la 17. année de Thierri fils de Clovis II. Cette piece eſt fauſſe, dit notre Auteur, ſi l'Egliſe de S. Germain l'Auxerrois n'étoit pas encore batie du temps de Thierri. Or il eſt certain qu'elle ne l'étoit pas, & bien loin de l'etre alors, elle n'a été bâtie que trois cens ans après. L'Epoque de ce Bâtiment & du Monaſtere qui y étoit joint, n'eſt ni obſcure ni incertaine; le ſçavant M. Valois l'a trouvée dans Helgalde ou Helgauld contemporain du Roy Robert. Ce Moine dit poſitivement que le Roy Robert fit conſtruire dans Paris le Monaſtere de S. Germain l'Auxerrois. Ce qui ne confirme pas peu ce temoignage d'Helgalde, c'eſt le ſilence de tous les Ecrivains Eccleſiaſtiques qui ont precedé le Roy Robert, il n'y en a aucun qui faſſe mention de ce Monaſtere. Dom Mabillon luy-même ne cite dans ſes Annales que le Teſtament de Vandemire qui fait juſtement le ſujet de la diſpute. Or tout le monde ſçait, continue le Pere Germon, que le Roy Robert vivoit vers le commencement de l'onzième ſiecle, & Thierri ſur la fin du ſeptieme. Il n'y a donc pas moyen de ſe perſuader que Vandemire & Echamberte ayent donné par un Teſtament datté de la dix-ſeptiéme année

du Roy Thierri, une ferme à l'Egliſe de S. Germain l'Auxerrois : ce titre eſt donc faux. Le Pere Germon y avoit déja donné d'autres atteintes ; il examine icy les reponſes du Pere *Mabillon*.

La derniere partie de cette Diſſertation renferme une eſpece d'Apologie. Au jugement du Pere Mabillon, notre Auteur eſt un temeraire, il viole le droit public & particulier, il rend ſuſpects tous les anciens titres, il n'attaque pas moins les Livres que les Chartres. Le Pere Germon répond à tous ces reproches avec autant de politeſſe que de force ; & fait voir ſur-tout, que bien loin de vouloir detruire l'autorité des anciens Livres manuſcrits en decriant certains Titres, il pretend au contraire la relever, puiſqu'il s'en ſert contre ces titres. C'eſt ce qu'il juſtifie par un aſſez grand nombre d'exemples : après quoy il s'applique à prouver que les Livres peuvent bien plus aiſement ſe conſerver que les Titres. Sa principale raiſon eſt qu'un Titre ne ſe trouvant qu'en un ſeul endroit, ſe perd toujours ſans reſſource lorſqu'il vient à perir ; au lieu que les copies d'un manuſcrit étant repandues dans diverſes Bibliotheques, il eſt comme impoſſible qu'il n'y ait toujours quelque exemplaire qui ſe conſerve.

L'*Appendice* qui termine cet Ouvrage eſt une eſpece de petit Traité diviſé en cinq chapitres. *On y compare* d'abord les exem-

plaires manuſcrits des anciens Livres avec les imprimez, & l'on avoue que la rareté donne aux manuſcrits un prix que les imprimez n'ont point : mais, ajoute-t-on, quoy que les manuſcrits ſoient ſi precieux, il ne s'enſuit pas qu'ils ſoient preferables aux imprimez lorſqu'il s'agit de rétablir un texte. La raiſon de cela eſt qu'il n'y a point d'imprimé qui ne repreſente un manuſcrit, ou même pluſieurs. Amerbachius qui le premier mit ſous la preſſe les Oeuvres de S. Auguſtin, conſulta les meilleurs manuſcrits qu'il put trouver en France, en Allemagne, & en Italie. Eraſme qui fit une autre Edition de S. Auguſtin, examina auſſi pluſieurs manuſcrits. Florentin Bourgoin qui preſida a la premiere Edition de Paris, la regla ſur les plus anciens exemplaires. Enfin les Docteurs de Louvain conſulterent un tres-grand nombre de manuſcrits pour rendre leur Edition la plus parfaite de toutes. Ces Imprimez tiennent en quelque ſorte lieu de tous ces manuſcrits, & en ont l'autorité. Il y auroit donc de l'imprudence, conclut-on, a preferer un petit nombre de manuſcrits, à tous ces Exemplaires, ſur-tout quand ils s'accordent. Le Pere Germon fait enſuite obſerver qu'il eſt quelquefois dangereux d'ajouter trop de foy aux manuſcrits; & il appuye cette remarque ſur des Exemples. Les anciens *Heretiques* falſifioient les Livres en

plus

plusieurs manieres que l'on découvre icy. Un de ceux de saint Augustin, selon le témoignage d'Hincmar, fut corrompu vers le milieu du neuviéme siecle; les partisans de Gothescalc, & de Ratramne Moine de Corbie, furent les Auteurs de cette falsification. Le passage de Hincmar merite d'être lû, aussi-bien que les Reflexions que notre Auteur y joint : on y trouvera un fait tres-considerable. Mais ce qui est de la derniere importance, c'est que le Pere Germon accuse les Benedictins d'avoir suivi le manuscrit corrompu, & de l'avoir suivi dans l'endroit même ou Hincmar avoit découvert une fausseté manifeste. Notre Auteur finit ce petit Traité par quelques observations generales qu'il fait sur les manuscrits de Corbie, que les Benedictins ont consultez avec tant de soin, & dont ils ont fait un si grand usage dans leur nouvelle Edition de S. Augustin. La plûpart de ces Exemplaires ont eté écrits dans le neuviéme siecle, c'est-à-dire au temps de Ratramne zele partisan de Gothescalc. Cette Epoque peut rendre ces manuscrits d'autant plus suspects, que Hincmar dépeint Ratramne, & les autres Sectateurs de Gothescalc, comme d'insignes falsificateurs.

Cette Dissertation n'est pas un Ouvrage qu'on puisse mepriser, elle merite une Réponse. Il est de l'interêt dû Public de sçavoir a *quoy s'en tenir*, & de l'interêt de

Pere Mabillon de ſoutenir un Art qui luy a coûté tant de peine à former. D'ailleurs, le ſort de pluſieurs Ouvrages conſiderables, & le jugement qu'on en doit porter, dépendent en quelque maniere du ſuccés de cette diſpute. Si on croyoit avoir raiſon de douter de l'authenticité des Titres dont il s'agit, il eſt clair qu'on ſe croiroit auſſi en droit d'eſtimer beaucoup moins qu'on ne fait les Hiſtoires qui ſont fondées ſur ces Titres. Telle eſt, par exemple, l'*Hiſtoire de l'Abbaye Royale S. Denys en France*, dont nous avons rendu compte dans le x. Journal de cette année. Dom Felibien a fait entrer dans cet Ouvrage la Chartre de Theodetrude, la Donation d'Econen par Dagobert, celle de Crouy, l'Ordonnance de Clovis II. de laquelle nous avons parlé, & preſque toutes les autres pieces que le Pere Germon attaque, & qui luy paroiſſent ou fauſſes ou douteuſes.

*Lettre de Mr. . . . à Mr. . . . Auteur de la Theſe qui conclut que le Vin de Rheims eſt plus agreable & plus ſain que le Vin de Bourgogne.* A Paris, le 1. Fevrier 1706. Brochure in 4. p. 13.

DANS le VIII. Journal de cette année, nous avons parlé d'une Lettre ecrite ſur le Vin de Bourgogne par M. *de Salins* Medecin de Beaune. Ce Medecin

y pretend montrer par des argumens tirez de l'Aſtronomie, de la Phyſique, & de l'Hiſtoire, que c'eſt temerairement qu'on a oſé ſoutenir dans les Ecoles de Medecine de *Rheims*, que le Vin de Rheims etoit plus agreable & plus ſain que le Vin de Bourgogne.

Voicy une Reponſe à la Lettre du Medecin de Beaune : on y ſuit pied à pied cet Auteur. On commence d'abord par plaiſanter ſur ce que M. de Salins a dit que les Vins de Rheims etoient les cadets des Vins de *Bourgogne*; que c'étoient de nouveaux-venus, dont la reputation moderne n'avoit eu d'autre fondement que le credit de deux Miniſtres ; qu'ainſi ces Vins ne devoient pas entrer en lice avec les Vins de Bourgogne dont la reputation eſt ancienne; Vins qui ont l'honneur de payer les Entrées à Paris des le Regne de Charles V. & dont un verre bû a propos par Eraſme, ſçut garantir de la peſte ce grand perſonnage. On plaiſante encore ſur une raiſon d'Aſtronomie alleguee par M. de Salins. C'eſt-là, dit-on, un point eſſentiel auquel, Mrs. les Vignerons de Champagne, vous n'avez peut-etre jamais penſé. Sçavez vous bien qu'il s'en faut trois degrez & demi, & je ne ſçay combien de minutes, que vos Vignobles ne ſoient auſſi près du Cercle Equinoctial, que ceux de *Bourgogne* en tirant vers le *Pole Arctique* ? Le calcul eſt juſte

& M. de Salins le cadet, qui a meilleure vûe que ſon aîné, vient de prendre la hauteur des uns & des autres. Comment s'étonner après cela, pourſuit l'Auteur de la Réponſe, ſi faute de chaleur & de Soleil les Vins de Rheims ſont auſſi mauvais que l'aſſure M. de Salins; c'eſt-à-dire, s'ils ſont ſi acides & ſi peu vineux; s'ils n'ont tout au plus que la force de provoquer les urines, ſans pouvoir ni échauffer ni nourrir; ſi l'on y voit une ſi grande quantité de mucilages qui en empêchent la fermentation, en terniſſent la couleur, enfin les rendent ſujets à s'engraiſſer & a tourner en eau à la moindre agitation: bien differents en cela des Vins de Bourgogne, qui croiſſant dans un climat plus voiſin du Cercle Equinoctial, & n'ayant par conſequent point de principes qui ne ſoient bons par excellence, ſe purifient d'eux-mêmes par le moyen de leurs ſels, & n'ont pas plûtôt paſſé par le preſſoir, qu'ils ſont en état d'affronter la mer & la tourmente, pour aller ſoutenir l'honneur des Vins de France dans les Cours les plus reculées. Auſſi, ajoute-t-on, M. de Salins pretend qu'il y a autant de difference entre le Vin de Bourgogne & celuy de Champagne, que Stace en mettoit entre l'Eneide & ſon Poeme.

*Nec tu divinam Æneida tenta,*
*Sed longe ſequere, & veſtigia ſemper adora.*

*De ſorte*, comme on le remarque ici, qu'

qu'il ſe faut bien donner de garde de comparer les Vins de Rheims à ceux de Beaune; à des Vins dont le Cardinal de Bonzi, ainſi que le rapporte M. de Salins, regala le Grand Maréchal Sobieski, & toute ſa Cour, lorſque ce Maréchal fut couronné Roy de Pologne; à des Vins dont un Marchand de Beaune ent ordre d'envoyer bonne proviſion a Veniſe au Provediteur General Moroſini, lorſque ce Provediteur, à ſon retour de la conquête de la Morée, traita le Senat, & tous les Nobles de cette Republique; à des Vins, en un mot, dont le Majordome du Pape met tous les ans un article de depenſe ſur ſes comptes pour la bouche de Sa Sainteté.

On remarque icy que M. de Salins, pour un beuveur d'eau tel que le déclare l'Approbateur de ſa Lettre, eſt aſſez bien inſtruit des proueſſes du Vin de Bourgogne; mais on ajoute en recompenſe qu'il ne ſçait pas toutes les Foires de Champagne, & qu'il ne connoit ni le Vin de Rheims, ni celuy qui en a écrit.

On diviſe icy ſa Lettre en trois articles differens; en invectives, en fictions dans les faits, & en mauvais raiſonnemens.

Quant aux invectives, on le releve aſſez bien ſur ce qu'il traite l'Auteur de la Theſe ſoutenue à Rheims, d'*homme obſcur. Vir nullius nominis*, & qui n'a rien vû que ſon *pays. On luy apprend* que ce bon Champe-

penois, comme il l'appelle, *Campanus minime vafer*, & qu'il veut faire paſſer pour un homme qui n'eſt jamais ſorti de Champagne, a neanmoins voyage en Allemagne, en Eſpagne, en Italie : Qu'a Rome, il a eté dix ans Medecin de M. le Cardinal, & de M. le Duc d Eſtrees, qu'il s'y eſt diſtingué par de ſçavantes Diſſertations avec Mrs. Lancizi & Sinibaldi, & par des cures conſiderables. On luy ajoute que *ce bon Champenois* eſt tres-connu a la Cour & a Paris, où il a commerce avec les premiers de ſa Profeſſion.

On vient enſuite à l'examen des faits alleguez dans la Lettre. On s'etonne d'abord que M. de Salins ait oſé avancer qu'on mettoit tous les ans ſur les comptes du Maître d'Hôtel du Pape une certaine ſomme pour du Vin de Bourgogne : il pourroit être vray, dit-on, que quelque Pape Bourguignon, auroit fait de ſon temps tranſporter a Rome du Vin de Bourgogne, comme le Cardinal Antoine y en faiſoit venir de Champagne ; mais on demande ce que cela conclut ?

On n'en demeure pas là, on rapporte l'Extrait d'une Lettre ecrite ſur ce ſujet le 18. d'Octobre 1705. par M. de la Chauſſe Conſul de la Nation Françoiſe, lequel di dans cette Lettre, qu'il a parlé au Ca nier & au Maître d'Hotel du Pape, qui *ont dit que* Sa Sainteté n'achetoit de V

étrangers que ceux qui venoient à Ripegrande, & qu'on ne dépensoit pas un sol pour en faire venir de quelque pays que ce soit, bien loin d'y avoir des fonds pour du Vin de Bourgogne, &c.

Voicy un autre point sur lequel on ne relève pas moins M. de Salins : on demande où il a appris que le Vin de Rheims ait été mis en credit par deux de nos Ministres, à cause des Vignes qu'ils avoient en Champagne. Tout le monde sçait que l'un de ces Ministres n'y a jamais possedé aucun autre domaine que la Terre de Louvois, dont le revenu ne consiste qu'en bois ; & que l'autre y avoit si peu de vignes, que ce seroit faire injure à sa memoire de croire que cela eût été capable de le detourner le moins du monde, de son application continuelle aux affaires de l'Etat.

Le Vin de Champagne, dit M. de Salins, ne souffre ni la mer, ni le long transport par charrois ; autre fait, dit-on, qui n'est pas plus veritable, témoin les six douzaines de flacons de Vins de Rheims, que M. le Comte de Toulouse, a la fin de la Campagne de 1702. laissa a M. de Vauvray Intendant de Provence. Ces flacons, après avoir été trois mois en mer, & avoir souffert plus d'une fois la tourmente, furent trouvez excellens, sans avoir rien perdu de leur force ni de leur couleur. On nous fait remarquer icy, *qu'il passe incomparablement*

pl

plus de Vin de Champagne en Angleterre, en Allemagne, en Dannemark, & dans tout le Nord, que de Vin de Bourgogne.

Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain, dit notre Auteur, que depuis qu'on a trouvé le ſecret de tirer les Vins au clair, on mèneroit les Vins de Champagne au bout du monde, qu'ils ſe conſerveroient auſſi long-temps que le Vin de Falerne, & le vieux Maſſique.

On n'oublie pas de remarquer icy ce que M. de la Haye rapporte dans ſes Voyages. Que paſſant la Ligne, & ayant ſur ſon bord toutes ſortes de Vins, celuy de Rheims s'étant troublé comme les autres, redevint clair, & ſans aucune alteration de ſes qualitez, ce qui n'arriva point aux autres Vins.

M. Tavernier aſſure qu'il a toujours fait preſent de Vin de Champagne aux Souverains qu'il avoit l'honneur de ſaluer. Un Voyageur moderne a dit à notre Auteur avoir bû à Siam, & à Surinam. Et ſi nous en croyons les Gazettes, M. de la Feuillade n'a envoyé par preſent au Duc de Savoye que du Vin de Champagne. Ces exemples ſont voir s'il eſt vray que les Vins de Champagne ne ſoient pas tranſportables.

Pour ce qui eſt du temps que les Vins de Champagne mettent à s'éclaircir,

[illegible] voir que c'est sans fondement que M. [illegible] Salins en conclut, qu'ils sont inferieurs [illegible] Vins de Bourgogne. Les Vins de Brie [illegible]éclaircissent plus vite que les Vins de Champagne & de Bourgogne, est-ce une [illegible]onsequence que les Vins de Brie soient [illegible]eilleurs? Au contraire, il est vray de di[illegible] que les Vins sont d'autant plus exquis, [illegible]'ils demeurent plus long temps en marc, [illegible] qe'ils sont plus lents à fermenter & à se [illegible]urifier : c'est ce que nous remarquons dans [illegible] années chaudes & seches, où les Vins [illegible] Champagne, quoy que meilleurs, ne [illegible]ont neanmoins purifiez que vers Noel. On ne doit donc pas regarder comme un [illegible]efaut dans les Vins de Champagne, de [illegible]rmenter plus lentement, puis que c'est de [illegible] qu'ils deviennent plus chauds de vin, [illegible] l'acrimonie de leurs sels s'adoucit, & [illegible] leur seve est plus fine. Il est vray [illegible]'on peut conclure de là que les Vins de [illegible]ampagne abondent en parties oleagineu[illegible], mais ces parties y sont si necessaires, [illegible] moins il s'en perd par la fermentation, [illegible]us ils sont agreables à l'odorat & au goût. [illegible]es Vins de Bourgogne au contraire, ache[illegible]ant plûtot leur fermentation & leur defe[illegible]ation, en deviennent plus grossiers, à cau[illegible] de l'évaporation de ce qu'ils pourroient [illegible]voir de subtil : de la vient que leur cou[illegible]eur est d'un rouge jaunatre, cette couleur [illegible] pouvant *être que l'effet* de la terre, des

sels

fels, & des ſouffres groſſiers dont ſ
chargez.

Au regard du tartre que M. de Sali
être plus abondant dans les Vins de C
pagne, que dans ceux de Beaune, o
obſerver à ce Medecin, qu'il ne ſe ſou
ſans doute plus d'avoir placé Beaune
degrez & demi plus près du Soleil
Rheims, puis qu'il eſt conſtant qu
Vins des pays chauds renferment pl
tartre que les autres.

A cette occaſion on remarque, qu'
bien diſtinguer le tartre groſſier qui s'
à la ſuperficie interieure des tonneaux
qui tombe avec la lie, d'avec le tarre
ſible qui demeure dans le Vin; ce qu
de Salins ſemble avoir confondu. Mais
tons cette philoſophie, & ces termes
cole, pour venir à des choſes moin
nuyeuſes.

M. de S. Evremond, dans une L
adreſſée à un de ſes amis, luy recom
de de n'épargner aucune dépenſe pour
des Vins de Champagne: Ayez-en,
dit-il, fuſſez-vous à deux cens lieue
Paris. Il n'y a point de Province, co
nue-t-il, qui fourniſſe de plus exce
Vins pour toutes les ſaiſons, que la Ch
pagne; elle nous fournit les Vins d'
d'Avenay, d'Hautvilliers juſqu'au P
temps; de Silleri, & de Taiſſi, pou
*reſte de l'année*, & au delà. Leo

les Quint, François I. & Henry VIII. d'Angleterre, ne crurent pas indigne de meler a leurs plus grands soins ce- d'avoir du Vin d'Ai. C'est le plus de toute senteur de terroir, celuy qui goût le plus exquis. M. de S. Evremond qu'il mettroit volontiers avec ces He- Henry IV. qui se faisoit appeller Sei- d'Ai, & de Gonesse : honneur qu'il pas fait a Beaune, ni à Volnay.

ajoute à ce passage de M. de S Evre- d. un trait d'Histoire assez plaisant. cessus Roy de Boheme & des Romains, venu en France pour quelque nego- on avec Charles VI. se rendit a Rheims ois de Mars en 1397. Quand il fut cette Ville, il en trouva le Vin si bon, s'en enyvra plus d'une fois; & qu'un s'etant mis par la hors d'etat d'entrer egociation, il aima mieux accorder 'on luy demandoit, que de cesser un ent de boire du Vin de Rheims, [*His- anonyme de Charles VI.*] Si l'on veut e une autorite d'un homme naturel & on goût, notre Auteur nous cite M. de ontaine, qui dit :

*Il n'est Cite que je prefere à Rheims,*
*C'est l'ornement & l'honneur de la France;*
*Car sans compter l'Ampoule, & les bons Vins,*
*Charmans objets y sont en abondance.*

ais, *dit M. de Salins*, il y a peu d'an-

nées que le Sieur Mathieu Fournier, alors Bachelier en Medecine, ſoutint dans les Ecoles de Medecine de Paris, que le Vin de Rheims cauſoit la goute. Nôtre Auteur répond là-deſſus, que M. Fournier peut dire tout ce qu'il lui plaira ; que par bonheur ſa Theſe ne donne pas la goute. On ajoute que le Vin de Rheims a été celebré à ſon tour dans les Ecoles de Paris en 1677. par M. Laurenceau ſous la preſidence de M. de Revelois, & que la concluſion de la Theſe etoit : *Ergo Vinum Rhamenſe omnium ſaluberrimum.*

Au reſte, cette Lettre eſt écrite d'un ſtile aiſe & naturel, qui en rend la lecture fort agreable.

*Deciſions Sommaires du Palais, par ordre Alphabetique, illuſtrées de Notes & de pluſieurs Arrêts de la Cour de Parlement de Bordeaux. Par feu Mr.* ABRAHAM LAPEYRERE, *ancien Avocat en ladite Cour. Nouvelle Edition, revûe, corrigée, & augmentée d'un grand nombre de Deciſions & d'Arrêts recueillis des Memoires de pluſieurs illuſtres Senateurs de ce Parlement.* A Bordeaux chez Guillaume Boude. 1706. in fol. pagg. 353.

CE Livre fut imprimé la premiere fois en 1675 avec des Notes de l'Auteur. Il a été reimprimé depuis en 1689. ſans y rien ajouter ni changer. La troiſiéme

Edi-

dition qui paroît aujourd'huy, a été augmentée d'un grand nombre d'Arrêts. On y a ajouté les Remarques de quelques anciens Avocats, qui se sont attachez a marquer la nouvelle Jurisprudence du Parlement de Bordeaux, ses differens usages ou sa conformité avec celle des autres Parlemens; de sorte qu'il se rencontre deux avantages considerables dans ce nouveau Recueil : le premier est une augmentation de plus de moitié : & le second, est une exposition des maximes generales & particulieres du Parlement de Bordeaux.

Les questions que nous avons trouvées qui meritent le plus d'attention, sont celles qui concernent les acquêts faits pendant le mariage, lors qu'il n'a point été stipulé de societe, ou qu'il y a eu societé stipulée dans le contract de mariage. Celles qui regardent l'agencement ou les gains nuptiaux, pour sçavoir de quelle maniere il est permis d'en disposer. La pratique du Parlement de Bordeaux, ou l'on ne suit point la disposition de la Loy *Assiduis*, qui oblige les Creanciers anterieurs au mariage de la femme, de denoncer leur hypotheque, à la difference du Parlement de Toulouse, ou cette Loy est inviolablement observée. Plusieurs nouvelles decisions pour la dot des femmes. Il y a aussi des maximes importantes touchant les donations, par *rapport à l'usage* du Parlement de Bo-

deaux, ſur l'inſinuation pour les bi
tuez dans ſon reſſort.

La fameuſe queſtion de la contrib
à la legitime, y eſt auſſi decidee e
termes:

*Il eſt de maxime & d'uſage, que lor
le legitimaire ne trouve pas ſa legitime
l'heredité de ſes pere & mere, & que pou
fourniſſement de ſa legitime, & icelle re
il eſt obligé de s'adreſſer aux donataire
biens; il doit commencer par les dernier
en cas d'inſuffiſance venir contre les au
nataires, & attaquant toujours les der
Dans ce cas, ceux qui ſont condamnez
parfourniſſement de legitime, ne doivent
terêt que depuis l'action faite* in ſuppl
tum legitimæ.

Les Uſances de la Province de Sé
ge, y ſont expliquées en pluſieurs en

On y voit en abregé ce qui eſt co
en de longs Traitez ſur le fait des
ſions legitimes ou teſtamentaires, de
itutions & d'inſtitutions d'heritier p
tract de mariage, leſquelles ſont va
entre nobles, & rejettees entre rotu
divers Arrêts qui ſont intervenus d
matieres de mariage, de tutelle, d'in
de preſcription, de cautionnement,
tres.

XXIII.

# JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundy 14. Juin M. DCCVI.

---

*La Vie de* PYTHAGORE, *ſes ſymboles, ſes Vers dorez; la vie d'*HIEROCLES, *& ſes Commentaires ſur les Vers de Pythagore, retablis ſur les manuſcrits, & traduits en François, avec des Remarques. Par M.* DACIER *Garde des Livres du Cabinet du Roy.* A Paris chez Rigaud, rue de la Harpe. 1706. in 12. 2. Voll. I. Vol. pagg. 383. II. Vol. pagg. 431.

CE Livre eſt diviſé en deux Tomes. Le premier Tome comprend la vie de Pythagore, ſes ſymboles; la vie d'Hierocles, & les Vers nommez pour leur excellence Vers d'or, ou Vers dorez. Le ſecond *Tome* contient le Commentaire d'Hi-

d'Hierocles ſur ces mêmes Vers, av
Remarques de M. Dacier ſur ces Com
taires. Il etoit juſte que ce ſçavant H
me, apres avoir travaillé ſur Platon,
ſoin de faire connoitre les ſources où
ton même a puiſé. On eſt accoutu
recevoir de ſa main des Ouvrages où
rudition & la vertu paroiſſent egalem

Pythagore etoit originaire de S
Cependant il naquit a Sidon en Syrie
pere ayant entrepris ce voyage pour
a l'Oracle de Delphes; ce fut vers la
Olympiade. Il etoit d'un ſang illuſtre
au ſentiment de pluſieurs Ecrivains,
roit ſon origine des anciens Rois de Sa
quoy que la fortune de ſon pere eût p
rapport avec la nobleſſe de ſa Maiſon
premieres etudes furent conduites p
certain Hermodamas, l'un des deſce
de ce Creophile, dont le nom a paſſ
qu'a nous avec le nom d'Homere, &
Platon parle dans le Livre x. de la R
blique. Pythagore avoit a peine dix
ans, que l'envie de voyager luy fit q
ſon pays. Il commença ſes voyage
l'Iſle de Syros, pour y voir Pherecyde
fameux Philoſophe, qui le premie
Payens a parlé nettement ſur l'immo
de l'ame. Il paſſa enſuite à Milet,
vit Thales & Anaximandre, de Mile
don, & de Sidon en Egypte. La cu
*qui l'y avoit* conduit, fit qu'il y de

ingt-cinq ans entiers. La il fut initié à nous les mysteres des Egyptiens, & il y acquit ce fonds de connoissances qu'il employa depuis pour l'etablissement de sa Secte. Quand il fut satisfait de ses recherches, il passa en Chaldée pour y en faire de nouvelles. Il vit aussi l'Isle de Crete, & Lacedemone, lieux celebres; l'un par les loix de Minos, l'autre par celles de Lycurgue. Polycrate s'etoit rendu maitre de Samos, il en avoit opprimé la liberté, de sorte que Pythagore, au retour de ses voyages, trouva son pays sous la puissance d'un Tyran. La sagesse & la tyrannie n'ont pas grand commerce ensemble. Pythagore alla s'établir a Crotone, ville située dans cette partie de l'Italie, qu'on appelloit anciennement la grande Grece. Il la choisit par preference à toutes les autres Villes, pour la bonté de son climat, & parce qu'il regarda comme un objet digne de ses soins, la reformation des Crotoniates, qui semboient avoir oublié leur ancienne vertu, pour s'abandonner au dereglement.

M. Dacier entre icy dans un grand détail des sages conseils que leur donna Pythagore, & de tout ce qu'il mit en œuvre pour defricher ce champ qui devoit devenir fertile en toutes sortes de vertus. Nous renvoyons le Lecteur au Livre même : les preceptes, pour être utiles, ne doivent pas être *abregez*, & *nous* ne ferions que les af-

affoiblir en leur ôtant leur juſte étendu
cy d'ailleurs de quoy remplir la co
des Sçavans, & leur apprendre co
on peut ne pas ſuivre toujours les
battues, & s'ouvrir de nouveaux ch
pour parvenir à la connoiſſance de
té. Le nombre quaternaire eſt celebr
mi les Pythagoriciens. Ils juroient p
Juy qui le premier leur avoit appris ce
bre myſterieux, & il n'y a rien d
ayent parle avec plus de veneration
nomore, ſelon M. Dacier, n'eſt aut
ſe que le nom du ſouverain Etre,
s'ecrit en Hebreu avec quatre lettre
*men tetragrammaton Jeovah.* Or ce
gnifiant proprement, *Source de tout
a reçu l'être*, a donne occaſion a tout
les Pythagoriciens qui ſont venus d
ont debite touchant ſes proprietez
vertus. Leur maitre l'avoit appris
les Livres de Moyſe, ou dans le comm
des Juifs. Car M. Dacier, après les
de l'Egliſe, fait venir de la comme
ſource divine ces lumieres vives & b
tes, ces grands principes de religion
morale que nous voyons avec admi
dans les ecrits des anciens Philoſoph
certainement, ſi le quaternaire eſt l
*Jeovah*, les Pythagoriciens ne peuve
voir eu que des Juifs.

Lors que Pythagore a parlé de la
*ſemplychoſe*, il n'a pas voulu qu'on

cette propoſition, que les ames
paſſent dans le corps des bêtes,
ay, au ſentiment d Hierocles &
r, qu'une maniere enigmatique
er, pour faire entendre que les
gradent les hommes & les ab-
mais ce qui n'etoit dans ſon o-
ne façon de parler figurée, fut
à la lettre, & dans ce ſens lit-
un des principaux dogmes de
hagoricienne. L'Auteur pour
e explication, cite un endroit
Locrien, lequel a la fin de ſon
Ame du Monde, s'exprime en
regardoit comme fabuleux tout
deoit ſur le paſſage de nos
des corps de bêtes. M. Dacier
ême eloigne de croire que l'en-
des principes de Pythagore, le
l'opinion des nouveaux Philo-
e les bêtes ſont de pures machi-
penſe pas que ce Philoſophe ſe
de rien manger qui eut eu vie,
tution d'Orphée, de laquelle il
ns l'Hippolyte d'Euripide. Il
la, que ſi dans un ſacrifice Py-
ic aux Dieux des figures d'ani-
lieu d'immoler des animaux ve-
fut moins pour reſpecter leur
our menager la depenſe, & don-
mes l'exemple d'une ſimplici-
devant les Dieux. De la vient

encore que M. Dacier entend ce fy
*Abſtenez-vous des animaux*, non d'
tinence qui regarde la nourriture
d'un commerce ordinaire que les per
raiſonnables doivent eviter d'entrete
des hommes que leurs paſſions ont
rang des betes.

Les Pythagoriciens ont été fam
le ſilence qu'on leur faiſoit obſerv
dant les premieres années; neanmo
relâchoit quelquefois de cette seve
faveur de ceux en qui l'on croyoit
diſpoſitions à n'abuſer pas de la
Porphyre a même cru que le ſilen
moins une epreuve parmi eux, qu'
fixe; de ſorte qu'il y avoit tel diſci
n'étoit jamais reçu à traiter de Philo
Si quelqu'un, par eſprit de liberté
abandonnoit la Secte, & ſe redonn
voluptez qu'elle condamne, on luy
des obſeques comme a un mort, &
érigeoit fort ſerieuſement un vai
beau.

Pythagore a connu ce grand prin
Phyſique, dont l'on s'eſt fait tant
neur en ces derniers temps, ſçavoi
la matiere eſt une en ſoy, & que l
ferentes configurations de ſes parties
ment ce qu'on appelle les elemens
le premier obſerve l'obliquité du Zod
& que l'etoile du ſoir appellee Ven
*la même que* l'etoile du matin

Lucifer : ce qui ſert à expliquer le revers d'une belle medaille frappée par ceux de Samos, en l'honneur de l'Empereur Commode, & dont M. Dacier a orné le frontiſpice de ſon ouvrage. On y voit Pythagore une baguette dans la main droite, aſſis devant un globe celeſte, ſur lequel il ſemble faire quelque obſervation. Il tient de la gauche, *la baſte pure*, ſymbole de la divinité. On lit autour ces paroles ΠΥΘΑΓΟΡΗC CAMIΩN. C'eſt a Pythagore qu'on doit le mot de κοσμος, pour ſignifier le Monde, l'Univers; on luy doit auſſi celuy de Philoſophe, qui n'etoit point en uſage avant luy; le premier definit le Monde par la beauté, l'ordre, la regularité, qui regnent dans toutes les parties dont il eſt compoſé; & dans l'autre en appellant les hommes *amateurs de la ſageſſe*, (car c'eſt la force du mot Grec) il adoucit ce que le nom de ſage qui étoit en uſage avant luy, preſente a l'eſprit de trop faſtueux. Pythagore s'attacha auſſi a l'etude de la medecine : on ſçait juſqu'ou il porta ſon application a la Geometrie, & on luy fait honneur d'avoir trouvé les proportions harmoniques. On n'eſt pas aſſuré qu'il ait jamais rien ecrit; ſes diſciples, qui avoient pour ſa doctrine un reſpect religieux, ont pris ſoin de la tranſmettre à la poſterité, comme Platon & Xenophon nous ont conſervé les *ſentimens* de Socrate, qui n'avoit

laiſſé après luy que le ſouvenir de ſa ve
tu. Mais les Pythagoriciens n'ont peut-êt
pas redonné les opinions de leur Maî
auſſi pures & auſſi ſimples qu'ils les avoi
reçues de ſa bouche, comme on le p
juger par l'opinion de M. Dacier ſur la M
tempſycoſe, & ſur le Quaternaire. Pyth
gore mourut a Metapont ou il s'etoit ret
pour ſe derober a la fureur de quelqu
Crotoniates. Il pouvoit avoir alors 80 a
90 ans. On ne ſçait pas bien s'il fut t
dans la chaleur d'une emeute, ou ſi aſſi
dans le temple des Muſes qu'il avoit cho
pour azile, il y perit par la faim.

Sa Secte s'etendit fort loin, & il y a
des Pythagoriciens preſque par tout; ma
ſon ecole ne ſubſiſta que juſqu'a la mo
d'Alexandre le Grand: car ce fut alors q
l'éclat de l'Academie & du Lycee, acheve
d'obſcurcir celuy de la Secte Italique, do
Pythagore etoit fondateur.

Les ſymboles ſont „ des ſentences cou
„ tes & comme des enigmes, qui ſous l'e
„ veloppe de termes ſimples & naturel
„ preſentent a l'eſprit des veritez analo
„ ques qu'on luy veut enſeigner. " Te
ſont ceux de Pythagore. Nous en rappo
terons quelques-uns avec l'explication
M. Dacier. *Adorez aſſis*; „ c'eſt-a-dire
„ adorez tranquillement, & ſans impatie
„ ce, avec tout le loiſir que demande u
„ *ſi ſainte action.* Du temps d'Hom

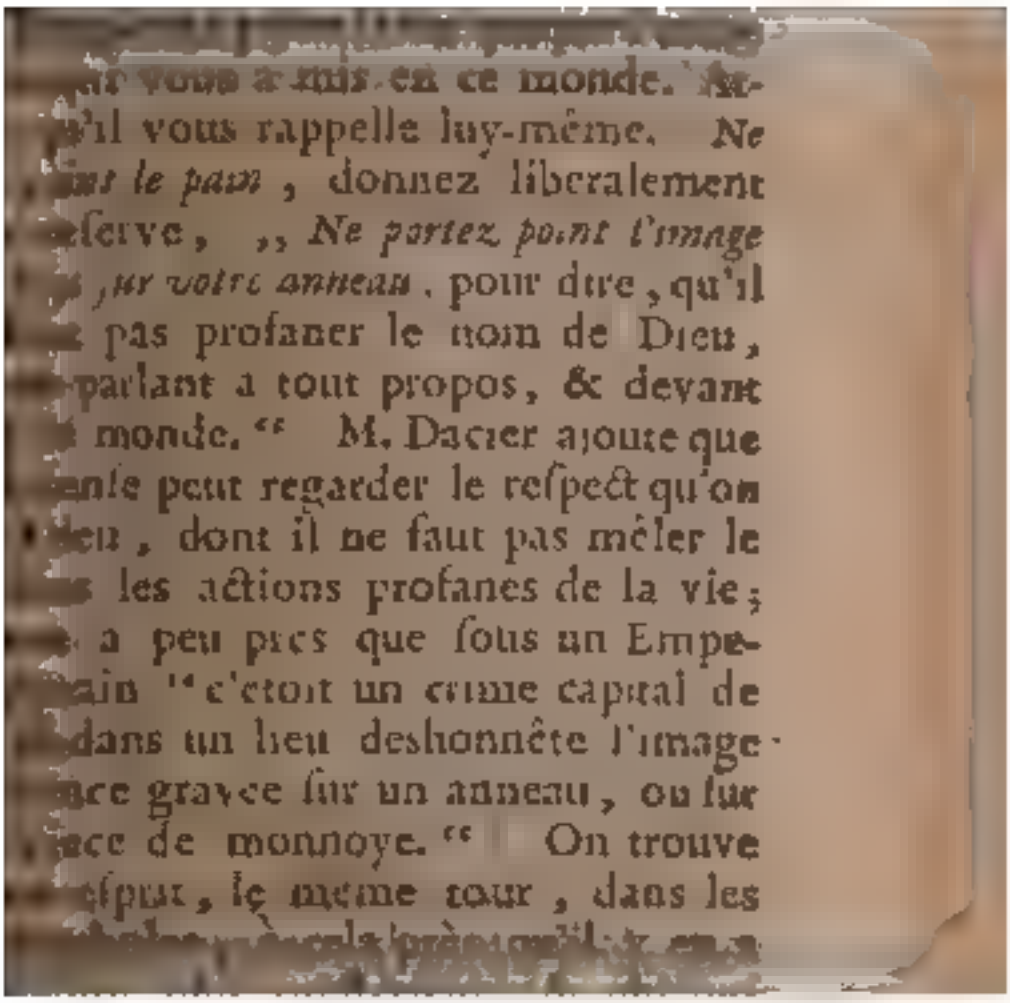

[illegible] vous a mis en ce monde. Ar-
[illegible]'il vous rappelle luy-même. *Ne*
*[illegible]nt le pain*, donnez liberalement
[illegible]serve, „ *Ne portez point l'image*
*[illegible] sur votre anneau*, pour dire, qu'il
[illegible] pas profaner le nom de Dieu,
[illegible] parlant a tout propos, & devant
[illegible] monde. " M. Dacier ajoute que
[illegible]nse peut regarder le respect qu'on
[illegible]eu, dont il ne faut pas mêler le
[illegible] les actions profanes de la vie;
[illegible] a peu pres que sous un Empe-
[illegible]ain " c'etoit un crime capital de
[illegible] dans un lieu deshonnête l'image
[illegible]ce gravée sur un anneau, ou sur
[illegible]ece de monnoye. " On trouve
[illegible]sprit, le même tour, dans les
[illegible]

ricien avec un autre Hierocles, [illegible] l'Empire de Diocletien, exerçoit [illegible] medie l'Office de Juge, & qui [illegible] de ſa cruauté envers les Chretien[illegible] gouvernement d'Alexandrie. Car [illegible] étoit pas tenu a ecrire contre e[illegible] perſecutoit à outrance. Selon tou[illegible] parences, celuy dont nous avons [illegible] mentaire ſur les Vers dorez, [illegible] d'Hillarime en Carie, & vivoit [illegible] temps apres le Gouverneur d'Alexa[illegible] fit quelque temps le metier d'Ath[illegible] ſuite de quoy ayant abandonné l[illegible] ces du corps, il ſe livra tout en[illegible] tude de la Philoſophie, M. Dac[illegible] une grande force a cette décou[illegible] la comparaiſon qu'il fait de ces [illegible] rocles, & par la difference qu'il [illegible] entre les mœurs &. les opinions [illegible] de l'autre. Il y employe auſſi de[illegible] tirees de la Chronologie.

Les Vers qui finiſſent le premi[illegible] me, & qui ſont la matiere du ſec[illegible] vray-ſemblablement pour Auteur [illegible] des anciens diſciples de Pythagor[illegible] cier les donne a Lyſis le precep[illegible] paminondas. Stanley ne ſçait [illegible] donner de ces cinq Auteurs, Lyſi[illegible] laus, Archippus, Lyſides, ou [illegible] me.

L'Ouvrage d'Hierocles eſt un [illegible] taire ſur chaque Vers en particu[illegible]

tout le ſens, & où il explique la
de Pythagore qui y eſt contenue.
irs des hommes y ſont traitez, ſoit
ort à Dieu, & aux ſubſtances ſu-
, que les Anciens nommoient De-
it par rapport aux autres hommes
nous ſommes attachez par les liens
are, ou par les engagemens de la
ſoit par rapport a eux mêmes & à
ion de leur ame. Hierocles ré-
tout une grande lumiere ſur les
de Pythagore, & pour un hom-
'eſt mis tard à la meditation des
evées, les progrès qu'il y a faits
os d'admiration. Ce qui plaît au-
eſprits eclairez, c'eſt de retrou-
cet Ouvrage les ſentimens de Pla-
y que ſur le principe de la Morale
ans la Republique, Hierocles n'ait
loin que ce Philoſophe, & qu'il
e condamné legerement.
ier previent une objection qu'on
y faire; & qui paroit toute na-
ce qu'Hierocles ayant écrit de-

„ dogmes, parce qu'il n'y a que la
„ gion Chretienne qui puiſſe donner
„ ritable ſens des principes puiſez d
„ Livres & dans les traditions des J

La traduction de M. Dacier eſt
mandable par la clarté, la force, &
gance : il a ſçu trouver dans le fond
langue de quoy donner du jour a de
ſes qui par elles-mêmes pleines d'obſ
étoient obſcurcies encore par les fau
texte & par celles des traductions.
Livre dont la matiere n'eſt pas deja
la portée de tout le monde, etoit
d'une infinité de fautes, que perſonn
voit corrigées & qui le defiguroient
nier point ; & bien qu'il y en eût
Editions, celle d'Auriſpa imprimee
douë en 1474. & celle de Jean C
publiée ſur la fin du ſeizieme ſiec
reimprimée en Angleterre, avec q
remarques de Caſaubon le fils, jam
vrage n'a offert a la ſagacité des Cr
de quoy s'exercer plus utilement. M
cier en a corrigé les fautes, & il y
de tres heureuſes reſtitutions, ſoit p
reflexions propres, ou par le moyen
excellent manuſcrit de Florence, de
Salvini homme d'un rare merite, &
particulier du ſçavant Abbé Renaudo
a envoyé toutes les diverſes leçons,
fées avec ſoin. M. l'Abbé Renaudo
*auſſi prete* l'Edition de Courtier, av

ations en marge, tirées des meilleurs
ſcrits, & qui ſont preſque toutes con-
es par celuy de Florence.
ec ces ſecours, & l'art de s'en ſervir
ment, M. Dacier a rendu au texte
rocles toute la perfection qu'il avoit
ur des mains de l'Auteur. Il ne reſte
u'a le reimprimer tout de nouveau;
Public ſeroit fort redevable à M. Da-
ſi aprés avoir donné la traduction
rocles, il en donnoit un texte cor-

x Commentaires d'Hierocles, M. Da-
joint des Remarques, qui contien-
avec les principales corrections du
, les éclairciſſemens neceſſaires ſur le
es Vers, & ſur celuy du Commenta-
Nous n'en dirons rien icy de plus par-
; car outre que nous en avons dit
e choſe dans la vie de Pythagore,
une ſeule obſervation, il faudroit re-
er au texte, en examiner ſouvent la
& la reſtitution, parler du Commen-
d'Hierocles, & de la reflexion de M.
, ce qui nous meneroit trop loin
un Journal. Nous pourrons ſeule-
aſſurer que les perſonnes qui aiment
nnes mœurs & la ſaine erudition, y
eront abondamment de quoy ſatisfai-
n & l'autre de ces goûts.
Epitre au Roy, & la Preface, ſont
*chacune* en leur genre avec tout le

ſoin

ſoin & toute la nobleſſe qu'elles
tent. Dans l'Epitre, M. Dacier
fonds de ſon Auteur, les principes
ſur quoy portent les juſtes éloges
ros auquel cet Ouvrage eſt conſa
dans la Preface, entre beaucoup de
remarquables, il donne une juſte
l'Academie Royale des Medailles
Inſcriptions. Du reſte, il y promet
blier en peu de temps „ toutes les
„ Plutarque, & enſuite ſes Morale
„ a-tour avec les Dialogues de P
Nouvelle a quoy le Public ne pe
doute être indifferent, non plus qu'
ſir d'apprendre que cet Ouvra_e de
cier, dont nous venons de donne
crait, n'eſt que le premier de deux
choiſis pour remplir l'obligation
tous les Membres de l'Academie
criptions, de travailler a quelque
en particulier, outre les travaux or
de l'Academie.

Le ſecond, & qui eſt achevé „
„ traduction du Manuel d'Epictet
„ des Commentaires Grecs de Simp
„ & un nouveau Manuel du même
„ te, *qu'il a* tiré des Diſſertations
„ rien, & qui renferme des m
„ tres-nobles, tres-inſtructives, &
„ dignes d'être tirées de l'oubli o
„ ſont. "

*Après avoir* parlé du Livre, on

ut refuſer au Libraire l'éloge qu'il meri-
pour la beauté de l'impreſſion, qui eſt
elle, qu'on peut la mettre en parallele.
vec ce qu'il y a de plus parfait en ce gen-
, ſoit pour ce qui regarde la proportion
caracteres, ſoit pour la netteté.

*Journal des Predicateurs pour tous les ſu-*
*s de Myſteres, de Panegyrique, & de Mo-*
*le, qui peuvent être prêchez pendant*
*nnée contenant ſur chaque ſujet un mo-*
*le ou eſſay de Sermon & de Prône; &*
*Extrait en forme d'Analyſe, de ſix*
*ſcours choiſis des plus celebres Predica-*
*s du Royaume, qui n'ont point encore*
*imprimez. Avec des Recueils de Ser-*
*s choiſis de divers Auteurs. I. Recueil*
*rmons choiſis ſur differens ſujets.* A
chez J. B. Cuſſon Imprimeur-Li-
è, Quay des Auguſtins, au nom de
, entre la rue Giſt-le-Cœur, & la
avée. 1706. in 12. pagg. 314.

Titre qu'on vient de lire fait aſſez
noître le deſſein de l'Auteur de
Journal des Predicateurs, ainſi
y arrêter, nous parlerons des
compoſent ce premier Recueil.
ix; ſçavoir un Sermon pour le
ois, un Sermon pour le jour de
n de la Vierge, un pour la Fê-
ard, un pour la Fête de Ste

The-

Thereſe, un pour la Fête d'un
un pour la Profeſſion Relig
Nouvelle Convertie.

On remarque dans tous ces
tour ſingulier, des expreſſio
brillantes, un feu, une energ
trouveroit pas aiſément ailleu
teur fait paroître une imagina
& en même temps ſi rapide da
vemens, qu'on craint d'abord
comme la plupart des autres
ce caractere, ſujet à manquer
teſſe, mais on ſe raſſure a
qu'on examine l'ordre qu'il ſu
ſonnemens qu'il fait, & le
turel qui lie ſes penſées les un
autres.

Dans le Sermon pour la Fêt
il entreprend de prouver que
ſion des Gentils eſt à la ver
de joye, mais qu'elle eſt auſſi
frayeur pour nous. C'eſt une
il, que Dieu fait pour glorifier
gile, mais n'eſt-ce point auſ
transferer? Voicy comme il pa
quêtes que l'Egliſe a faites ſur
„ Des l'origine du Chriſtianiſm
„ née, & Tertullien ont mont
„ gliſe étoit deja plus etendu
„ Empire même qui ſe vantoi
„ ſeul tout l'Univers. Les Re
„ ges & inacceſſibles du Nord

ſeil éclaire à peine, ont vû la lumiere
celeſte. Les plages brûlantes d'Afrique
ont éte inondées des torrens de la Gra-
ce. Les Empereurs mêmes ſont deve-
nus les adorateurs du Nom qu'ils blaſ-
phemoient, & les nourriciers de l'Egli-
e dont ils verſoient le ſang. " Enſuite
nt les yeux ſur les pays ou les armes
naines n'avoient pas penetré; " Re-
ardez, continue-t-il, ces peuples bar-
res qui firent tomber l'Empire Ro-
ain. Dieu les a multipliez & tenus
reſerve, pour punir Rome payenne
enyvrée du ſang des Martyrs. Il
lache la bride, & le monde en eſt
ode: mais en renverſant cet Empi-
ils ſe ſoumettent à celuy du Sau-
; tout enſemble miniſtres des ven-
ces, & objets des miſericordes ſans
avoir. " Paſſant apres cela aſſez
ent ſur les grandes Converſions ar-
ers le dixieme ſiecle, ſiecle dont,
, on exagere trop les malheurs,
à celles des derniers temps. " Mais
ois-je depuis deux ſiecles, s'ecrie-
Des Regions immenſes qui s'ou-
out à coup; un nouveau monde
u a l'ancien, & plus grand que
Gardez-vous bien de croire qu'u-
odigieuſe découverte ne ſoit dûe
udace des hommes. Dieu ne
*x paſſions humaines*, lors mê-

" me

„ me qu'elles ſemblent decider
„ que ce qu'il leur faut pour être
„ trumens de ſes deſſeins. Ainſi
„ me s'agite, mais Dieu le me
„ Qui ſont ceux-cy qui volent co
„ nuées ? Vents portez-les ſur v
„ Que le Midy, que l'Orient,
„ Iſles inconnues les attendent,
„ gardent en ſilence venir de loi
„ voicy ces nouveaux Conquer
„ viennent ſans armes excepté la
„ Sauveur. Ils viennent, non p
„ ver les richeſſes, & répandre
„ des vaincus, mais pour offrir l
„ pre ſang & communiquer le
„ leſte. Peuples qui les vites veni
„ le fut d'abord votre ſurpriſe,
„ peut la repreſenter?

Selon toutes les apparences, ce
fut prononcé pour la premiere foi
temps que les Ambaſſadeurs de
toient à Paris. „ Penetrans &
„ Obſervateurs qui nous montrez
„ ſi exquis, (leur dit notre Aute
„ plaçant icy fort habilement u
„ du Roy,) fideles Miniſtres,
„ du lieu où le Soleil ſe leve ju
„ luy où il ſe couche, pour voir
„ rapportez (à votre Souverain)
„ vos yeux ont vû: Ce Royaume
„ non, comme la Chine, par une
„ *muraille*, mais par une chaîne

s fortifiees, qui en rendent les fron-
res inaccessibles : cette majeste douce
pacifique qui regne au dedans ; mais
x-tout cette piete qui cherche bien
us à faire regner Dieu que l'homme.
ache par nos histoires la posterité la
s reculée, que l'Indien est venu met-
aux pieds de Louis les richesses de
Aurore, en reconnoissance de l'Evan-
le reçu par ses soins. Encore n'est-ce
s assez de nos Histoires ; faisse le Ciel
'un jour parmi ces peuples, les peres
tendris disent à leurs enfans pour les
struire : Autrefois, dans un siecle fa-
risé de Dieu, un Roy nommé Louis,
loux d'etendre les conquêtes de JESUS-
HRIST bien loin au delà des siennes,
passer de nouveaux Apôtres aux In-
es ; c'est par la que nous sommes
hretiens ; & nos Ancêtres coururent
un bout de l'Univers à l'autre, pour
oir la sageste, la gloire, & la pieté
i etoient dans cet homme mortel. "
revolution qui est arrivée à Siam de-
que ce Sermon est fait, nous don-
lieu de craindre que les desirs du
dicateur ne soient pas si-tôt accom-

ien n'est plus touchant que ce qu'il
onte des nouvelles Eglises sur la fin de
premier Point. „ La, dit-il, on
ourt *pour baiser les* pieds d'un Prêtre
„ quand

„ quand il paſſe ; là on recuei
„ ſoin , avec un cœur affamé &
„ juſqu'aux moindres parcelles
„ roſe de la verité qui ſort de ſ
„ Là on attend avec impatience
„ toute la ſemaine le jour du
„ où tous les freres dans un ſaint
„ donnent tendrement le baiſer
„ n'étant tous enſemble qu'un
„ qu'une ame. Là, on croit vo
„ les travaux , les voyages , le
„ des Apôtres avec la ferveur de
„ naiſſantes.... Là ce qui eſt
„ icy comme exceſſif, comme i
„ ble , ce qu'on ne peut croire
„ ſur la foy des Hiſtoires des
„ temps , eſt la pratique exte
„ actuelle de ces Egliſes. Là ê
„ tien, & ne plus tenir à la te
„ même choſe. Là on n'oſe n
„ ces Fideles enflammez nos tie
„ tiens d'Europe , de peur que
„ ple contagieux ne leur apprenn
„ la vie, & à ouvrir leurs cœur
„ yes empoiſonnées du ſiecle.
„ le dans ſon integrité fait encor
„ toute ſon impreſſion naturelle.
„ me des pauvres bienheureux ,
„ gez qui trouvent la joye dan
„ mes , & des riches qui craig
„ voir leur conſolation en ce mo
„ milieu entre le ſiecle & JESU

, pour nous faire craindre que
erdions la foy, tandis que Dieu
à tant de Nations eloignees,
devant les yeux la reprobation
& la desolation des Eglises de
l'Afrique, & de cette partie de
ui obeit au Turc. „ Que sont-
evenues, dit-il, ces fameuses
d'Alexandrie, d'Antioche, de
n, de Constantinople, qui en
d'innombrables sous elles ? C'est
endant tant de siecles, les Con-
emblez ont etouffé les plus noi-
rs, & prononce ces oracles qui
éternellement ; c'est-là que re-
ec majesté la sainte discipline,
après lequel nous soupirons en

ſtrique ? &c. " Il s'étend enſuite ſu
Hereſies des derniers ſiecles, & ſur la
ruption des mœurs ; & après avoir mc
combien elles ſont fatales à la Relig
il parle ainſi de l'impieté : „ Des h
„ mes profanes & temeraires ont fra
„ les bornes, & ont appris à doute
„ tout. C'eſt ce que nous entendons
„ les jours ; un bruit ſourd d'impieté
„ frapper nos oreilles, & nous en a
„ le cœur dechiré. Après s'être con
„ pus dans ce qu'ils connoiſſent, ils
„ phement enfin ce qu'ils ignorent :
„ dige reſervé à nos jours ; l'inſtruc
„ augmente, & la foy diminue. L'ir
„ dulité, quoy que timide, n'eſt
„ muette ; elle ſçait ſegliſſer dans les
„ verſations, tantôt ſous des railleries
„ venimées, tantôt ſous des queſtion
„ l'on veut tenter J. C.... Chacun
„ che dans la voye de ſon propre con
„ chacun ingenieux à ſe tromper, ſe
„ une fauſſe conſcience... Le déreglen
„ ne ſe contente plus d'être toleré, il
„ être la regle même, & appelle e
„ tout ce qui s'oppoſe à luy.

On ne s'attend pas ſans doute, nous donnions de même l'Extrait autres Sermons qui ſont dans ce Volu Ce qu'on vient de lire peut faire juger reſte ; tout eſt de même goût. Nous a *rons ſeulement* que la derniere piece

ecueil eſt une de celles qui meritent
d'être lues. L'Auteur y allie avec beau
d'eſprit & d'onction deux matieres
différentes, ſçavoir la Controverſe &
bligations des Religieuſes. Voicy ſa
n ; „ Decouvrons, ma chere Sœur,
les deux parties de ce diſcours, non
re gloire, mais a celle de J. C. ce
a opere dans votre converſion, &
il a preparé dans votre ſacrifice.
vous inſtruirez le monde, des
es de la grace ; par l'autre, vous
inſtruite vous-même de ce que la
ort achever en vous dans la ſoli-

CH. HEYNE Succi tenta-
ſurgico-Medicum, de præci-
m morbis, ſcilicet inflamma-
ceſſu, & ulcere perioſtii oſſeæ
&c. Amſtelædami & Geda-
anſonio-Waesbergios. 1705.
: *Eſſay de Chirurgie & de*
*r les principales maladies des*
terdam & à Danzich chez
5. in 12. p. 76.

icy en abregé preſque tout
don ſçavoit ſur la ſtructu-
es maladies des os. L'An-
inflammation & de l'abſ-
ulcere, du perioſte, de
e inchitis, & il traite,

de toutes les maladies des os, [illegible]
à celles qui arrivent aux parties [illegible]
ne ſe contente pas de décrire les [illegible]
dont il parle, il rapporte encore [illegible]
des dont on peut ſe ſervir pour [illegible]
Il remarque que certaines malad[illegible]
viennent quelquefois moins de [illegible]
particuliere de l'os, que de l'acre[illegible]
qui arroſent tout le corps. Il pre[illegible]
lors il n'y a point de remedes [illegible]
pour guerir l'os: que cependant [illegible]
choſe peut être utile en ces occa[illegible]
le mercure doux; parce que le [illegible]
cela de propre, qu'il corrige [illegible]
ſucs, & qu'il reſout les matie[illegible]
paiſſes. L'Auteur avertit, qu'il le [illegible]
ner icy de maniere qu'il n'excit[illegible]
ſalivation, mais ſeulement la [illegible]
ſorte qu'il ſepare doucement l[illegible]
d'avec le liquide même. Pour c[illegible]
a qu'à mêler une doſe un peu [illegible]
mercure doux, avec de la ther[illegible]
cette maniere: Prenez Mercure [illegible]
ze grains: Theriaque d'Andron[illegible]
quante grains: mêlez le tout, [illegible]
nez au malade. Faites luy boire [illegible]
un verre de la ptiſanne ſuivante.

Prenez Racine de Petaſites, t[illegible]
D'Angelique, deux onces.
D'Imperatoire une once,
De feuilles de Tuſſilage & de [illegible]
*de chacune* deux poignées.

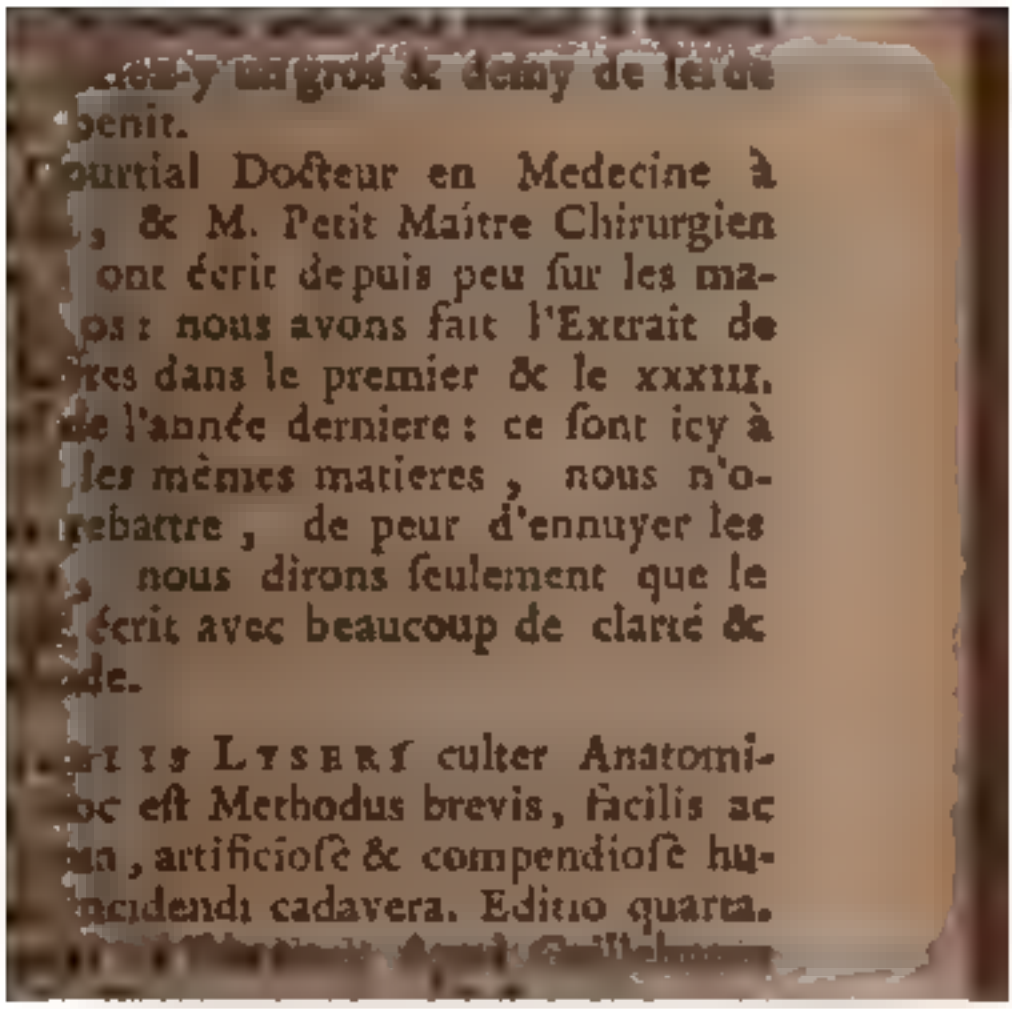

...y un gros & demy de ſerde
...benit.

...ourtial Docteur en Medecine à
..., & M. Petit Maître Chirurgien
... ont écrit depuis peu ſur les ma-
...os : nous avons fait l'Extrait de
...res dans le premier & le XXXIII.
...de l'année derniere : ce ſont icy à
... les mêmes matieres, nous n'o-
...rebattre, de peur d'ennuyer les
..., nous dirons ſeulement que le
... écrit avec beaucoup de clarté &
...de.

...LIS LYSERI culter Anatomi-
...oc eſt Methodus brevis, facilis ac
...a, artificioſè & compendioſè hu-
...ncidendi cadavera. Editio quarta.

...un pour la Fête d'un Martyr
...a Profeſſion Religieuſe
... Convertie.

...marque dans tous ces Sermon
...ulier, des expreſſions vive
..., un feu, une énergie qu'on
...t pas aiſement ailleurs. L'
...paroître un e imagination ſi r
...me temps ſi rapide dans ſes
...ns, qu'on craint d'abord qu'il ne
...e la plupart des autres perſonne
...ractere, ſujet a manquer contre la
..., mais on ſe raſſure aiſement
...n examine l'ordre qu'il ſuit, les
...emens qu'il fait, & le rapport
...qui lie ſes penſées les unes av
...s.

...ans le Sermon pour la Fête des R
...entreprend de prouver que la Con
...des Gentils eſt à la verite un
...oye, mais qu'elle eſt auſſi un ſujet
...eur pour nous. C'eſt une œuvre,
...que Dieu fait pour glorifier ſon E
..., mais n'eſt-ce point auſſi pou
...ferer? Voicy comme il parle des
...es que l'Egliſe a faites ſur l'id
...s l'origine du Chriſtianiſme,
...ce, & Tertullien ont montre q
...iſe etoit deja plus etendue q
...mpire méme qui ſe vantoit d'
...al tout l'Univers. Les Regio
...s & inacceſſibles du Nord, q

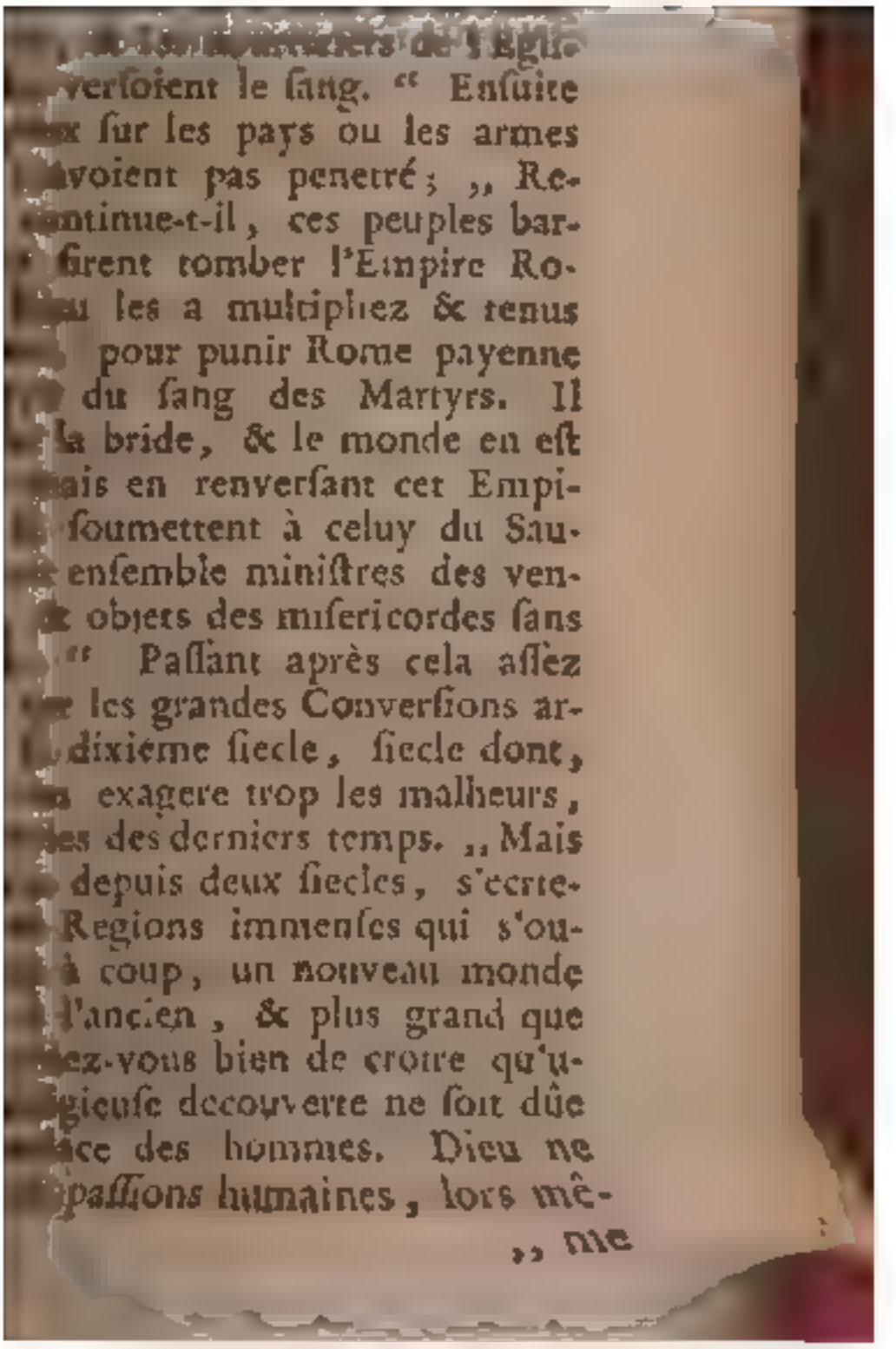

[illegible] de l'Egli-
versoient le sang. " Ensuite
[illegible]x sur les pays ou les armes
[illegible]voient pas penetré ; ,, Re-
[illegible]ntinue-t-il, ces peuples bar-
[illegible] firent tomber l'Empire Ro-
[illegible]u les a multipliez & tenus
[illegible] pour punir Rome payenne
[illegible] du sang des Martyrs. Il
[illegible] la bride, & le monde en est
[illegible]ais en renversant cet Empi-
[illegible] soumettent à celuy du Sau-
[illegible] ensemble ministres des ven-
[illegible] objets des misericordes sans
[illegible] " Passant après cela assez
[illegible] les grandes Conversions ar-
[illegible] dixieme siecle, siecle dont,
[illegible] exagere trop les malheurs,
[illegible]es des derniers temps. ,, Mais
[illegible] depuis deux siecles, s'ecrie-
[illegible] Regions immenses qui s'ou-
[illegible] à coup, un nouveau monde
[illegible] l'ancien, & plus grand que
[illegible]ez-vous bien de croire qu'u-
[illegible]gieuse decouverte ne soit dûe
[illegible]ce des hommes. Dieu ne
[illegible] passions humaines, lors mê-
,, me

XXIV.

# JOURNAL DES SCAVANS

Du Lundy 21. Juin M. DCCV

---

*Hiſtoire de la derniere Conjuration de … en* 1701. A Paris chez Pierre … rue S. Jacques. 1706. in 12. pag…

QUOIQUE les Napolitains … ſent pas été les derniers … connoître Philippe V. p… proclamation ſolemnelle, les A… ne deſeſpererent pas de les pouvoi… ger à paſſer ſous l'obeïſſance de l'… duc d'Autriche ; & ils voulurent ſ… dre leur fidelité par une *intrigue*, … la Relation fait le ſujet de cet … ge.

L'Empereur n'ignoroit pas l'… ment que conſervoient pour luy les … de quelques Familles du premier …

ſar d'Avalos Marquis del Vaſto ne ceſ-
it de ſolliciter ce Prince d'envoyer des
roupes pour ſe ſaiſir de Naples, & il luy
pondoit de l'affection des Habitans.
françois Caetano Prince de la Caſerte,
rivit de ſa propre main au commence-
ent de l'année 1701. au Prince de Lich-
ſtein, Gouverneur de l'Archiduc; & en
y faiſant les complimens ordinaires, il
it occaſion de l'aſſurer dans les termes
plus forts, du deſir qu'il avoit de don-
r des preuves eclatantes de ſon zele pour
ſervice de l'Empereur. Les eſperances
la Maiſon d'Autriche étant donc reveil-
es, le Conſeil de Vienne commença à
rmer dans le Royaume de Naples, le
n d'une conjuration.

Les Conjurez envoyerent à Rome Jean
araffe frere du Comte de Policaſtro, &
harles de Sangro frere du Comte de ſain-
Lucite. Caraffe, & Sangro, étoient
s deux Officiers dans les Troupes de
mpereur, & d'une egale conſideration
ns Naples parmi la Nobleſſe, & parmi
Peuple; mais ils avoient un genie bien
ferent. Caraffe vain & indiſcret, fai-
t valoir avec hauteur dans toutes les
ſemblees ou il ſe trouvoit, les droits de
Maiſon d'Autriche. Il avoit ecrit im-
udemment à Antoine ſon frere naturel,
engager le Comte de Policaſtro leur fre-
dans le parti de l'Empereur. Antoine

en informa le Viceroy, qui le ....
le champ au Duc d'Uceda Ambaſſade
Roy d'Eſpagne auprès du Pape.
Auteur ne nous apprend point quelle
ſures on prit là-deſſus à la Cour d
gne. Celles que prirent les Conjur
rent d'envoyer Caraffe à Vienne, p
défaire d'un homme peu propre à
dans un projet qui demandoit un ſi
ſecret.

Sangro, plus profond & plus ruſé
doit en public toutes ſortes de ci
aux Eſpagnols, pendant qu'il trai
cretement avec les Allemans. Il t
dans leur parti Jerôme & Joſeph
deux freres: le premier entieremer
le ſecond chargé de crimes, & er
d'un aſſaſſinat qui l'avoit obligé
fuir de Naples, & de ſe jetter da
ricature pour ſe ſauver des mains
tice. „ Jamais homme, dit no
.. rien, ne raſſembla en ſa perſ
... propres à former

njurez. " Dans le deſſein d'en groſ-
nombre, il fit un voyage a Naples,
gagna ſes compagnons de debauche,
lurent Barthelemy Grimaldi Duc de
delese ſon couſin, & ſon complice dans
aſſaſſinat dont nous venons de parler;
François Spinelli, & Malitia Caraffe. Ces
deux derniers furent dans la ſuite, *les plus grands mobiles de la Conjuration.*

Joſeph Capece fit enſuite pluſieurs voyages a Vienne pour regler les conditions des Conjurez. Il etoit entré en negotiation ſur ce ſujet a Rome avec le Comte de Lamberg, & le Cardinal Grimani, mais le Traité fut conclu a Vienne dans le Conſeil de l'Empereur; & on convint „ que l'Archiduc feroit ſon ſejour dans „ Naples; qu'il ne feroit aucune part de „ l'autorité, & des emplois publics aux „ Etrangers, & que les Conjurez auroient „ pour le prix de leur fidelité a la Mai„ ſon d'Autriche; ſçavoir, le Prince de „ Cazerte, Fundi, le Marquis del Vaſto, „ le Montferrat; Spinelli, Tarente; Ca„ pece, Nola; le Marquis de Rofrano, „ Salerne; Sangro, Cozence, les Caraf„ fes, la Principauté de Stigliano; le „ Prince de Machia Gamba-Corta, outre „ la Principauté de Pomblin, la Charge „ de Grand Marechal de Camp; & Gri„ maldi, celle de Grand Ecuyer du Royau„ me: de ſorte, remarque l'Auteur, que

„ ces genereux Defenſeurs de la Patrie,
„ ces illuſtres Protecteurs du Droit publi
„ qu'ils diſoient hautement avoir eté vio
„ lez, n'avoient en vûe que leurs inte
„ rêts particuliers; & qu'après avoir par
„ tagé le Royaume, ils conſentoient a re
„ cevoir un Maître, & a appeller l'Arch
„ duc pour luy donner le vain titre d
„ Roy. "

Comme l'entrepriſe étoit delicate & d'u
ne conduite difficile, on jugea à propo
dans ce Conſeil d'en charger François Sa
ſignet Bourguignon d'origine, qui avo
donné en diverſes occaſions des preuves d
ſon habileté, de ſon experience, & de ſo
courage.

Avant qu'il partit pour Rome, on lu
recommanda fort de ſe défier de Franço
Caraffe Prince de Belveder, & des Crea
tures du Cardinal Cantelmi Archeveq
de Naples, qui avoient marqué leur fid
lité & leur attachement pour Philippe V.

Ceux des Conjurez qui étoient reſtez
Naples ſe trouvoient ſouvent dans la ma
ſon de Spinelli, & cherchoient enſemb
les moyens les plus propres a aliener l
eſprits, & a emouvoir le Peuple; ils fa
ſoient tous les jours répandre ſourdeme
des bruits deſavantageux aux interêts d
Roy d'Eſpagne; & ils pouſſerent l'impo
ture juſqu'a dire que les Grands l'avoie
abandonné, & s'étoient déclarez pou
l'Em

l'Empereur. Les choſes en étoient déja venues à ce point, que quelques mutins s'aſſembloient dans les carrefours & dans les cabarets, *& s'y glorifioient hautement de porter le nom d'Imperiaux.*

Une partie du Clergé Seculier & Regulier n'etoit pas dans une diſpoſition plus favorable pour le Gouvernement. *On élevoit, dans les Tribunaux de la Penitence, la pieté & la douceur de la domination de la Maiſon d'Autriche*, & on peignoit avec les couleurs les plus odieuſes les mœurs, & le gouvernement des François. Il y en eut même qui priverent de la participation des Sacremens ceux qui n'ecoutoient pas favorablement leurs diſcours ſeditieux. Enfin, malgré les ſoins que prenoient les Magiſtrats & l'Archevêque, pour eclairer la conduite des perſonnes ſuſpectes, le mal prenoit tous les jours de nouvelles forces.

Parmi ces mouvemens, le bruit d'une ſedition prochaine ſe repandit dans Naples. La crainte de quelque grande revolution etoit marquée, dit notre Hiſtorien, ſur tous les viſages. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne écrivit au Viceroy, que Saſſignet etoit parti de Rome, & luy manda ce qui ſe diſoit publiquement de la Conjuration dans cette Ville. Cet avis obligea Joſeph de Medicis Regent de la Vicairie, de faire viſiter toutes les nuits les hoteilleries, & de faire ouvrir toutes les Lettres du Meſſager pu-

blic. On arrêta les Peres Jean Villens & François Torres, ſur de fortes preuves qu'ils trempoient dans la conſpiration.

Saſſignet, Sangro, & Capece etoient arrivez à Naples, & le temps ou la Conjuration devoit éclater avoit eté fixé au cinquiéme d'Octobre; mais les Conjurez l'avancerent au 22. de Septembre, effrayez des precautions que prenoit le Viceroy. Ils avoient deſſein de le poignarder, & de ſe ſaiſir enſuite du Chateau neuf, qui eſt une Citadelle tres-forte; ils etoient perſuadez que la Ville reſtant ſans chef & ſans defenſe, ſe declareroit bien-tot pour eux. Ainſi le 22. de Septembre, a l'entrée de la nuit, ils ſe trouverent en armes dans trois carroſſes, pres de la Fontaine de Medina, qui eſt dans le quartier de la Citadelle. Le Viceroy y devoit paſſer en carroſſe, ſans train & ſans ſuite a deux heures de nuit. Son Cocher, qu'ils avoient ſuborné, les en avoit avertis; & ils etoient convenus que dans le temps qu'un nommé Nicolas Riſpola auroit arrêté le carroſſe, en ſaiſiſſant les rênes des chevaux, on devoit ſe jetter ſur le Viceroy. Dautres Conjurez etoient entrez dans la Citadelle, ſous divers pretextes: ils s'étoient chargez d'aſſaſſiner le Gouverneur, & de ſe rendre maitres de la Place, au premier coup de piſtolet qu'ils entendroient tirer, & qui devoit être le ſignal de la mort du Viceroy.

Ma-

Mais la Conjuration étoit déja découverte. Joſeph Maſſa Garde des armes de la Citadelle, qui étoit convenu de les diſtribuer aux Conjurez, voulant prevenir tous les ſoupçons, les avoit tirées de l'Arſenal, & portées dans la Boutique d'Octave Nicodeme Armurier de la même Citadelle, ſous pretexte de les faire nettoyer. Il découvrit indiſcretement à l'Armurier l'état de la Conjuration; celuy-cy en avertit le Docteur Nicolas ſon frere, qui en informa le Viceroy. Maſſa fut arrêté, & on apprit de luy tout le détail de l'entrepriſe. Notre Hiſtorien dit que les Napolitains eurent lieu d'attribuer l'heureuſe découverte de cette conſpiration, à la protection dont ſaint Janvier honore la Ville de Naples, qui celebroit alors le Miracle de la liquefaction du ſang de ce Saint. Il rapporte que le 24. de Septembre ſuivant, dans le moment qu'on eut remporté un avantage conſiderable contre les Conjurez, le ſang parut liquefié, quoy qu'on l'eût vû dans ſon état ordinaire de coagulation au commencement du combat.

Le Viceroy déliberoit dans le Conſeil ſur les meſures qu'il falloit prendre pour diſſiper la Conjuration, quand le Duc de Popoli arriva. Ce Seigneur, remarque l'Hiſtorien, paſſoit pour avoir un grand ſens, un jugement ſolide, & beaucoup d'experience dans la diſcipline militaire. Il fit d'a-

d'abord conſiderer que l'heure marquée par les Conjurez approchant, on pourroit être ſurpris, ſi l'on tardoit davantage à ſe mettre en defenſe, & à les prevenir. Il pria le Viceroy de vouloir bien ſe repoſer ſur luy de toutes choſes; & comme il jugeoit qu'il n'y avoit plus rien a craindre pour la vie du Viceroy, il ne penſa plus qu'aux moyens de défendre & de conſerver la Citadelle.

Les Conjurez s'apperçurent par le changement qu'il apporta dans la diſpoſition de la Garde, que la Conjuration étoit découverte. Saſſignet leur fit d'abord entendre que la ſeule reſſource qui leur reſtoit étoit la fuite; mais Caraffe, & Joſeph Capece les ranimerent. Ces deux Chefs retournerent dans la maiſon de Saſſignet, d'où ils commencerent à exciter le Peuple. Les autres Conjurez ſe répandirent dans la Ville, & faiſant des acclamations en faveur de l'Empereur, ils publioient l'abolition des taxes & des impots; il y en eut, qui a la faveur de la nuit, firent paſſer Saſſignet pour l'Empereur luy-même; d'autres diſoient que c'etoit l'Archiduc; ils detailloient avec beaucoup d'affectation les noms & les qualitez des principaux Conjurez qui ſuivoient en carroſſe. Le Prince de Machu paroiſſoit à cheval, & donnoit les ordres à tous

Ce Prince, dans la derniere guerre

Catalogne, avoit eu le commandement d'un Regiment Italien d'Infanterie. Benavidez, alors Viceroy de Naples, le regardant des ce temps-là comme un homme ſuſpect, & comme l'auteur des plaintes & des murmures du Peuple dans toutes les occaſions, avoit été bien aiſe de l'eloigner ſous un titre ſpecieux d'honneur. Dans le cours de cette guerre, le Prince de Macchia eut occaſion de faire avec le Prince de Darmſtat Viceroy de Catalogne, des liaiſons, qu'il entretint depuis, apres la mort du feu Roy d'Eſpagne. On dit même que ce Viceroy s'etoit engagé de luy faire envoyer un detachement de l'Armée de l'Empereur, pour ſe ſaiſir de Naples ſecretement ou à force ouverte. D'autres pretendent qu'il n'étoit entré dans la Conjuration, & n'en étoit devenu un des Chefs, que par les preſſantes ſollicitations de Spinelli.

Quoy qu'il en ſoit, le Prince de Machia, à la tête des Rebelles, fit rompre les Priſons, & groſſit les Troupes de ceux qu'il en tira. Par ſes ordres, les Conjurez brûlerent le Palais de la Vicairie, & reduiſirent en cendres tous les Regiſtres publics. Quelque défenſe qu'on eût faite de piller, le Duc de Telefe ne laiſſa pas d'abandonner à la fureur du Soldat, la maiſon de Philippe Vigna-Plana Fiſcal de la Vicairie. Dans le même temps Malitia & Tibere-

Ca

Caraffe ſe ſaiſirent de la Tour de ſainte Claire, & les autres Conjurez ſe jetterent dans la Tour de ſaint Laurent, & s'y retrancherent. Cependant la plupart des Revoltez voyant que tous les efforts qu'on avoit faits pour exciter le peuple n'avoient aucun ſuccés, commençoient à ſe décourager. Mais le Prince de Machia les rani ma, en leur promettant de leur livrer dans trois jours toutes les caiſſes des Banquiers; & il fit publier que dans le même temps on mettroit le feu aux maiſons des Seigneurs qui n'avoient pas voulu ſe declarer pour l'Empereur, & que tous leurs effets ſeroient abandonnez au pillage

Le Viceroy prenoit les meſures les plus juſtes & les plus convenables à la ſituation des affaires. Il faiſoit arrêter dans leurs maiſons tous ceux qu'il pouvoit découvrir avoir trempé dans la Conjuration. Il poſta devant le Palais deux Compagnies de Cavalerie, avec les Troupes Eſpagnoles tirées des Galeres de Sicile. Il donna une Commiſſion a Jerôme Aquaviva Duc d'Atri pour commander dans les deux Provinces de l'Abruſſe, qui confinent à l'Etat Eccleſiaſtique, & pour s'oppoſer aux deſſeins que pourroient avoir ſur ces Provinces, le Comte de Lamberg, & le Cardinal Grimani, qui étoit comme l'ame de la Conjuration.

On exageroit beaucoup en preſence de

Vi

nombre & la force des Con-
ſoit même qu'ils alloient faire
on dans le Palais. Dans l'inſ-
ndit un grand bruit, on crut
t eux qui s'avançoient.
mer, on ſe jetta en foule dans
n Palais qui étoient à demi ou-
dont on rompit avec violence
Le Viceroy même allarmé
Conſeil dans la Citadelle.
cauſe de ce bruit, étoit une
l'étoit echapée, & qui ſe ſen-
couroit en furie par la rue de
mée par les chiens qui la pour-
Chacun étant enfin remis de ſa
chercha les moyens d'étouffer
Les Seigneurs prioient le Vi-
leur permit de fondre ſur les
ui leur inſultoient; mais après
deliberation, on ſuivit le con-
de Popoli, qui vouloit qu'a-
choſes on examinât plus parti-
l'etat de la Ville, & la diſpo-
abitans. On chargea de cette
le Prince de Monteſarchio, que
honnêtes & genereuſes fai-
de tout le monde. Il ſe mit
deux Compagnies de Cavale-
les il joignit les Officiers de
principaux Citoyens, & les
ui ſe trouverent alors à cheval.
*rſen a* cru avec raiſon que la

va-

valeur & la fidelite de ces Seigneurs men-
toient bien qu'on en conservat les noms
la posterite. Il en donne une Liste à
fin de son Livre; & il y en joint une au-
tre de ceux qui le jour suivant 24. de Sep-
tembre accompagnerent le Duc de Popoi
Le Prince de Montesarchio ayant fait
tour de la Ville, rapporta au Viceroy qu'
n'y avoit rien a craindre de la part de
populace ni des autres Habitans; que
nombre des Conjurez étoit reduit a peu
personnes, qu'ils ne pensoient plus qu'
conserver leur vie à la faveur des retranche-
mens & des barricades dont ils se cou-
vroient; & qu'enfin sans l'esperance d'u
secours qu'ils se flattoient de recevoir
nuit suivante, ils auroient déja pris le pa
ti de se retirer. En effet, ils reçurent
nuit un secours de cinquante hommes a
mez.

Cependant le bruit se répandoit que
Prince de la Cazerte, le Marquis del Vast
& le Prince de la Riccia alloient arriv
chacun avec le petit Corps qu'il avoit ra
semblé; mais il ne parut à Naples aucu
de ces Chefs, & le Prince de la Riccia
qui s'étoit avancé à moitié chemin, appr
nant que la Conjuration étoit échouée,
craignant pour luy quelque dénouemen
tragique, ne jugea pas à propos de pass
plus avant. Il ecrivit même sur le cham
au President de Montefousco pour luy o

es Troupes. Cette demarche trompa
sperances des Conjurez ; mais elle ne
fa pas la conduite de ce Prince, &
pecha point que dans la suite il ne fut
sur les frontieres du Royaume de Na-
Il s'etoit engagé dans la Conspira-
pour se mettre à couvert du ressen-
du Viceroy, qu'il avoit sensible-
offensé, en assassinant un homme
Viceroy avoit accordé sa protec-

sia la nuit du 23. au 24. de Sep-
dans un plein repos, & dans un pro-
nce, de sorte que plusieurs person-
nt que les Conjurez avoient pris
Au point du jour, le Viceroy
Duc de Popoli une autorité ab-
le commandement des Troupes,
fidelité de ce Seigneur, & de
nce dans les affaires de la guer-
eroy ne se trompa pas dans son
t la fin du jour, on força tous
où les Rebelles s'etoient forti-
anquillité fut parfaitement ré-
Naples. On se saisit de plu-
ez, entre autres de Charles
des principaux Chefs. Il eut
e peu de jours après devant
n exposa sur les murailles de
seph Capece qu'on avoit trou-
'on crut s'être tué luy-mê-
, dit notre Historien, que

finit

finit la Conjuration, & que la perfid
quelques Citoyens servit a faire éclat
fidelité de tous les autres.

Au reste, ce n'est icy qu'une traduc
& l'Auteur nous apprend dans sa Pref
que cette Relation ne seroit pas inferi
aux meilleurs Ouvrages de ce genre
ont paru jusqu'icy, s'il avoit eté assez
reux de suivre de près l'illustre Aut
dont il a traduit l'Ouvrage Latin, &
ne luy est pas permis de nommer. Il
dit seulement que c'est un Seigneur
joint à une naissance tres-elevée, & à
emplois fort distinguez a la Cour d'E
gne, un genie aisé pour les Science
pour les beaux Arts. „ Il ajoute qu
„ nom de ce Seigneur donneroit un g
„ relief à sa traduction, & que que
„ disproportion qu'il puisse y avoir
„ le texte Latin, & la Version Franç
„ il seroit toujours tres-honoré quand
„ sçauroit qu'il a été choisi pour rend
„ notre Langue un morceau d'Histoi
„ bien écrit. " Nous avons lû l'Orig
avec beaucoup de plaisir, & nous nous
mes convaincus qu'il y a autant de sin
té que de modestie dans le discours du
ducteur.

L'Ouvrage Latin a été imprimé à
vers en 1704, aux dépens de Jean J
sous ce titre, *Conjuratio nuper & exp
Neapoli, anno* 1701. C'est-a-dire,

nte à Naples en 1701.
plus petite forme, &
4 pages.

OCKERODT Illuſtris
Rectoris, Conſulta-
m ſtudus, recte & re-
; necnon de publica-
u, pret o, & diſcipli-
cedit Commentatio de
dione, in ſumme Rev.
AGII libellum de ſtu-
Gothæ ſumtu Andreæ
ſt a-dire: *Conſeils pour*
*ner ſolidement & Chre-*
*tres Humaines, & de*
*e des Ecoles publiques:*
*la veritable & de la fauſſe*
defroy Vockerodt. A
André Schallius. 1705.
Brud. pagg 84. Con-

tres humaines tendent
cteurs & à perfection-
elles ſont ſouvent dans
fet tout contraire, en
parfaits & moins pro-
la ſocieté civile. C'eſt
rencontre entre la veri-
dition; l'Auteur en a
petit Traite, qu'il
avoit

avoit entrepris pour ſervir d'explication
Livre compoſé par M de Rechenberge, d
Etudes du College, & qui ſert de prelimin
re aux Conſeils, qui ſont icy propoſé
Les caracteres de la veritable & de la fau
érudition, y ſont décrits en cinq chapitr
qui roulent ſur ce paradoxe : *Que plus*
*homme eſt ſçavant, plus il eſt convaincu*
*ſa propre ignorance.*

Les Conſeils qui ſuivent, regardent pri
cipalement la neceſſité qu'il y a de joind
à la doctrine le reglement des mœurs;
Religion Chretienne, qui eſt la ſeule &
vraye ſageſſe; l'éloquence des Anciens, qu
étoit la veritable eloquence, particuliere
ment celle des Latins; ſa decadence, &
les moyens de la rétablir; ce qui s'appell
proprement Latinité, & de quelle manie
re nous en devons juger; l'art de faire d
declamations, & d'éviter les defauts d
Anciens & des Modernes; la maniere d
traiter chretiennement de la Poeſie; com
ment on doit être en garde contre les vi
ces ordinaires des faux Sçavans, qui ſo
la Pedanterie & les inutilitez; le choi
des études, & en particulier l'uſage & l'a
bus de la Philoſophie; l'éducation des jeu
nes gens deſtinez au gouvernement de l'E
tat, ou de l'Egliſe, l'avantage des Ecole
publiques; les divertiſſemens honnêtes d
la jeuneſſe; les vertus des Payens, non
*negliger*; les combats entre la foy & la rai

ſon

les precautions que l'on doit appor-
traitant des preceptes de la Morale
ane, pour ne pas choquer celle de
ngile.

oila les principaux argumens des dif-
que l'Auteur a raſſemblez ſous le ti-
e Conſeils, au nombre de 28. qui ne
autre choſe que des Declamations pro-
ées dans les Colleges de Hall & de
a, ou des Diſſertations faites en for-
e Preface ſur d'autres Livres.

ſtile en eſt aſſez pur, mais le raiſon-
ent n'en eſt pas toujours ſolide, ni les
es fort ſublimes. Trois Exemples ſuf-
pour la preuve de cette verité.

## I. EXEMPLE.

Auteur dans ſon I. Conſeil, page 8.
la diſtinction qui ſe fait ordinaire-
dans le monde entre les manieres de
en galant homme, en honnête hom-
& en homme de bien; & il declame
nent contre les Allemans, qui tont
de France, & entretiennent à grands
des Maîtres, pour apprendre à leurs
s les regles de l'honnêteté & de la
eance; pretendant qu'une pieté ſince-
nferme en ſoy les deux autres quali-
& que tout homme de bien eſt ne-
rement & honnête homme, & galant
me.

On voit bien que le zele de l'Auteur l'emporte, en luy faisant condamner sa raison les choses capables de contribuer à une belle & honnete education, & que l'amour de son pays luy a inspiré des sentimens contraires a ceux de bien des gens.

## II. EXEMPLE.

Dans le Conseil III. pagg. 96, 97, 98 apres avoir parle des Jesuites en ces termes : *Floruit (Jesuitarum Schola) hac olim ingeniis, studiis, & magistris praeclaris : quorum non pauci rectam, qua ad veterem eloquentiam itur, viam viderunt & munire instituerunt : atque usu etiam veterum Latinae linguae Auctorum ; atque exercitatione consecuti sunt, ut quorumdam oratio ab antiquae Romanae sermonis integritate non multum abesset. ita Orbis pene Christiani studia conversa sunt in hanc scholam. & certatim inde exercita sunt rectioris Eloquentiae praecepta.* Eloge que notre Auteur a cru ne pouvoir justement refuser à ces grands Maitres de l'Eloquence.

Il les accuse ensuite de s'être écartés peu a peu du droit chemin, & d'être tombez dans la fausse Eloquence : reproche fait injustement à tout un Corps, & qui ne peut tomber que sur quelques Rheteurs particuliers.

III. EXE

II. EXEMPLE.

VIII. Conseil, pagg. 291. 292. ...teur propose saint Augustin ...odele des Predicateurs, il dit ...teur prechoit sans art & sans ...sans preparation ni methode, ...commodoit de maniere à l'es... Auditeurs, qu'enflammez du ...dont il étoit animé, plutot que ...son éloquence, ils se laissoient ...persuader : témoins ses Sermons ...lez *Tractatus populares*, com... ...te prononcez en presence du ...est à ces discours proportion... ...rtée & à l'intelligence de ceux ...ndoient, que notre Auteur at... ...rand nombre de conversions fai... ...nt Augustin. On voit au con... ...suit-il, que la plupart des Pre... ...ssemblent à ces mauvais Mede... ...ant d'excellentes drogues, n'en ...faire l'usage convenable au ha... ...ladies ; mais qui donnant un ...r un autre, sont ce qu'on ap... ...ui *pro quo* d'Apoticaire : *Malos ...ati, qui cum pharmaca optima ...ta, & horum virtutem jure pos... ...nescunt tamen ea recte distribue... ...llecta ægrorum naturâ, & mor... ...; sed, ut proverbium habet, ...o, propinant.*

Nous nous contentons de re
qu'une expreſſion auſſi baſſe, ne
gueres a une choſe auſſi relevee q
role de Dieu, & nous laiſſeron
tres à decider, s'il faut bannir de
re l'eloquence & les ornemens
vray que ſaint Auguſtin, quand il
parler au peuple, n'uſoit ni de
ni de preparation ; & ſi dans un
re compoſe de gens de toutes ſo
tats & de conditions, un Predic
auſſi facilement qu'un Medecin
de ſes malades, appliquer à c
choſes convenables ou neceſſaire

*Des Maladies de la Poitrine, Par*
JEAN PIERRE LA SALLE
*en Medecine.* A Bordeaux. 170
pagg. 273.

L'Auteur explique dans cet
toutes les cauſes des maladi
taquent la poitrine. Il exp
ture de l'aſthme, de la pleureſi
peripneumonie, de l'empieme,
mique des poumons, de la ph
crachement de ſang, du catarre
dropiſie de poitrine, de la palpi
cœur, & de la ſyncope. Il ne ſe
pas d'examiner ces maladies, il
encore les remedes qui les peuve
& il fait voir, dans le choix de

acoup de prudence & de discer-
Il commence d'abord par éta-
principes generaux sur la respira-
fait voir quels sont les organes
nt a introduire l'air dans nos
, a l'en chasser, & a conserver
inuelle alternative d'inspirations
rations qui dure toute la vie Il
ensuite que la nature n'agit
ne maniere differente dans les
, quoy que leurs organes soient
. La respiration s'y soutient par
valles reglez, & a les mêmes
Dans les volatiles, les poumons
point separez du ventre inferieur
diaphragme, mais ils sont cou-
le long de l'épine, & embras
étroitement les intestins, afin
nouvemens de systole & de dias-
ent au defaut du diaphragme, &
pousser les sucs nourriciers & les
mentitiels dans les canaux desti-
cevoir les uns & les autres. Les
n'ont pas les organes de la respi-
la même maniere que les autres
; & comme ils doivent néces-
respirer pour vivre, ils sont pour-
anches spongieuses & dentelées,
x deux côtez de la tête, que l'on
es ouies, par où ils expriment
parties aqueuses qui y entrent &
sortent. On ne peut pas dire

Vents, qui rendent les climats d'autan plus ſains, qu'ils y ſouffient ordinairement. L'Egypte, par exemple, ſero affligee d'une continuelle peſte ſans fraicheur des Eteſies, qui en corrige l'air. Or ſelon que la Lune eſt plus pr ou plus loin de nous, l'air eſt plus o moins preſſé, & cette compreſſion plus o moins grande fait dans l'air un changement, dont il eſt impoſſible que nos corps ne ſe reſſentent, puis qu'ils ſont environnez de cet air, & qu'ils le reſpirent. On peut voir ſur ce ſujet, l'Extrait que nous avons donné de M. Mead, *De imperio Solis & Lunæ in corpora humana*. C'eſt dans le XLIII. Journal de l'année derniere.

Quand les maladies de la poitrine ne font que commencer, elles ſe gueriſſent quelquefois plutot par une certaine nourriture bien choiſie, que par les remedes. C'eſt à quoy notre Auteur a icy beaucoup d'égard. Il recommande fort dans ces rencontres les viandes qui ſe digerent & ſe diſtribuent aiſement. Il prefere les viandes blanches cuites dans l'eau, ou aſſaiſonnées de diverſes façons. Quant au pain, celuy, dit-il, que Phyliſtion vante dans Athenée, & tous les autres alimens qui ne travaillent point l'eſtomach, ou qui n'y laiſſent point cette craſſe acide qui

cor

evains ſont de la nature &
ceux auſquels on doit don-
ce. Il y a même, conti-
certains raffinemens dans le
oivent ſe permettre. Une
& de mauvais ſuc, que le
tera, & que l'on preparera
ſera quelquefois plûtôt fur-
ction des fermens, qu'une
à la plus lente chaleur, en
ne point rebuter les mala-
dit-on icy, ſe depouiller fou-
rité de la Medecine. Notre
garant de ce conſeil Hip-
veut ſi fort que dans le choix
n défere un peu a l'appetit
n'il en fait un Aphoriſme ex-

*des Voyageurs ſur la mer.*. A.
704. in 12. 2. Volumes. I.
263. II. Vol. pagg. 310.

ceriens ont déja paru depuis
s années, & ce n'en eſt icy
nouvelle Edition. On ne
dire ce que c'eſt que cet
y trouve un amas de tou-
choſes aſſez mal digerées,
anterie, Hiſtoire tout y eſt
ns aucun choix.

*Pratique du Sacrement de Penitence, [illegible] thode de l'administrer utilement; imp[illegible] par l'ordre de Monseigneur l'Evêque [illegible] de* VERDUN, *pour servir aux C[illegible] seurs de son Diocese. Nouvelle Edition.* Paris chez Esprit Billiot, en la [illegible] de Denys Thierry, rue de la [illegible] 1706. in 12. pagg. 499.

XXV.

# JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 28. Juin M. DCCVI.

Delectus Actorum Ecclesiæ Universalis, seu nova Summa Conciliorum, Epistolarum, Decretorum SS. Pontificum, Capitularium, quibus Ecclesiæ tides & disciplina niti solent, cum Notis ad Canones Lugduni, sumptibus Joannis Certe Bibliopolæ, in vico Mercatorio, sub signo sanctissimæ Trinitatis. 1706.

C'est-à-dire : *Actes de l'Eglise universelle, ou nouvelle Somme de Conciles, d'Epitres, de Decrets des Souverains Pontifes, de Capitulaires, &c. qui servent à appuyer la foy & la discipline de l'Eglise, avec des Notes sur les Canons.* A Lion aux depens de Jean Certe Libraire, &c. 1706. 2. Volum. in fol. colonnes. 3186 de texte tant au 1. qu'au 2. Vol. Notes au 2. Vol. pagg. 810.

L'Auteur de cet Ouvrage a fait presentement comme ces personnes, qui n'ayant dessein de bâtir qu'une u-

ſon fort petite, ſe trouvent engagées peu à peu dans la conſtruction d'un grand & ſuperbe édifice, dont le tout enſemble, en conſervant toute ſa richeſſe, n'eſt pas cependant ſi regulier qu'il auroit pû l'être ſi l'on en eût regle tout le plan, & aſſemblé tous les materiaux avant que de les mettre en œuvre. Car lors qu'il ſe mit à ramaſſer les Actes de l'Egliſe il n'eut point d'autre vue d'abord, que de raſſembler ce qu'il y avoit de plus important & de plus neceſſaire dans les Recueils des Conciles; & ſon deſſein fut de rendre plus aiſée l'étude des choſes eccleſiaſtiques, a ceux que le prix conſiderable de tant de gros Volumes, ou la peine de les lire, auroit pû rebuter. Il avoit même moins ſongé à ce qui regarde l'Hiſtoire, qu'à ce qui marque la Diſcipline, & il s'étoit principalement attache à ne rien obmettre de tout ce qu'on a le plus accoutumé de citer pour établir l'ancien uſage. Il n'avoit point eu d'autres penſées non plus que d'y joindre des ſcholies tres-courtes, ſans entrer dans les diſcuſſions de Critique, qui demandent plus de détail & d'etendue; chacun ſe fait un plan comme il le juge à propos, celuy-la n'etoit pas mauvais. Mais le Public eût perdu beaucoup, ſi l'Auteur s'en fût tenu à cette premiere penſée. Auſſi a-t-il fait plus dans la ſuite; & premierement pour ne tomber pas dans un

de-

inaire aux faiſeurs d'abre-
e à donner au Public des
es que tout le monde ſçait
à côté les plus curieuſes &
es ; il a redonné dans le
& ſous le titre de Supplé-
ous les Canons qu'il avoit
ns ſon premier deſſein ; de
rejoignant avec ceux qui
orps du Livre, on a dans
tous les Canons, qui ont
le commencement de l'E-
atorzieme ſiecle ; ſeconde-
de ſimples ſcholies, qu'il
ermer en peu de mots, il
notes ; & ces notes etoient
d'autant plus grande, que
recede dans ce travail, ont
roits ſans éclairciſſement ;
ux-mémes fort éclairez &
s ayent jugé du ſçavoir &
s autres par les leurs pro-
t pas imagine qu'on trou-
ſcultè dans des endroits où
ient point, ſoit pour quel-
qu'il eſt inutile de recher-

notes, l'Auteur a mis une
ce, avec le titre de *Nota*
*Note preliminaire ſur les*
*iles, où il eſt traité de l'an-*
*, & de leur uſage.* L'Au-

des notes mêmes; nous dirons en gener
qu'elles ſont remplies de Doctrine,
qu'elles ſont écrites avec beaucoup d'or
& de netteté; nous en rapporterons au
quelques-unes en particulier de celles
nous ont paru les plus remarquables.

Le Pere Sirmond a cru que ces paro
*arma projicere in pace*, qui ſe trouvent
troiſiéme Canon du Concile d'Arles, te
l'an 314. de l'Ere chretienne, regardoi
les homicides (*De iis qui arma projiciunt*
*pace, placuit abſtineri eos a Communione*)
ſorte que cette expreſſion ne ſignifie au
choſe, ſelon luy, que l'action d'un ho
me qui en frappe un autre, parce que p
frapper quelqu'un, il faut porter & jet
en quelque façon ſes armes ſur luy, *Ar*
*projicere*. L'Auteur n'eſt pas de méme av
Il croit au contraire que ce Canon reg
de ceux qui s'étant engagez dans le ſer
ce, & ayant prêté ſerment entre les ma
d'un General, quittoient, méme pend
la Paix, le metier des armes: & il pre
occaſion d'expliquer en peu de mots
quelle maniere & avec quelles ceremon
le ſerment ſe prêtoit en ces tem
là.

Il remarque ſur le Canon IV du mé
Concile, que ceux qu'on appelloit *agit*
*res*, y ſont éloignez de la Communio
parce que dans les jeux publics, de fen
d'ailleurs, leur employ étoit de condu

dots, & qu'à les considerer par cet
da, ils étoient compris parmi les
mes & les Farceurs. Dans ces
le combats, dit-il, on avoit accou-
tumé d'enchantement & de magie,
arder, si l'on pouvoit, la course
adversaire, & remporter plus aisé-
prix proposé. Ajoutez a cela que
e étoit orné de statues des faux
dont le nom retentissoit de toutes
Tout l'appareil du spectacle y res-
'idolatrie ; & quoy que des hom-
gnez du Paganisme par la profes-
la Religion chrestienne, n'emplo-
pas comme les Payens le secours
nons, pour reussir dans ces sortes
ces, l'Eglise cependant usoit d'une
severité envers ceux de ses Enfans
ient part aux jeux, en conduisant
iots des pretendans, parce qu'ils
oient, en quelque façon, à la
d'un spectacle tout profane. *De*
*ous qui fideles sunt, placuit eos*
*agitant, à Communione sepa-*

premier Canon du Concile tenu
gosse l'an de Jesus-Christ 381.
remarque que le Concile fait dé-
x femmes d'enseigner, & cela con-
ent au precepte de S. Paul. Car
les Priscillianistes, pour répandre
*cement le poison* de leur heresie,

se

se servoient du ministere des fem
qu'avoient fait les Eustathiens c
au Concile de Gangre ; le Cons
ragoste juge a propos d'imposer
femmes en matiere de doctrine ;
s'y engageoit encore davantage ;
ces femmes s'eloignant des assem
bliques, en formoient de particu
pour ne rien faire comme les aut
affectoient de jeuner les jours qu
n'en imposoit point l'obligation
fidelles. L'Auteur ajoute que l
mêmes, comme on le voit dan
auroient trouvé fort étrange, qu
mes se fussent donné la liberté
dans les temples.

Sur le Canon sixiéme du troisi
cile de Carthage, assemblé en
teur ayant remarqué la coutume
servoit dans quelques Eglises,
aux morts dans la bouche la sain
rifice, c'étoit sans doute, dit-
sanctifier la coutume superstitie
voient les Payens de mettre une
monnoye dans la bouche du mor
me pour luy fournir de quoy
passage aux Enfers, selon ce V
venal :

*Infelix, nec habet quem pl*
*trientem.*

L'Auteur ne decide pas si cette
croit communément vraie, ou

un abus qui s'étoit introduit dans
tion de quelques Eglises particuliè-
ent parlé auſſi de ce même devoir
es mots dans la premiere note,
ixieme Canon du Concile d'Ar-
l'année 578. ce qui prouve que
a été pratiqué pendant pluſieurs

neuviéme Canon du Concile de
enu en 442. l'Auteur prend ſoin
er qu'anciennement la pauvreté
les eſclaves a expoſer leurs en-
qu'ils n'avoient pas le moyen de
rir; ceux qui avoient pris ſoin de
riture, ſe croyoient bien fondez
ir que ces enfans leur apparte-
& devenoient des lors leurs eſcla-
s autres au contraire qui avoient
ves les peres de ces enfans ex-
les revendiquoient comme leur
ion, conformement à la diſpoſi-
Loix Romaines. Dans cette con-
, l'Empereur Conſtantin en adju-
propriete a ceux dont les ſoins les
elevez. L'Empereur Honorius fit
ement ſemblable, mais avec une
n, qui étoit, que celuy qui trou-
enfant, devoit, pour en devenir
ment le maître, avoir ſoin d'aver-
liſe. Cela n'empêcha pas neanmoins qu'il n'y eut encore des procès entre *maîtres* veritables & naturels, & ceux

ceux qui ne l'étoient que par
du hazard, & par un Regl
l'execution demeuroit ſuſpe
cultez ; & pendant que l'on
l'enfant, il ne periſſoit que
pour n'avoir pas les choſes
ſa conſervation. Le Concile
dans la vûe de prevenir ce ma
donna que ſi dans l'eſpace de d
maître de l'enfant ne le
point, l'enfant demeureroit
l'auroit pris chez ſoy, pourv
qu'on eût declaré l'affaire p
dans l'aſſemblée des Fidelles,
Dimanche. Parmi les Formul
Sirmond a publiées, il y en a
lieu de dix jours pour redeman
n'en preſcrit que trois.

L'Auteur dans la note ſur le
du Concile d'Epone celebré
517. propoſe une queſtion
ſçavoir ſi des étoffes qui ont ſe
rure & au luxe des femmes, p
decemment employées à de
d'Egliſe ; de même, dit-il, q
tifioit autrefois les Temples e
adoré les Idoles. C'eſt une
due, ajoute-t-il, par le 57. Can
cile d'Elvire. Saint Theodor
ſe ſervir d'un Calice d'argent
vaſe qui avoit appartenu à un
ne ; l'Evêque Nonnus ne vou

e rien de ce qui avoit apparte-
e Pelage dans le temps de ſon dé-
ent, fut employé à l'uſage de l'E-
mais auſſi dans les Actes de ſaint
, on lit qu'une femme de condi-
*matrona*, ayant eté délivrée du de-
ui la poſſedoit, avoit par reconnoiſ-
nvoye au tombeau du Saint des ha-
ecieux, pour être employez à faire
emens.

trouve des choſes recherchées avec
ur le ſens du troiſiéme Canon du
e de Tours en 567. touchant la ma-
e garder la ſainte Hoſtie; on y voit
en de ce Canon diſcuté par le Pere
d, & par le Pere Mabillon, *Ut*
*Dominis in Altari, non in imagina-*
*ne, ſed ſub crucis titulo componatur*,
Pere Sirmond veut que l'on efface la
tion *ſub* & la prepoſition *in* qui
*imaginario*, & qu'on entende par
ts, que le pain deſtiné à faire le Sa-
, ne doit point être marqué d'une
arbitraire à la volonté des particu-
mais que, ſelon l'ordre du Concile,
être marqué d'une croix, *crucis ti-*

uteur trouve plus probable l'opinion
qui croyent que le Concile defend
ire le S. Sacrement ſous les ſtatues
les tableaux dont l'Autel étoit pa-
e Pere *Mabillon* par *ordine imagina-*

rio

ris entend les murs de l'Egliſe, emb
de figures & d'images, parmi leſque
ſelon luy, le Concile defend de plac
ſainte Hoſtie, en ordonnant qu'on la
ſous la croix qui eſt au milieu de l'A

Cecy doit ſuffire pour faire compre
ce que c'eſt à peu près que les notes
y en auroit encore beaucoup à rappo
comme, par exemple, celles qui ſer
à illuſtrer le ſixieme Canon du Conc
Maſcon en 585. touchant la Comm
qu'on donnoit en ce temps-là aux e
Sur le Canon troiſieme du Concile d
gue, celebre en 675. touchant l'abus
tane que quelques Prêtres faiſoient d
ſes facrez, s'en ſervant même dans
mulſante de leurs repas. Telles ſon
core pluſieurs notes du Concile d'El
& un grand nombre d'autres qui co
nent des choſes tres-remarquables, &
dent la lecture de cet Ouvrage égale
utile & agreable.

L'Auteur, en rapportant les Cano
Conciles Grecs, s'eſt contenté des ve
latines, ſans en donner le texte ori
On trouve à la fin du ſecond Tom
plan d'une ancienne Egliſe grecque
gnee avec toutes ſes parties, & l'A
avertit que dans cette Egliſe, le lieu
tenoient les Penitens, eſt autremen
poſe qu'il ne l'a dit dans ſes notes.

...NDR. BOSII Introductio in No... Scriptorum Ecclesiasticorum auc... ...dita cura JOH. GERH. MEU... ...ENI, Phil. M. & ordinis Philoso... Kiloniensis Adsessoris. Accedit in ...iusdem Auctoris Oratio de Histo... ...ecclesiastica nostro præsertim tem... diligentius excolenda. C'est-à-di... *...troduction à la connoissance des E... ...s Ecclesiastiques, par* J. A. Bosius; ...*ttée par* J. G. Meuschen : *avec un ...rs, sur la necessité de s'appliquer dans ...ci-cy à l'étude de l'Histoire Ecclesias...* A Kiel chez J. Sebastien Riche... 1704. in 8. pagg. 155.

...ius Auteur de cet Ouvrage ne nous ...donne pas une grande Idée dans ...Preface. Il l'a fait à deux fois. ...d ce n'étoit qu'*un travail de quel... ...res, sorti presque tout entier du seul ...sa memoire*: depuis, il *l'a revû, à ...de ses amis, mais sans y faire gran... ...tion, parce qu'il avoit d'autres affai... ...importantes.* M. Meuschen qui ...procure cette seconde Edition, ne ...pas avoir rendu l'Ouvrage beaucoup ...r qu'il n'étoit, on n'y voit rien ...puisse luy attribuer, excepté le Ti... ...l'Epitre dedicatoire.

...troduction à la connoissance des Au-

teurs

teurs Ecclesiastiques, est divisée
chapitres, precedez de Sommaires
taillez. Dans le premier, l'Aute
raison de son Titre, & des differe
ges qu'on a fait du mot *Notitia* qu
tre. Il explique ce qu'on entend
Auteurs Ecclesiastiques, de quelles
res ils traittent, de combien d'espe
en a, quelle est la meilleure ma
les partager. Bellarmin cité par no
teur, les divise en huit classes:
premiere, il met les Commentat
l'Ecriture: dans la seconde, les
versistes: dans la troisieme, les
giens Scholastiques: dans la quatriè
Canonistes: dans la cinquieme,
suistes. dans la sixieme, les Predi
dans la septieme, les Poetes pieux
la huitiéme, les Historiens de l
dans la neuviéme, les Chronologis
dans la derniere, les Auteurs de L
devotion.

Dans le second chapitre, Bosi
des Auteurs qui ont composé des
intitulez a peu pres comme le sien
ceux qui ont mis au jour des Biblio
Theologiques. Il juge du merite
larmin, de Possevin, & du Pere
mais il emprunte ou d'eux-mêmes
quelques autres Ecrivains, tout ce
dit de bien & de mal. Le Pere
trouvé dans l'Ouvrage de Bellar

Chronologie, d'Hiſtoire, de Cri-
alovius a pretendu y remarquer
ſtation a ſoutenir les dogmes de
main, Caſaubon a reproche a
de n'avoir pas lu le Grec : no-
r ramaſſe ſoigneuſement toutes
rations. Poſſevin etoit ſi labo-
ue pour éviter le ſommeil il ſe
it une fonette au pied. Il fait
plus de huit mille Auteurs dans
; mais comme il oublie quel-
ſtans qui ont écrit, & qu'il n'eſt
favorable à quelques autres, no-
n'eſt pas trop content de l'Ou-
ce ſçavant Jeſuite. Il le prefere
celuy de Bellarmin. Le Pere
celuy qu'il traite le mieux,
ce Pere ait témoigné beaucoup
pour tous les Auteurs Proteſtans.
la Liſte de ceux qui ont fait des
ues Theologiques, Boſius mal-
rius & Lipenius. Il dit que le
*tombé dans des fautes honteuſes*,
dernier a fait paroître *dans un*
*un fort petit jugement*.

ſiéme chapitre renferme les Au-
ſe ſont principalement appliquez
les anciens Catalogues. Au-
re a donné au Public, ſous le
bliotheque Eccleſiaſtique, ceux
me, de Gennadius, d'Iſidore
*d'Ildefonſe* de Tolede, d'Ho-

noré d'Autun, de Sigebert de
& de Henry de Gand. On
ques remarques ſur ces Ecriva
par exemple, que Henry de
nommé *le Docteur ſolemnel*, n'
lé des Ouvrages de S. Thoma
cherche la raiſon. Poſſevin
eu envie de faire en cela p
mais le Pere Labbe n'approu
con,ecture, & ſa raiſon eſt
temps que Henry faiſoit ſon
Scot n'etoit pas encore co
monde. Reſte à dire avec M.
Henry n'a pas fait mention
mas, parce qu'il ne l'aimoit
vre du Docteur ſolemnel eſt o
accompagné d'une *Appendice*
prend onze Ecrivains Eccleſiaſt
ſius attribue ce petit Ouvrag
tain Silbert, ſurnommé l'*Uni*
notre Auteur fait voir que V
trompé, & qu'il a mal pris un
Poſſevin. Les autres Ecrivain
parlé icy, ſont l'Abbé Trith
Scopfius, Aubert le Mire, J
Chriſtophe Hahnius, Chriſtop
Chriſtophe Meelfurerus, Du S
guſte Varenius, Godefroy
Guillaume Cave, & M. Du
ſius trouve fort mauvais que
be ſe ſoit dechaîné contre J
*qu'il l'ait appellé Plagiaire*, S

& *le plus mal adroit de tous les* & qu'il l'ait accuſé d'*impuden-*
*terie*, de *menſonge*, & d'*ignoran-*
notre Auteur, Jean Gerard ce-
eologien de Jene, étoit *un fort*
*e*, qui n'avoit pas compoſé ſa
(ainſi s'appelle ſon Livre) à
la faire imprimer. Quoy que
ge ſoit *defectueux en bien des en-*
oute-t-il, & qu'il ne ſoit pas *tra-*
*ſoin*, il n'a pas laiſſé de plaire
s hommes, & juſqu'à preſent
oteſtant n'a mieux écrit ſur ces
matieres.

uve dans le quatriéme Chapitre
eration d'Auteurs que le nôtre
*bſidiaires*. Tels ſont ceux qui
roitre des *Bibliotheques univerſel-*
e Geſner qui a eu pluſieurs Con-
, Konigius, & Henrici qui a
le grand Ouvrage intitulé *Pan-*
*lenburgica*. Naudé, & le Pere
oient propoſé de donner au Pu-
bliotheques univerſelles, mais la
prevenus. Theophile Spize-
formé depuis peu un nouveau
laiſe au Ciel que cet excellent
xecute luy-même, dit notre
ierre Blanchot publia à Paris en
plan de Bibliotheque univer-
joint à ces Auteurs, ceux
*ſt imprimer* des Catalogues de

Livres; ceux qui ont compoſé des Dict
naires, des Eloges d'Hommes Illuſtre
des Menologes, des Martyrologes, ce
qui ont recueilli des Epitaphes; les H
toriens, les Controverſiſtes, les Cr
ques, &c.

Le cinquiéme chapitre traite des E
vains qui ont traité des Auteurs qui ſe ſ
appliquez a certaines matieres particu
res. Les uns ont ramaſſé les Interpr
de l'Ecriture Sainte: les autres, les Hi
riens ſacrez & profanes: d'autres, les
vres ſuppoſez ou douteux. Il y en a
n'ont recueilli que les Ecrivains d'une c
taine Nation. Le Pere Halloix Jeſui
s'eſt attaché aux Ecrivains de l'Orient
deux premiers ſiecles de l'Egliſe; Ho
ger, aux Hebreux, aux Samaritains,
Coptes, aux Ethiopiens, aux Syrie
aux Arabes; Garſias, André Schottus,
colas Antoine, aux Eſpagnols; Du C
ne, Sorel, & une infinité d'autres,
François; Lelandus, Pitſeus, Ric
Smith, Demſterus, &c. à ceux de la g
de Bretagne; Ziegler, Periander, H
Pantaleon, aux Allemans; Deſſel
Swertius, a ceux des Pays-Bas; Schef
aux Suedois, & ainſi du reſte. On
porte à cette eſpece d'Ecrivains, ceux
ont fait des Recueils d'Auteurs de
tains Ordres Religieux: Antoine de S
ne, par exemple, a travaillé pour les

Henri Willot, pour les Fran-
ftheme, Lepes, &c. pour les
, Ribadeneira, Alegambe, So-
les Jesuites. Les Auteurs Au-
hanoines Reguliers, Carmes,
Capucins, &c. ont aussi leurs
auli-bien que les Ecrivains qui
ngaez dans les Sectes, & dans
Leidecker a rendu compte des
Calovius, & Sandius, des
es, Jacques Verheiden, des
&c.

ixieme chapitre, Bosius nous
es Editions differentes des
ecclesiastiques. Voetius, Wal-
utres qu'on nomme icy, trai-
es de la Bible. Tandis que
vailloit à cette Introduction,
Theologien de Kiel preparoit
le Edition du Texte Hebreu,
lus correcte que celles qui a-
jusqu'alors. Il y a dans cet
lques observations assez curieu-
manuscrits de la Bible. On
emple, que le Manuscrit He-
chlin, qui appartient au Mar-
rlac, est un des meilleurs que
Entre les manuscrits Grecs,
atican, & le manuscrit Alexan-
ille Lucar, sont preferables à
es, selon Bosius. Ce dernier
k en *Angleterre*.

Nous n'avons que très-peu de cho
dire du Discours qu'on voit a la fin d
Volume. C'est une Harangue que Be
prononça le 20. Mars 1656. à Jene,
presence de l'Université, lors qu'on
eut conferé la Chaire d'Histoire. Il
horte fortement ses Auditeurs a s'atta
à l'Histoire Ecclesiastique, & fait voir
cette etude est de la derniere import
pour les Protestans. Ils la negligent
lement, selon luy, que quelques uns d
tr'eux s'imaginent que Bede & Oecu
nius sont plus anciens que S. Jerome
S. Augustin, & osent le dire même
Chaire. Il ne voit dans le parti des
formez, que les Centuriateurs de Mag
bourg, & Luc Osiandre, qui se soient
rieusement appliquez a l'Histoire de
glise; & cela l'afflige d'autant plus,
les Catholiques ont rempli le monde d'
vrages merveilleux sur cette matiere.
regarde ces Ouvrages comme une des p
cipales causes de la desolation de l'Eg
Protestante, qui y est perpetuellement
cusée de nouveauté.

„ Quel sujet de tristesse, s'écrie-t-il,
„ en quel temps vivons-nous? Les
„ bles & les Roturiers, les Sçavans &
„ Ignorans, quittent nos Eglises, & v
„ en foule se rendre aux Papistes! L'
„ bition, ou la legereté d'esprit nous
„ enleve quelques-uns à la verité; n

grand ſoin des Auteurs Papiſ-
oure-t-il, eſt de faire paroître
port exact entre l'ancienne Egli-
leur : c'eſt cette apparence d'an-
qui trompe les Lecteurs impru-
Il attaque enſuite Baronius en
; mais en l'attaquant, il ne
empêcher d'accorder à ce grand
ne partie des louanges qui luy

*l'Auteur de la Phyſique Mechani-*
Marſeille chez la Veuve de Hen-
al à l'enſeigne du nom de Je-
proche la Loge. 1705. in 12.
28.

Journal de 1704. p.

Lettres qu'il donne au Public, avec la R
ponſe que M. Grenet, à qui elles ſont
crites toutes trois, a faite a la premiere.

Dans cette premiere Lettre, M Pe
ſonel expoſe de nouveau le deſſein de ſ
Syſtême de Phyſique; il en eſt ſi charm
qu'il n'a pas crû pouvoir ſe diſpenſer
nous inſtruire de la methode qu'il a ſuivi
& qui l'a conduit à cette admirable deco
verte. Il reprend la choſe de fort loin; &
à l'exemple des grands Philoſophes,
nous fait part de l'hiſtoire de ſes é
des.

Il nous apprend que pour devenir b
Phyſicien, il a imité la conduite d'
homme qui veut ſçavoir le mouveme
d'une montre qu'on luy preſente. Il pren
cette idée a la lettre, & regarde le mon
comme une machine proprement dite.
finit ſa Lettre en déclarant aſſez nett
ment, que par l'explication qu'il don
de la maniere dont le feu, qui eſt le *r*
*ſort de la Machine du monde*, cauſe le mo
vement de cette machine, il ſupplee à
*qui manquoit au Syſtême de M. Deſcarte*
*pour en faire un Syſtême parfait de Phyſiq*
*Mechanique*

Quand on a commerce de Lettres av
un Auteur, on ſe voit ſouvent imprim
lors qu'on s'y attend le moins: c'eſt ap
paremment ce qui eſt arrivé à M. Grene
& il y a tout lieu de preſumer, que s'
avoi

n'on eût rendu publique ſa
n'auroit eu garde d'y donner,
luy, l'idée generale & abre-
hyſique de M. Deſcartes, qui
autant de mots dans la Re-
la Verité, Liv. 6. Part. 2.

Il en ſoit, M. Grenet refute
onſe les principes de M. Peyſ-
la fin de ſa Lettre, il s'appu-
rité du P. Lamy Benedictin,
conſulté ſur le Syſtême nou-
uſ luy a fait reponſe par écrit.
nt la Lettre eſt icy tranſcrite,
à M. Peyſſonel la formation
*es pleines de feu*, & ne peut
premiers élemens du mon-
les quatre élemens com-
oute même que la matiere
M. Deſcartes donne pour l'ex-
effets de la nature tous les
e M. Peyſſonel pretend tirer
*le feu*. Quoy que le Pere La-
renet, n'approuvent pas ce
ême, ils ne laiſſent pas l'un
louer beaucoup l'Auteur; &
Grenet debite encore, com-
opre fond, une reflexion ti-
mot de la Recherche de la
2. Part. 2. chap. 7.
Lettre où M. Peyſſonel ré-
*ections* de M. Grenet, con-

tient quelques remarques ſur le Syſtê
M. Deſcartes. M. Peyſſonel y entre
un plus grand détail que dans la pre
ſur l'explication de ſes Principes
ques. Il a ſoin de nous avertir que
expliquer les Phenomenes de la Na
il n'eſt nullement beſoin *de raiſonn
les idees que nous avons des choſes*, &
ſuffit d'employer ce qu'on ſçait par l
port des ſens, du nombre des piec
compoſent la machine du monde,
qu'on a apperçu de la conſiſtance,
groſſeur, de la figure, de la ſituati
chacune; du mouvement des unes,
repos des autres; c'eſt-à-dire en
que pour être bon Phyſicien, comm
conçoit M. Peyſſonel, il faut tout d
au temoignage des ſens, & ne con
gueres la raiſon.

Dans ſa troiſiéme Lettre, qui
quatriéme de ce petit Volume, notre
loſophe propoſe ſes Loix du mouve
qu'il croit les ſeules veritables; au lieu
ce qu'il pretend, celles de M. Deſc
ſont ou trompeuſes, ou embarraſſa
ou du moins tres-inutiles pour l'explic
des Phenomenes de la Nature.

Il ne faut pas croire que notre A
condamne ces Loix par les mêmes en
qui en ont fait rejetter une partie, au
grand nombre des Carteſiens mêmes.
*Principe* de M. Peyſſonel, par ra

loix du mouvement, eſt ſa diſtinction ouvement actif, & du mouvement f. Il n'y a que le feu qui ait le mou- ent actif, ce mouvement en eſt la e eſſentielle; ainſi le feu ſe mouvant y-méme, ne peut ceſſer de ſe mou- , & par conſequent il y a toûjours le monde une même quantité de vement actif; tous les autres corps qu'un mouvement paſſif, ils ne ſe vent qu'autant qu'ils ſont pouſſez par u, & ils ceſſent de ſe mouvoir dès s ceſſent d'être pouſſez; car M. Peyſ- croit qu'afin que les corps continuent mouvoir, il faut que la force mou- leur ſoit continuellement appliquée, ue le feu par ſon mouvement actif continuellement ſur eux. D'où il a ce qu'il dit, que la quantité de ce vement paſſif ne demeure jamais la e. Voila le fondement des nouvel- oix de notre Auteur.

ous aurions donné une idée plus par- iere de ſon Syſtême, ſi on ne l'avoit expoſé d'une maniere fort étendue le Journal dont nous avons parlé au mencement de cet Extrait. Nous y oyons ceux dont la curioſité n'eſt pas excitée pour acheter les Lettres mê- do l'Auteur.

Catalogus Bibliothecæ Bigo
*talogue des Livres de la*
*Mrs.* Bigot. A Pari
Boudot, Charles Oſmon
Martin, rue S. Jacques.
589.

Cette Bibliotheque eſt
ble, tant par le nom
mes, que par le choi
& des Editions On y rec
& le diſcernement de ceux
dée, ſur tout de M. Emer
homme ſi celebre par ſon
par la connoiſſance qu'il avo
Grecque & Latine, a le plu
la perfection d'un ramas ſi p
a rapporté luy-même des
tous les Livres imprimez, &
nuſcrits qu'il en a pû tirer.

Les Livres de ce Catalog
buez par ordre des matieres
26. à 27. mille articles, qui
poſer 22000. Volumes. Il
5. Parties. La I. contient
folio; la II. les Livres in qu
les Livres in octavo, in dou
IV. une Appendice qui renfe
oubliez dans le Catalogue.
Manuſcrits.

La Vente de cette Biblio

ège de Mᵉ. Gervais, rue du Foin, mencera le premier Juillet prochain idy.

*es ordinaires de l'Egliſe, où ſont com- Hymnes & les Proſes de l'Office Di- à l'uſage de Paris. Celles des SS. Pa- des Paroiſſes & des Communautez, es en Vers François ſur le chant de . Ouvrage propre pour les Miſſions, atechiſmes, & pour occuper ſainte- toutes ſortes de perſonnes. Dedié à minence Monſeigneur le Cardinal de es Archevêque de Paris. Par M.* SAIN *Prêtre C. D. N. D. M. A* chez Jean & Pierre Cot, rue S. s, à l'entrée de la rue du Foin, Minerve. 1706. in 12. pagg. 734.

*illeure Maniere d'entendre la ſainte A Monſeigneur le M. de *** Nou- Edition, revûë, corrigée & augmen- Par M.* LE TOURNEUX. A Pa- ez Elie Joſſet, rue S. Jacques, à ur de Lys d'or. 1706. in 12. pagg.

XXVI.

# JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundy 5. Juillet M. DCCVI.

---

*Inſtructions Theologiques & Morales ſur l'O raiſon Dominicale, la Salutation Angeli que, la ſainte Meſſe, & les autres Priere de l'Egliſe. Par feu M.* NICOLE. Paris chez Elie Joſſet, & Charles C mont, rue S. Jacques. 1706. in 1 pagg. 337.

CE Volume renferme ſept Inſtru tions, dont la premiere traite de Priere en general; la ſeconde, d l'Oraiſon Dominicale; la troiſiéme, de Salutation Angelique; la quatrieme, de ſainte Meſſe; la cinquiéme, de l'Offi Divin; la ſixiéme, de l'Oraiſon mentale & la ſeptiéme, des défauts des Priere

To

ces Inſtructions ſont diviſées en plu-
pitres.

la premiere, l'Auteur après avoir
que l'Oraiſon vocale doit être en
mps mentale, c'eſt-a-dire, accom-
de penſées & de mouvemens du
emande s'il ne s'enſuit point de là
eligieuſes & les autres perſonnes qui
ou qui prononcent des prieres qu'el-
ndent pas, ne prient point, puiſque
aiſon vocale n'eſt pas mentale.
e s'enſuit pas, répond-il; car ou-
'il y en a peu qui n'entendent aſſez
'elles chantent, pour s'entretenir
devant Dieu; leurs prieres vocales
ouiours jointes à la penſée & au de-
plaire à Dieu, de s'unir à l'Egliſe,
demander à Dieu ce que l'Egliſe
mande par les paroles qu'elle leur
t, & ces penſées ſuffiſent pour
er & rendre efficaces leurs prieres.
le dit, qu'abſolument parlant, *on*
*s de Commandement exprès qui obli-*
*er vocalement*; a quoy il ajoute
ns que qui ſe borneroit à prier de
efuſant de prier de bouche, ne ſe-
aſſurément exempt de peché.

arque dans la ſeconde Inſtruction,
cienne Egliſe temoignoit particu-
ſa veneration pour l'Oraiſon Do-
, en la cachant aux Infideles, &
*pprenant aux* Catechumenes que

peu

peu de temps avant leur Batême. Elle ne la donnoit pas même à ceux-cy par écrit. Cette conduite fait voir que l'Egliſe jugeoit indignes de cette Priere ceux qui n'etoient pas encore du nombre des enfans de Dieu. L'Auteur explique avec aſſez d'étendue toutes les demandes qui la compoſent, & donne ordinairement pluſieurs interpretations, parmi leſquelles il n'eſt pas mal-aiſé de diſcerner celle qu'il croit la meilleure. Sur la troiſiéme Demande, il dit qu'en deſirant que la volonté de Dieu ſoit faite ſur la terre, comme elle l'eſt dans le Ciel; on ſouhaite que la volonté de Dieu ſoit accomplie ſur la terre, comme elle le ſera *après le Jugement dernier*, c'eſt-à-dire, ſans oppoſition & ſans reſiſtance: car quoyque Dieu faſſe dès maintenant tout ce qu'il veut dans le Ciel & ſur la terre, ce n'eſt pas neanmoins ſans reſiſtance; les méchans & les Demons luy reſiſtent de toutes leurs forces: mais c'eſt ce qui ne ſera plus après le Jugement *même ſur la terre*, parce que les Demons & les Reprouvez étant renfermez dans les abîmes, où la Juſtice de Dieu les precipitera, il n'y aura plus rien qui reſiſte à Dieu dans le Ciel ni ſur la terre. L'explication qui ſuit celle-cy, & qui eſt plus commune, ſemble plaire davantage à M. Nicole, & avec raiſon. En expliquant ce que ſignifie *le pain de chaque jour*, il refute le ſentiment de quelques Peres, de

Theologiens tres-habiles, & de
reſe, qui ont cru qu'on ne devoit
re par cette expreſſion, le ſou-
des neceſſitez temporelles, cet
t trop bas pour avoir part dans
ſi divine. Dieu ne nous a pas
aſſujetti aux beſoins des biens de
il veut de plus que nous recon-
qu'il en eſt le maitre, & que nous
les avoir que de luy. En don-
ns de la cinquiéme demande:
*nous nos dettes, comme nous les re-*
*eux qui nous doivent*, l'Auteur fait
ion: Si l'on reſſent encore quel-
r dans ſon cœur (a l'égard de
us ont offenſé;) ſi l'on eſt trou-
on leur parle, & quand on pen-
ſi *l'on ſent un ſecret plaiſir du mal*
*ive*, ſi l'on fait avec moins de
inclination ce que l'on ſe croit
faire pour eux, ſont-ce des ſignes
'on ne leur ait pas pardonné?
s tout-a-fait, répond M. Nicole:
ardon des offenſes eſt une action
olonté ſuperieure: or la volonté
re de pardonner les offenſes re-
eut etre combatue par des im-
contraires de concupiſcence, qui
vivement ſur l'imagination, &
uſent dos ſentimens d'aigreur &
bles a la preſence des perſonnes
*deſquelles* elle n'eſt pas guerie,

„ ce

„ ce qui rallentit les actions mêmes de
„ volonté : mais ſi toutes ces mauvai
„ diſpoſitions ne concluent pas aſſureme
„ que la charité n'eſt pas dans le cœu
„ elles marquent au moins qu'elle y
„ fort attaquée, &c.“ Il eſt ſans doute
preſumer, qu'il ne s'agit dans tout ce d
cours que des premiers mouvemens pu
ment involontaires, & ce ſeroit une fa
tres-condamnable de le lire avec la m
gnité de ceux qui ne parcourent les Liv
de Morale que pour y decouvrir de qu
faire le procès aux Auteurs.

On trouve un bel Eloge de la ſainte V
ge dans la troiſiéme Inſtruction. La q
triéme eſt une des plus travaillées. L'
teur y expoſe avec beaucoup de preciſ
les dogmes qui regardent la Meſſe. N
mettrons icy une de ſes plus importa
queſtions.“ DEM. Pourquoi dites-vous
„ le Sacrifice de la Meſſe eſt offert en co
„ memoration & en continuation de ce
„ de la Croix ? REP. C'eſt parce que l'eſſe
„ d'un Sacrifice comprend pluſieurs actio
„ dont les principales ſont l'immolation
„ la victime, & l'oblation de la victi
„ immolée, & ces actions peuvent être
„ parées de temps. Or celui de J. C. n
„ fini qu'en ce qui regarde l'immolat
„ ſanglante de la victime, mais il contin
„ à l'égard de l'oblation. Jeſus-Chriſt
„ qualité de Prêtre éternel a porté ſa vi

„

c'eſt-a-dire ſon Corps) dans le Ciel,
offre continuellement a Dieu ſon
or comme il continue dans le Ciel
Sacrifice par cette oblation conti-
e, il a voulu qu'il fut auſſi conti-
par ſes Pretres ſur la terre, & qu'a-
rendu preſente ſur les Autels cette
e Victime immolee, ils l'offriſſent
eu juſqu'a la fin des ſiecles ; c'eſt
quoy le Sacrifice de la Meſſe eſt en
e temps une commemoration & u-
ontinuation du Sacrifice de la Croix.
une commemoration, parce que
olation de la Victime n'y eſt pas
llement faite, mais ſeulement re-
ntée par la diſtinction des eſpeces
ain & du Vin, dont l'une repre-
le Corps de J. C. mort, & l'autre
ng comme ſeparé du Corps. La
eſt une continuation du Sacrifice
Croix, parce qu'on y offre le même
s de J. C. immole ſur la Croix,
me J. C. l'offre dans le Ciel. " L'Au-
te auſſi des diſpoſitions où doivent
x qui aſſiſtent a la Meſſe. Il s'éleve
nt contre les pecheurs qui n'ont nul
ſe convertir. S'ils prononcent de
quelques prieres, remarque-t-il,
es prieres ſont fauſſes, s'ils ne prient
ils ſont coupables d'hypocriſie. De-
ſi ces gens-là pechent en aſſiſtant à
, eſt la même choſe que deman-
der

der ſi l'on peche en mentant à Dieu
L'Auteur n'auroit pas mal fait, ce ſe
de prevenir icy les fauſſes, mais
reuſes conſequences que ces pecheu
vent tirer de ſon principe, quelque
qu'il puiſſe être.

On obſerve dans la cinquiéme
tion, que le commun des Chretiens
miers ſiecles faiſoient les mêmes pri
les Eccleſiaſtiques. L'Auteur des C
tions Apoſtoliques ordonne aux
ſans diſtinction d'Eccleſiaſtiques ni
culiers, de prier le Matin, a Tie
Sexte, a None, au Soir, & a Minu
Cyprien dans le Livre de l'Oraiſon
nicale propoſe aux Fideles de pri
fois; ſçavoir le Matin, à Tierce, à
à None, & a l'heure de Vepres; &
propoſe comme une maniere douce
d'obeir à la parole du Fils de Dieu
ſon Apôtre, qui nous obligent de pr
ceſſe. M. Nicole joint pluſieurs autre
ritez à celles-cy, & nous donne une
longue liſte de Princes pieux qui ont
pſalmodie reglée au nombre de le
voirs les plus eſſentiels. Theodoſe
recitoit dès le point du jour les Pſe
alternativement avec ſes Sœurs; C
magne aſſiſtoit aux Offices du jour
la nuit; Alfrede Roy d'Angleterre
huit heures tous les jours; Godefr
Bouillon, Chef de la plus heure

avoit mené avec luy une troupe
x, avec qui il recitoit l'Office
S. Louis assistoit tous les jours à
monial, & y faisoit assister les
enfans. „ Pour montrer, dit
, que ces exercices de pieté n'é-
oint particuliers à S. Louis. . . . .
ement on lit la même chose de
e Montfort Chef de la Croisade
s Albigeois; de Gerard Comte
; du Comte Elzear de Proven-
Ferdinand surnommé le Grand,
Leon; de Jean Roy d'Arragon
cile: mais aussi du Duc d'Or-
é le Duc de Bourgogne fit tuer à
le Charles VII. Roy de France,
aume le Conquerant, & de Ri-
ois d'Angleterre. Enfin, S. Pier-
ien a fait un Traité exprès, pour
que la recitation des Heures Ca-
est un devoir qui regarde gene-
t tous les Fideles. " Notre Au-
nclut pourtant pas de tout cela,
les Chretiens soient obligez *à la*
dire le Breviaire. Il croit que le
de Rome, qu'on recite à present,
abregé de l'Office qui se disoit
glises de cette Ville, & qui ayant
'abord pour la Chapelle du Pape,
sse par les Cordeliers, & ensuite
ar Nicolas III. pour toutes les
*lises.*

Dans

Dans la ſixiéme Inſtruction, l'Aut
enſeigne que nos miſeres interieures,
pechez paſſez, nos beſoins preſens, le
glement de nos actions, la mortification
nos paſſions, le deſir des vertus cont
res a nos defauts, & la demande des g
ces qui nous ſont neceſſaires, doivent
le ſujet ordinaire de nos Oraiſons men
les. Il avertit ſagement que des penſées
rement humaines & formées ſans grac
peuvent exciter des attendriſſemens,
douceurs, des douleurs, & des larmes m
mes, qui ne ſe diſtingueront pas ſenſib
ment des effets de la grace. Dans to
cette Inſtruction, l'Auteur parle en Ma
de la vie ſpirituelle.

La ſeptiéme Inſtruction renferme div
ſes reflexions ſur l'adoration dûe à Die
ſur l'invocation des Saints, ſur le culte
Images, & ſur l'obligation de louer &
glorifier Dieu. On y traite fort au long
la Devotion à la ſainte Vierge, & l'on
examine avec un ſoin particulier ces tro
propoſitions: On ne ſçauroit perir éterne
lement quand on eſt devot à la ſainte Vi
ge: La miſericorde a été donnée a la Vi
ge, & le Jugement à J. C. La Vierge
encore dans le Ciel autorité ſur ſon Fils.
eſt plus aiſé de reconnoître le caractere
M. Nicole dans les endroits de ce Livre
il eſt queſtion de controverſe, que dans
autres. Cet Ouvrage, & quelques aut

ois ſa mort, ſeroient ſans
plus parfaits, s'il avoit eu
oucher. Mais bien des gens
vaut mieux les avoir tels
d'en être abſolument privé.

e: Prima de ætate Phala-
a, de ætate Pythagoræ
Ab Henrico Dodwello,
nienſi. Londini, impenſis
h, &c. 1704. C'eſt-a-dire:
*le temps où ont vecu* Pha-
*philoſophe* Pythagore. *Par*
DWEL, *&c.* A Londres,
Richard Smith, &c. 1704.
64.

rches Chronologiques ne
u'être fort utiles en gene-
u'on ne s'y propoſe d'au-
donner aux faits hiſtori-
nent qui leur convient le
pport à l'ordre des temps;
ainſi, en fixant les princi-
, à débrouiller le chaos de
il s'en faut bien que ces
ſoient toujours auſſi agrea-
reſſantes, qu'elles paroiſ-
ite. Car ſans compter les
s & épineuſes qui en ſont
bles, jointes à l'ennuyeux
*dition* ſouvent hors d'œu-
vre,

vre, qui ne ſert qu'à embaraſſer
ge la queſtion, & a faire perdre
point de la difficulté; il eſt certai
trouve dans l'Hiſtoire un ſi grand
d'actions peu importantes, & de
qui y jouent de ſi petits rôles,
preſque indifferent de ſçavoir au
place qu'ils doivent occuper parmi
tres faits remarquables, & dignes
l'attention des Chronologues. Au
blic n'eſt-il pas fort obligé aux
qui luy font part de decouvertes au
les; & il ne leur tient pas grand c
toute la peine qu'ils ſe ſont donn
compoſer, ſur de pareils ſujets, d
tations herriſſees de Grec & d'Heb
capables de l'effrayer, par la biga
pricieuſe des caracteres & des paſſ
ſus bout-à-bout ſans choix & ſan
de, que de réveiller ſa curioſité.
reproche que l'on ne fera pas appar
à l'illuſtre M. Dodwel, l'un des
vans Hommes d'Angleterre, & A
ce petit Ouvrage, où il ſoutient di
la reputation que luy ont acquiſe
autres qui nous viennent de ſa m
qui ſont les fruits d'une étude pro
la Chronologie & de l'Hiſtoire tan
que profanes. En effet, M. Dodw
donne icy deux Diſſertations, qui
tout l'empreſſement des Lecteurs h
*éclairez*; non ſeulement par la qua

ſonnages ſur qui elles roulent, &
egalement diſtinguez, l'un parmi
ans, & l'autre parmi les Hiſto-
ais encore par l'erudition exqui ſe,
rencontre à chaque page, & qui
moins agreable qu'inſtructive.
gu, dans cet Ouvrage, de deter-
e temps ou ont vecu Philaris & Py-
, qui ont ete contemporains; ce
ne une etroite liaiſon entre ces deux
tions. Al. Dodwel avoit deja de-
n & l'autre point, dans ſes *Anna-*
*Thucydide*, & dans ſes *Diſſertations*
*Cyp.*; mais il s'eſt trouve engagé a
cette meme matiere avec plus d'é-
, a l'occaſion du demele litteraire,
entre deux ſçavans Anglois, M.
Comte d'Orery, & le Docteur
, touchant les Lettres attribuees à
, & dont le premier avoit donné
ouvelle Edition a Oxford, en 1695.
diſpute, où il ne s'agiſſoit que de
ſi ces Lettres etoient ſuppoſées, a
pendant pluſieurs annees quantité
lumes de part & d'autre, écrits en
, avec une vivacité qui va ſouvent
angreur, & où M. Bentley n'eſt
ours d'accord avec la Chronologie
Dodwel. C'eſt ce qui a obligé celuy-
mpoſer ces deux Diſſertations, (qu'il
u celebre Antiquaire M. le Baron
*heim, dans leſquelles* il appuye ſon

Syſtême par de nouvelles preuves
prendre ouvertement le parti du
il ne laiſſe pas en quelques endr
blir les ſentimens de celuy-cy, er
ceux du Docteur; ce qu'il fait
les ménagemens que l'honnêteté
liteſſe doivent inſpirer, ſur-tout
de Lettres.

La premiere Diſſertation eſt
d'une Preface, dans laquelle M
examine, ſi l'on doit faire quelc
ſur un argument qu'avoit employ
teur Bentley, pour prouver la ſu
des Lettres de Phalaris; & qui ſe
à montrer, que l'invention d'écri
tres étoit bien poſterieure à ce
puiſqu'on la devoit à l'induſtrie
fille du grand Cyrus, entre laque
laris on met un grand intervalle.
wel combat cette hypotheſe, pa
ſement de deux veritez; l'une, c
tume de s'entretenir par Lettres,
plus ancienne qu'Atoſſe; l'autre, q
il ſeroit vray que cette Princeſſe
premiere introduit l'uſage, il n
vroit nullement de là que Phalar
s'inſtruire & ſe ſervir d'une inve
commode, puiſqu'il vivoit dans
temps.

A l'égard de la premiere de c
la preuve en eſt aiſée. Nous vo
*l'Ecriture* Sainte divers exemp

...es, écrites plusieurs siecles avant Cyrus. ...otre Auteur se contente d'en citer exacte...ment les passages, sans les rapporter. Ou...e cela, Homere plus ancien qu'Atosse, ...ous parle du commerce de Lettres, com...e d'une pratique établie depuis long...mps entre les hommes, & dont il sçait si ... la veritable origine, qu'il attribue cet...ncine coutume aux temps fabuleux. De ..., Herodote nous a conservé la Lettre ...a-page a Cyrus, que cet Historien ne ...s donne pas pour la premiere Lettre ...ait jamais eté ecrite. De tout cela, il ...r, dit M. Dodwel, que l'on cherche...vainement dans les monumens histo...s les premiers vestiges d'un usage qui, ...toutes les apparences, peut disputer ...quité avec l'Ecriture même, & dont ...tion est dûe a la necessité, maîtres... Arts les plus anciens, laquelle n'a ...mis qu'on se passât long temps d'un ... aussi sur de decouvrir aux absens ...res les plus importantes, & ses pen... plus secretes.

...t a ce qui concerne l'autorité de ...en Helianicus, citée par Tatien & ...ment Alexandrin, & sur laquelle ...ey se fonde principalement, pour ... Atosse la gloire de cette inven... M. Dodwel pretend que les termes ... ce passage (συντάσσειν ἐπ σελας) ...ent point la même chose que



συγ-

συγγράφειν ἐπιστολὰς, *écrire des Lettres*, mais ſeulement *compagmare Epiſtolas*, *relier des Lettres*; & qu'ainſi, bien loin de conclure du temoignage de cet Hiſtorien, que la fille de Cyrus ait été la premiere qui ſe ſoit aviſée d'écrire des Lettres, il ſemble au contraire, qu'elle n'ait fait autre choſe, qu'ajoûter à un Art deja tout formé, une nouvelle commodité, en trouvant la maniere de reunir enſemble & de relier en quelque façon les differentes tablettes, ſur leſquelles on écrivoit les Lettres d'une longue étenduë, & de rendre par là ces mêmes Lettres plus portatives, & plus propres à être conſervées toutes entieres.

L'Auteur employe le reſte de ſa Preface à prouver la ſeconde verité, qu'il oppoſe à l'hypotheſe du Docteur, & qui conſiſte à faire voir, que Phalaris étoit contemporain d'Ateſſe, & que par conſequent, il eût pu, à la rigueur, apprendre d'elle l'art d'écrire des Lettres, ſuppoſé que c'eut été alors une nouveauté. Cela conduit de plein pied M. Dodwel à l'execution de ſon principal deſſein, qui eſt de developer le vrai temps ou a vécu ce Tyran; c'eſt à quoy il travaille dans la premiere Diſſertation, partagée en 28. Sections, & dont nous allons preſentement donner l'Extrait.

M. Dodwel inſinue d'abord la difficulté qu'il y a de fixer l'age de Phalaris, a cauſe *qu'il precede le temps des premiers Hiſto-*

*riens*

au-dela duquel on ne trouve
& qu'incertitude ; apres quoy
uiere, & s'applique a établir,
choſes, l'annee de la fonda-
ne, ville de Sicile, dont Pha-
ge de ſa tyrannie. Il place
ndation la premiere année de
ne Olympiade, ce qu'il ap-
ignage de Pindare, & d'une
ſte de la Chronologie Sici-
ire preſque toute ſa certitude
a de Syracuſe, epoque cele-
Chronologie. Il fait voir
core que Phalaris doive être
e le plus ancien des Tyrans
'eſt pas neanmoins vray-ſem-
ſoit ne dans la ville d'Agri-
me qu'il ait pu ſe ſaiſir du
, des le premier etabliſſe-
Colonie. L'Auteur croit
n pourroit fixer le commen-
tyrannie de Phalaris, a la fei-
depuis la fondation d'Agri-
-dire a la premiere année de
iade, & conduire cette tyran-
la 61. Olympiade, pendant
ans, ſi l'on vouloit s'en re-
heſes d'Euſebe. Il eſt perſua-
le terme le plus eloigné, où
tre cet evenement. Mais d'un
trouve tant de difficulté a faire
*cette ſupputation*, diverſes cir-

conſtances qui doivent s'ajuſter ave
toire de Phalaris, qu'il eſt obligé de
der l'arrivée de ce Tyran, juſqu'à
année depuis la fondation d'Agrige
qui met, entre ce calcul & celuy d'
quinze années de difference. De ce
niere, M. Dodwel concilie ſans pe
principaux faits, qui appartiennent
toire de ce temps-là. Il ſuppoſe de
Phalaris étant parti de la ville d'A
ſa patrie, arriva en Sicile ſur la fi
57. Olympiade, ou l'an 31. de la fo
d'Agrigente; temps auquel l'état fl
de cette nouvelle colonie pouvoit
d'autres Grecs à venir s'y établir:
nouveau-venu employa les 16. premi
nées de ſon ſejour dans cette ville,
dre toutes les meſures neceſſaires, p
re reüſſir le deſſein qu'il meditoit
& qu'il executa vers la fin de la 61
piade, en uſurpant la domination
conſerva pendant 28. ans, c'eſt-à-d
qu'à la fin de la 68. Olympiade.
cette ſupputation, Phalaris aura p

sans doute, lors qu'il s'emplo-
blir diverſes Ecoles en Sicile &
& a rappeller les Tyrans a la
nombre de quels etoit Phalaris.
s'accorde parfaitement avec la
des Tyrans de Gele, autre ville
juſqu'a Gélon, contemporain de
troiſiéme Tyran d'Agrigente,
alaris.

nes que ce Journal nous preſcrit,
ermettent pas de detailler toutes
es dont M Dodwel appuye ſes
ns Il faudroit, pour cela, tranſ-
cette Diſſertation; laquelle, auſ-
la ſuivante, eſt ecrite d'un ſty-
cis, qui preſente plus de choſes
ons, & qui par conſequent de-

naſſes Grecs, Auteurs dont les témoignages doivent être fort ſuſpects en ce genre. Il fait voir que c'eſt uniquement ſur la foy de pareils témoins, que quelques Sçavans, entre-autres le Docteur Bentley, ont reculé le ſiécle de Phalaris au-delà de toute vray-ſemblance, trompez ſur cela par le Scholiaſte de Pindare, qui aſſure, de ſa propre autorité, & ſans emprunter celle d'aucun Hiſtorien, que le meurtrier de ce Tyran fût un certain Telemaque, ancêtre de Theron, & qui, ſelon ces Genealogies imaginaires, a dû vivre environ cent ans avant luy. Notre Auteur employe une bonne partie de ſa Diſſertation, à mettre l'abſurdité de ce ſentiment dans tout ſon jour; & recherche, à cette occaſion, l'origine & les premiers Auteurs des Genealogies Grecques, dont la plûpart, ſelon luy, étoient fondées plûtôt ſur une tradition infidele, que ſur des Archives bien authentiques. Il s'étend auſſi fort au long ſur ce qui concerne l'âge du Poëte Steſichore, & les nouveautez qu'il introduiſit dans les *Chœurs* ou les Danſes de ſon temps, ayant ajouté un repos appellé *Epode*, aux deux tours de droite à gauche, & de gauche à droite, que l'on nommoit *Strophe* & *Antiſtrophe*, & qui ſeules compoſoient, avant luy, ces ſortes de Chœurs.

Venons maintenant à la ſeconde Diſſertation, qui regarde le temps où a vécu Py-

& qui eſt diviſée en 30. Sec-
Dodwel avoit déja fixé l'age de
phie, dans ſa troiſieme Diſſerta-
Cycles; & avoit placé ſa naiſ-
la troiſieme année de la 52. O-
c'eſt-à-dire, environ 569 ans
s-Chriſt. M. Lloyd Evêque
ſter, & le Docteur Bentley,
criez contre cette Chronologie,
endu que Pythagore croit beau-
ancien, étant né, ſelon eux,
ieu de la 43. Olympiade, c'eſt-
ans plutot que ne le croit Mr.
C'eſt donc pour ſe défendre
adverſaires de ce merite, que
us donne cette Diſſertation, où
raſſembler & de ranger par or-
les raiſons qu'il a cru les plus
mettre ſon Syſtême hors d'at-
commence par donner une Ta-
logique de la vie de Pythagore,
diſpoſée, que l'on peut, d'un
l, comparer toutes les années
oſophe, avec celles des princi-
ques, comme ſont la fondation
les Olympiades, l'Ere de Na-
c. & avec les années des Rois
de Lydie, des Medes, & des
montre enſuite que l'on ne peut
ſier du témoignage des Hiſto-
nous ont conſervé la vie de Py-
*cela pour deux* raiſons; 1. parce

que tous ces Hiſtoriens, ayant
puis Ariſtote, n'ont puiſé ce qu'ils
ont appris de Pythagore, que dans
dicions incertaines & mêlées de
2. parce que Pythagore etant co
nûn des premiers Hiſtoriens de l
ceux-cy occupez du ſoin d'écrire
l'Hiſtoire de ſon Pays, n'ont pa
Philoſophe qu'en paſſant, & co
occaſion, & n'ont pû fournir, p
quent, aux Hiſtoriens qui les o
que des Memoires peu exacts &
conſtanciez, touchant les actio
grand Homme.

Apres cette eſpece de préam
Dodwel entre dans le détail des
les preuves, qu'il met en œuvre
défenſe de ſa Chronologie. La
qu'il propoſe, & ſur laquelle il in
coup, eſt tirée de l'âge du Philoſo
recyde, que tous conviennent av
maître de Pythagore, & qui, par
ſon, doit avoir été plus ancien
Diſciple. Or Suidas rapporte la
de Pherecyde à la 45. Olympiade
roit donc été plus vieux que P
d'environ ſept Olympiades, ſelon
cul de M. Dodwel, ce qui eſt dan
dre; au lieu qu'à s'en tenir au ca
ſes adverſaires, Pherecyde ſe trou
plus jeune que ſon diſciple, de de
Olympiades, ce qui paroît abſurde.

n'oublie pas ſur cela de relever
de M. Bentley, qui confond
le Philoſophe natif de *Syra*,
porten de même nom, qui etoit

il établit une ſeconde preuve
ment, en detruiſant la preten-
Cenſeurs, qui veulent que le
Pythagore ſoit le meme qu'un
e nom, vainqueur aux jeux
, dans la 48. Olympiade.
mbat cette opinion, en mon-
n a mis ſur le compte du ſeul
les avantures de pluſieurs Py-
i ont vecu en divers temps;
ien Eratoſthene a fort diſtin-
du Philoſophe; Que le pre-
quelques-uns de ſes ecrits, per-
manger de la chair de quelques
e qui repugne abſolument aux
ſecond: que le Philoſophe ne
de chevelure, au lieu que
entretenoit une fort longue. Il
s ces points une erudition vaſ-
chee; il fait paſſer en revue
d'autoritez, & il diverſifie la
de petites excurſions, ou l'en-
ſois une diſcuſſion plus exacte
ipal ſujet.
ir enſuite, que le témoignage
en Antiloque cité par ſes adver-
*ur eſt point* favorable, & que.

l'on n'en peut raiſonnablement rien
clure au prejudice du Syſtême Chron
que qu'il ſoutient icy. Il pretend,
mot, que toutes les circonſtances q
Anciens nous ont marquées du tem
a vécu Pythagore, s'accordent bea
mieux avec ſes hypotheſes, qu'avec
autre. Il juſtifie Jamblique du rep
qu'on pourroit luy faire de n'être
d'accord avec luy-même dans ce qu'il
apprend des actions de ce Philoſoph
dit que les variations de cet Aute
viennent que de ſon exactitude à rec
tout ce qu'il a trouvé ſur ce point da
Anciens, & ne doivent nullement n
rendre ſuſpect de mauvaiſe foy, da
qu'il nous a laiſſé ſur la vie de Pyth

M. Dodwel termine cette Diſſer
par deux ſuppoſitions qui luy ſont pa
lieres, & qui ſont liées avec ſon Sy
Chronologique de la vie de ce Philo
L'une eſt que l'incendie de la maiſ
l'Athléte Milon, où Pythagore & ſ
ciples s'aſſembloient, & que l'on at
à l'animoſité & aux intrigues de C
n'eſt arrivé que depuis la mort des
derniers, & pluſieurs années après l
dition du même Milon contre les S
ies, c'eſt-à-dire vers la fin de la 83. C
piade. L'autre ſuppoſition eſt, que I
qui enſeigna la Philoſophie à Philip
*Macedoine*, & à Epaminondas, &

commencement de la 100.
n'étoit pas disciple de l'an-
re, comme on le croit d'or-
d un autre plus jeune, ap-
*remarque*, qui avoit eu le pre-
mature, & dont le temps se
par une Lettre de ce même
arque, & par l'époque de l'in-
ien, dont nous venons de
me nous ne pourrions abreger
e toutes ces suppositions sans
nous aimons mieux renvoyer
Livre meme, ou il pourra
toute leur force & dans toute
Il trouvera aussi a la fin de
sertation, des Notes sur la
ologique des années de Pytha-
nissent encore de nouveaux
s sur cette matiere.

*des Unions faites des biens & re-*
*Maladeries, Leproseries, Aumô-*
*autres Lieux pieux, aux Hôpi-*
*uvres malades, en execution de*
*Roy du mois de Mars, & des*
*s des 15. du même mois & 24.*
*. divisé par Dioceses & par or-*
*esique.* A Paris de l'Imprime-
ys Thierry, rue de la Harpe.
. pagg. 204. sans y compren-
ts & Declarations ajoutees à

LA maladie de la Lepre, qui
trefois fort commune en Fra
avoit fait établir plusieurs H
destinez uniquement pour les p
qui en étoient attaquées. Ces
mens pieux ne pouvoient alors
sans de grands fonds qui venoient
plûpart de la liberalité du Roy.
puis que l'objet de pareilles Insti
disparu insensiblement par la cessat
que entiere du mal qui y donna
l'avarice & l'artifice ont abusé de
la necessité des temps avoit introd
revenu des Maladeries ne trouvan
premier usage, est devenu une
d'infidelité ou de negligence. Qu
il étoit employé indifferemment
besoins generaux & les charges
des Paroisses voisines; quelquefois
Administrateurs ne faisoient pas
de se le rendre propre, & de l'ap
leur profit particulier; il y eût m
Ecclesiastiques qui crurent pouvo
sans autre formalité, au revenu
Benefices.

Le Roy informé de ces diver

soient plus que le même Ordre, il y attacha tous les revenus des Maladeries & Leproseries du Royaume, afin que de cette augmentation de biens on put former des Commanderies pour la recompense des Officiers.

Cet Edit qui avoit été enregistré au Grand Conseil le 20. de Fevrier 1673. & le 28. du même mois a la Chambre Royale etablie en ce temps-la a l'Arsenal pour la reunion des biens usurpez fut revoque en 1693. par un autre Edit qui remit les choses dans leur premier etat, & rendit l'administration & le revenu des Maladeries aux anciens possesseurs; a condition qu'ils rapporteroient des titres legitimes de leur possession devant les Commissaires nommez pour cela; faute de quoy il seroit pourvû a l'employ de ces mesmes biens.

La plupart des possesseurs n'ayant pu soûtenir l'examen de leurs titres sur les regles de la Justice, l'employ reservé par l'Edit a este fixe & determiné a l'avantage des Hopitaux, par une Declaration du 24. d'Août de la même année, qui en appliquant ainsi ces revenus au soulagement des Pauvres malades, les rapprocha, autant qu'il etoit possible, de leur destination originaire. Cette reunion si louable dans son principe & dans ses motifs, n'etoit pas facile dans son execution. Il falloit d'abord découvrir d'anciennes usurpations dont le

temps

temps ſembloit avoir cach
étoit auſſi neceſſaire de con
tion & les fonds des Hôpit
vouloit donner le revenu d
afin que les proportions d'é
tice fuſſent gardées dans
Tout cela demandoit un g
de longs éclairciſſemens. I
les Intendans furent charg
dans les Provinces ; & apr
vaillé de concert, on a re
avis, par des Lettres Paten
rêts du Conſeil, le revenu
à celui des Hôpitaux, en f
nion generale qui avoit ét
1693. n'a été depuis exec
que peu à peu dans toute
Royaume.

Ce ſont ces reünions part
trouvent exactement marqu
vre dont nous rendons com
On y a ſuivi par ordre al
Villes & les Dioceſes où ell
tes, afin que chacun dans
trouver en un inſtant ſous f
qui regarde cette matiere.
ſçauroit recevoir indifferem
ſi utile, & qui a d'ailleurs
tez de l'impreſſion.

# XXVII.

# JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundy 14. Juillet M. DCCVI.

---

Anima locata, ſive de Sede Animæ Rationalis in Corpore Diſſertatio, qua vulgaris opinio, ratione præditam hominis animam in quâlibet Corporis parte totam ſimul & ſemel exiſtere aiens, redarguitur, incertaque & falſa eſſe oſtenditur. Acceſſit Auctarium, moralia quædam de curâ Animæ complectens monita. Auctore LUDOVICO WINSLOVIO, Petri F. Hafniæ. 1704. Litteris Joachimi Schmitgen. C'eſt-à-dire: *L'Ame placée, ou Diſſertation ſur le ſiege de l'Ame raiſonnable dans le Corps. On y refute comme incertaine, & comme fauſſe, l'opinion vulgaire qui dit que l'Ame raiſonnable de l'homme eſt toute entiere dans*

tout

*tout le Corps, & en même temps tiere dans chaque partie du Corp: a ajoûté une Appendice contenant avis moraux ſur le ſoin de l'An* Louis Winſlow. A Coppe 1704. aux dépens de l'Auteur, preſſion de Joachim Schmitgen. pagg. 109.

LA queſtion du ſiege de l'Am nable dans le Corps de l'hor renferme deux; dans l'une, mande de quelle maniere l'Ame ſente, ou de quelle nature eſt ſa p dans l'autre, il s'agit de ſçavoir eſt le principal ſiege. L'opinion décide les deux queſtions à la fois mettant l'Ame toute entiere dans corps, & toute entiere dans chaqu du corps, elle décide le point du l'Ame, d'une maniere qui emporte taine preſence locale, & tres d neanmoins de la preſence des Cor un lieu.

Quelques-uns de ceux qui admet te ſorte de preſence ſi difficile à ne laiſſent pas d'aſſigner une certa tie du Corps pour le ſiege partic l'Ame, l'un la plaçant icy, & l': On ſçait que les Philoſophes Carte jettent en tout l'opinion commu qu'en fixant le ſiege de l'Ame dan

où aboutiſſent tous les nerfs,
non que l'Ame y eſt loca-
, mais qu'elle a avec cette
une correſpondance im-
proque de penſées d'une
ouvemens de l'autre ; ſuite
ix de l'union de l'Ame &
lies par l'Auteur même de

nous donne icy ſur ce ſu-
ion aſſez longue, mais
& peu intereſſante. Il ne
elle eſt la nature de la pre-
à l'Ame, & demeurant à
des idées confuſes, il com-
lgaire d'une maniere ſcho-
i ne preſente rien de clair
l'eſprit. Outre quantité de
ſans netteté & ſans exacti-
ſoin de recueillir un grand
ez contre cette opinion,
& triviale, mais pardon-
e homme, comme notre
it dans un pays où la cou-
beaucoup, & ſur toutes
eres, eſt encore en uſa-

Diſſertation en ſix chapi-
e le premier à prouver que
l'Ame raiſonnable n'eſt pas
dans certaines parties du
n'eſt point dans les parties
pri-

privées de ſentiment, comme
cheveux, dans la barbe, dans les
&c. Une preuve évidente qu'il n'y
de ſentiment dans les ongles, dan
be, dans les cheveux, & qu'*ordin*
c'eſt-à-dire, dans l'état ordinaire
ture, l'Ame raiſonnable n'y eſt pa
que tout cela croît après la mor
confirmer un fait ſi déciſif, M.
cite des Auteurs graves, & rapp
hiſtoires curieuſes, entr'autres ce
conte du Corps de ſaint Olaüs
Norvege. Un an après la mort
Roy, ſon Corps ayant été exhu
trouva que la barbe, les cheveux
ongles n'avoient pas laiſſé de cr
eſt remarqué même que dans la ſu
d'Olaüs, & ſon Succeſſeur faiſoi
tous les ans les cheveux & les ong
Corps ſaint.

2. M. Winſlow prouve que l'A
ſonnable n'eſt pas dans les memb
n'ont ni raiſon ni penſée, *in men*
*tione & cogitatione carentibus*, con
pieds, les jambes, les mains, &c.
au reſte qui voudroient ſoûtenir q
de la raiſon & de la penſée dans le
dans les mains, & dans les autres
bles parties du corps, ſont renvo
notre Auteur à l'experience, & à
dit en commun proverbe d'un hom
*eſprit, qu'il porte ſon eſprit dans ſo*

aucun sel, si l'esprit pou-
étoit en effet dans le ta-

ent que l'Ame raisonnable
essence de l'homme, n'est
'on peut oter a l'homme
omme; or on peut couper
à un homme sans luy ôter
qu'il cesse d'etre essentielle-
donc l'Ame raisonnable
bras, ni dans les jambes,
es parties du corps qui peu-
chées de meme, *salvâ essen-*
*ans prejudice de l'essence hu-*
'Ame y etoit, l'essence de
oit; & on ne pourroit les
retrancher l'Ame, & par
ence de l'homme; ce qui
l'experience. Et qu'on ne
, que l'Ame se retire habi-
mbres qu'elle voit qui vont
otre Auteur qui se fait luy-
ponse, la détruit sans peine,
rver qu'on est souvent sur-
n coup soudain & inopiné
n membre en un instant,
à l'Ame de prendre des me-
retirer; l'observation est ap-
mple de Malcus, *a qui l'o-*
*rtée dans un clin d'œil.*
par une infinite de passages
*e l'Ame raisonnable habite*

la

l'intelligence & des penſées, co
cy, que *l'homme de bien tire de*
*ſes du bon treſor de ſon cœur.* (S.
*Que c'eſt du cœur que ſortent l*
*penſées*; (S. Matth. 15.) *Que la*
*eſt dans le cœur du Juſte*; (P
Sur ce langage de l'Ecriture, c
le langage ordinaire, M. Wi
être bien fondé à faire reſider
ſonnable particulierement dans
ne l'y reſſerre pas de telle man
ne luy permette de ſe prome
aux environs; mais c'eſt toûjo
cœur qu'elle a ſon principal ſie
ge ordinaire: car on trouve au
rité bien des endroits de l'Ecri
qui parlent avantageuſement de
de la tête; mais ils ne ſont pa
nombre que les paſſages fav

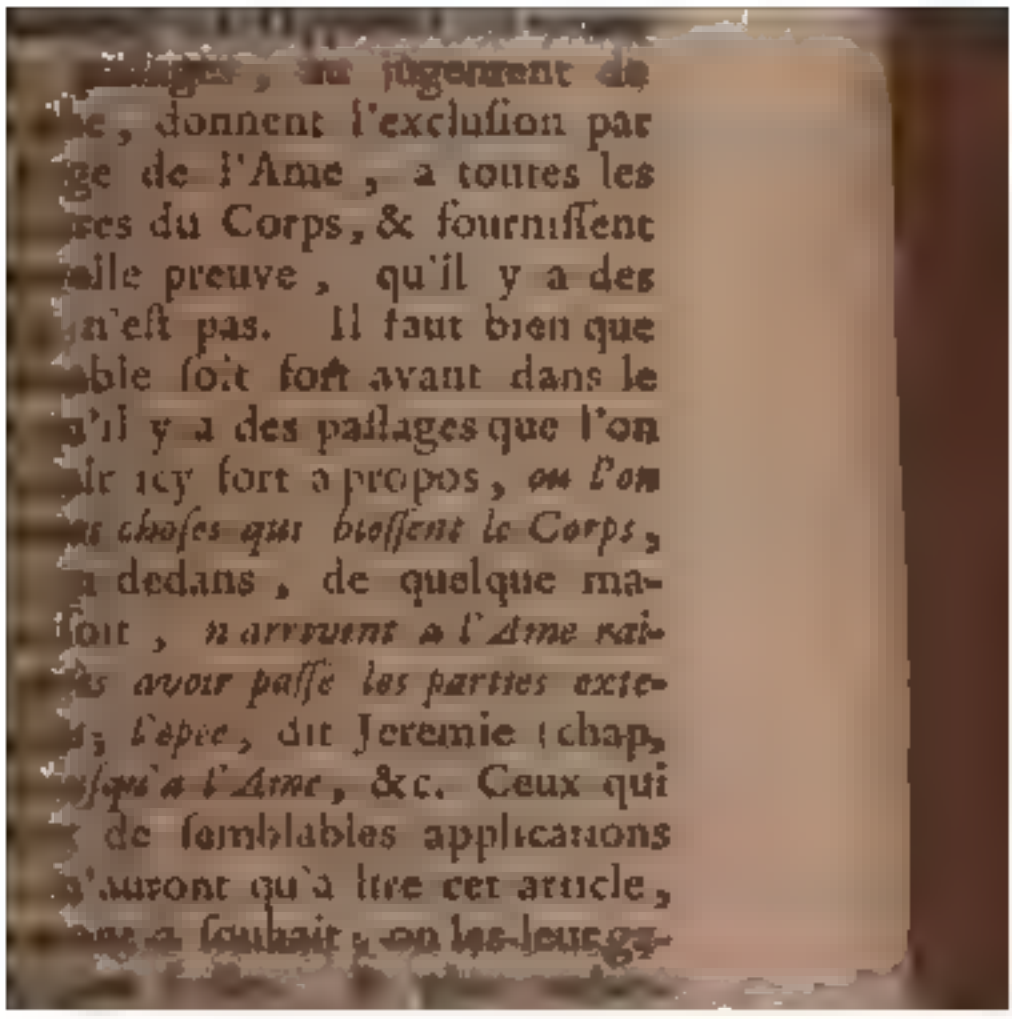

[illegible] jugement de
[illegible]e, donnent l'exclusion par
[illegible]ge de l'Ame, a toutes les
[illegible]res du Corps, & fournissent
[illegible]elle preuve, qu'il y a des
[illegible] n'est pas. Il faut bien que
[illegible]ble soit fort avant dans le
[illegible]'il y a des passages que l'on
[illegible]ir icy fort a propos, *ou l'on*
[illegible]*s choses qui blessent le Corps*,
[illegible] dedans, de quelque ma-
[illegible]soit, *n'arrivent a l'Ame rai-*
[illegible]*s avoir passé les parties exte-*
[illegible]; *l'epée*, dit Jeremie (chap,
[illegible]*squ'a l'Ame*, &c. Ceux qui
[illegible] de semblables applications
[illegible]'auront qu'a lire cet article,
[illegible] a souhait, on les leur ga-

me par rapport à la maiſon
Or *un homme n'eſt pas dans ſa*
*de ſa maiſon*; il n'eſt pas *dan*
ni *dans d'autres parties ſembla*
meme qui peuvent être habi
ſont, il n'en occupe a la fo
petit eſpace. Donc l'Ame
plus dans toutes les parti
donc elle n'en occupe qu un
Mais ſe promene-t-elle do
tout le Corps, comme un
ſa maiſon? Va-t-elle du cœu
de la tête aux pieds, comm
de ſon cabinet au grenier,
à la cave? On n'a pas touch
la comparaiſon; l'argument
là n'eut pas accommodé l'A
l'arrêter ou il falloit.

Voila tout le premier ch
ment extrait; il ſuffit pour f
le caractere de cet Ouvrage;
croyons diſpenſez d'entrer da
tail à l'égard des autres c
Lecteur n'aura pas de peine à
de deux ou trois mots que n
lement à en dire.

Le ſecond chapitre & le tr
tiennent pluſieurs preuves Ph
l'Auteur ſe ſert pour montrer
que l'Ame raiſonnable ne ſça
te entiere dans chaque parti
*On voit* dans toutes ces preu

clairé d'idées, la même
nement, & dans la plu-
ce, que dans ce que nous
me.

quatriéme chapitre que
ramaſſe les ſuffrages d'une
, Anciens, Modernes,
Latins, Allemans, Fran-
ins, Peres de l'Egliſe,
hiloſophes, Poetes, &c.
differens ſentimens qu'ils
de l'Ame, s'accordent
ter directement, ou indi-
ion qui la met toute en-
le Corps, & toute en-
partie du Corps. Quel-
Auteurs nient formelle-
opinion ſe trouve dans A-

autres chapitres M. Wia-
a repondre aux preuves
Defenſeurs du ſentiment
leurs plus fortes raiſons
ût être ou elle ſent, qu'el-
es les parties du Corps;
our rien les cheveux, la
&c., & par conſequent
e. Notre Philoſophe ne
ire que l'Ame ſoit dans
ſent qu'il ſe paſſe quel-
-à-dire, ou il ſe paſſe
u'elle ſent: il compare

l'Ame raiſonnable à
lieu de ſa toile reço
preſſions du moindr
rive aux extrémitez.
eſt tirée de Chalcid
Platon, & à la ho
elle frappe encore
pays plein de lumi
bien plus habiles qu
lieu de la comparaiſ
dire que ceux à qui
ſentent encore de la
qu'ils n'ont plus; ce
l'experience, & déci
propoſé.

L'Auteur ſe défai
jection, en diſtingua
d'avec l'Ame ſenſitive
ment l'*eſprit corporel*
ceſte de cet Ecrit eſt

M. Winſlow, en j
pire à quelque miniſ
mi les Lutheriens,
ment cette diſpute
a jointe à ſa Diſſe
*quelques avis moraux*
lut, & ſur les moye
me une demeure heu
près de Dieu. Il ſe
ce des hommes à c
ſoins empreſſez pour
*corps*, & la vie pre

[illegible] en eux toutes les penſees de l'éterni-[illegible], &c. Ce ne ſont que des reflexions [illegible]s-communes, & propoſees d'ailleurs [illegible]une maniere auſſi ſeche & auſſi froide, [illegible]ue les raiſonnemens de la Diſſertation.

Il y a trois *Index* à la fin de ce Livre; [illegible] premier contient les endroits d'ou l'on [illegible]ire les paſſages de l'Ecriture; le ſecond [illegible] un Catalogue des Auteurs citez, c'eſt [illegible] maniere des Allemands; le troiſieme [illegible] la Table des matieres. Voila toutes [illegible]s façons qu'on pourroit donner a un bon [illegible]re.

*[illegible]ſtoire Chronologique de la grande Chancelerie de France. Tome ſecond, contenant l'Etat de ſes Officiers, leurs noms & receptions, leurs fonctions, Privileges, Prerogatives, Droits & Reglemens. Enſemble l'Etabliſſement & les Reglemens des Chancelleries, près les Cours & Sieges Preſidiaux du Royaume, avec les noms & receptions des Officiers qui les compoſent, depuis l'année 1676. juſqu'en l'année 1705. le tout tiré des Chartres, Edits, Declarations, Arrêts, Reglemens, Regiſtres, & autres Actes authentiques; & recueilli de l'Ordre de M. le Chancelier par les Procureurs Syndics des Conſeillers Secretaires du Roy, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances.* A Paris chez Pierre Emery, Quay des Grands Auguſtins, près

l'Hôtel de Luynes, au coin de la r
Gilles-cœur, a l'Ecu de France. 17
in fol. pagg. 553. ſans y comprendre le
Tables des matieres & des noms.

L'Hiſtoire des Chanceleries de Fr
renferme une partie conſiderable
notre Hiſtoire. M. Teſſereau
cretaire du Roy, a donné dans un pre
Volume tout ce qu'il en a trouvé de
le commencement de la Monarchie
qu'en 1676. il avoit promis d'en do
la ſuite tous les trois ans; ce qu'il a
cute une premiere fois, en faiſant im
mer un Recueil de ce qui s'etoit paſſé
les Chanceleries, depuis la S. Jean P
Latine 1676. jour de la nomination
principaux Officiers de la Compagnie
Secretaires du Roy, juſqu'a pareil
1679. Les occupations de l'Auteur &
mort depuis ſurvenue, ayant interro
ſon projet, M. le Chancelier a excit
Procureurs-Syndics de la même Com
gnie a continuer un Ouvrage auſſi u
Ils ont compoſé la ſuite de cette Hi
re, & ils ont crû la devoir commen
par l'addition des trois dernieres ann
de Mr Teſſereau, tant parce qu'ils y
ajoûte pluſieurs pieces qui y manquoie
que parce que la plûpart des exemplai
du premier Volume finiſſent en 167
On voit icy, ſuivant l'ordre des tem

leurs noms & receptions,
& prerogatives. Dans les
ès les Cours superieures,
, suppressions, droits &
privileges & exemptions
ui les composent ; & ce
pareillement a l'egard des
esidiales. On y a rappor-
de provision de la Charge
de France en faveur de
u 29. Octobre 1677. celles
affire Boucherat du premier
5. qui sont accompagnées
Les provisions de M. de
du 5. Septembre 1699. y
rtées : il n'a pas voulu per-
ait inseré ses discours pro-
ement & dans les Cours
a presentation de ses Let-
n a inseré ceux qui ont été
presentation des Lettres de
s, mais ils sont gravez en-
dans l'esprit & dans la me-
ceux qui les ont enten-

i s qui appartiennent à M.
tout la nomination, la
la survivance de plusieurs
de Conseillers du Roy,

Conſervateurs des hypotheq
tes, &c. d'Officiers dans le
pres les Parlemens & les Sieg
&c.

Il eſt Juge des droits de
Secretaires du Roy de la Gr
lerie, & pour les contrave
ſont aux Reglemens des Cha
Grand Conſeil a par attribu
noiſſance de leurs privileges.
criminels faits aux Secretai
ſont renvoyez au Parlement
Proces concernant les fauſſe
tres de Chancelerie ſe juge
tes de l'Hotel au ſouverain
Droits & fonctions des Off
Cours ſuperieures & les Pr
Conſeillers Gardes-ſcels en
Commiſſaires, ſauf l'appel p
le Chancelier.

Il y a eu quelque embarra
guer les Lettres qui doivent
par les Secretaires du Roy
grand Sceau, d'avec celles
etre ſcellees dans les Chance
Cours & Preſidiaux; on tr
Recueil pluſieurs Arrets du C
levé ces difficultez, celle qu
reliefs des appels comme d'
decidee, ſuivant le Memoire
la ſeconde partie du nouv
*François* pag. 275. où il e

Lettres ont été renvoyées au

du à tous Juges de recevoir
nnes au benefice d'age, & à
ualité d'heritiers par benefice
même en Pais de Droit
Lettres de Chancellerie; pa-
es ſont faites à tous Greffiers
minels des Cours & Juriſdic-
aume, d'expedier ou delivrer
s, Congez, Defauts, Juge-
miſſions, & autres Actes por-
on, ſans être ſignées des Se-
oy, & ſcellées du ſceau des
; comme auſſi il eſt defendu
ers & Sergens de mettre à ex-
nes Lettres, Arrêts, Juge-
ences Preſidiales, qui ſuivant
vent être ſcellées, ſans qu'il
ſe qu'ils l'ayent été du Sceau
ries, ni de les ſignifier par
ns Sceau.

des Secretaires du Roy a reçu
mens juſqu'au temps de l'É-
de Mars 1704. portant crea-
Secretaires de S. M. qui en a
nombre juſqu'a 340. & n'en
ſeul Corps & College. Ouvre
achée a leurs Offices, ils ont
emps de pluſieurs droits, ex-
rivileges, non par la raiſon
*leguée* par Loiſeau, qu'en

dreſſant les Lettres d'exempti
vileges pour les autres, ils ne ſe
bliez eux-mémes ; mais par
merite ces diſtinctions par le
dus dans les differens emplois
ont ete appellez, & par les ſe
ordinaires qu'ils ont fourni au
occaſions importantes. S. M.
firmé tous leurs privileges, &
clare que les clauſes (exempt
empts, privilegiez & non pr
ſerées dans les Edits qui ord
vée des droits, ne peuvent
conſequence contre les Secret
en choſes concernant leurs
exemptions.

Ce Livre ſervira à en donn
une parfaite connoiſſance, &
auront la ſatisfaction de voir
té de l'impreſſion & des cara
à la dignité du ſujet.

*Sentimens d'un Solitaire dans une*
*perſonne de qualité, ſur les in*
*les profanations qui ſe commet*
*Egliſes. Avec une Aſſociation*
*s'oppoſer à la profanation des*
Rouen, chez Maurry, Imp
dinaire du Roy, & de
l'Archeveque, au coin de la
S. Lo, à l'Imprimerie du L
vol. in 12. pagg. 139.

aire prend ſoin de nous aver-
cette Lettre luy étant heureu-
tombée entre les mains, il
par l'avis *de quelques perſon-*
*& de pieté*, qui ont trouvé
*Ouvrage juſte, & parfaitement*
*matiere bien digerée, le tout*
*beaucoup d'excellens endroits de*
*par de ſolides raiſonnemens ti-*
*s Peres.* Ce ſont les paroles
libraire : Peut-être le jugement
luy.

de l'Ouvrage eſt un homme
é, qui s'applique a faire con-
mître du crime de ceux qui
Egliſes par leurs irreverences.
enſer, il ſe fait une idée af-
profanations; il ne voit plus
dre dans le monde; & il en
ur avec les plus fortes expreſ-
ille fournir une imagination
ment frappée. Il écrit a un
*tout comme tout hors de luy mê-*
*penetré d'une grande amertume.*
*lé pour le Seigneur, conſumé,*
*zele ardent & tout divin à la*
*conduite plus que payenne de la*
*hreſtiens*, avoit demandé a no-
traire *ce qu'il penſoit, & quels*
*timens ſur un ſujet ſi doulou-*
*reux plûtôt des larmes que des*

*paroles.* L'humble Solitaire ne r
bord que par aveu de ſon indi
d'ailleurs il ſe reconnoit *peu ca*
*profondir une choſe de cette impor*
*demande une experience longue*, *u*
*tion extraordinaire, une ſcience no*
*de l'Ecriture & des Peres* ; mais
pourtant pas de ſe rendre aux in
zelé Serviteur de Dieu qui l'inte

Le deſſein d'un premier diſc
lequel l'Auteur s'étoit propoſé
mer toutes ſes reflexions, eſt d
que la foy des Myſteres, & ſur-
preſence reelle de Jeſus-Chriſt ſu
tels, eſt incompatible avec l'im
profanateurs, & que leur état
quent eſt pire que celuy des d
croyent & qui tremblent. Ce n
deſcriptions vives de toutes les
profanations qui ſe commettent
Égliſes, & qu'applications de p
l'Ecriture a ces profanations, c
porte tout ce qu'il y a de plus
les Prophetes contre les abomin
Gentils maîtres de Jeruſalem, &
nant le Temple du Seigneur ; ou
eux-mêmes tombez dans l'Idola
repreſente quelle impreſſion de
de reſpect ont toûjours fait ſur
les lieux ou Dieu leur donnoit
marques de ſa preſence ; & que
frayeur des Anges mêmes à la

où l'on conclut *que man-*
*& de reſpect pour les Tem-*
*Auguſte Majeſte de Dieu,*
*n'a plus qu'une foy mou-*
*à la fin; & qu'il n'y a*
*à faire pour tomber dans*
*l'infidelité.*

à donner quelque choſe
emier diſcours, en em-
s a répeter ou à etendre
il vient de faire. Il diſ-
*nſtances qui accompagnent*
*tions des Temples*, & qui
des profanateurs : cha-
fait le ſujet d'un diſ-

conſtance, eſt le grand
deja parlé, la preſence
riſt ſur les Autels. Après
en avoir fait connoître
il s'attache à faire voir
*des profanateurs des Tem-*
*ne énorme, & qui ne me-*
*le pardon.*
conſtance eſt que ceux
*rofanent la ſainteté de la*
outragent Jeſus-Chriſt
plus rabaiſſé & le plus
onſequent, lors qu'il eſt
reſpect, & d'adoration.
eſt plein de ſentimens
es ſur les humiliations

du Fils de Dieu dans le S. Sacrement.

Les Temples consacrez à la grandeu
Dieu par des ceremonies saintes & aug
tes, sont des *maisons de prieres, & de sa
fice; on offre tous les jours sur nos Au
l'adorable sacrifice de la chair, & du sang
Jesus Christ, la seule Hostie digne de D
&c.* C'est la troisiéme circonstance agg
vante.

La quatrieme consiste dans le mau
exemple que donnent ainsi dans les s
lieux les profanateurs ; mauvais exem
qui produit, dit le zelé Solitaire, c
tristes effets d'irreligion & d'impiet
ceux qui les voyent, & qui en sont t
pez

Il finit l'explication de cette derniere
constance par cette reflexion, „ qu
„ profanation des Eglises etant un des
„ grands crimes qui puissent se com
„ tre contre la Religion & contre la
„ vinité, il y a de quoy s'etonner que
„ tes les puissances de la terre, soit
„ clesiastiques, soit seculieres, ne s'u
„ sent point ensemble pour en faire
„ vengeance, & le punir dans toute
„ severité des loix. "

Il eût pû ajoûter que depuis plusie
annees les Magistrats s'appliquent en F
ce, par un ordre expres du Roy, a ar
ter le cours de cette profanation.

Il y a icy un article exprès des ch
ra

Dieu sur les profanateurs. No-
re ne se contente pas des exem-
trouve marquez dans l'Ecriture,
e la plupart *des calamitez publi-*
*articulieres soient envoyées ordinaire-*
*Ciel pour punir les irreverences &*
*que les Chretiens osent commettre*
*aison de Dieu.* Ce sont les pro-
qui peuplent les Enfers. En par-
emmes qui entrent dans l'Eglise
aste peu convenable a la qualité
nnes, il s'ecrie ; „ C'est dans
des Enfers que ces têtes orgueil-
qui ont osé paroitre en presence
-Christ couronné d'epines, avec
faste de la pompe mondaine,
s de rubans, & de frisures ; c'est-
ces têtes superbes & ambitieuses
reduites à une honteuse nudité,
ont point d'autre chevelure qu'un
lement de viperes & de ser-

cette Lettre on trouve trois Re-
ieuses sur le même sujet & sur
on. La premiere est, que les
lles doivent être vivement tou-
ces profanations ; la seconde,
oivent demander a Dieu avec
avec larmes la conversion des
urs ; & la troisieme „ qu'elles
s'opposer de toute leur force a
*pieté criante* en reprenant dans

„ les occaſions ceux qui ſont
„ avec diſcretion, mais avec
Tout cela eſt fort étendu, &
tout d'un zele enflamé.

C'eſt ſur ces reflexions qu'e
plan qu'on donne icy d'une
ſainte pour s'oppoſer plus effi
cette profanation des Egliſes.
inſtructions & des regles pour
nes devotes, qui reünies dans
doivent former une eſpece de ſo

A Dieu ne plaiſe que nous ve
minuer le crime des profanatio
foiblir la pieté des Chretiens, q
ja certainement que trop languiſſ
nous nous croyons obligez de
en finiſſant cet extrait, que des
comme celuy-cy ſeroient plus u
étoient plus moderez & plus ju
y a dans ce Livre quantité de
édifiantes, mais preſque toujour
trop loin. L'Auteur y releve av
me feu les petites choſes comme
des, & ces ſortes d'exagerations,
fois puerils, font un effet tout
à celuy qu'on avoit deſſein de
Nous aurions pû rapporter bien
droits de ce caractere; mais
matiere de cette nature, nous n'a
voulu donner lieu aux plaiſanteri
qui ne ſont pas aſſez touchez d
*mens de* Religion. Cependant

n'ait pas à beaucoup près qu'on pourroit deſirer, & que par-tout la declamation, on op louer la droiture des in- l'Auteur, & l'ardeur du zele e pour la Maiſon de Dieu.

GULIELMINI, Phil. & tav. Acad. Prof. P. de San- a & conſtitutione, Exercita- o-Medica. Accedit ejuſdem ia Medica adversus Empiricam lectio. Editio ſecunda. Ul- pud Gulielmum Vande Wa- -à-dire *Traité de Phyſique & touchant la nature & la con- Sang*; *par* Dominique Gu- *&c. Seconde Edition, à laquel- nt une Diſſertation Academique Auteur, prononcée en faveur de Medicale contre la Secte des Em-* A Utrecht, chez Guillaume ater. 1704. in 8. pagg. 146.

vre a été ſi bien reçu du Public, n'eſt pas étonnant d'en voir iplier les Editions. On a parlé ere dans le IV. Journal de l'an- 77. où l'on a taché de ren- e de cet Ouvrage toute la juſ- eſt due. Cela nous diſpenſe de ſur *cette ſeconde* Edition, qui n'a

n'a rien de particulier que la beau
pier & la netteté des caracteres ;
nous contenterons d'avertir que
fait imprimer à la fin un discou
Guglielmini, prononcé dans l'
de Padoue, où il est Professeur
sophie & en Medecine; dans lequ
force de prouver, contre les Mec
rement Empiriques, qu'il est i
que la Pratique de la Medecine s
ne, si elle n'est appuyée d'un
Theorie; & que celle-cy n'atteind
au degré de perfection qui luy e
ment necessaire pour éclairer la
si elle n'emprunte le secours non
de la Physique & de la Mechaniq
aussi des Mathematiques, qui
fondement aux deux autres. On
bien que l'Auteur qui est & bon
& bon Mathematicien, n'oubli
tout ce qu'un esprit Geometrique
fournir d'avantageux pour l'étab
de son opinion, & pour la refut
faux préjugez de ses adversaire
nous ne nous engagerons pas

Celebert. Mathematici JACOBI BERNOULLII, in Acad. Basil. Mathem. defs. meritiss oratione parentali expo- die XXIII. Novemb. A. CIↃ IↃ CCV. JACOBO BATTIERO J. U. D. q. Profess. P. Accedunt Variorum cedia. C'est-à dire, *Oraison funebre* acques Bernoulli *Professeur de Mathe-tiques a Bale; par M.* Battier, *Docteur Drait, & Professeur de Rhetorique; a- diverses autres Pieces.* A Basle, chez ntad de Mechel. 1705. in 4. pagg.

N ne trouve dans cette Oraison fu- nebre rien de considerable, qui ne soit aussi dans l'Eloge que nous a- donné de M. Bernoulli dans le VI. al de cette année, p. 126. Nous re- erons seulement que l'Orateur de mal entendu & mal rendu un en- de la Preface de l'*Analyse des Infini-petits.* Monsieur de l'Hopital y parle termes : *Au reste je reconnois devoir up aux lumieres de Mrs. Bernoulli, sur celles du jeune presentement Professeur mingue. Je me suis servi sans façon rs decouvertes, & de celles de M. Leib- C'est pourquoy je consens qu'ils en re- quent tout ce qu'il leur plaira, me con-* ten-

*tentant de ce qu'ils voudront bien me*
& M. Battier s'imagine que par ce d
M. de l'Hopital *avoue ingenuement q*
*à Mrs. Bernoulli tout ſon fonds de*
*matiques. QUI in præfatione ejus*
Analyſeos Quantitatum Infinitè pa
*titulum fecit*, dit cet Orateur, *Be*
*fratribus omnem ſe Mathematica ſu*
*lectilis ſubſtantiam debere, ingenue*
*tur.*

Les Piéces qui accompagnent ce
rangue de M. Battier, ſont au nom
quarante-quatre, toutes en vers.
a de Grecques, de Latines, d'Alle
& de Françoiſes. La ſeule Ville d
en a fourni trente-deux, ſans y co
dre celles de la famille de Bernoulli
a parmi ces Piéces une Ode Fra
dont nous ne rapporterons icy q
traits qu'afin de faire voir qu'il n'
permis à tout le monde de ſe méle
re des Odes. Celle dont nous
commence en cette maniere.

S'il eſt bien vray que tu ſoi
O Mort! une nuit profonde,
Et qu'on ne vit plus au monde
Quand on a ſubi tes loix:

Il n'eſt pas mort Bernoulli,
Ce Profeſſeur tant habile,

y qu'on l'ait dans cette Ville
nois d'Aout enſeveli.

vit encore aujourd'huy,
t avec avantage
cet eloquent Ouvrage
Battier a fait pour luy.

vit dans ſon nom ainſi,
va du Rhin juſqu'au Tage,
ce grand Perſonnage
ſes beaux Livres auſſi.

n'eſt-il pas bien élevé, & n'y
le noble enthouſiaſme qui diſ-
ſort des autres Poetes ceux dont
ſt de faire des Odes? L'Immor-
M. Bernoulli ne ſeroit-elle pas
ce ſur un tel ouvrage? & le Poë-
pas bonne grace de dire:

ns l'Europe en bien des lieux
ceux qui l'ont eu pour Maitre,
vivre ce Geometre
d'eloges glorieux.

r-tout, celuy de Paris
éclat le fait vivre:
aux vers de ce Livre
ont produit nos beaux Eſprits.

ſtre Monſieur Bernoulli frere du
doit-il pas être charmé de la de-

li-

licateſſe avec laquelle on le loue d
te ſtrophe,

Dans le ſçavoir du Compas
Il vit ſur-tout par ſon *Frere*,
Qui remplit fort bien ſa Chaï
Comme il fit aux Pays-Bas.

XXVIII.

URNAL

DES

AVANS,

dy 19. Juillet M. DCCVI.

*Madame de* MIRAMION. A
ez Antoine Dezallier, rue S.
, a la Couronne d'or. 1706. in
261.

E Ouvrage eſt partagé en cinq
ivres. L'Auteur, a l'exemple des
lus celebres Hiſtoriens, nous mon-
le commencement du premier Li-
avant que d'entrer en matiere,
ſujet en racourci. „ On verra,
, une jeune perſonne environnée
tout ce qui fait le charme des gens
ſiecle, mepriſer tout pour ſervir
; & depuis ſa tendre enfance, juſ-
à la fin d'une courſe aſſez longue,
nquer toutes les vertus chretiennes, &
mê-

„ même les plus heroïques
„ qu'elle ſoit nee pour le ſal
„ & comme pour gagner les
„ il faut commencer par ſoula
„ elle ſe declarera la mere
„ &c. “

Nous pourrions continuer
cet abregé, & il pourroit
d'Extrait, ſi le Public qui pr
terêt à la memoire de Mada
mion, ne ſembloit exiger de
tail plus circonſtancié.

Elle vint au monde le 2. d
1629. Son Pere Jacques Bo
gneur de Rubelle, & ſa mere M
ſuy donnerent une excellent
Elle n'avoit que neuf ans qu
dit ſa mere; & dès ce temps-l
ſe mortifier. Lorſque Madame
tante la menoit au bal, elle y
chaine de fer; à la Comedie,
les yeux; mais, remarque l'Au
ſa tante rioit, elle ſe tournoit
té, & rioit auſſi, comme ſi
attention au ſpectacle. Il fait
les reflexions morales à l'oc
voyage de Forge qu'elle fit av
me tante qui y alla prendre les
„ ſçait aſſez, dit-il, combien
„ reux pour l'innocence tou
„ où ſe raſſemblent de divers
„ Royaume une multitude de

ez uniquement du ſoin de leur ſan-
ui ſous les apparences d'une com-
n foible, cachent ſouvent des paſ-
ures-fortes ; qui ſe font une regle
éternellement enſemble, une loy
penſer à rien de ſerieux, une ne-
de laiſſer preſque tout exercice de
ion, un devoir de s'amuſer, &
une occaſion ſûre & comme in-
le de ſe relâcher & de ſe perdre.
ien en a-t-on vû qui ont fait là-
une funeſte experience; qui ſont
s de ces voyages fort differens de
ils y étoient allez, & qui en cher-
la ſanté du corps ont malheureu-
t perdu la vie de l'ame? " Ce
des gens qui prennent les eaux, ne
être regardé comme une digreſſion
car l'Auteur ne le fait que pour ſe
l'occaſion de dire que ,, ce fut là
ant que Mademoiſelle de Rubelle
rva non ſeulement la bienſeance &
gularité convenables à ſa vertu,
encore toute la fidelité qu'elle gar-
aillemis à ſes devoirs de pieté. "
ois de Mars 1645. elle epouſa Jean
de Beauharnois Seigneur de Mira-
Conſeiller au Parlement de Paris,
rut ſix mois apres ce mariage, &
ſa femme groſſe de quatre mois
à l'âge de 16 ans. Le 7. Mars 1648.
ouchа *d'une fille* après un travail

de

de 46. heures. Elle eut la
peu de temps après. Ce fu
l'Auteur, qu'elle éprouva ce
nes perſonnes regardent com
ſenſible de toutes les affiction
belle, ſes yeux furent en dang
gnoit même pour ſa vie : mais
branla ; la mort, la laideur
ment prochain ne furent pas ca
troubler.

En 1648. elle fut enlevée, &
étendrons d'autant plus volont
évenement ſingulier, qu'on ſe
bien-aiſe de confronter le recit
notre Auteur avec ce qu'en dit
ſy dans ſes Memoires, & ave
en lit dans les Memoires attri
d'Artagnan. Le 9. d'Août de
nous venons de marquer, Mada
ramion partit à 7. heures du m
avec Madame de Miramion ſa b
pour aller faire ſes devotions au
lerien. Elles avoient dans leur
Ecuyer d'un âge avancé, & deu
ſelles. A un quart de lieue du
lerien, vingt hommes a cheval
rent. Deux s'approcherent du ca
abaiſſer les mantelets, Madame
mion les chargea avec ſon ſac
ils mirent l'epée a la main pour
courroyes qui tenoient les mante
voulut leur arracher leurs épées,

tout en sang. Cependant les au-
alters attelloient au carosse des
frais. Madame de Miramion
rd recours à Dieu, & se mit en-
cries de toutes ses forces à tous
ns, qu'elle étoit Madame de Mi-
, qu'on l'eut voir, qu'ils allassent
avertir sa famille. Le carosse al-
vite, & fut bien tôt dans la Forêt
. La elle tenta inutilement de se
travers des ronces qui luy dechi-
nuage. On fit mettre pied à ter-
Madame de Miramion la mere, à sa
lle & à son Ecuyer. Le carosse
grand nombre de relais se trou-
r la route, elle fut conduite en
emps à Launay, Chateau qui est
eues de Sens, & qui appartenoit
de Bussy Rabutin Grand-Prieur
ce. Des que le carosse fut entré
cour, on en ôta les chevaux, mais
de Miramion n'en voulut point
, resolue d'y passer la nuit. Un
de Malthe s'approcha de la por-
la pria d'entrer dans la maison;
voulut rien faire, & luy deman-
fermeté, si c'etoit luy qui la sai-
ver! Non, Madame, luy repon-
rt respectueusement, c'est Mon-
Comte de Bussy Rabutin qui nous
que c'etoit de votre consente-
Ce qu'il *vous a dit* est faux, s'e-

cria-t-elle, & vous verrez si
Le Chevalier, par ſon air no
& par ſes diſcours obligeans,
confiance à M de Miramion.
dans une Salle baſſe, ou elle
piſtolets chargez dont elle ſe ſ
faire porter reſpect. On luy
manger, qu'elle refuſa avec
ſant qu'elle vouloit la mort ou
Il vint pluſieurs perſonnes l'un
tre, tantôt la menacer de tout
violences, tantot luy faire le
plus avantageuſes pour l'enga
ſer M. de Buſſy. Il n'avoit
paru, ſa ſurpriſe étoit grande
trompe luy-même, on l'avoit
ſieurs fois qu'un eſprit doux co
tout : On m'avoit dit que c'é
ton, diſoit-il, & je la trouve
ſe montra enfin, & dès qu'elle
jure, s'écria-t-elle, je jure de
vivant, mon Createur & le
je ne vous épouſeray jamais. I
le fit en prononçant ces paro
de luy ôter ce qui luy reſtoi
elle tomba preſque évanouie.
ſelon l'Auteur, *plus de quarant*
ſelon elle, pag. 107. *plus de t*
*res* qu'elle n'avoit mangé, ce
dre à M. de Buſſy qu'elle
Cette crainte, les nouvelles
voient à tous momens que p

mez etoient prets à ſortir de la
ans pour venir l'aſſieger, & la
Madame de Miramion, le ſi-
reſoudre à la rendre à elle-mê-
en aſſura avec ſerment, pour luy
dre quelque nourriture, Quand
x feront a mon caroſſe, luy
lle, & que je ſeray dedans, je
Les chevaux furent mis, &
e preſſer davantage, elle avala
frais. Le caroſſe ſortit du Châ-
prit le chemin de Sens, où elle
ns une tres-dangereuſe maladie.
uivit en Juſtice M de Buſſy pen-
ans, *& puis*, dit-elle, *je luy ay*
*vie de Dieu.* pag. 108. Il eut
lle 36 ans apres dans un procés
e Nemond étoit Juge, & par
de l'Auteur, il eut permiſſion
& elle voulut bien recommen-
aire.* Apres cet enlevement, ſa
preſſa extrémement de ſe rema-
*fois un peu tentée de le faire*, dit-
08. *crainte d'être encore enlevée,*
*de la peine à prendre mon parti,*
*me reſoudre, je pris un Direc-*
u luy apprit d'une maniere ex-
e a quoy elle devoit ſe determi-
comme elle raconte elle-même
e. pag. 23.
649. la nuit du 18 au 19 Janvier,
eux & *trois* heures du matin,

„ étant en retraite chez Mademoiſ
„ Gras, il me ſembla qu'on me d
„ un coup ſur l'épaule aſſez fort.
„ reveillay, diſant; le m'en vais, c
„ que c'etoit une Sœur qui m'etoit
„ éveiller. En ouvrant les yeux, je
„ grande lumiere dans mon lit, c
„ auroit fait le Soleil, je fus fort fu
„ croyant qu'il étoit fort tard, j'en
„ une voix qui dit au fond de mon
„ *Ne t'etonne point, c'eſt moy qui ſ*
„ *Seigneur & ton Maître; ne cherc*
„ *ma volonté, & n'en ſois plus en pei*
„ *l'aſſure que, ſi je te veux toute entie*
„ *partage, ton cœur n'eſt pas trop gran*
„ *moy, je veux que tu ſois toute à mo*
„ *tu ne t'occupes que pour moy, je ſer*
„ *Epoux, & toy mon épouſe, engag*
„ *l'être....* Je me jettay à genoux ſu
„ j'adoray Dieu & ſa miſericorde....
„ conſolée & fortifiée, je me ſentis
„ prête à faire vœu de chaſteté, *
„ ſembla qu'on me répondoit: *Atte*
„ *à celuy qui te conduit ce que je te di*
„ *obeir; mais dis tout ce qui s'eſt paſſ*
„ promis de le dire; auſſi-tot la lu
„ ſa paſſa, dont je fus fort ſurpriſe,
„ ce que je croyois qu'il étoit grand
„ & comme j'étois toute pleine de
„ penſée, je me levay pour remercier
„ & faire mon oraiſon: trois heure
„ nerent, cette oraiſon ne fut qu'une

oes : je me recouchay, mais je ne
ormir. Le lendemain j'étois dans
rand froid pour Dieu, ayant peine à
ce qui s'étoit paſſé la nuit ; j'avois
à me reſoudre de le dire, je ne
pas de le declarer à mon Direc-
qui ne douta pas que ce ne fût
Il me fit écrire ce qui s'étoit paſ-
conſulta M. Vincent, & il fut
que je ferois vœu de chaſteté,
je fis le 2. de Fevrier ſuivant. Elle
devoua donc toute entiere au
de Dieu, & ſa vie ne fut dans la
un enchaînement de grandes en-
pour le ſalut du prochain. Elle
à preſque toutes les bonnes œu-
antes qui ſe ſont faites de ſon
Elle a contribué & de ſes ſoins &
argent a ſoutenir les anciens éta-
ns pieux, & en a formé un aſſez
mbre de nouveaux dont on voit
ire
remarqué dans l'Hôtel-Dieu, que
es y étoient confondus avec les
alades, elle fit établir une Salle
e pour eux. En 1660. elle reti-
elle vingt-huit pauvres Religieuſes
ieres de Picardie, & les nourrit
ix mois a ſes dépens. On doit à
& à ſes liberalitez le Refuge &
de ſainte Pelagie. En 1661.
une *Communauté* de douze Fil-

les, qu'elle unit enſuite à la
de ſainte Genevieve. Ces
nautez n'en faiſant plus qu
fut elue Superieure. Les p
voirs des Filles de ſainte
d'enſeigner gratuitement les
mer des Maitreſſes d'Ecole p
gne, d'aſſiſter les Malades,
bleſſez, de viſiter les Pau
roiſſe, de faire des ornemen
gliſes de la campagne, &
tiennement des Penſionnire
l'Oraiſon deux fois par jour
ſemble le petit Office de la
frequentent leur Paroiſſe,
les Sacremens. Madame de
donna d'abord ſoixante mil
fonder douze places, ſouhai
rite égal les Filles de qualité
rées; mais à condition de
jours le même Inſtitut; do
fondation à l'Hopital Genera
les Filles vouluſſent un jour
1673. elle alla paſſer deux
pendant la maladie contagie
na avec elle des Chirurgiens
griſes. Ses ſoins, ſes exhort
argent ne furent point épar
te occaſion; elle avoit atten
malades, & principalement
des Troupes: Ils expoſent
leur vie pour nous, d

Sœurs griſes ; travaillez, mes Sœurs, à la conſerver, nous y avons toutes interêt.

Cinq ans après, en rentrant un jour chez elle, elle entendit ſur le Port de la Tournelle des filles qui parloient avec fort peu de modeſtie, & qui joüoient avec des garçons d'une maniere à faire tout craindre. L'idée du crime prochain, & le ſcandale public la frapperent ; elle en fit appeller quelques-unes, & leur demanda ce qu'elles faiſoient toute la journée ? Elle connut par leurs réponſes, que l'inutilité & le manque d'éducation les pourroit jetter dans le deſordre. Elle leur propoſa de travailler & de gagner leur vie ; elles accepterent le parti ; elle fit loüer une chambre, & enſuite une maiſon voiſine, & y établit des Maîtreſſes pour les inſtruire. La même année Madame de Miramion fut elüe Directrice des Filles de la Providence, deſquelles elle a eu ſoin juſqu'à ſa mort. A la priere de M. l'Evêque d'Angers, elle fit en 1680. un voyage à la Fleche, & y remit la paix dans une Communauté de Filles, pleines, dit l'Auteur, d'un zele indiſcret & mal reglé.

Voyant en 1685. que le Pere le Valois faiſoit faire des retraites publiques dans la Maiſon du Noviciat des Jeſuites, elle ſe ſentit tout à coup preſſée d'exercer, s'il ſe pouvoit, *dans la ſienne* la même cha-

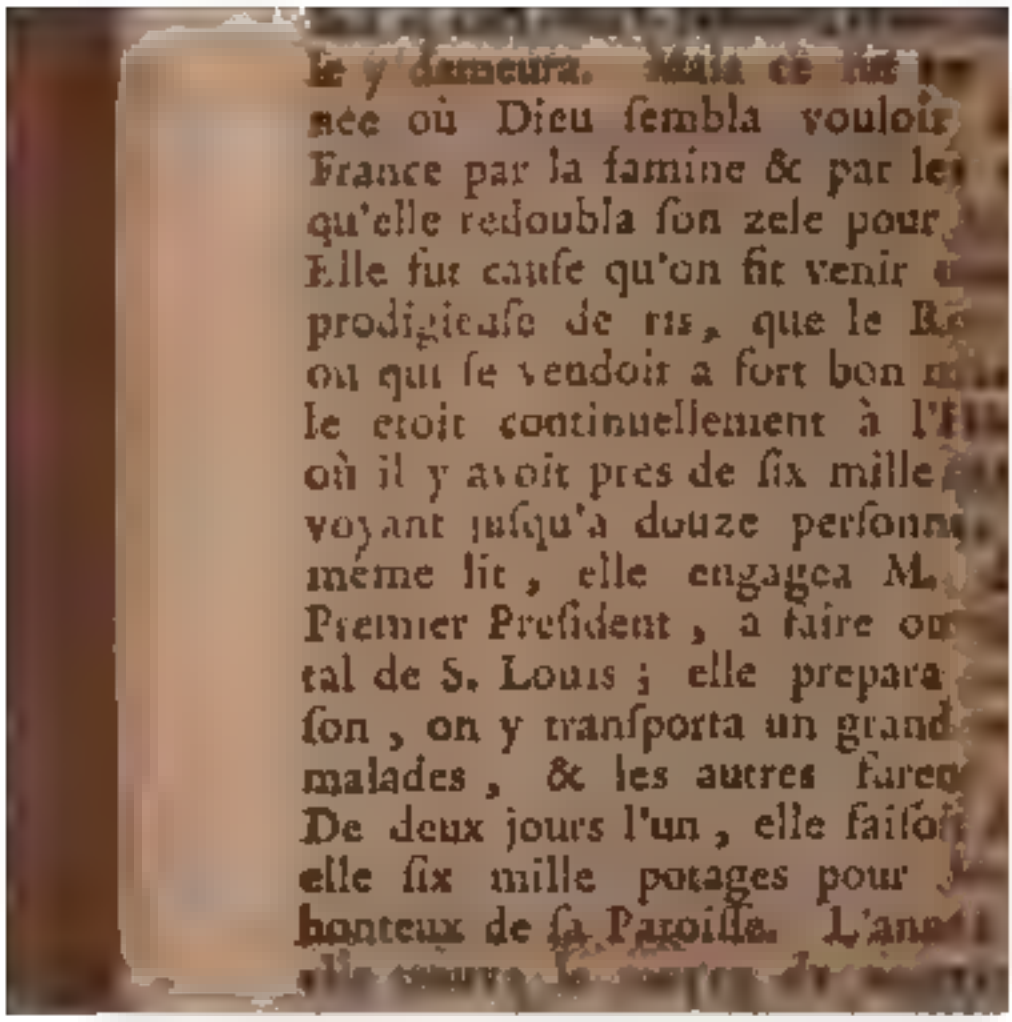

le y demeura. Mais ce fut
née où Dieu ſembla vouloir
France par la famine & par les
qu'elle redoubla ſon zele pour
Elle fut cauſe qu'on fit venir
prodigieuſe de ris, que le Ro
ou qui ſe vendoit a fort bon m
le etoit continuellement à l'H
où il y avoit pres de ſix mille
voyant juſqu'a douze perſonn
même lit, elle engagea M.
Premier Preſident, a faire ou
tal de S. Louis; elle prepara
ſon, on y tranſporta un grand
malades, & les autres furen
De deux jours l'un, elle faiſoi
elle ſix mille potages pour
honteux de ſa Paroiſſe. L'ann

Miramion avoit de grandes
sanctification des Prestres.
souvent contristée, dit l'Au-
voir quelques-uns oubliant
de leur caractere, s'abandon-
es du peuple, & charger le
de scandale, elle proposoit
e maison ou l'on renfermât
es avertissemens n'auroient
ables de corriger, afin que
e leur punition retint les ap-
devoir. Elle voulut en cta-
re pour recevoir ceux qui
à Paris solliciter leurs affai-
qu'ils fussent logez & nourris
hc, & tous ensemble, sans
dans les Auberges avec des
profession differente, & dont
exemples sont capables de
. Enfin, elle proposoit de
Maison pour les Ecclesiasti-
âge & le travail ont mis hors
endre service a l'Eglise, étant
de soulager la vieillesse de
t epuisé leurs forces en tra-
la vigne du Seigneur. Ces
t grandes, & dignes d'elle.
inspirées depuis à M. le Car-
oailles Archeveque de Paris,
éja executé une partie. "

Madame de Miramion s'occu-
e *qui regardoit* le prochain,

elle n'en étoit pas moins attent
pre perfection. Diverſes infirm
cerent ſa patience. Elle a eu un
ſein depuis l'age de 26 ans juſqu
& pendant 16 ans elle a été in
d'un vomiſſement, dont elle
d'une maniere miraculeuſe. M
Directeur luy avoit predit ce mi
ans avant que de mourir. „ Il
„ notre Auteur, le 16. Janvier
„ le fit ouvrir, & comme elle
„ cœur entre ſes mains, elle
„ da, (elle le croyoit devant
„ prier le Seigneur d'accomplir
„ en elle. Le jour même elle
„ de ſon vomiſſement. „

Madame de Miramion s'ap
tout à bien élever ſa fille. Elle
l'âge de ſept ans & demy aux
Viſitation de la rue ſaint Antoi
„ ſongea à luy apprendre de bo
„ tout ce qu'une Chretienne do
„ Mademoiſelle de Miramion f
„ fois la ſemaine. Elle appren
„ ſer non pas pour s'en ſervi
„ Aſſemblées ou la vertu n'eſt p
„ ſureté, mais ſeulement pour
„ ne grace. Elle crut pourtant
„ mener au bal une ſeule fois,
„ faire voir ce que c'étoit & l
„ le mépris & le degout d'un
„ ment ſi frivole & ſi dangere

n pouvoir rapporter les au-
gez edifiantes de l'éducation
ſe & prudente mere donna à
menton toute ſa tendreſſe;
malgré que nous en ayons,
r d'inviter les Lecteurs à s'en
le Livre même. Mademoi-
ion fut mariée a l'âge de
à M. de Nemond Maître des
u en ſurvivance de la Char-
nt a Mortier, & les pau-
en cette occaſion mille louis

maladie de Madame de Mi-
ença le 19. Mars 1696. Son
emedes la firent beaucoup
Helvetius dit quatre jours a-
qu'elle n'en pouvoit pas re-
roulut luy donner aucun re-
rrette hazarda les ſiens, qui
. En prenant le quinquina,
*nt hier l'emetique, hier les ſai-*
*huy le quinquina, ils ſont ce*
Elle eut toujours l'eſprit

*eſt à mes Filles.* Elle mourut, o
me on parle icy, *le moment de*
*ration éternelle arriva* pour elle,
Mars à midy & demi. Ses paupi
baiſſerent d'elles-mêmes, remarc
ſa bouche demeura fermée; & a
de la pâleur de la mort, il ſe rép
ſon viſage une ſerenité qui ſemblo
dre de ſon bonheur éternel. Son t
qu'on voit icy tout au long, e
de marques de ſa pieté & de
té. En le finiſſant, elle donne à
une preuve tres-ſinguliere de con
d'amitié. „ Je renonce à tou
„ Teſtamens & dernieres volont
„ elle, deſirant que ce ſoit celu
„ ait lieu; & *je me rapporte*
„ *choſes à ma chere fille, ma volo*
„ *la ſienne, je ſçay qu'elle m'aime.*
„ *Coubron, &c.* “

Il paroit dans l'Approbation &
Privilege de ce Livre, que c'eſt
bé de Choiſy qui l'a compoſé.
dans l'Avertiſſement, qu'il a ſuivi

our toute recommandation qu'un
ort connu.

di GREGORIO LETI, ſopra differenti
ere, con le propoſte, e riſpoſte,
i o vero a lui ſcritte, nel corſo di
i anni, da o a' Prencipi, Titolati,
ſciatori, Miniſtri di Stato, Nobi-
Conſiglieri, Cardinali, Arcivesco-
Veſcovi, Abbati, Religioſi d'ogni
o & ordine, Academie, Letterati,
anci, Cittadini, Prencipeſſe, Da-
Monache, & altre Perſone, che
ſcretione permette che ſiano publi-
Amſterdamo appreſſo Georgio
et. 1701. C'eſt-à-dire : *Lettres de*
*orio Leti, écrites à diverſes perſon-*
*avec celles qu'il en a reçües, pendant*
*urs de pluſieurs années.* A Amſter-
chez George Gallet. 1701. 2. Vol.
. I. Vol. pagg. 590. II. Vol. pagg.

Es deux Volumes ſont un Recueil
des Leures que M. Leti a écrites
ou reçües dans l'eſpace de trente-
ans, c'eſt-a-dire, depuis 1660. juſ-
1699. Elles ne ſont pas indignes
lues, & l'on y trouve quelques faits
uliers, qui quoy qu'aſſez peu impor-
à ſçavoir, ne laiſſent pas de faire
. Les hommes aiment le detail, &

ſur-tout ils aiment celuy de
ce qu'elles ſont pour l'ordin
naturelle de nôtre maniere
de nos ſentimens.. Par e
celles-cy Mr. Leti montre
& toute la ſechereſſe de ſon
tout peſamment, & ſemb
mais imagine qu'on pût ad
manieres fines & polies, ce
a de trop auſtere. Une Le
tres où il fait des reprimand
en eſt une preuve bien clair
tre par des vives raiſons to
torts, dont M. Spon luy avo
ſincere, en luy demandant
ſur cet article Mr. Leti ne
tout. Son ſtyle eſt diffus,
flé, & dans les loüanges qu
Soleil & les Etoiles entrent ſ
M. Leti declare dans ſon Av
Lecteur, qu'il publie ces Le
prendre aux hommes de qu
les perſonnes d'un rang ſupe
aux gens de Lettres. Comm
tes mettent de l'enjouement
merce qu'ils ont enſemble,
ils traitent avec les Dames
met ſous les yeux de tout
très-grand nombre de Lettre
écrites, & qui luy appartie
parce qu'on les luy a envo
de prevenir le reproche qu'o

il fait profeſſion enſuite de
en qui demande un ſecret
t qu'on auroit mauvaiſe gra-
ner ſur des bagatelles; parce
*de minimis non curat prætor.*
s doute, au rang des baga-
quelles il ne veut pas qu'on
la Lettre d'un Religieux de
y confioit ſes deplaiſirs, & le
meditoit de ſe retirer à Gene-
ieux le conjure par tout ce
plus ſacre, que s'il ne veut
ans ce deſſein, au moins il
ſecret inviolable. Si le bon
eure dans ſon Couvent, &
e au monde, il aura pû re-
imprimer dans ce Recueil,

ponſe de Mr. Leti contient,
uſs de ſon changement, une
naive de ſa jeuneſſe, qui ne
pas plus de plaiſir aux Calvi
qu'elle en avoit fait a ſon on
qui paroit un très-ſaint & tre
La même Lettre de M. Leti eſt
par l'apologie qu'il y fait de
par un long dénombrement d
conſiderables, qui depuis l'
du Calviniſme s'y ſont retire
cin Malpighi luy ayant écrit
ſujet que l'Evêque d'Aquape
reçut une Réponſe qui marqu
liteſſe, mais beaucoup de refe
rien écouter ſur ſon changeme

La premiere Lettre & la ne
ſingulieres, en ce que bien q
aſſez longues l'une & l'autre,
ve pas une ſeule fois la Lettre
qu'Alcibiade à qui Ariſtopha
ſon parler gras, en eût prono
ne tous les mots. M. Leti avoit
ne de Comedie ſans y admett
re; & c'eſt pour répondre

raires ſur l'Odyſſée, qui trouva le
ſter de l'Odyſſée tous les *ſigma*.
cupation!

ouzième & la treizième Lettres,
ar M. Frederic Dona, ſont pleines
rches curieuſes touchant le titre de
, dont il eſt auſſi parlé dans la
5. & touchant la nobleſſe de la
de Dona. On y voit qu'ancien-
de même que Markgrave vouloit
verneur d'une Frontiere, *Comes*
; Lindgrave, Gouverneur de
, *Comes Provincialis*; ainſi le mot
rave ſignifioit Gouverneur d'une
, avec ce qui en dépendoit, *Co-*
*lanus*. Dans la ſuite des temps,
pas attaché à ce mot une idée ſi
Car en Boheme la dignité de Bur-
grande; celuy qui en eſt revêtu
u que par la mort, & il fait dans
me l'office de Viceroy. Dans la
le Burgrave eſt un des quatre, qui
ence du Prince ſont chargez du
ement de l'Etat. En Gueldres, le
de Nimegue eſt le Preſident des
la Province. Dans d'autres lieux,
eſt beaucoup moins conſiderable;
bords du Rhin, l'Electeur Pala-
e le titre de Burgrave à un ſim-
te de l'Empire. Ce titre eſt mê-
à tel point, que le Concierge
and Seigneur, auſſi-bien que les

Juges

Juges ſubalternes, ſe nomment Bu
Mais pour avoir une connoiſſanc
de ceux qui ſont Burgraves par le
la naiſſance, il faut remonter à la
& avoir recours aux anciennes Ma
de l'Empire. On y trouve vingt
de Margraves, tous Princes. Le
graves & les Burgraves y ſont di
en deux claſſes; l'une de Princes,
tre de Comtes. Cinq Familles d
graves, & quatre de Burgraves on
de Prince. Nous voudrions pouv
duire icy tout ce Memoire touchan
gnitez d'Allemagne, auſſi-bien qu
regarde l'ancienneté des Comtes B
de Dona; mais comme cela n'eſt
ſible, parce que ce Memoire, qui
même un Extrait, eſt déja aſſe
nous renvoyons le Lecteur au Li
me. Cecy peut ſuffire pour luy
ner l'idée, & pour reveiller ſa cur

La vingt-quatriéme Lettre, &
vantes juſqu'à la trentiéme, ne ſo
éclairciſſement touchant la vie d
& de Guillaume Farel. L'Auteur
vin beaucoup au deſſus de Luth
pour le ſçavoir, ſoit pour avoir é
livre à la violence de ſes paſſions,
fin pour le zele de la Reformation

Trois Lettres de M. Leti au Duc
vinazzo Ambaſſadeur d'Eſpagne à
contiennent une partie des avantu

irée à Geneve, pour les affaires
faiſoit en France. La politeſſe
nterie de M. Leti, à qui la beau-
e Dame faiſoit abandonner ſes
eſt tres-propre à divertir les per-
ſont touchées du ridicule.

ut voir à la page 399. un Diſ-
nonce par M. Leti dans le Con-
Vingt cinq a Geneve, l'onziéme
er de l'année 1675. c'eſt un re-
t pour le droit de Bourgeoiſie
avoit accordé; & ce Diſcours,
eur envoye au Docteur Canava à
remplit huit Lettres, dont cha-
moins le meſite de la brieveté,
Diſcours n'a pas; car l'Auteur é-
matiere, il remonte juſques dans
é la plus reculée; il entre dans
de toutes les nouvelles Republi-
que ne dit-il pas de Geneve?

Dame ayant lû ſon Livre, intitulé
*mante*, & n'y ayant pas trouvé
des perſonnes diſtinguées par le
s Lettres, la Signora Elena Cor-
ſcopia, luy en fit des reproches;
M. Leti répond par des expreſſions
l'emphaſe touchant les vertus &
de cette fille illuſtre, & promet de
er une place honorable dans ſon
e Tome, qui va, dit-il, paroître
ment.

*t aſſez pour faire* connoître les

Let-

Lettres de M. Leti, dont le
be. Nous ne devons pas ce
tre l'eloge de l'Auteur, qui f
ſon portrait, gravé à la tête
ce ſont deux Vers Latins d'u
diocre, qui nous apprennen
a luy ſeul compoſé autant de
faut d'années pour faire un ſ

*Hæc Leti facies, quot ſæcul*
*nos,*
*Quem ſolum dicas tot pepe*

Au ſujet de tous ces Livres
conte dans une de ſes Lett
d'attention, ſçavoir que Ma
phine luy ayant demandé ſi
avoit écrit dans la Vie de S
veritable, ſa reponſe avoit é
„ choſe bien imaginée, quoy
„ faiſoit beaucoup plus de p
„ verité quand elle n'étoit p
„ un beau jour.

ULRICI HUBERI Supremæ F
riæ Ex-Senatori, Prælectio
vilis Tomi tres, ſecundum
& Digeſta Juſtiniani, ex p
trinæ veteris & humaniori
culi adtemperatæ & juxta p
bris rerum apud Friſios no
rum exemplis illuſtratæ.
da. Franequeræ, ex Off

ret. C'eſt-à-dire : *Leçons du*
*, diviſées en trois Volumes, ſui-*
*e des Inſtitutes & du Digeſte,*
*rincipes de la Juriſprudence an-*
*oderne, & ornées de pluſieurs*
*de la Cour Souveraine de Friſe.*
Ulric Huber *an ien Senateur de*
*Seconde Edition.* A Franc-
Imprimerie de Leonard Strick,
pagg. 609.

in de l'Auteur, ſi on en croit
éface, eſt de repreſenter en
é tout le Droit Civil aux jeu-
ui il en a fait des Leçons pu-
l'Univerſité de Franequer. Il
uvrage en trois volumes ; un
itutes, qui eſt le ſeul qui pa-
eux pour le Digeſte, qui ne
qu'annoncez. Il donne d'a-
imes, comme le Livre le
le plus aiſé de tous les Livres
plus propre par conſequent à
premiers dégouts que donne
oix.

nce par l'Hiſtoire du Droit
il remarque que Juſtinien dès
nce de ſon regne, avoit don-
où ſe trouvoient ramaſſées
onſtitutions de Grégoire, d'Her-
de Theodoſe ; mais qu'ayant
*ſieurs negligences* dans ce

Re-

Recueil, il reſolut de faire tr
compilation generale de tout
dence Romaine. Il en donn
ſion à Tribonien ſon Chancel
fit pour cela ſeize Juriſconſu
habiles', leſquels reduiſirent
corps, ſous le nom de Dige
belles déciſions répandues aup
les deux mille Volumes des a
conſultes; c'eſt ce qui fait a
premiere partie du Droit Rom
cet Ouvrage fut achevé, l'Em
un nouveau Code qui corrig
Il eſt compoſé de douze Li
ſous le titre de Code Juſtinie
ſeconde partie du Droit ecrit
fit rediger en quatre Livres
du même Droit; c'eſt ce que
*Inſtitutes.* Enfin, apres la rev
de compilé par ſes ordres,
les Conſtitutions faites penda
res années de ſon regne.
nouvelles Conſtitutions que
heureuſement le grand Ouvra
Romaines, qui dès leur naiſſ
autre force que celle qu'elles
les-mêmes, ſe repandirent
tout, & firent plus d'honn
mains que leurs conquêtes.

Cette premiere idée eſt le
du Livre que nous puiſſions
icy. Le reſte n'eſt qu'un

precise des quatre Livres des In-
& comme l'Auteur suit unique-
ordre des titres, c'est assez faire
e son Ouvrage, apres tant d'au-
ont paru sur le même sujet, que
iquer icy le plan & le dessein.

*de Pieté, ou les veritables Devo-*
*Par le R. P.* B. LE MAÎTRE, *de*
*mpagnie de Jesus Septieme Edition.*
ris chez J. Colombat, rue S. Jac-
au Pelican. 1706. in 12. pagg.

N trouve dans ce petit Ouvrage les
maximes de la perfection Chre-
tienne, & tout ce qui peut servir
tiques de devotion pendant tous
de l'année, selon l'ordre des Of-
l'Eglise, c'est ce qui en a rendu
si familier, & ce qui a obligé le Li-
donner cette derniere Edition.

XXIX.

# JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 26. Juillet M. DCCVI

Selectæ quædam Antiquitates Ecclesi
in quibus mores Christianorum ve
In Conventibus & Templis & vi
riculo observati, fideliter ostend
examinantur, & mores hodierni
clesiis usitati, inde deducuntur,
que rejiciuntur, &c. in lucem
JOHANNE NICOLAI Antiqu
Tubing. Tubingæ sumptibus Jo
gii Cottæ. C'est à dire: *Antiq
ciestastiques choisies, qui servent
voir quelles Coutumes observoient
tiens Chretiens dans les Assembl
les Temples, & dans tout le co
vie, &c.* A Tubinge aux
Jean George Cotte, 1705 in 12.

UN Auteur qui après t
traite des Antiquitez Eccl
& qui en traite en falsa

eſperer qu'il ne s'atta-
ers ſinguliers, peu con-
a exciter l'attention des
ir de nouveaute que les
ne peuvent plus avoir.
e trop ſouvent que quel-
lecture diſſipent cette eſ-
n ne trouve rien que de
Livre dont le titre ne
i ne fut *choiſi* avec grand
ge de M. Nicolai eſt de
zele le luy a fait entre-
on eſt fort zele, on va
donne pas toujours la
longues reflexions, qui
t quelquefois fort utiles.
od que la conduite des
etoit ſi differente de la
t aux choſes ſacrees, que
hretiens nous voyoient
roient *certainement pour*
propoſition, qui ſem-
le deſſein de l'Auteur,
prouvée dans ce Livre.
contraire que nous a-
que les Anciens avoient
& que les Anciens ob-
coutumes que l'on a fort
cher. A l'egard des ma-
, elles ſont les mêmes,
autes & les foibleſſes.
partagé en 24 chapitres.

Les cinq premiers traitent de la ma
dont les Chretiens des cinq premiers ſi
ſe conduiſoient dans leurs Aſſemblees
gieuſes. Il eſt parle dans les cinq cha
ſuivans, de l'ardeur que les Chretien
cinq premiers ſiecles avoient pour la p
Les Titres des autres chapitres ſont e
brege, de l'amour de la paix, de la
rance des erreurs, du reſpect pour les
teurs, de la modeſtie dans les Egliſes
la ſoumiſſion a l'egard des Magiſtrats,
la viſite des malades & des priſonnier
l'aumone, de l'hoſpitalité, des funerai
des jeûnes, des mariages, des habits
la fuite des ſpectacles.

La premiere remarque *choiſie*, eſt
les anciens Chretiens chantoient des P
mes, & que S. Chryſoſtome donn
grands éloges au chant des Pſeaumes.
rapporte au long les paſſages de ce
Apres cela, on obſerve qu'au temps d
Paul, ceux qui poſſedoient le don des
gues dans l'Egliſe de Corinthe, chant
par oſtentation les Pſeaumes en une
gue inconnue aux autres Fideles, c
l'Apôtre n'approuva point. Pluſieurs C
tiens ne laiſſent pas de tomber aujourd
dans la même faute, ajoute-t-on; ils c
tent *ejuſmodi cantiunculas* en une langu
connue au peuple; ils permettent m
aux femmes de chanter. Cette cri
eſt ſuivie d'un paſſage d'Iſidore de

dit que les Apotres avoient tres-
permis aux femmes de chanter
glise, mais que pluſieurs perſon-
nt de la occaſion de pecher, il
mais a propos d'abolir cet uſage.
Auteur remarque en ſecond lieu,
premiers Chrettens liſoient dans les
Ecrits des Prophetes, & a cette
il parle des Synagogues, parce
liſoit la meme choſe. On lit en-
Ecritures dans nos Egliſes.
ieme remarque eſt que les pre-
etiens adminiſtroient l'Euchariſ-
eme, la Confirmation dans les
e qu'on y conteroit auſſi le Sa-
de l'Ordre. La même choſe ſe
telles ſont les obſervations de M.
ur le premier ſiecle. Au ſecond
n joignit a la lecture des ſaints
ſe des Ouvrages des Hommes il-
s l'Egliſe. On commença auſſi
des Antiennes. „ Pour ce ſon
gues, dit notre Auteur, l'Egliſe
ve n'en a eu aucune connoiſſan-
s ce temps-cy les orgues chan-
s que nous, les tuyaux ſe font
vent entendre que les langues;
roit pourtant mieux louer Dieu
s langues, qu'avec des inſtru-
ents. "

parle icy de l'excommunication
vant les ceremonies du troiſiéme

ſiecle ; mais on ne laiſſe pas de conjec
rer que la coutume d'excommunier av
paſſé de la Synagogue dans l'Egliſe. Il
avoit des excommuniez qui étoient ſeu
ment privez de la participation du Cor
de Jeſus-Chriſt ; il y en avoit qui outre c
étoient privez de la liberté de prier a
les fideles. M. Nicolai parle auſſi dans
troiſieme ſiecle, des aumônes que les Ch
tiens mettoient enſemble pour le ſoul
ment des pauvres ; il en pouvoit faire m
tion dans le premier ſiecle. Il fait q
ques obſervations ſur l'uſage des cierge
des lampes. Les premiers Chretiens s'
ſervirent, parce qu'ils s'aſſembloient o
nairement la nuit, afin d'éviter de tom
entre les mains des perſecuteurs. Du m
de S. Jerôme, comme l'avoue notre A
teur, on allumoit des cierges même p
dant le jour lors qu'on liſoit publiquem
l'Evangile. Les tombeaux des Martyr
toient auſſi environnez de cierges.

Mr. Nicolai ne ſe fait pas trop bien
tendre dans le chapitre qui a pour t
*De la tolerance des erreurs.* Il remar
d'abord que rien n'eſt plus ordinaire
jourd'huy que d'exclure de l'Egliſe c
qui ſoutiennent quelque opinion ſingulie
en quoy on n'imite point, ſelon luy, l'
emple de J.C. qui tolera parmi ſes Di
ples l'Apôtre S. Thomas, tout incred
qu'il étoit. Après cela, cet Auteur racc

…rs des Quartodecimans, des Mar-
… des Millenaires, & de quelques
…Heretiques. On ne devineroit pas
… ce qu'il veut conclure de cette
…ation, ſur-tout de celle des erreurs
…nomites. Aſſurément les premiers
…s ne les ont jamais tolerees, &
…mais regardé comme leurs freres
…os qui rejettoient l'ancien Teſta-
…qui preferoient le ſerpent a Dieu,
…e doutoient ni du ſalut des Habi-
…Sodome, ni de la damnation des
…es de l'ancienne Loy.

… Auteur eſt aſſez diffus ſur la ma-
… enterremens. Il pretend que
… commande qu'on enterrat les
…en diſant a Adam; Vous êtes ter-
…ous retournerez en terre Si on
…it pas les corps des defunts, ils
…oient la proye des animaux, au
…e convertir en terre ſelon le pre-
…vin. Cette remarque eſt belle,
…tion qui ſuit ne l'eſt pas moins.
…ſte, que les cadavres enterrez
…ours la nourriture des animaux,
…les ſerpens & les vers les mangent.
…il répond, 1. Qu'en tres-peu de
…s animaux mêmes deviennent ter-
…Qu'ordinairement les corps enter-
…riſſent, ſans que les vers y don-
…moindre atteinte. Il ſemble avoir
…les *Foſſoyeurs* de ſon pays ſur cet

article. Il nous avertit qu'il ne
avec quelques anciens Naturali
l'epine ou la moele de l'epine
change en ſerpent, & que s'il ar
rencontre quelque ſerpent dan
d'un mort, il eſt d'avis qu'on
ce ſerpent y eſt venu d'ailleurs
re luy paroit ſi formelle ſur le c
de tout le corps humain en terre
jette ſans balancer le ſentiment
bins, & celuy de quelques Ar
pretendent qu'un certain os ſe co
& entier dans la terre. Les R
cent cet os tout au haut de l'epi
& les autres tout au bas.

Une des principales choſes q
cet Ouvrage recommandable, c'e
bre des citations. M Nicolai y
vant ſon propre compte, cent do
ges de l'Ecriture, & plus de troi
teurs.

*Remarques Hiſtoriques & Critiques,*
*un Voyage d'Italie en Hollande*
*nee 1704. contenant les mœurs*
*& Religion de la Carniole, Carn*
*vie, Autriche, Boheme, Sax*
*Electorats du Rhin, avec une R*
*differens qui partagent aujourd'h*
*tholiques Romains dans le Pays B*
*in 12. A Cologne chez Jacques*
*1705. I. Vol. pagg. 224. II. Vol*

N ne feroit pas plaiſir a l'Auteur, ſi l'on jugeoit de ſon Livre, comme il paroit en juger luy-méme Prétace. Il dit qu'apres tant d'au- elations, il ne pretend pas faire un regal au Public par la ſienne, mais ſeulement quelques curieux qui ne ateront point de la lecture de beau- de pauvretez. Ce ſentiment eſt plus odeſte. La ſuite appreudra s'il eſt

deux Volumes qui partagent le Li- ont compoſez de treize Lettres, où oit les particularitez d'un Voyage ence a Veniſe, continué par l'Alle- , & terminé aux Pays-bas.

premiere Remarque que fait notre eur, c'eſt qu'il ſe determina ſans quitter Veniſe, parce que, dit-il, *ſi ni marchand ni autrement, n'a pas d'affaires dans cette Ville-là*. La guer- etoit dans le Tirol, le fit reſoudre en Autriche par le chemin le plus c'eſt-a dire par la Carniole & la Ca- Il prit le parti de s'embarquer Trieſte; & quoy qu'il avoue que le n'eſt pas long ni dangereux, il ne pas de ſe trouver temeraire d'avoir is par mer un Voyage qu'il pouvoit ar terre, & il ne peut s'empécher ier avec un Ancien, *Que ne perſua-*

*dera t-on pas à un homme à qui on fois perſuader d'aller ſur mer ?*

Or ne découvre dans tout ce la ville d'*Aquilée*, dépoſitaire d'une partie des forces navale mains, & fameuſe de plus par ſo che & ſes Conciles ; mais redu d'huy, par les fureurs d'Attila, à re miſere, juſques-là qu'elle n' que par de ſimples peſcheurs. L ches n'y font plus leur reſidence dant le titre de Patriarchat y ſ core. Il y a, dit-on, un ancien lequel l'Empereur & la Republiq niſe ſont convenus d'y nomme vement : mais le Patriarche qui nommé le premier par l'Empe mort, la Republique uſa à ſon droit de nomination, & depuis e vé le ſecret d'en fruſtrer l'Empe voye artificieuſe des Coadjutore ſives qui empéchent toujours l du Benefice. L'Auteur ne gara verité de ce fait, il le cite ſur d'autrui.

La premiere Ville où il abo *Trieſte*, petite Ville maritime, pl le fonds d'un Golphe qui porte De là il paſſa a *Lubiane* ou *L* pitale de la Carniole, ſituee ſu viere qui fournit les plus belles de l'Europe ; il n'en faudroit

pour meſurer avec leurs ſerres la
d'un homme. Cette Ville a un
ffragant de l'Archevêche de Salz-
un Chapitre compoſé de ſix Cha-
qui ne ſubſiſtent que du revenu
il nombre de Cures, qu'on a af-
leur entretien, & qu'ils ſont deſ-
des Vicaires auſquels ils laiſſent
des retributions. L'Auteur nous
en cet endroit, d'une équivoque
fort propre à repoutr la perſon-
il adreſſe ſa Lettre. Il dit que ſui-
outume où ſont les Curez de don-
m de *Filles* aux Egliſes qui ſont
pendance, l'Evêque de Lubiane
mande à un Curé s'il avoit une
lle, ce Curé qui étoit un petit
out blanc, & qui ayant une can-
cravate, reſſembloit plutôt à un
u'a un Eccleſiaſtique, répondit en
'il avoit huit Filles ſous ſa Cure.
le *Cura* pouvoit être pris pour *ſoin*,
our *Paroiſſe*. Le Voyageur qui ne
oint dans ce vieillard les appareu-
Eccleſiaſtique, le crut effective-
e de huit filles, & jugeant de leur
portion par celuy du pere, il le
tres-ſerieuſement d'avoir en cet
nt de filles à pourvoir.
nte au même endroit une manie-
ſinguliere de punir le vice parmi
de la campagne. Nous avons be-

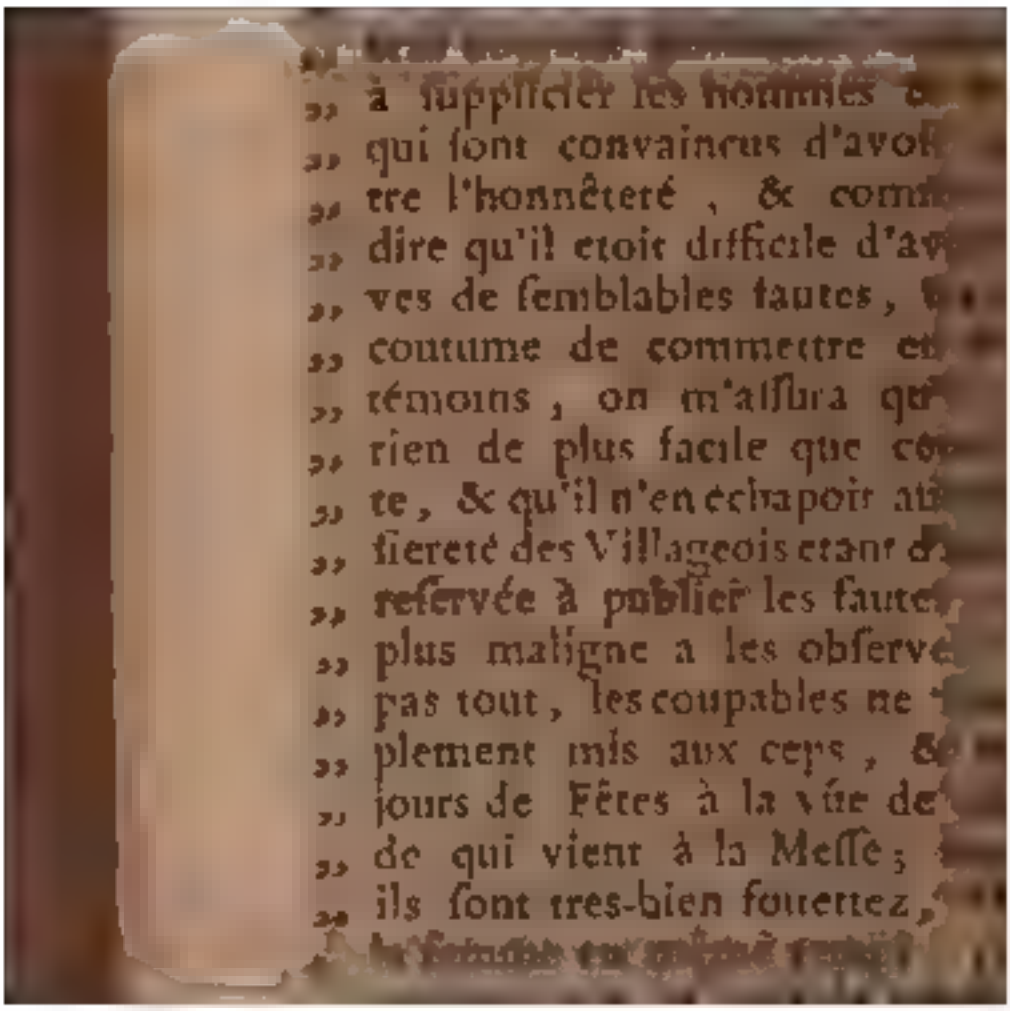

„ une fois paru ſur ce vilain theatre, trou-
„ voient encore apres cela a ſe marier, &
„ l'on m'aſſura qu'il étoit de ces chati-
„ mens comme des nouvelles dont on par-
„ le pendant trois jours, & qu'enſuite on
„ met en oubli, les femmes mariées en
„ étant quittes pour eſſuyer quelques re-
„ proches de leurs maris, & les filles de
„ leurs peres & meres. Enſuite de quoy
„ chacun continuoit à vivre & à faire ſon
„ métier comme auparavant.

L'Auteur quitte Lubiane pour aller à *Saltzbourg*. L'Egliſe de cette ville fait la principale beauté. Elle eſt batie ſur le modelle de S. Pierre de Rome, & en a toutes les proportions. Le Chapitre eſt un des plus nobles de l'Allemagne; il eſt compoſé de 24 Chanoines, qui pour être reçus doivent faire preuve de huit quartiers: il y a auſſi une Univerſité qui eſt ſous la conduite des Benedictins, & un Ordre de Chevalerie, qu'on appelle l'Ordre de S. Rupert. Cet Ordre a été inſtitué par l'Archevêque d'aujourd'hui en faveur de ceux qui ſe ſont diſtinguez dans le ſervice de l'Empereur. La Croix de l'Ordre eſt d'or, émaillée de violet, avec une medaille de S. Rupert au milieu; elle tient à un cordon qui eſt auſſi d'un ruban violet. L'Auteur finit cet article en nous apprenant que parmi les gens de la campagne les hommes ont preſque tous des *chapeaux* verds ou bleus, &

l'Empereur, &c. [illegible]
poſent. Cet article qui eſt le
de ſa Relation, ſera le plus
tre Extrait; parce que tur
cette importance, il vaut mi
tout au Livre, que d'en don
imparfaites. L'Auteur ſe pl
voir pû trouver a Vienne
tenter ſon inclination pour l
tres. „ J'ay bien vu ſouvent
„ crochez à diverſes boutiq
„ les de vers & de proſe a
„ l'Empereur, ou des Prince
„ tions enragées de miſerable
„ meurent de faim, & qui
„ l'aumöne avec ces morceau
„ écorchez ſur la croupe du
„ chacun n'a pas la patience

nd la route du Royaume de Bo-
t arrive a *Prague* qui en eſt la ca-
Un mélange de jardins, de val-
de rivieres, rend la ſituation de
le tres-riante. On voit dans l'E-
bedrale pluſieurs tombeaux de per-
luſtres. Celuy du Roy Charles IV.
s riche, mais le plus honoré, eſt
un ſaint Prestre nommé Jean He-
e, qui fut jetté dans la riviere
rdres du Roy Venceſlas, pour n'a-
voulu luy declarer l'infidelité de
, dont il ſuppoſoit qu'il devoit
uit par la voye de la confeſſion.
a Prague, & aux environs, un
mbre de beaux batimens; l'Au-
oit aſſez content du pays ſans la
es Auberges, qui ſur les plus gran-
es ne ſont pour la plûpart que de
maiſons ruinées, où ſi l'on ne por-
t avec ſoy, l'on eſt obligé, outre
ement de la mauvaiſe chere, de
terre ſur la paille dans une cham-
eſt commune au maître, a ſa fa-
, ſes bœufs.

fut pas mieux de ce côté-là dans
de Saxe, ou la ſuite de ſon voya-
nduiſit. Le grand nombre de cail-
nt ce pays eſt ſemé, lui fit croire
rant, que c'etoit pour cela qu'on
it Saxe, du mot latin *Saxum*, éty-
; ajoute-t-il, auſſi ſçavante que ce-

le de Me. Jean de l'Ecritoire, qui di
appelle *Sergens* ceux dont la fonct
d'arreter & de ſerrer les gens pour l
priſonner, & qu'on nomme *Laquai*
qui en ſuivant leur maitre font co
que c'eſt *là qu'eſt* celuy qui leur co
de.

*Dreſden* qui eſt la capitale de Saxe
ſejour des Electeurs, fut l'objet pr
de l'attention du Voyageur. Il v
la magnificence d'un grand nombre
timens ſaints ou prophanes, il regre
de n'y avoir pas vu l'Electeur de
qui etoit allé en Pologne, mais il
dommage par des louanges. Il entr
occaſion dans le detail des troubl
Pologne, & l'on juge bien quel p
diſpoſitions favorables ou il eſt p
Prince, lui font prendre.

Il ſe rend enſuite a Leipſic ville
ſe par ſon Univerſite & par ſes
L'envie qu'il avoit de voir quelq
de ces Meſſieurs qui travaillent au j
des Sçavans, ſous le nom d'*A ta E*
*rum*, luy fit faire connoiſſance av
Gotz, de qui il reçut toutes les hon
imaginables : „ C'eſt un homme,
„ qui exerce la profeſſion d'Avocat,
„ plûtot pour ſon divertiſſement qu
„ aucun interet. Il fut ravi ſur-to
trouver dans ce ſçavant homme un
*ſincerité* qui ſied bien, ſelon luy,

...tes, & qui par consequent devroit ...r un merite auprès de lui.

...ne peine qu'il eut à quitter cet ...cieux, il fallut pourtant se resou... ...mbarquer pour Francfort. Les dif... ...racteres de ceux qui se trouverent ... dans le meme Coche, luy firent ...n des reflexions. Nous en met... ...e ici dans les propres termes de ..., pour faire juger à notre tour de ...ctere & de son stile. „ J'admirois, ..., la force du penchant au plaisir ...les jeunes gens qui le plus souvent ...ez de tous les autres discours, met... ... toujours quelques propos badins ... rapis, & tachoient tout au-moins ...re rire par de bons mots ou des ...riettes, les femmes qui étoient du ...ge, & qui ne se defendoient que ...ement de ces attaques sourdes, quoy ...'une eût à ses cotez un mary qui ...roissoit nullement entendre raille... ...r la matiere ; mais la place qu'il ...oit garder, nonobstant toute sa mau... ... humeur, n'etoit nullement hors ...ulte, & les deux jeunes etudians ...els la liberte de la conversation ...oit continuellement le moyen de ... par leurs œillades & par leurs ...voques encore plus malicieuses des ...bes au cœur de la place, n'auroient ...*être pas eu grande* difficulté à s'en

„ ren-

„ rendre les maitres, si cet i
„ verneur n'avoit fait violen
„ nations de celle à qui la p
„ noit en propre.

Notre Voyageur, en conti
te, passa par *Jene*, *Weimar*, *
*tua*, *Eysenach*, *Philippstad*, *F*
& de là il arriva à *Francfort*,
se par son commerce. Dès l
pas qu'il y fit, on mêla, dit
vin les eaux minerales de
dont il fut fort incommodé
„ ajoute-t il, d'avoir bû les
„ qui faisoient mourir les f
„ ves qui n'avoient pas été fid
„ maris. Et je fais d'autant
„ tiers, continue-t-il, la con
„ ces deux sortes d'eaux,
„ *Schwalbach* ne fait aucun
„ ceux du pays qui en boive
„ qu'elles faillirent à me fa
„ comme les eaux des Juifs
„ aucune douleur aux femmes
„ & causoient la mort aux co
„ n'avois pourtant (c'est to
„ teur qui parle) commis a
„ de l'espece de ceux dont l
„ Juifs étoient vangeresses.
„ mourus-je pas, & j'en fus
„ de bonnes tranchées qui m'i
„ rent fort pendant quelque t

„ Quand notre malade fut

& prit le chemin de
ption de cette ville,
il a passé pour y arri-
son Livre. De là il
& contempla à loisir
de Nimegue, de Rot-
laye. Enfin, il termina
ays-Bas, dont il ne se
décrire les Villes, après
tions qui en ont paru.
se il employe la moitié
olume à expliquer les dis-
iastiques de ces pays-là,
voyons encore plus dispen-

Familiarum Romanarum
rpretationibus illustrati. Per
NT Bellovacum D. M. &
enom. Antiquarium. Am-
pud G. Gallet, præfectum
Huguetanorum. 1703. C'est-
*dailles des Familles Romai-*
*Commentaire de M.* VAIL-
Amsterdam chez les Hugue-
2. Voll. in fol. 1. Vol. pagg.
ol pagg. 576. Planches 152.
la fin des deux Volumes.

Vaillant dont les rares & pre-
ux Ouvrages ont rendu le nom
lebre dans toute l'Europe donne
ici

icy au Public un nouveau
*dailles des Familles Romain*
ce titre que la plûpart des
accoutumé de ranger la ſui
les frappées depuis la fond
juſqu'à la decadence de l
& même juſqu'à l'apothe
Quoy qu'elles ne ſoient p
que les Imperiales, cepe
meritent pas moins la cur
de Lettres, il ſemble
ayent quelque choſe de plus
tout pour les perſonnes q
goût à l'érudition, & qu
étude particuliere des bons
viennent aux autres que par
ceſſité. On y retrouve en
noms que l'on connoit dé
re de Ciceron, de Catulle,
Tite-Live, on en diſtingue
les branches, & comme
aux funerailles de la Repub
paſſer devant ſes yeux cett
de trophées & de portra
ſouvenir inſpire encore du
Medailles ſe nomment
Conſulaires, à cauſe qu'u
tie en a été frappée, d
que l'autorité du Conſulat
gueur.

Quelques Ecrivains en a
*blié des* Recueils ; celuy d

1566. celuy de Fulvius
e en 1577. & celuy de
mſterdam en 1608. On
rſæus un aſſez long Sup-
us, dont le Livre remis
en 1663. par les ſoins
ditions de Chaules Paun,
mains de tout le mon-

M. Vaillant eſt plus am-
igere que tous les autres:
es Medailles de Goltzius,
Paum y ſont raſſemblées,
& ajoute un grand nom-
bre a certaines Familles
ue les Antiquaires leur a-
ur les attribuer a d'autres:
xemple, la famille *Immi-*
e il rend ſon nom & ſes
ns le Livre de M. Vail-
les ſont rangées par ordre
omme dans Urſinus; mais
outes les Medailles d'une
, l'Auteur a ſuivi l'ordre
, a quoy ceux qui ont écrit
lent n'avoir pas fait d'at-
rre pour éviter un travail;
n'a pas rebuté M. Vail-

me Goltzius d'avoir impo-
quantité de Medailles, &
ce

bli ſa bonne foy par le fa
de faire imprimer une liſte
cabinets dont les treſors on
ſa curioſité ; mais que co
cette matiere, & ce qui me
verité, c'eſt la parfaite
Medailles de Goltzius avec
Hiſtoires. Goltzius eût pr
conteſtations, s'il eût ma
culier dans lequel de tou
on conſervoit en original,
les de ces Medailles qui ſe

Il a donné ſes Medail
ſans y joindre nulle expl
nus ni Patin n'ont pas e
celles qu'ils ont publiées.
porté plus loin l'exa

mpli ; en voicy quelques mor-

ains ont été longtemps ſans au-
oye que de cuivre ; ils en frap-
gent en 484. enſuite ils en fa-
n 546. Les Queſteurs avoient
faire battre monnoye, ſoit à
t dans les Provinces, pour le
des troupes ; & c'eſt a ce titre
, qui ſe voit dans une Medail-
alus, que ſe rapporte, ſelon M.
cet autre titre de Cos. X. Fl.
*arsiorum Flandorum*, que l'on
une autre Medaille du méme
& ce ſecond titre n'eſt point ce-
charge ſeparée de la Queſtu-
me les Antiquaires l'ont penſé.
Curules & les Plebeiens, qui
argez du ſoin des jeux, avoient
droit, & leur monnoye repre-
vent les Dieux, a l'honneur de
ux ſe celebroient. Les Préteurs,
ls & les Proconſuls l'ont eu
e certains cas ; enſuite dans les
emps de la Republique, ſont ve-
iumvirs & les Quartumvirs Mo-
dont on voit les noms ſur beau-
Medailles. Nous n'en dirons
ntage ; c'en eſt déja trop pour
s, & la brievete de nos Jour-
nous permettroit pas d'en dire

ja-

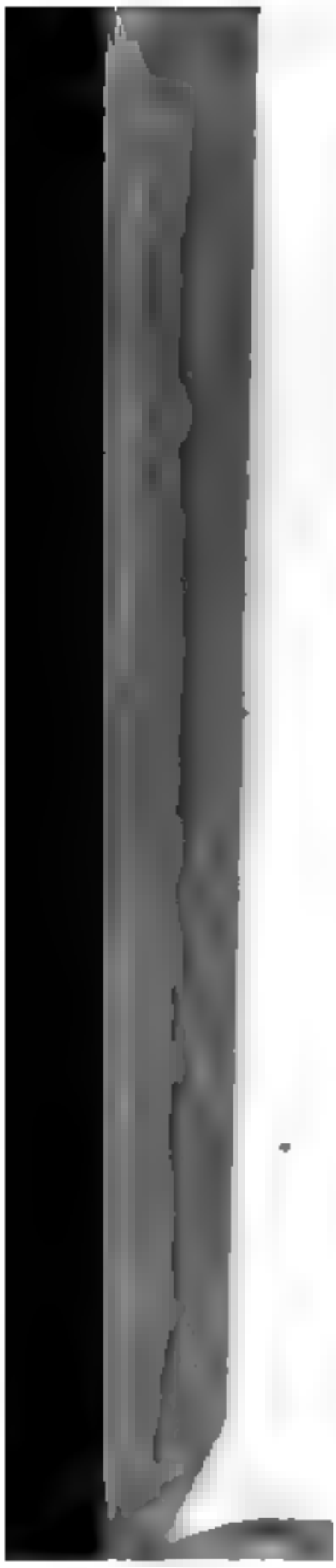

jamais assez pour inst
point tourné leurs ét
M. Vaillant même se
nu qu'il n'écrivoit pas
de, & il y a bien chan
point arrêté, parce qu
les écrits de celui qui l

Nous avions songé
Extrait le nom des Fa
lant a ajoutées à celles
tin ; mais après les rev
avons trouvé qu'étant
Goltzius, c'étoit faire
le que de retrancher le
dans ses fastes ; c'eût ét
Vaillant les eût publiée
re fois. Nous nous co
tre ici une Medaille fin
son *Pompeia*. D'un côt
La tête du grand Pomp
augural. Au revers ; C
NEPT. Un Vaisseau.
très-rare en toutes fac
Pompée avec *Cn. Pomp*
vûe encore sur les Meda
partie du revers, dit M
de Pompée le pere, ca
Consul ; le Vaisseau r
étoit Amiral, & comm
la côte, *Præf. class. &*
comme on le voit dan

Nep. eſt auſſi pour luy, pa-
faiſoit appeller, Fils de Nep-
Medaille, qui appartient
ulu, eſt d'argent, & peſe
es, c'eſt-à-dire le double des

on du Livre de M. Vaillant
e, ſont d'une excellente beau-
oit rien a ſouhaiter, ſi les
u lieu d'etre toutes enſemble à
que Volume, etoient, com-
avoit promis de les mettre,
place dans le corps de l'Ou-
qu'on les a dans l'Urſinus; &
eur avoit eu plus de ſoin de
n. L'on eſt toujours fache de
ivres d'importance n'etre pas
la perfection ou ils pourroient
tout quand ce n'eſt que faute
e depenſe de la part des Li-
qui un Livre comme celuy cy
ds dont le revenu ne fait que
les jours. Tout ce qui a de-
Auteur y eſt fait avec beaucoup
d'attention, les Tables même
es de ſorte, que la lecture peut
-utile.

ant, a la fin de ſa Preface, ap-
rieux, que M. André Morel
d'Allemagne, qu'il avoit un
t prêt ſur les Medailles Con-

Ca-

Catalogus Bibliothecæ lucu
Libris rariſſimis inſtructæ,
dum viveret vir ſummus
GRÆVIUS, Regis M. Brita
graphus, Politices, Hiſto
quentiæ in Academia Ult
teſſor, &c. Cujus auctio
æ libus defuncti, ad dien
ad Rhenum, ex Officina G
de Water, Academiæ
C'eſt-à dire: *Catalogue de l*
*de feu M.* Jean Georges Gr
*riographe du Roy de la Gr*
*Profeſſeur de Politique, d'Hiſ*
*loquence en l'Univerſité d'Ut*
*vente ſe fera dans la Maiſo*
*le jour* A Ut
Boutique de Guillaume V
Imprimeur de l'Univerſité.
292.

LA Bibliotheque de M. G
fruit d'un long travail
ployé à la former pen
cours de ſa vie ; c'eſt de ce
puiſé les belles connoiſſances &
de erudition, qui ont rendu
lebre dans le monde, & luy
ſi l'on en croit l'Editeur de ce
le premier rang dans la Re
*Lettres.*

ient qu'il y a des Bibliotheques
enses ; mais on pretend qu'il
ve point qui soit plus remplie
ares & curieux, ni mieux choi-
ævius ne regardoit pas les Li-
e un simple ornement pour
ite, mais il s'en servoit pour
s sçavant & plus homme de
Bibliotheque est composée de
vres, qui sont les plus estimez
Art ou Science ; il faisoit cher-
les boutiques des Libraires ces
sont rares, ou qui ne se ren-
qu'en certains pays. Il avoit
grand empressement d'acheter
[illegible] par les mains des
res, & sur quoi ils avoient
Remarque, [illegible] en avoit de
[illegible] Sanctuaire, de Scriverius,
ques autres Sçavans, qui pour
connus, ne sont peut-être
recommandables. Ce qui sert
coup à rehausser le prix de
otheque, sont les Notes en
nombre que M. Grævius a
pl part de ses Livres, soit
ercillement des lieux obscurs
, soit pour en porter son
soit pour indiquer les en-
lui ont paru les plus remar-

*Le Livre necessaire pour les Comptab[illegible] vocats, Notaires, Procureurs, [illegible] ou Caissiers, & generalement à to[illegible] tes de conditions. Revû & corrig[illegible] fortes erreurs d'impression, & a[illegible] de 340 Tarifs. Par le Sr.* BAR[illegible] A Paris chez la Veuve Mace, [illegible] du Pont-Neuf, au coin de la ru[illegible] phine, dans la maison du Sr. B[illegible] 1706. in 12. pagg. 448.

ON trouve dans ce Livre.

Les interets des Billets d[illegible] noye pour plusieurs mois & [illegible] dans un meme Tarif.

Les Changes à tant pour cent, [illegible] les interets des Financiers & Neg[illegible] à tel prix qu'ils puissent arriver.

Les Escomptes pour les profits d[illegible] de même.

Les Pensions, Rentes viagere[illegible] pour telle quantité de mois & [illegible] qu'on souhaitera.

Les interêts aux deniers 20. 1[illegible] à toutes sortes de deniers, pour [illegible] années, mois & jours, dans u[illegible] page.

Les profits des Negocians & [illegible] chands.

Les payemens des Monnoyes, [illegible] *qu'elles* puissent arriver.

es Tarifs tres-commodes, où sans
is la division, on trouvera tou-
mmes divisées.
ribution, les impositions, & les
ens au sol la livre, qui s'y font
u'e addition.
rapports des deniers d'interêts
prix du Change, à tant pour

il a donné le titre de *Prænotion*
*ce*, qui lui a attiré la Lettre d
ſton. Cette Lettre eſt dattée
1702. ſelon le Calendrier des
ſuſcription en eſt tout-à-fait é
Papadopoli y eſt appellé Corru
Grece, Miniſtre de Satan, C
grand menteur, mépriſable p
de Padouë, & Ennemi de
gion.

Tout ce que lui dit M. Hok
avoir ainſi captivé ſa bienveilla
duit principalement à trois poi
aux nouvelles injures, aux acc
aux offres.

A l'égard des injures, on n
être jamais tant vû dans un
court. Je ne puis m'empêcher,
Hokſton en un endroit, d'aſſu
le diable qui t'a engendré ; tu
de ta Nation : Apoſtat de l'
que, tu l'as abandonnée, afi
t'abandonnât &c. Il le traite
Latin inſenſé, de Prêtre ſac
petit homme tres-ignorant, d
teur d'un Ouvrage extravagant
re des blaſphêmes : il le no
*ve de la* Cour de Rome,

...andale extrême de sa Nation, ...e du chemin de la Verite, & ...che de recevoir *la lumiere qui* ... Cette maniere d'ecrire ne ...eres a un homme de Lettres; ... doit regner dans tout ce qui ... mains; & quelque passion qui ...l ne doit jamais sortir des bor... ...nctete. Il faut rendre justice ...ton, il semble s'être souve... ...e Loy, aussi-tôt apres l'avoir ...; & dans son Ouvrage les fleu... ...nt immediatement les expres... ...eres que nous venons de rap... ...cette conduite ne fait pas admi... ...ement, on doit du moins la ...fiante: Plut a Dieu, dit-il, ...her frere, que vous eussiez en ... sagesse & l'intelligence, car ...nquez pas de capacite. Quand ...uvrages, je suis charmé de leur ... de la grande erudition qui y ...y decouvre avec plaisir que ...beaucoup d'esprit, beaucoup de ..., &c.

...M. Papadopoli d'avoir corrom... ...s *Prenotions*, la foy de l'Eglise ...tache de soumettre cette Eglise ...e de l'Antechrist; d'avoir ca... ...hommes tres sages, tres saints, ...*ai ...ssimos*; d'avoir enfin ele... ...*nues les Ennemis irreconciliables*

*de la Grece, les Evangelistes de*
*les Ministres du diable*, en un
*suites*. Il ajoute à ces terribl
celle de quelque commerce a
& dit que M. Papadopoli
Livre au Cardinal Albano,
le Diable luy avoit revelé
nal seroit un jour Pape. M.
se moque avec raison de
pensée, nous allons donne
idée de la maniere dont il se
quatre autres points. 1. Il
corrompre la foy de l'Eglise
lon M. Hokston, en enseign
Prenotions la doctrine de l'
sur le Purgatoire, sur les Ima
Jeûnes, sur la presence reelle
riage, sur le nombre & sur
Sacremens; en y pretendant
necessité du pain azyme dans
sur-tout en y faisant valoir le
lagien de la Science moyen
Auteur répond d'une maniere
en disant qu'il n'y a pas un
tout cela dans ses Prenotions
cepte le Purgatoire & les Azy
étonnant que son Adversaire a
comme il a fait, sans sçavoir
tenoit ce Livre. M. Papadop
pas au reste, qu'il n'ait aut
gné la *Science moyenne*. „ J
„ même encore à present „

suis ravi que les Heretiques ne
uvent pas. Ce dogme seul, op-
la doctrine de Calvin, sans etre
ble a celle de Pelage, accorde
tenant la grace divine avec notre
. Je me suis toujours appliqué,
n'appliqueray toujours sans rela-
le faire connoître a tous les Grecs;
ne s'agit que de cela pour le leur
mbrasser. " Dans la suite de ce
il observe qu'enseigner la Scien-
nne aux Grecs, c'est leur rendre
Il la considere comme un grand
mmence par les anciens Peres
ntinue par les Theologiens de la
ation, & tres-heureusement ache-
d'autres savans Hommes. „ Il as-
les Grecs les plus eclairez aiment,
, defendent avec ardeur ces
merveilleux; „ Et savez-vous
, o Hokkon, continue-t-il?
qu'ils voyent que quelque oppo-
qu'il y ait entre l'autre sentiment
lique & l'erreur de Calvin, la
e moyenne est encore infiniment
contraire a cette erreur. Avez-
du moins une legere idée de ce
entend par cette Science? Si vous
ce que c'est, pourquoi appel-
ous Pelagienne une doctrine qui
que celle de Calvin qu'après avoir
phé de l'Heresie de Pelage? &c. "

Pour ce qui eſt du Purgatoi
depuis dit qu'il a ſeulement
les Grecs l'admettent auſſi
Latins. A l'egard des Azy
contenté d'enſeigner qu'il
de s'en ſervir. Il fait voi
autres points de Religion ſu
Hokſton fonde ſes reproches
penſent preciſement comme
condamnent de même les
Proteſtans Si M. Hokſton
ze pas de ce que Bellarmin
ont ecrit pour prouver la
il le renvoye au Livre q
Theſſalonique a fait depuis
Hereſies, aux reponſes de
triarche de Conſtantinople
Theologiens de Tubinge, a
taires de Gabriel Severe
mens, à l'Antirrethique de
Livres de Coreſſius, aux
Gregoire Protoſyncelle de
renvoye meme a ſon preten
rille Lucar, qui avant qu'il
*corde*, enſeignoit les mêmes
M. Hokſton a cru voir dans
myſtagogiques. Il joint à
toritez celle de Doſithée Pat
ruſalem, & celle de Callin
che de Conſtantinople, & co
tablement a ſon Adverſaire
*les fers* aux pieds & aux ma

er de lire cet endroit de ſa Répon-
peur que par deſeſpoir il ne luy prend-
e de ſe pendre à quelque arbre, ou
precipiter dans le Boſphore 2. M.
po'r montre qu'il y a bien de la dif-
enire ſoumettre l'Egliſe grecque au
& enſeigner que cette Egliſe y a tou-
e & y eſt encore ſoumiſe, quelque
de revoltez qu'elle renferme. La
de cela eſt qu'elle a reconnu dans
temps, & que le gouvernement de
univerſelle eſt naturellement Mo-
e, & que l'Evêque de Rome eſt le
des Patriarches. 3. Notre Auteur
e qui ſont les hommes *divins* qu'on
qu'il a traité indignement dans ſes
ons. Il y a parlé des anciens Pe-
s, mais c'eſt en les louant, & en
ant fidellement leurs temoignages,
e que le Schiſme ceſſeroit bien-tôt,
ece vouloit ſe ſouvenir des inſtruc-
ue lui ont laiſſé ces grands maîtres.
parle auſſi & fort differemment, de
& de Nil de Theſſalonique, de
& de Cyrille d'Alexandrie, de Ce-
& de Philothée de Conſtantinople,
uelques autres Schiſmatiques; mais
nd que M. Hokſton lui meme & les
Proteſtans, ne peuvent pas en par-
rement que lui, attendu que ces
ſoutiennent opiniatrement que le S.
ne *procede pas du* Pere & du Fils,

...galement condamnée par les Ca...
... & par les pretendus Reformez...
...s loin, il assure que son Adver...
...doit avoir plus d'aversion que les...
... Personages *Tres Iesuits*, tres-...
... parce qu'ils sont d'accord avec l'...
...Romaine sur le nombre des Sacrements...
...invocation des Saints, sur le culte des...
...s, sur la presence reelle de Jesus...
...t dans l'Eucharistie, & sur plusieurs...
...s points tres-importans; & qu'ils...
...ent hautement les opinions des Protes...
...s par rapport à tous ces points. M...
...padopoli assure qu'il n'a loué que...
...diocrement les Jesuites, quoi qu'il...
...tres les raisons du monde de les...
...ler d'eloges. Il les honore, dit-il,...
...e ses maitres, & il leur doit...
...i dans ses mœurs & dans ses Ou...
déplait le plus a M. Hokston. Il...
leur prudence, il estime leur sagesse...
attachement pour eux n'est pas tel...
l'effet de son inclination ou de sa...
noissance, qu'il ne soit aussi de...
qu'il prend au bien general de sa...
est persuadé d'un côté que si les...
ces ne repassent dans la Grece,...
la Religion n'y refleurira; & de...
qu'il n'y a gueres que les Jesuites...
en état d'y aller dresser la jeunesse...
truire les hommes faits.

M. Hokston vers la fin de sa...

assez obligeantes à notre Au-
us ne parlez, luy dit il, si vous
si vous ne flattez le Tyran,
voir dans la misere où vous êtes
ivre, on trouvera le moyen de
vos besoins sans aucun danger
saint. Si vous veniez icy, &
y enseignassiez une doctrine
grecque, c'est-à-dire toute con-
elle que vous avez enseignée jus-
nt, vous recevriez des *Princes*
des appointemens dix fois plus
ceux que vous avez, & votre
feroit bien-tôt satisfaite par le
es dignitez qu'on vous menage-
ès ces belles offres, il le mena-
ent, jusqu'à luy insinuer qu'un
eur pourroit bien punir son re-
resiste encore. M. Papadopoli
integre & intrepide, rejette les
mepriſe les menaces de son Ad-
Mettez bien soigneusement dans
, luy dit-il entr'autres choses,
ble qui doit vous servir à châ-
ce, qu'il y demeure pendant
gation sur tout, de peur que l'air
n'y faſſe venir de la rouille. En
je vivray tranquillement, & je
ay d'autant plus fortement à
passions ordinaires, que je vois
nt insupportables aux Hereti-
a beau le menacer, ce ne

trop vehement, & trop d
& d'invectives. Son Ouvr
une declamation qu'une Le
lui-méme qu'il écrit duren
bien des gens le lui ont di
marque-t-il, chacun a ſa m
me chacun a ſa phyſionom
qui ne plaît point n'eſt pas
damnable, il ne faut pas
le vin de Candie ait pas
ſe d'un vin eventé, ni cro
val vigoureux puiſſe être
qu'une jument accoutumée
bagage. Il tâche enſuite de
thode par de grands exemple
eſt aſſez pure, & l'on ſent
a puiſé ſon langage dans les
Latins.

E Public reçoit, en même temps, & de la même main, une nouvelle Edition des Oeuvres de S. Jerome, & Histoire exacte de sa vie. Ce qui a ani- le Pere Martianay dans cette derniere eprise „ a été, dit-il, la froideur de os Historiens nouveaux, qui après avoir rit tant de Vies des autres Docteurs l'Eglise, n'ont pas daigné se souvenir e S. Jerome, c'est-à-dire d'un Pere qui cede à pas un autre en sainteté, & les surpasse tous en science & en ctrine : une preference si generale & absolue ne laisse pas douter que le re- des actions de ce Saint, comme ajou- l'Auteur dans la Preface, n'interesse oute l'Eglise & tous les Etats.

'Ouvrage est divisé en dix Livres. Le ier nous apprend ce qu'a fait S. Jero- depuis sa naissance, jusqu'à son voyage Orient. D'abord on y remarque qu'il it à Stridon ville peu connue de la Pan- ie, & dont le peuple etoit grossier & bare. On oppose à cette barbarie la poli- & la noble éducation de S. Jerome, faire connoître qu'il a tout tiré de son re fonds, & qu'il ne doit rien à sa pa-

l est né dans le quatriéme siecle, sous pire du grand Constantin, l'an 331 de chretienne. *Plusieurs prétendent que* c'est

c'eſt ſous Conſtance, mais la c
S. Proſper, contemp rain de
rapporte ſa naiſſance au temps
tin; & ce qui le perſuade dava
vant notre Auteur, eſt la mani
Jerome parle a S. Auguſtin da
tre 64. „ Souvenez-vous, dit-il
„ êtes jeune, & que je ſuis v
„ m'appellez point au comb
„ champ des Ecrivains. J'ai fait
„ j'ay paye de ma perſonne,
„ preſentement a venir ſur le
„ m . a me repoſer. “ Il lui d
même choſe ſur la fin de l'Epitre
„ mon tres-cher ami, que je c
„ mon fils, & que je pourrois r
„ du côté de l'age; mais que v
„ me fait regarder & reſpecter
„ pere. Si S. Jerôme, remar
„ n'eut été beaucoup plus vie
„ guſtin, il n'auroit pu le reg
„ ſon fils du coté de l'age. Pou
„ qu'on luy donne d'annees au
„ Auguſtin, il ſe trouvera

naire, l'Arithmetique, la Geo. l'Aſtronomie, la Philoſophie & nce. Il y reçut auſſi le Baptême nnificat de Libere. Enſuite pour donner dans les belles Lettres & Sciences, il paſſa en France, où it alors beaucoup de ſaints Evê- d'habiles gens. On n'a rien ou- cet endroit de ce qui regarde le Gaules. L'Hiſtoire qu'on y fait ans d'Aquitaine, merite qu'on la La ſource.

cond Livre contient l'Hiſtoire de e de S Jerome dans la Paleſtine, our qu'il fit dans le deſert de Sy- n nous dit qu'il etudia d'abord les ſous Apollinaire de Laodicee, gnoit alors publiquement dans la ntioche, & qui n'étoit pas enco- pour Heresiarque; on parle en- quelques Ouvrages que S. Jerome , & des Lettres qu'il ecrivit a ſes ſes tentations & de ſes victoires; ecutions qu'il ſouffrit de la part partis qui diviſoient alors l'Egliſe che. Enfin, on rapporte ſes Let- Pape Damaſe, & à Marc Prêtre de, dans leſquelles on trouve l'Hiſ- Schiſme de l'Egliſe d'Antioche, & de choſes curieuſes touchant la la Theologie des Anciens ſur le de la Trinité.

Le

yeur reſpectueuſe pour le M
Autels; ſon voyage à Jeruſa
duité à l'étude de la Lang
ſous les plus habiles Docteur
qu'il fit pour acquerir la co
ſaintes Ecritures. De là on
à Conſtantinople, où il étud
gie & le Nouveau Teſtamen
goire de Nazianze, alors A
cette Ville, & le plus fam
Grecs pour la Theologie &
quence. Ce fut en ce temps
me traduiſit la Chronique d'
ſarée, & dédia ſa traduction
amis, Vincent & Galien.
tianay donne icy une idée de
nique d'Euſebe, de la manie
traduite d'abord par S. Jerôn
qu'elle a eu depuis que les

ne S. Jerôme eut étudié trois ans
grgoire de Nazianze, il partit de
ople pour aller au Concile que
amaſe avoit convoqué : c'eſt icy
ence le quatriéme Livre, qui
l'Hiſtoire de ſon retour à Ro-
ut ce qu'il fit dans cette capitale
Nous pouvons dire que S. Je-
oit en cet endroit comme ſur le
ſa gloire ; c'eſt là qu'il devint
de toute l'Egliſe, l'Interprete des
rez, le Docteur du Pape même,
ur des Dames Romaines les plus
le plus redoutable ennemi des
On fait une Hiſtoire exacte
nds évenemens, & on rapporte

compoſa dans ſon Monaſtere,
où il employa tout ſon loiſ
pour l'utilité de l'Egliſe.
dans ce cinquiéme Livre qu'
la diſcipline des Monaſteres
le. Les Superieures des Mai
ſes peuvent ſur-tout profiter
de ce Chapitre, elles y trouv
dele parfait de leurs devoirs.

Dans le ſixieme Livre,
traite à fond des verſions que
faites, & de ſes Commentai
ture. Il n'y oublie rien de
contribuer à nous faire conn
cultez de l'entrepriſe, & le
cès. Il prend même de la
nous donner en François des
S. Jerôme mit a la tete de ſe
& l'on peut dire à la louan
Martianay, qu'apres le ſoin q
né ſur cela, il ne ſera plus
ſonne d'ignorer en quoy con
de S. Jerome & ſes Commen
parlé auſſi en cet endroit des
compoſez contre Jovinien,
Chretiens; de ce que fit Pam
en ſupprimer les exemplaire

...rs pretendoient que S. Jerôme
...oit le mariage & relevoit trop le
... Enfin, on rapporte les Lettres
...ntre Vigilance en faveur du culte
...ques & de la continence des Clercs.
...e refute ces deux Heretiques avec
...o. finaire, & il ne se met pas fort
... de menager dans son stile deux
...declarez de l'Eglise.

...e Martianay nous donne une gran-
...des occupations de S. Jerôme, en
...ant ainsi le septieme Livre de son
... „ Le titre de Docteur de l'E-
...'a jamais eté donné à pas un au-
...re plus justement qu'à S. Jerome;
...on fait reflexion sur tant de beaux
...ges qu'il a composez dans sa re-
...de Bethleem, & sur l'estime que
...l'Eglise en temoignoit par des con-
...ons journalieres, l'on se persua-
...'abord que le quatrieme siecle n'a-
...ien de comparable à S. Jerôme,
...mi les Grecs, ni parmi les La-
... En effet, ses Ecrits sont les plus
... & les plus eloquens de tous ceux
...ous ont donné les Auteurs Eccle-
...ues; & jamais personne entre les
...es & les Docteurs n'a eté consulté
...nt de differentes matieres que no-
...nt Docteur. Les personnes de la
...re qualité de l'un & de l'autre se-
...*voient pas plûtôt* pense à vivre
„ se-

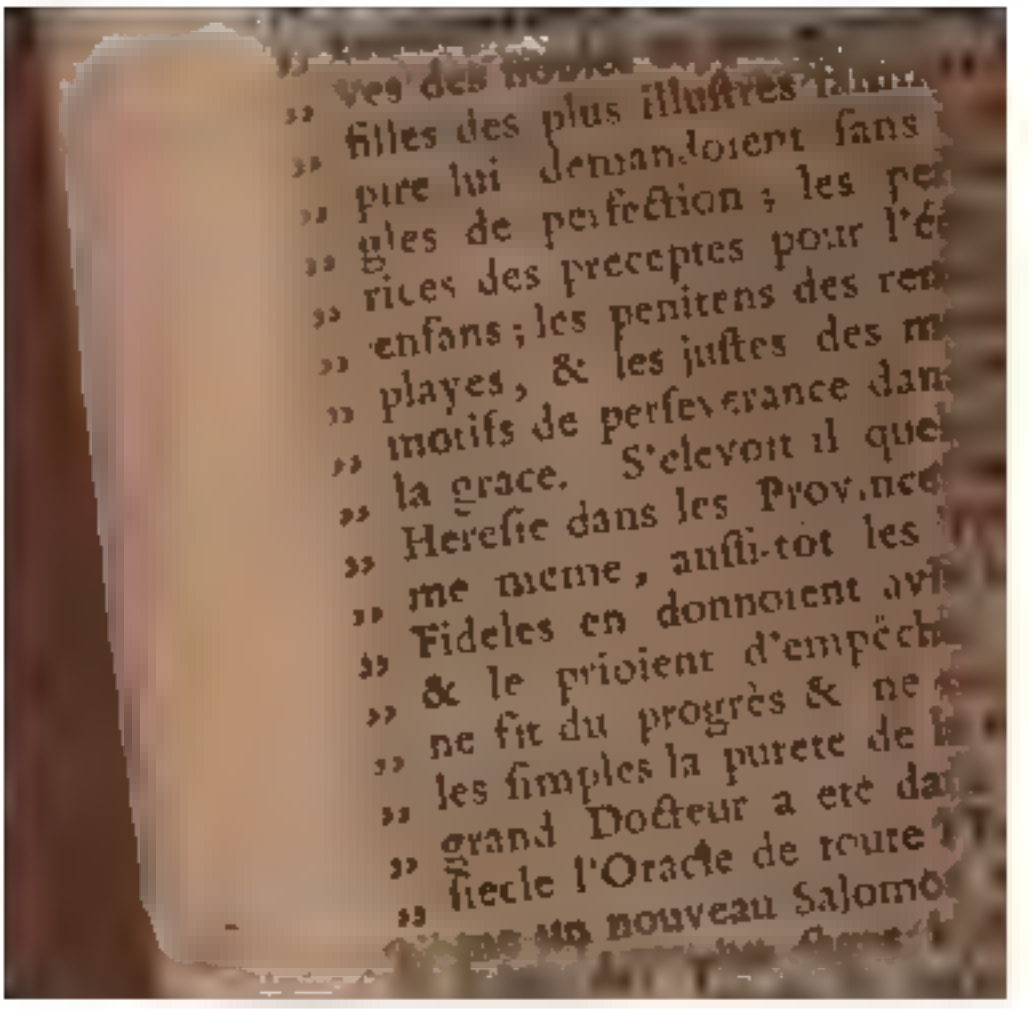

fut portée entre deux
ans prendre parti pour
utre. Il fait profeſſion
nt ſe porter pour Juge,
rapporter les faits com-
z dans les ſources. Du
e le jugement aux Lec-
la condamnation de Ru-
en Sicile ſeparé de la
Pape Anaſtaſe, mais non
que Chromace ami de S.

commence le neuviéme
funebre de trois Illuſtres
diſciples de S. Jerome.
des plus edifians de cette
me on a mis tout de ſuite
ſaintes Fabiole, Paule &
t auſſi ſuivre dans le mê-
ute entre S. Jerôme & S.
te que ſur ce qu'en rap-
teur, on peut ſçavoir à
le progrès & la concluſion
entre deux ſaints Doc-
des plus grands Hommes
eu depuis ſon établiſſe-
ut point qu'on panche plus
our l'autre, afin d'être é-
nduite, bien differente de
s d'aujourd'huy, qui ne ſe
t ce qu'ils ont dit les uns
; au lieu que S. Jerôme
&

& S. Augustin n'ont jam
amis qu'après leurs conte
le chapitre cinquieme de ce
le Pere Martianay rapporte
S. Jerôme écrivit à Theop
drie, où sur le faux rapp
le, il parle mal de S. Jean
sur quo notre Auteur le
heur de la surprise par la
intentions. Le reste de ce
tion des Lettres que S. Je
plusieurs Dame des Gaules,
contre les Pelagiens, de la
machius, de la destruction
de Bethleem par les Here
tus d'Eustochium & de la
niece.

Le dernier Livre est em
faire connoître le temps de la
Jerôme, arrivée en l'année
avoir vécu quatre-vingt-six an
On nous apprend en même
honneurs qui luy ont été rem
mort, le caractere naturel de
la pureté inviolable de sa do
maniere precise & exacte don
pliqué sur toutes les matieres
On remarque que ses ennemis
te d'avoir eu l'humeur un pe
mais que s'il apporta ces dis
naissant, il sçut les vaincre p
rieurs sur lui-même. On

St. Auguſtin ne lui a jamais rien reproché de ſemblable dans le temps même de leurs diſputes; & qu'enfin le témoignage de ce grand Docteur, les éloges de pluſieurs Papes, & l'eſtime univerſelle de l'Egliſe, dédommagent bien la reputation de S. Jerôme, de ce que voudroit lui faire perdre la délicateſſe de quelques Critiques.

*Geographie Hiſtorique, ou Deſcription de l'Univers, contenant la ſituation, l'étendue, les limites, la qualité, &c. de ſes principales parties. Avec les établiſſemens des Empires, Royaumes, & autres Etats. Leurs Gouvernemens tant anciens que modernes, les noms qu'avoient autrefois leurs Habitans, & ceux qu'ils ont aujourd'hui; de même que la Religion, les mœurs, & les richeſſes de chaque Nation; les Hommes illuſtres, les Batailles, & les évenemens les plus remarquables; la Genealogie abregée des Empereurs, Rois, & autres Potentats du monde, & l'origine de pluſieurs Maiſons conſiderables de l'Europe. Par M.* DE LA FOREST DE BOURGON. *Tome II. Qui comprend la Pologne, les Iſles Britanniques, la Scandinavie, la Moſcovie, les Espagnes, l'Italie & la Turquie en Europe, avec leurs dépendances.* A Paris chez Pierre Witte, à l'Ange Gardien, rue S. Jacques, au deſſus de la rue des Mathurins. 1765. in 8 pag. 668.

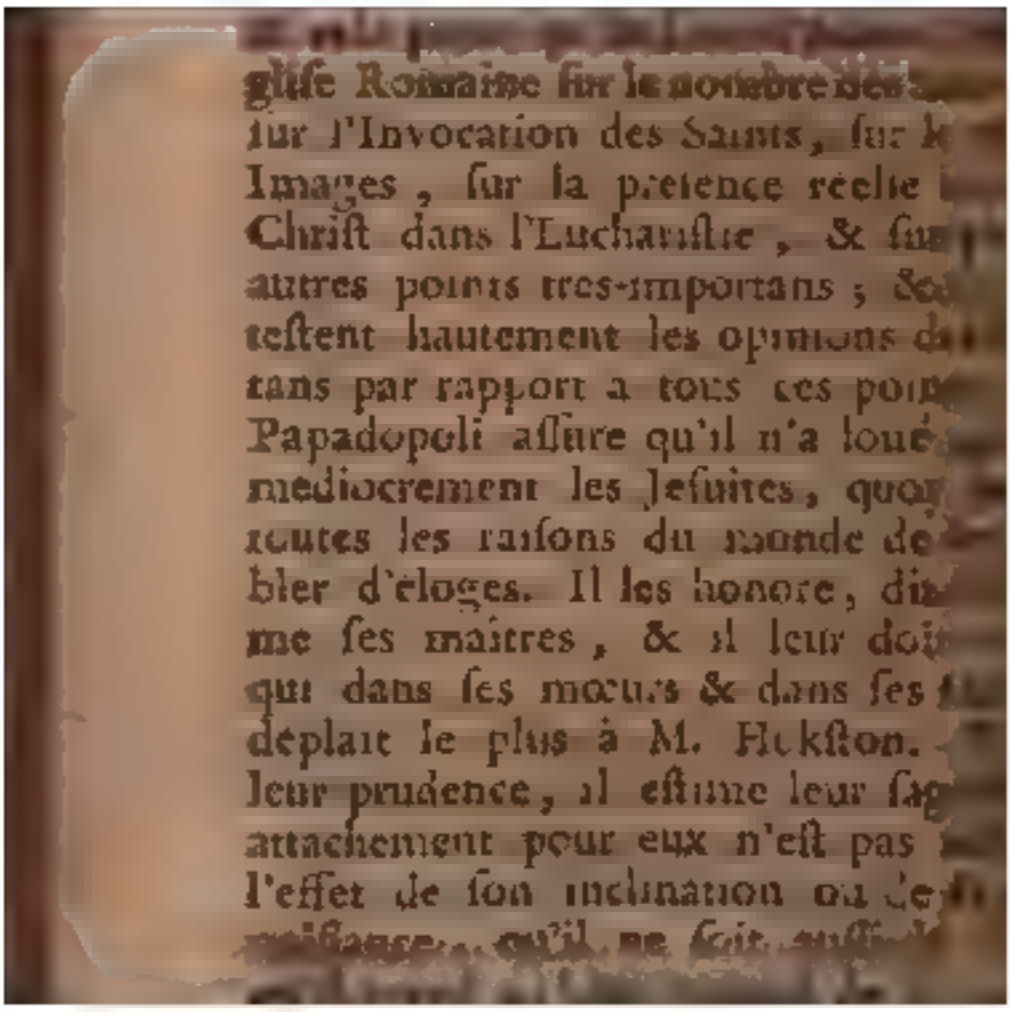
glise Romaine ſur le nombre des
ſur l'Invocation des Saints, ſur l
Images, ſur la preſence réelle
Chriſt dans l'Euchariſtie, & ſur
autres points tres-importans; &
teſtent hautement les opinions d
tans par rapport a tous ces poin
Papadopoli aſſure qu'il n'a loué
mediocrement les Jeſuites, quoy
toutes les raiſons du monde de
bler d'éloges. Il les honore, di
me ſes maîtres, & il leur doi
qui dans ſes mœurs & dans ſes
déplait le plus à M. Hokſton.
leur prudence, il eſtime leur ſa
attachement pour eux n'eſt pas
l'effet de ſon inclination ou de
reconnoiſſance, qu'il ne ſoit auſſi

obligeantes à notre Au-
e parlez, luy dit il, si vous
vous ne flattez le Tyran,
dans la misere où vous êtes
, on trouvera le moyen de
besoins sans aucun danger
t. Si vous veniez icy, &
enseignassiez une doctrine
que, c'est-à-dire toute con-
que vous avez enseignée jus-
vous recevriez des *Princes*
appointemens dix fois plus
que vous avez, & votre
it bien-tot satisfaite par le
dignez qu'on vous ménage-
es belles offres, il le mena-
, jusqu'à luy insinuer qu'un
pourroit bien punir son au-
iste encore. M. Papadopoli
egre & intrepide, rejette les
prise les menaces de son Ad-
tez bien soigneusement dans
luy dit-il entr'autres choses,
qui doit vous servir à chã-
ce, qu'il y demeure pendant
on sur tout, de peur que l'air
fasse venir de la rouille. En
vivray tranquillement, & je
d'autant plus fortement à
ons ordinaires, que je vois
insup, ortables aux Hereti-
beau le menacer, ce ne

*ral des Bâtimens, Jardi*
*tures de France, Vice-Pr*
*demie Royale de Peinture*
A Paris chez l'Auteur,
près de la rue de la Cha
S Germain, chez N
rue S. Jacques, a la Vi
cademie Royale de Pe
Louvre. 1706. Brochure

L'Auteur de ce Livr
Mademoiselle le F
sous le nom de M
ron, par ses talens pour
pour la Poesie, & par
pour tout ce qui depend
l'esprit, & de la richesse
Elle a grave elle-même ce
tes d'apres les Desseins de
les offrir aux etudes des C
former en eux les veritabl
sein. Sa vûe a été que les
étant par rapport a l'esp
par rapport a des vases
odeurs qu'on y met, il é
de importance, de bien
d'accoûtumer les yeux & l
ce que la nature corrigée
les soins de l'Art, peu
achevé. Comme les Têt
cueil est composé, sont

naturelle, la beauté des con-
peut manquer d'être ſenſible,
conſequent d'un auſſi grand uſage
ux qui s'attachent à la Peinture,
ra de plaiſir à quiconque les re-
Mademoiſelle le Hay finit ſa
qui eſt écrite avec une ſimplicité
& nobleſſe, par un engagement
rend avec le Public, de conti-
travail, ſi ce premier eſſay luy
Le ſuccès qui n'en ſçauroit être
nous apprend ce que nous de-
perer. Tout y eſt deſſiné d'un
dit, c'eſt la maniere même de
auſſi le trait en a été pris
par-tout ſur les propres origi-
On lit à la fin de l'Avertiſſe-
& nous devons l'apprendre au
qu'on trouvera chez l'Auteur
s Têtes qui compoſent la ſuite
Ouvrage, comme auſſi les pieds
mains gravées d'après Raphael,
autres Ouvrages de même na-

*ſpirituelles contre les vanités du*
*, tirées de l'Imitation de J. ſus-*
*, pleines d'une très-bonne Morale.*
*s à Monſeigneur le Duc de Bour-*
*, chantées en ſa preſence, & celle*
*adame la Ducheſſe de Bourgogne:*

*avec l'Epitre dedicatoire.*
*François. Par M.* POUR
*tre & Sacriſtain de Meſſieurs de ſaint Benoît.* A Paris
ve de Louïs Vaugon, r
chette, vis-à-vis l'Ange.
page. 20.

XXXI.

# JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 9. Août M. DCCVI.

---

*L'Art de decrier ce qu'on n'entend point : ou, le Medecin Muſicien. Expoſition de la mauvaiſe foy d'un Extrait du* JOURNAL DE PARIS. A Bruxelles chez François Foppens. 1706. in 12. pagg. 46.

AU ſeul titre de ce Livret, quelques perſonnes pourront demander d'abord, d'où vient notre empreſſement à le publier. Mais il ſera aiſé de pénétrer nos raiſons, après avoir examiné la Piece, avec ce qu'elle nous donnera occaſion d'expliquer.

Dans le quatorziéme Journal de cette année, p. 348. nous avions inſeré l'Extrait de trois petits Volumes intitulez, *Comparaiſon de la Muſique Italienne, & de la Muſi-*

*avec l'Epître dedicatoire. Le tout en* [illegible] *François. Par M.* POURADIER, [illegible] *tre & Sacristain de Messieurs les Cha*[illegible] *de saint Benoît.* A Paris chez la V[illegible] ve de Louis Vaugon, rue de la [illegible] cherie, vis-à-vis l'Ange. 1705. [illegible] pagg. 10.

XXXI.

# JOURNAL DES ÇAVANS,

Du Lundy 9. Août M. DCCVI.

---

*de decrier ce qu'on n'entend point : ou, Medecin Musicien. Exposition de la mau-ise foy d'un Extrait du* JOURNAL DES ARTS. A Bruxelles chez François ppens. 1706. in 12. pagg. 46.

U seul titre de ce Livret, quelques perſonnes pourront demander d'abord, d'où vient notre empreſſe- a le publier. Mais il ſera aiſé de rer nos raiſons, après avoir examiné ece, avec ce qu'elle nous donnera oc- d'expliquer.

ns le quatorziéme Journal de cette r. p. 348. nous avions inſeré l'Extrait de petits Volumes intitulez, *Comparai- la Muſique Italienne, & de la Muſi-*

*que Françoiſe.* Quoy qu'ils fuſſe
nez ſans nom d'Auteur, & que
Anonyme eut paru ne vouloir p
connoître l'Ouvrage; en ſecret
cheriſſoit pas moins. *Ces Ouvrag*
dit il, *ont été annoncez avantageuſ*
*les Memoires de Trevoux.* Le J
Paris lui a ſemblé moins favor
le ſoûtient infidelle: C'eſt le ſu
nouvel Ecrit.

D'abord il y avoue, *que les*
*Journal l'ont percé juſqu'au fond*
*& qu'il veut bien y paroître ſe*
*avoir la bienſeance de cet air dou*
*nous devons à la colere de m*
Dans la ſuite, il ſemble dire
*lent de railler du Journaliſte n*
*chagriné:* mais on voit bien q
qu'un tour d'ironie; & le ſtyl
ſa piece juſtifie aſſez la ſincer
premier aveu. Au milieu de ſo
il affecte de montrer aſſez d'é
ne s'en prendre qu'au ſeul Aute
trait, & il a la diſcretion de
*qu'il ne croit pas ſes Confreres*

[illegible] fait Auteur d'un autre Extrait qui pa-
[illegible]ns le XLIII Journal de 1705. quoy
[illegible] même temps il ne dissimule pas que
[illegible]dry *le moit fort. J'avoue*, dit notre
[illegible]me, *que j'avois un peu manqué de*
[illegible] *la dignité du Journaliste; je n'avois*
[illegible]*uvé son style au dessus de la Critique, &*
[illegible] *de sa complaisance & de son attache-*
[illegible] *pour Messieurs Perrault & R. . Veut-on,*
[illegible]ue-t il, *qu'un Journaliste soit insensi-*
[illegible] *ne donne rien à une colere recente & le-*
[illegible], *& à une liaison ancienne & flateuse?*
[illegible] avoir imputé ce motif à M. Andry,
[illegible] encore la fin qu'il lui prête. *Il est*
[illegible], ajoute-t il, *que son but dans ce Li-*
[illegible] *d'éloigner la curiosité publique*, de
[illegible]ue ceux qui liroient l'Ouvrage, n'y
[illegible] en même temps la maniere dont le
[illegible]r Extrait de M. Andry s'y trouvoit

[illegible] ces preambules, pour venir mainte-
[illegible]u corps de la Piece; il y accuse pre-
[illegible]ment M. Andry d'avoir obmis le
[illegible] *dont les Journalistes ont fait jusques*
[illegible] *capital de leurs Extraits, puis qu'il n'a*
[illegible] *un seul mot ni du dessein, ni des Sys-*
[illegible], *ni des preuves, ni des objections, ni*
[illegible] *du fond de la matiere.* Il l'accuse de
[illegible]uer de justesse, avançant entr'autres
[illegible], que *c'est le premier homme du monde*
[illegible]*rendre l'objection pour la solution.* Au
[illegible]ue de justesse, il veut que se mêle

*Andry*, conclut-il enſuite. C'
*qu'il ne ſçache rien, & qu'il ait*
*droiture, qui outre l'infamie de*
*che ſa juſteſſe d'eſprit, s'il en a.*
geant auſſi-tôt *ce ton*, dont il
M. Andry pourroit *turlupiner*
ajoute que *pour chanter ſes louan-*
*tre air, il les partageroit en quat*
*bonne foy, ſa bonte, ſon crudi*
*maniere de railler.* Sur quoy
icy tous les raiſonnemens & to
preſſions de notre Anonyme
chacun de ces quatre points; n
tenterons d'emprunter une pe
laquelle il ſemble avoir voulu
portrait de M. Andry. *Ayant*
*jours* dit-il, *deſſein de faire rire*
*Livres nouveaux, tout ſon talen*
*raſſembler & à lier avec un*
*bouffonerie divers paſſages ſepare*
*preſenter en Turlupin fort expert*
*ridicule, qui ceſſe des qu'on les*
*place.*

Au reſte, comme l'Anonym
a bien ſenti qu'il ne ſeroit
mais d'accuſer ainſi, ſans prot
allegations ſi injurieuſes il join
de Factum à deux colomnes

t l'Extrait qu'il accuſe,
les preuves des accuſa-
y nous ſommes obligez
ecture même de la Pie-
ſur ces ſortes de contef-
croit les parties intereſ-
plus, ou de moins, ap-
angemens; il y faut peſer
les tours, les paroles,
egules; il y faut preſque
; le ton ne ſeroit pas à
: dans une guerre d'E-
aroit innocent, comme
impuni. Dans celle-ci
oy que nous puſſions di-
ſtification de l'accuſé,
tion de l'accuſateur; nous
ts, ou de partialité pour
, ou de timidité à l'egard
avenance.
ſideration nous rendroit
ts : c'eſt que malgré les
l'Anonyme a faites d'a-
que le ſeul M. Andry,
ite ne pas trop menager
ière : il en parle comme
*tous les emplois ſont bien*
*le Medecin y juge un Mu-*
plus loin : *Après l'eſcapa-*
*t, dont je demandoy juſ-*
dit-il encore, *M. Andry*
*gards ainſi le Tribunal du*

*Journal de Paris, instruit* [illegible]
*pas souffrir qu'il fut aussi-t*[illegible]
ces reproches sur le passé [illegible]
à des leçons pour l'avenir [illegible]
autres Journalistes *obligent* [illegible]
*être son nom au bas de tous* [illegible]
*fera* : Encore ne lui est-[illegible]
*seroit-il pas à souhaiter*, po[illegible]
sans declarer neanmoins-[illegible]
me, *ne seroit-il pas à souh*[illegible]
*les Journaux, où plusieurs* [illegible]
*ceux qui sont le moins sou*[illegible]
*Andrys, souscrivissent po*[illegible]
*l'extrait; ils en seroient enco*[illegible]
*plus retenus.* Enfin, pou[illegible]
en un seul mot toutes no[illegible]
nous ramene au grand [illegible]
*mun des Livres*, dont il [illegible]
pre caractere de tout Jo[illegible]
ces reproches & ces avi[illegible]
que nous pussions prendr[illegible]
magineroit peut-être que [illegible]
ou avec trop de ressentime[illegible]
avec trop de reconnoissan[illegible]
seils. C'est pourquoy re[illegible]
decision à la liberte & à [illegible]
il ne nous reste plus qu'à [illegible]
principes, qui peuvent [illegible]
pour cette decision.

Car à parler naturellemen[illegible]
muns que soient devenus [illegible]
n'est pas si commun de [illegible]

d'un bon Journal; & l'on diroit vo-
il eſt auſſi rare de rencontrer des
qui ſçachent precisement les de
Journaliſtes, que de trouver des
es, qui les rempliſſent parfaitement.
it bien en general, que leur de-
de faire connoître ce qui s'impri-
en particulier comment le faire?
quoy naiſſent bien des queſtions
à decider. Eſt-ce aſſez, par
d'affecter le titre des Ouvrages,
des Auteurs, quand les Auteurs
rent, ou quand la mort ne laiſ-
rien à menager, on peut ne plus
les voiles ſous leſquels ils s'étoient
Eſt-ce aſſez de marquer la forme
e, la quantité des pages, la dat-
preſſion, la demeure de l'Impri-
nombre des Editions: & de re-
ſur tous ces articles les adreſſes &
ſtions quelquefois importantes ou
pour l'Hiſtoire literaire? Ce ne
plus faire connoître un Livre que
hors, & qu'à la façon d'un Bi-
re ſans aucun fond de ſcience.
on pas aller plus avant? ne doit-
pluquer le genre & l'etendue de la
ſpecifier l'ordre & la methode de
, indiquer les nouveautez & les
ez des differentes parties, & faire
out & le ſtyle de chaque Ecrivain?
eſpece d'Analyſe ou d'*Extrait* ne
de-

devroit-on pas même ajou
niere de jugement ? Le m
d'un Journaliſte que de va
de chapitres, & comme de
& ſeches ? Et le Public, p
vaillons, ſeroit-il content ſ
laiſſoient dans l'incertitude
valoir un Livre, ſur lequ
Journaux qu'a deſſein ou
dépenſe de l'achat, ou d
temps de la lecture ? Que
cette attente, le Journal d
mer quelque ſorte de jugem
former ces jugemens ? Co
plaudir à toutes les produ
chaque Auteur s'y applaudi
& de s'en rendre le Panég
*Pere commun* ? Convient-il
s'ériger en Cenſeur public,
les travaux des Sçavans a la
fer pour trop flatteur ? D'a
le chef-d'œuvre ſans la m
Ou, quel eſt *le Livre qui n'*
Ba[illegible]

l'on s'arrogeroit une Juriſdiction
ſur ce que leur Republique a de
eux, leur renommée & leur amour
n hesitons point à l'avouer. Pla-
s Lecteurs qui s'attendent qu'on
es Auteurs qui pretendent qu'on
Journaliſte ne ſçait pas trop ſe
qu'il doit prendre.

à la verité s'être établi des ma-
n voit certains Livres dont le
paroit ſi excellent, que ce ſeroit
d'y vouloir découvrir quelque dé-
voit auſſi certains autres Livres,
vais eſt ſi dominant, que ce ſe-
tion d'y aller rechercher quelques
quand ils ſe trouvent ainſi, on
e permis la deciſion & s'être ar-
les plaintes: hors ces cas-là, on
e fait un principe de ne point ju-
même, & de mettre plutot le Pu-
ot de juger: cependant la ſageſ-
ncipe n'ôte rien à la difficulté de
on. On peut encore ſe dire que dans
, on doit à l'egard du fond des Li-
ſimplement une deduction auſſi ex-
le peut ſouffrir l'etendue fixée aux
ou quelquefois rapporter des paſ-
s morceaux choiſis exprés, tant
qu'en mal, & qu'à l'egard du ſty-
crivains, on doit, le plus ſouvent
ur, copies des phrases ou des traits
les en l'un ou en l'autre genre.

On

redire mille fois ces maximes
& ſi prudentes, il n'en eſt pa
cile ou de n'y manquer con
rien, ou d'y plaire egalemen

Il faut en effet pour ce gen
ſition, tant de talens, & tan
D'abord il faut ſans doute
toute paſſion & toute partialité
me s'être depouillé de ſon in
nel & de ſon propre gout;
Mais quand on croiroit l'av
eun le croiroit-il de même ?
les interêts ſont ſi differents ! E
tant de juſteſſe & d'exactitude
cernement & de preciſion.
s'en piquent à faux ! Qui p
d'avoir remply ces qualités ?

les plus graves, se sont fait
une conscience & une morale
usage? Ne diroit-on pas que
sont en droit, ou du moins en
substituer l'esprit à la verité?
son ame, aux yeux de justes
fut-on donc assuré de sa sin-
son innocence; seroit-on assu-
accusations? & ces accusa-
ent-elles sans fondement; de-
elles sans partisans & sans cou-

ces reflexions; & sans preten-
faire plaindre, ni nous faire
semblant comme sous un seul
ce que nous éprouvons de diffi-
que nous pourrions meriter
: le degout de passer sa vie à
que d'apres autrui; l'ennui
de tant de Livres; le regret de
ins pour en profiter, que pour
la fatigue de reduire en deux ou
s le fond d'un travail de plu-
, la peine de concilier & l'ex-
la brievete, & la varieté des
l'uniformité de la methode;
de soutenir l'agrément de tout
malgré la secheresse de certains
douleur d'être obligez ou de bles-
esse des Auteurs, ou de trom-
du Public: rassemblant, dis-
pembles engagemens d'un Jour-
naliste,

naliſte, concluons qu'après tout, tal eſt ſans ceſſe d'obſerver ſes reg mieux, & que ſa reſſource eſt ce de demander grace ſi jamai écarte.

Au ſurplus, nous engager à po tous les procès que les differens pourroient nous intenter, ce ſero donner notre objet principal, & pe me contre notre premiere regle. querelles litteraires, autant que plaudiſſons aux recherches & au dictions qui éclairciſſent la verit deſapprouvons nous les injures c tifications qui n'intereſſent que le nes. Chargez de faire ſimplement re les Livres de toutes Nations & tes Sectes, nous avons fait profeſ prendre aucun parti; & nous ne pas même le notre: le Public eſt ge ſouverain, & ſes jugemens ſe jours nos Oracles: s'il nous appro approbation nous eſt trop glorieu nous condamne, nous y ſouſcrivo preſent, n'ayant garde de nous infaillibles; & ſa condamnation ſe rement d'un tout autre poids que ſoient nos retractations. Ce ſo de declarations que nous ſommes ſes de faire icy; ſoit par rapport ce dont nous avons parlé d'abord, encore plus encore par rapport au

qui auroient pû juſqu'à preſent e
ouroient dans la ſuite s'elever cont
Il nous a paru à propos d'ex
fois nos principes, & de deman
conſequence, qu'une expoſition ſi
& ſi ſolemnelle nous tienne lieu
ou d'une eſpece d'amende hono
quand nous aurons manqué ; ou
logie univerſelle, ſi l'on nous ca

æquiſſimi Decreti Alexandri VIII.
adverſus propoſitiones XXXI. in e
as, divinis utriuſque Teſtamenti
, ſacerrimis Conciliorum ſanc
s, veterum Patrum Chirographis,
ioris Theologiæ calculis, ac eru
humanæ monumentis obſignat
Operâ ac ſtudio ANTONII MA
BONUCCI, Societatis Jeſu. C'eſt-
*Defenſe du Decret d'Alexandre*
*Par le Pere* Bonucci, *Jeſuite.* A
de l'Imprimerie de Bernabo. 1704
pagg. 208.

Decret du Pape Alexandre VIII.
nt le Pere Bonucci prend ici la de
ſe, a eu le ſort ordinaire des Loix
ſalutaires. Ceux pour qui il avoit
ement été fait, ont cherché avec
e ſoin à en eluder la force, ſoit
ant ce Decret d'une maniere con-
forme

forme a leurs propoſez, ſoit
que le Pape prevenu par leur
n'avoit pas enviſagé les choſe
te. Ces mécontens ayant p
divers Libelles, notre Auteu
ſeroit bien d'employer une p
temps a les refuter. Il regard
entreprendre comme un juſte
avant que d'entrer dans le cha
le, il délibere ſur le choix d
laiſſe, dit-il, les plus brillan
défenſeurs de la Religion &
& a l'exemple de David, il
que de cinq cailloux, mais d
dont un ſeul eſt capable d
Geant le plus audacieux.

Ces cinq cailloux, comme
prend lui-même, ſont cinq
gumens tirez de l'Ecriture Sai
ciles, des SS. Peres, des Theo
la raiſon.

Il rapporte tout au long l
lexandre VIII. Cet Acte
7. Decembre 1690. On y l
tions qui y ſont condamnées
xpres, ſcandaleuſes, ſchiſm
pectivement heretiques, &c.
aucci les explique les unes ap
& fait voir par les cinq eſpec
dont on vient de parler, & q
gue pas toujours exactemen
autres, que ces propoſitions

qu'elles meritent les quali-
le Pape y a attachees.
de ces propositions regar-
te, & est conçue en ces ter-
*pas permis de suivre l'opinion*
*probable, même entre les pro-*
*licet sequi opinionem vel inter*
*abilissimam.* L'Auteur obser-
ontre la prudence de quitter
donner dans les extremitez.
ont fait & ceux qui ont tou-
position condamnée par Al-
I. & ceux qui ont avancé
principe certain, cette autre
reprouvée par Innocent XI.
*toujours prudemment lors que*
*appuyez sur une probabilité,*
*qu'elle soit. Generatim dum*
*sive intrinseca sive extrinseca,*
*tenui... confisi, aliquid agimus,*
*ter agimus.* Voila les deux
la maxime qui tient le milieu,
Auteur, & selon le Pere Thir-
son General, c'est celle qui
peut suivre l'opinion qui est
bable du moins entre les pro-
que pour agir en sureté de
il n'est pas toujours necessai-
une connoissance évidente de
Ceux qui ne sont point de ce
objectent que Jesus-Christ a
*la Verité*, & qu'il n'a pas dit,

Je

*Je suis la probabilité.*
grande objection, avec
Esparza, que J. C. n'a
*Je suis la foy, Je suis*
vra-t-il de la que pour
Christ, il ne faudra ag
ni par les connoissanc
qu'on en aura ? En un
vent la plus grande prob
vent que parce qu'il y a
rence que la verité y est.
core que tout le monde
veritez morales ; d'où
c'est donc toujours a la
faut s'en tenir. Le Pere
vient pas que la verité soit
avec certitude dans la Mor
des decisions des meilleu
même point en est une
ayant avancé dans sa N
chap. *Ne imitaris*, qu'
avoir une certitude mora
honnête, „ Que le S
„ luy ecrivit Caramuel en
„ fasse la grace de nous
„ me de pareilles certitud
„ fait jusqu'a present qu
„ tant de gloire que ce L
„ cureroit ; l'Eglise lui
„ ment une obligation infi
a repondu la même chose
La sixieme proposition

grace suffisante nous est plus
de ne nous est utile, & que
ent nous aurions raison de fai-
re : *Seigneur, delivrez-nous de*
*tente A gratia sufficienti libe-*
*os.* On ne connoit pas trop
des anciennes Litanies qui se
Processions, observe le P. Bo-
voces de quoy en commencer
fort extraordinaire, dont l'Au-
est pas inconnu. *Seigneur, de-*
*la grace suffisante!* C'est com-
soit : „ Seigneur, delivrez-
secours necessaire pour les Actes
, delivrez-nous du fondement
edifice spirituel, du premier
ont tous les bons mouvemens
dependent : Delivrez-nous
-fait singulier qui sans cesse
sentir que vous nous gouver-
ere ! „ Il est bien vray, con-
Auteur, que la grace pure-
ente n'est jamais suivre de l'ef-
cela vient de la resistance du
, & non pas de la grace
même est un don parfait &
. Il souhaite que le Docteur
dans ses Theses la nouvelle
*ne la chante pas à present*
*la compagnie des damnez, qui*
*missemens & les execrations se*
*pas de la grace comme si elle*
leur

*leur avoit manqué, m*
*l'avoir reçue en vain.*

La 19. proposition
*faire toute sa vie penite*
*ginel.* Quel seroit don
teur, le sort des Enfan
si-tot apres le Batême
fet de ce Sacrement ?
auroit-il entre le peché
ché actuel ? La peniten
tractation : peut-on re
volonté d'un autre ? O
ceux qui enseignoient l
damnée : n'arrive-t-il
que nous retractons ce
me à qui nous avions
curation ? Mais cette con
juste, en donnant une
sent positivement à ce
cureur : ainsi la retrac
lieu. Il n'en est pas ain
garde le peché d'Adam
l'avoir constitué son Pro
beir à Dieu ? Qui de no
consenti à sa desobeissanc
au reste le mot de penit
gnification plus generale
lut dire seulement, qu
dam merite d'etre detest
me & en qualité d'action
à cause de ses suites,
concupiscence qui nous

dangereux pour les biens ſen-
ce cas-là, il faudroit raiſonner
ment. Mais, comme l'obſerve
ucci, les Theologiens qui ont
propoſition reprouvée, ont pris,
du peché originel, le mot de
comme on l'entend lors qu'il
du peché actuel; & ſans avoir
Batême, ils ont oſé pretendre
neceſſairement expier par des
isfactoires le crime de notre pre-

ans la 25. propoſition, *qu'il n'eſt*
*d'expoſer dans les Egliſes l'ima-*
*Eternel.* On repreſente ordinai-
Pere Eternel ſous la forme d'un
Vieillard habille de blanc, & aſ-
trône, & on le repreſente ainſi,
l'Auteur, parce qu'il a bien vou-
e paroître ſous cette figure. Le
Daniel l'a vû, & nous a laiſſé
de l'*Ancien des jours.* Le pein-
diſcours, ou le peindre avec un
'eſt la même choſe; & l'un ne
re plus defendu que l'autre, ſur-
on a ſoin de prevenir par de ſo-
uctions les erreurs ou le peuple
urroit tomber.
propoſition attaque l'honneur qui
Vierge. Le Pere Bonucci, en
quel eſt le culte que l'Egliſe lui
en faiſant l'apologie de ce cul-

te, fait paroitre beaucoup de
Tradition lui fournit ſes prin
fons. Pour ſoutenir la cauſe
Romaine en ce point, il ne
méme l'autorité de ſes plus g
mis. On ne peut gueres mieu
la ſainte Vierge que Luther
en alleguant ſes raiſons pour
faut l'honorer. „ Elle a eté,
„ faitement remplie du S. Eſ
„ plus grande des Propheteſſes,
„ celle en doctrine par deſſus
„ phetes & tous les Apotres ;
„ mais eté ſujette à aucune
„ & Dieu l'a benie d'une ma
„ liere ; les dons de la grace
„ en elle dès le premier inſtan
„ ception ; il n'y a point de
„ ſainte, il n'y en a jamais eu
„ aura jamais.

Voicy la 30. propoſition co
Alexandre VIII. *Dès qu'on*
*dogme eſt clairement fondé ſur*
*de S. Auguſtin, on peut abſolu*
*tenir & l'enſeigner ſans avoir ég*
*ne Bulle du Pape : Ubi quis inv*
*nam in Auguſtino clarè fundata*
*ſolute poteſt tenere, & docere,*
*do ad ullam Pontificis Bullam.* Le
ci s'éleve avec beaucoup de
cette maxime foudroyee, &
celuy qui la publia à Anvers

...ée avant sa mort, il est sans
...avec Core, Dathan & Abi-
...ir en passant, que la plu-
...ques se sont glorifiez d'avoir
...our eux. Berenger, & ses
...n Guitmundus, ne citoient
... Pere; Claude de Turin qui
...e aux Images, pretendoit
...uyer sur lui; Wiclef faisoit
...'attachement pour S. Augus-
...hut qu'on l'appellât lui-me-
... on sçait assez que Calvin
... toutes sortes d'occasions.
... étoit conforme à celle de
...ur. Le Pere Bonucci ajou-
...tres remarques à celles-cy,
... soutenu qu'il n'est pas possi-
...gustin & les Papes ne soient
...a matiere de foy, il dit que
..., il faudroit sans balancer
...rité du souverain Pontife
...ugustin. Ce que le Pere Bo
...Pape, S. Thomas l'a dit de
...est plus à propos de se sou-
...torité de l'Eglise, qu'à l'au
... Augustin, de S Jerome, ou
...tre Docteur: *Magis standum*
*...clesiæ, quam auctoritati Au-*
*...ni, vel cujuscumque Doctoris*
...mes de S. Thomas, 2. 2. q.
...portez par notre Auteur.

SANCTORII SANCTORII Juſtinopo
tani de Medicina Statica Libri octo. A
cedunt GEORGII BAGLIVI Philo
phi & Medici Canones de Medicina ſc
dorum ad rectum Statices uſum. Rom
1704. Typis Bernabo, ſumpt. Hær
l'Huillié. C'eſt-a dire: *Les huit Livres*
*la Medecine Statique* de Sanctorius. O
*a joint des Regles de M.* Baglivi, *touch*
*la Medecine des Solides, accommodee au*
*uſage de la Statique.* A Rome, de l'I
primerie de Bernabo; aux dépens des H
ritiers de l'Huillié. 1704. in 12. p. 20

MR. Baglivi, en nous donnant
te nouvelle Edition de la Me
cine Statique de Sanctorius,
compagnée de ſes Reflexions, nous fo
nit une preuve authentique de la ſureté
ſon goût dans le choix des Auteurs de
Profeſſion, auſquels il accorde la prefer
ce. Sanctorius & Harvée, pour la theo
Hippocrate & Duret, pour la pratiq
voila ſes modeles, & ceux qu'il propo
quiconque veut devenir bon Medecin.
l'égard du premier, l'on peut dire que d
les bornes étroites d'un fort petit Livre
a ſçû nous découvrir plus de verite
veritez eſſentielles à la perfection de
Medecine, qu'un nombre infini de gros
*lumes* ne nous en ont appris. On ne s'
gin

près cela, qu'un Ouvrage de
ce fût presque tombé dans
le vulgaire des Medecins;
pris si peu de soin d'en
Editions, qu'à peine en trou-
ard quelque exemplaire. M.
u remedier a cet inconve-
ja seconde ses intentions en
nous voila maintenant dans
cet egard; & dorênavant
ne seront plus excusables,
e Sanctorius que de nom.
à ce que nous apprend M.
sa Preface, naquit environ
*apo d'istria*, capitale d Istrie,
dependance des Venitiens.
ur en Medecine dans l'Uni-
oüe, où il s'acquit une re-
guée, & où il composa son
é de la Medecine Statique,
ner à Venise pour la premie-
14.
ce Traité, de déterminer
le secours d'une balance fai-
a'un homme puisse s'y peser
& a toute heure, les divers
ui lui arrivent dans sa pe-
lle, à l'occasion des diffe-
ons que lui procurent non
mouvemens de son propre
ssi l'action de tous les corps
ui ont quelque rapport ou

quelque liaiſon avec le ſien. Sanctorius, apres trente années d'experiences de cette nature, faites avec toute l'aſſiduité & l'exactitude que demandoit une recherche auſſi nouvelle & auſſi importante que la ſienne, eſt enfin parvenu à des découvertes d'une fecondité merveilleuſe en conſequences utiles pour la ſanté, & dont le merite a été mis dans tout ſon jour par les nouvelles vûes que l'on s'eſt ouvertes depuis ce temps-là ſur l'œconomie du corps humain. C'eſt par ces experiences reiterées, qu'il a developé le myſtere de la tranſpiration inſenſible, ſi peu connue & ſi peu approfondie avant lui ; qu'il a découvert, que par les pores imperceptibles de notre peau, & par le canal de la reſpiration, il s'évapore plus de matiere dans l'eſpace d'un jour naturel qu'il ne s'en évacue en quinze jours par les voyes les plus ouvertes ; que ſi dans l'intervalle d'une nuit, on rend ſeize onces d'urine, & quatre onces d'excrémens plus groſſiers, il ſe diſſipe plus de 40 onces de matiere par les routes de la tranſpiration ; en un mot, que ſi dans un jour on prend huit livres d'alimens tant ſolides que liquides, il en tranſpire ſenſiblement juſqu'au poids d'environ cinq livres.

Une évacuation auſſi abondante & auſſi continuelle que cette tranſpiration inſenſible, meritoit bien que l'on y fît une

, & que l'on attribuât la
de la ſanté, & des ma-
liberté & au dereglement de
évacuation. Sanctorius s'eſt
à mettre en ordre toutes
, qu'il a faites ſur ce ſujet,
les il nous inſtruit, d'une
& préciſe, de toutes les
ant interieures qu'exterieu-
iſent ou qui dérangent cette
C'eſt dans ce deſſein qu'il a
it Traite en ſept differentes
premiere comprend les ex-
établiſſent le poids de la
inſenſible en general. Dans
parle des changemens qui
e evacuation, par les dif-
ez de l'air & des eaux. Les
dependent des alimens tant
quides, ſont la matiere de
ection. On examine dans la
que le ſommeil & les veil-
les de produire en ce gen-
fait autant dans la cinquié-
ort au mouvement & au re-
me eſt employée au même
r ce qui concerne la propa-
pece. Enfin, on parcourt
e Section, les diverſes paſ-
& l'on marque ce qui en
geux ou de prejudiciable a
Cela eſt ſuivi d'une Ré-

ai par les connoiſſances é
qu'on en aura ? En un mot,
ſent la plus grande probabilité
vent que parce qu'il y a tres-g
rence que la verité y eſt. Ils
core que tout le monde peut
veritez morales ; d'ou ils co
c'eſt donc toujours à la pluro
faut s'en tenir. Le Pere Bonu
vient pas que la verité ſoit ſi a
avec certitude dans la Morale. L
des decitions des meilleurs A
même point en eſt une preu
ayant avancé dans ſa Note
chap. *Ne imitaris*, qu'un
avoir une certitude morale de
honnête, „ Que le Seigneu

ou des autres, entre la tranſpira-
inſible & les autres évacuations,
propoſent les moyens d'y réüſſir.
ce Syſtême eſt ſuffiſamment con-
que nous en avons déja rendu
au Public, dans pluſieurs de nos
, où nous avons donné divers
des Ouvrages de M. Baglivi; nous
tendrons pas plus au long ſur ce-
e nous nous contenterons d'ajou-
il ſoutient dignement la reputation
ur en faiſant honneur à Sancto-

XXXII.

# JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 16. Août M. DCCVI.

---

Roma Racoviana, & Racovia Roman
id eſt Papiſtarum & Sociniſtarum in p
rimis iiſque maximi momenti Relig
nis ſuæ capitibus plena & exacta H
monia, &c. C'eſt-à-dire : *Rome & R
covie d'accord ſur les dogmes ; ou les C
tholiques Romains mis en parallele avec l
Sociniens.* *Par* GUILLAUME JAMESO
A Edinbourg chez les Heritiers d'A
dré Anderſon. 1702. in 4. pagg. 267

ON peut aſſurer que M. Jameſon e
treprend de faire dans cet Ouvra
une comparaiſon tres-difficile. Po
eclaircir la premiere partie de ſon titre,
eſt à propos de dire icy en paſſant ce q
c'e

Racovie. Racovie eſt une Bour- Lithuanie, ou les Socmiens s'é- refois rendu les maitres. Ils en it en quelque ſorte le ſiege prin- leur ſecte, & y avoient etabli emie. La Nobleſſe de Pologne huanie apres avoir toleré quelque etabliſſement, crut devoir le diſ- les Socmiens furent chaſſez de par l'autorite d'une Diete genera- int en 1660.

aite eſt partagé en treize Sections, nt des matieres ſur leſquelles M. pretend que les Catholiques & gens raiſonnent de la même ma- es matieres ſont la ſainte Ecritu- de Dieu, la ſainte Trinite; la , la volonté, & les decrets de état de l'homme ſoit avant, ſoit peché; la Providence, la Grace libre arbitre, & la Loy; Jeſus- & ſes qualitez; la juſtification, & les Sacremens.

ger ſainement de ce parallele, il arquer que parmi les articles que a choiſis, il y en a ſur leſquels liques, les Proteſtans, & les So- penſent certainement les uns com- res; qu'il y en a ou les Catho- les Proteſtans conviennent en- contre les Socmiens, & qu'il y ſur leſquels les Catholiques &

[illegible] qui les Catholiques
ront qu'il leur impoſe ſur
la premiere & de la ſecon
qu'il a tort ſur ceux de la tr
ciſſons cecy par des exemple

1. Les Catholiques, les
les Sociniens croyent aſſure
n qu'un Dieu. Neanmoins
tache de faire voir que les S
Catholiques ſont dans l'erre
à cet article de l'unité de
luy, les Sociniens admettent
parce qu'ils attribuent a Jeſu
regardent comme une pure
perfections qui ne convienne
Pour prouver cette opinion
ques endroits des Livres de
diſciples. On y voit que

nand les Sotiniens parlent ainſi,
nt d'ailleurs que Jeſus-Chriſt eſt
reature, ils ne manquent pas de
leurs paroles un ſens favorable.
de croire ſerieuſement que Jeſus-
t Dieu, ils ne luy attribuent
oir reçu, une *connoiſſance* com-
un *regne* accordé, une *divinité*
ive. Mais quand il ſeroit vray
iniens reconnoitroient pluſieurs
es Catholiques n'avoueront ja-
puiſſe raiſonnablement les com-
x. Pour faire cette comparai-
ameſon ramaſſe tout ce que les
ont coutume de reprocher à l'E-
aine ſur le culte des Saints & des
diens; ils s'imaginent qu'elle
les Saints & les bons Anges en
Divinitez; l'Auteur ſe l'imagine
& l'aſſure; & c'eſt en cela que
ques l'accuſeront de leur impo-

Catholiques & les Proteſtans
at qu'il y a trois Perſonnes en
ſur ce point combattent de con-
e les Sociniens. L'Auteur ne
de s'expliquer ſur le compte des
comme ſi bien moins orthodo-
es Proteſtans, ils s'accordoient
nt avec les Unitaires. Il ſe fon-
alement ſur ce que Bellarmin a

enſeigné, que *les Peres du premier Con de Nicée avoient condamné l'Hereſie d'Ar par la Tradition*; ſur ce que Bail, po prouver la neceſſité de la Tradition, a ſuré que nous ne trouvons dans l'Ecrit *ni le mot de Trinité, ni que le S. Eſprit p cede du Pere & du Fils comme d'un ſeul pr cipe, & par une ſeule ſpiration.* Enfin, ce que le Pere Petau a dit, *que la Con ſion de Foy par laquelle nous croyons au Pe au Fils, & au S. Eſprit, eſt appuyée ſur Tradition*; s'enſuit-il de là que Rome d'accord avec Racovie ſur le Myſtere de Trinité? Si les Catholiques ſoutenoient l'Ecriture ne peut ſervir à prouver la T nité, ils s'accorderoient ſans doute en la avec les Sociniens, & M. Jameſon roit quelque raiſon: mais ce n'eſt pas leur ſentiment; ils croyent ſeulement faut joindre la Tradition avec l'Ecrit Cela ſuppoſé, ils auront lieu de dire, que l'Auteur leur impoſe, ou qu'il ne ſonne pas conſequemment. Ce qu'il y de ſinguliet, c'eſt qu'il avoue dans même Section, que *les Papiſtes combat en bataille rangée pour le ſacré dogme de Trinité*, & que Bellarmin & pluſieurs tres l'ont *heureuſement établi par l'Ecri re.*

3. Bellarmin, Becan, & Martin Aſia que l'Auteur cite, diſent que le dogme Batême des Enfans n'eſt pas ſuffiſamm

ture. Les Sociniens assu-
hose. M. Jameson fait sur
ux Catholiques. Ceux-cy
feront le sien, & même
être de mauvaise foy. Il
ce semble, passer sous si-
ce des conclusions des uns
De ce que l'Ecriture ne suf-
uver le Batéme des Enfans,
inferent, qu'il faut donc
la Tradition; puis unissant
Eglise & la pratique cons-
s Siecles, avec les passages
ses qui regardent cette ma-
contre les Anabaptistes des
concluent pour le Batéme
es Sociniens au contraire ti-
des Ecritures cette conse-
le Batéme des Enfans est
u conforme aux intentions
Il n'est point necessaire
étendions davantage sur cet-

z refugiez en Hollande, &
ute de leur Religion, au-
es les apparences, bien de
rder à M. Jameson, qu'il
Magistrats politiques de châ-
iques. Les Catholiques, à
dans la douziéme Section
enseignent le contraire; il
crime, & un crime d'au-

tant

qu'un tiſſu de lamentation
ſent de l'Egliſe Reformée.
„ tranche, dit-il, tous l
„ portion; le nombre de c
„ ſecoué le joug de la tyra
„ diminue ſenſiblement;
„ élevent par-tout des trop
„ tions entieres rentrent d
„ des boucs; les Princes
„ grands Seigneurs Proteſta
„ la vûe des Royaumes &
„ leur promet, deſertent à
„ des autres, & employ
„ force pour entraîner apr
„ jets: ſi ce dix-huitiéme
„ heureux pour Rome qu
„ vient de s'écouler, à peir
„ t-il quelqu'un qui oſe

de Dieu, & toutes ſortes de vi-
Parcourez tous les crimes, mê-
x auſquels on ne peut penſer
remiſſant, vous les verrez pullu-
le parti des Reformez; vous y
z un aſſez grand nombre d'hom-
crables, qui ſe mocquent tout
ment de la Religion de Jeſus-
& dont la bouche ne s'ouvre
ur prêcher l'atheiſme. " Tout
s affligeant, mais l'Auteur craint
plus grands maux. Il prevoit
*ière Evangelique* s'obſcurcira bien-
oute l'Europe, & que *le Royau-
bère* s'y retablira inceſſamment.
qu'en cette eſpece de prediction
auſer de l'inquietude, ont de
nſoler dans la divine Apocalyp-
e, ſelon notre Auteur, ce ſeul
t pour confondre tous les Pa-
attribue la même vertu au Can-
Cantiques, par rapport aux Soci-

*le Diſſolvant univerſel de* VAN-
ONT, *revele dans pluſieurs Trai-
en découvrant le ſecret. Par le*
AN LE PELLETIER *de Rouen.* A
hez Guillaume Behourt, & ſe
Paris chez Laurent d'Houry.
12. pagg. 256.

LE

LE terme d'*Alkaeſt* étoit inco
Europe avant Paracelſe, & en
ſe trouve-t-il qu'en un ſeul
dans les Ecrits de ce Philoſophe
Helmont ſon diſciple s'en ſert plus
dans ſes Ouvrages; mais l'un & l'
ſont expliquez là-deſſus avec b
d'obſcurité. C'eſt une opinion co
que Van-Helmont a poſſedé le ſec
diſſolvant univerſel immuable (qu
qu'on entend par le mot d'Alkae
qu'il a cru que ce ſecret étoit le
que celuy dont avoit parlé Parace
pendant, qu'on examine tant qu'
dra les écrits de ces deux Auteurs,
trouvera aucune raiſon ſolide qui
que le ſecret qu'ils ont tous deux
& auquel ils ont donné le nom d'
ſoit veritablement le même. Q
en ſoit, Starkey declare avoir fait
& dit que la matiere dont il s'eſt ſe
cela, a été l'urine d'homme.

Quelques Sçavans jugent la choſ
ſible, s'imaginant que la veritable
de l'Alkaeſt, eſt le Mercure. M
une erreur. L'Alkaeſt diſſout enti
tous les vegetaux, & les diſſout e
qui peut être diſtilé ſans qu'il r
au fond du vaiſſeau. Or le merc
inalterable, demeure toujours dan
poſition metallique, comme Van-

ond ; d'où il s'enſuit que le mercu-
toujours mercure ; c'eſt-a-dire, une
inerale qui ne mouille que les cho-
ſa nature, une eau qui ne peut ron-
n diſſoudre les vegetaux & les ani-
, ni ſe méler avec leur ſubſtance pour
etrer. S'il eſt donc toujours mercu-
ne pourra devenir Alkaeſt, ou diſſol-
niverſel, puis qu'un diſſolvant ne peut
dre les matieres qu'il ne peut mouil-
penetrer. Le ſçavant Etmuller étoit
uadé que l'Alkaeſt ne pouvoit ſe fai-
c le mercure, qu'il n'a pas fait diffi-
de dire dans ſa Chymie raiſonnée,
2. Section 4. que Van-Helmont
raiſon de traiter d'impoſteurs certains
iſtes qui ſe vantoient de tirer du corps
rcure, de l'eau, de l'eſprit, de l'hui-
du ſel : Je ſuis, dit-il, du ſenti-
de Van-Helmont, contre ceux qui
dent tirer du mercure la liqueur Al-
car ou ils ne tirent point d'eau, ou
n tirent, elle vient de l'air des envi-
Il eſt donc evident, par les écrits
de Van-Helmont, que le mercure
t être ni en tout ni en partie la ma-
de l'Alkaeſt : il eſt encore evident
écrits de Philalete, de Starkey, &
uller, que l'Alkaeſt ne ſe fait point
le mercure; d'où l'on conclud que
'empêche que l'Alkaeſt de Van-Hel-

mont

mont ne ſe puiſſe faire avec l'urin
me Starkey l'a pretendu. Après
fait doit être regardé comme incon
lors qu'il eſt rapporté par deux
oculaires éclairez & irreprochabl
key en eſt un de cette nature,
vant Philalete un autre. Le tém
de ces deux Auteurs eſt authenti
les écrits qui compoſent ce Recue
deux aſſurent avoir fait l'Alkaeſt,
fait avec l'urine; tous deux ſon
chables, puis que l'interêt ne le
fait parler; tous deux étoient ca
juger de ce qu'ils rapportoient, &
ſequent, dit notre Auteur, ils doi
crus.

D'ailleurs, la decouverte de St
rien que de conforme aux ſenti
Van-Helmont. Car ſi ſelon Van-
les maladies ne procedent que de
re de l'Archée, & qu'on ne les p
rir qu'en appaiſant cette colere,
de l'archée, ou l'organe de la vie,
ſelon luy, que nos eſprits vitaux
ſalins, il s'enſuit que les remedes
vent appaiſer l'archée, doivent ê
comme le corps de l'archée. Or
comme l'on ſçait, eſt un agent ſ
plus, notre vie, ſelon cet Auteur
qu'un feu ou une lumiere, & la
qu'une langueur de ce feu ou de
miere; où pourroit-on trouver u

convenable que l'urine pour rallu-
feu ou cette lumiere, puiſque l'u-
ſt elle-même que feu & lumiere,
l'on le voit par ſon ſel volatil qui
out, & par ſes parties les plus fines
ment cette clarté ſurprenante que
decouverte depuis quelques années
production des phoſphores.

dira peut-être qu'il n'y a gueres d'ap-
qu'un homme qui ſçavoit auſſi peu
mie, & qui a donné dans autant
s que Van-Helmont, ait été capa-
découvrir rien de certain pour la
n des maladies: mais on reviendra
re de ce prejugé, ſi l'on conſidere
erreurs de Van-Helmont ne regar-
e la theorie de la Phyſique, & de
ecine, ne ſçauroient être de conſé-
pour la pratique de la Medecine.
t, ſi dans l'Arithmetique on peut
à la connoiſſance de la verité par
es poſitions; ſi dans l'Aſtronomie,
ſervant indifferemment de l'un des
yſtêmes reçus, dont deux au moins
ceſſairement faux, on peut connoi-
temps certain & la juſte durée des
s & des aſpects des Planetes; qu'eſt-
empêchera que ſur de faux Syſtêmes
ſique & de Medecine, on ne puiſſe
des remedes excellens? D'ailleurs,
les remedes de Van-Helmont n'au-
pas plus de vertu que pluſieurs au-

tres

peut en faire une parfaite Anal
d'un veritable diſſolvant. Aj
quand il ſeroit vray que ſon A
roit pas toutes les qualitez qu'
peut-être au moins en poſſede
ques-unes qui ne ſe trouvent p
autres, & qui vaudroient bie
qu'on ſe donneroit de le prepar
ſonnemens qui ſe rencontrent
dans les écrits qu'on nous do
Philalete & de Starkey, parc
plauſibles pour perſuader que
étoient veritablement poſſeſſeu
kaeſt de Van-Helmont. C'eſt c
terminé l'Auteur du Recueil à
François ce que ces Philoſophe
poſé ſur l'Alkaeſt, & à le dor
blic. Ce qu'on trouvera icy d

iverſel, & un Traité poſthume
mpoſé expres pour rendre l'Al-
ic. Dans les cinq chapitres, il
ion des vertus & de l'uſage de
dans le Dialogue, il en decrit
e; & dans le Traité poſthume,
de quelle maniere il avoit trou-
liqueur, & comment il la faut
Les fragmens des Ouvrages de
ſont tirez des Traitez Anglois,
*Secrets Revealed* ou *l'entrée ouver-*
*ſermé du Roy*. Ses Commen-
l'Epitre de Ripley au Roy E-
ſur la Preface des douze Portes,
ſiéme & quatriéme Porte du mê-
r. *Dialogue ſur l'Alkaeſt.*
iere de l'Alkaeſt marquée dans le
de Philalete, eſt a peu près la
e celle dont Starkey pretend qu'il
rvir. Il y a ſeulement cette dif-
qu'au lieu que Starkey ne tire ſon
ue de l'urine ſeule. Philalete tire
u ſel d'urine où l'on a mêle du
ng humain. Mais la difference
eſſentielle, ces deux ſels étant
de même nature: ainſi on ne peut
autre choſe de là, ſinon que l'Al-
peut faire de pluſieurs façons,
que l'on travaille toujours ſur des
qui viennent du corps humain,
ient, comme les appellent ces Au-
même ferment.

L'Au-

L'Anteur du Recueil a ajouté icy un
crit de ſa compoſition, où il explique
ſecret de l'Alkaeſt, que Starkey a cac
ſous des énigmes, il y propoſe la meth
de qu'il tiendroit luy-même s'il vouloit t
vailler à cette liqueur. Il n'aſſure pas q
ſa methode ſoit imanquable, il dit qu
ne l'a pas éprouvee; mais il croit que ce
qui ſont inſtruits de ces myſteres, ne
deſaprouveront pas. La Pyrotechnie
Starkey, dont nous avons parle dans
Journal VIII. de cette année, p. 189.
une ſuite de cet Ouvrage; nous en ave
parlé d'abord, parce que cette ſeconde p
tie nous eſt tombée la premiere entre
mains.

ΓΕΩΠΟΝΙΚΑ. Geoponicorum ſive de
Ruſtica Libri XX. CASSIANO BAS
Scholaſtico Collectore. Antea Conſt
tino Porphyrogenneto à quibuſdam
ſcripti. Græcè & Latinè. Græca c
Mſſ. contulit Prologomena, notulas
indices adjecit. PET. NEEDHAM. A.
Coll. D. Joannis Cantabrig. Socius. Ca
tabrigiæ. Typis Academicis, impen
A. & J. Churchill Bibliopolarum Lon
nenſium. 1704. C'eſt-à-dire: *De l'A
griculture, & de tout ce qui concerne
biens de Campagne. Volume diviſe en X
Livres, recueillis par* Caſſien Baſſus. *E
tion revûe par* Pierre Needham, *qui*

*...e le texte Grec sur les Manuscrits ..., & y a joint des Prolegomenes & des ...* A Cambridge, aux dépens de A. ... J. Churchill Libraires de Londres. ... in 4. pagg. 532.

...Est cy un ancien Recueil de ce que divers Auteurs anciens ont écrit sur l'Agriculture, & sur tout ce qui re... les biens de la Campagne : il est at... à un certain Cassien Bassus, dont ... quelques Ecrivains, mais dont on ... point la Patrie. Les Auteurs dont ... composent ce Recueil, sont au ... de trente ; sçavoir *Apyrenus*, qui ... sous l'Empereur Constantin, & qui ... de l'art de guerir les chevaux.

...s *Africanus* Auteur Chrétien, qui ... sous Alexandre Severe, & dont par... ... Cet Auteur, au rapport de ... avoit écrit neuf Livres touchant ...ôdes qui consistent en paroles, & ...ctures.

...*tius*, contemporain de l'Empereur ...ose, mais dont on ne sçait rien de ...

...r, ou celui qui est nommé *Sucius* ..., dont nous avons les onze Li... l'*Auctator*, ou un autre nommé ... *Celsus*, Medecin fameux sous l'Em... Tibere, car la question n'est pas ... decider. *Aratus* qui vivoit sous

Antigonus Gonatas, au
& qui a écrit sur l'Aſtr
qui vivoit sous l'Emper
Photius nomme Bervtu

*Democrate*, surnomm
poram d'Hippocrate, &
de Columelle, a écri
On trouve dans quelque
tains écrits de Chymie
sous le nom de *Democri*
est un Democrite nomm
crit plusieurs choses rid
ques-unes se trouvent i
là dans ce Recueil.

*Didyme* d'Alexandrie,
Suidas, a composé quin
l'Agriculture.

*Denys d'Utique*, qui
Georgiques, dont Athe
liv. 14.

*Diophanes*, de la ville
temporain de Jules Cesa
lequel, au rapport de C
en six Livres abregez,
*Denys d'Utique*, & selon
au Roy Dejotarus.

*...cles*, Jurisconsulte, qui a écrit deux ... touchant l'art de guerir les maladies ... chevaux.

*...ocrates*, du même nom que celui ... reconnoit pour le Pere de la Mede... mais beaucoup moins ancien; il est ... ici par M. Needham *Veterinarius*

..., (fils de Juba Roy de Mauritanie) ... fut pris tout enfant par Cesar, & en... ...struit par les soins du vainqueur dans ... sortes de Sciences. Ce qui fait dire ...que, dans la vie de Cesar, que la ...te fut heureuse à Juba.

*...inus* ou *Le...ius*, cité par Photius. ...r, Poete qui vivoit sous Alexandre ... Suidas raconte que ce Poete avoit ...e une Odyssee, dans le premier ... de laquelle la lettre A ne se trou... ...nt, ni dans les autres aucune des ... qui marquoient le nombre de ... Livre. Cette remarque ne donne... ... sans doute une grande idee du

*...ius* Grammairien & Poete, qui vi... ...us Antonin Caracalla. Cet Auteur ...ose cinq Livres de l'Art de pescher, ... de la chasse au chien, & deux au... ... la maniere de prendre les oiseaux ...e. Les deux premiers Ouvrages, ... celui de la pesche, & celui de la ... ont été illustrez de sçavantes No-

tes par Conrad Ritters
de cent ans.

*Pamphile*, (Grammai
d'ſciple d'Ariſtarque)
ſecond ſiecle : il a com
marque Galien, un T
dans lequel il a inſere
le ſuperſtitions.

*Paxamus*, qui a écri
les viandes, & qui a d
le titre de *Dodecatechn*
*Duodecim figuræ venerei*
vrage ſur l'art de la Te
l'Agriculture.

*Pelagonius*, Auteur in
té dans ce Recueil pour
maladies des chevaux.

*Philoſtrate*, qui au
écrit en huit Livres la
Tyane. Photius dans ſa
pelle Tyrien, Euſebe l

*Ptolomée*, Philoſophe
Mechaniques, & de l'A

Les *Quintilles*, ſçav
Cordianus, & Maximu
ont écrit de l'Agricult

…, lequel au rapport de Co-
…nt de l'Agriculture, ou un
*Heraclides Tarentinus*, Méde-

…, Auteur dont nous ne ſça-
…certain.
…n des plus ſçavans Romains,
…avons trois Livres de l'Agri-
…un Ouvrage ſur la Langue

…, que Photius appelle Vin-
…r dont on ne connoit que le

…célebre Aſtronome : on n'eſt
… bien ſeur que ce ſoit celui
… ſe preſente quelquefois dans

…brégé quels ſont les Auteurs
…s compoſent cet Ouvrage.
…Edition que l'on en donne,
… pour la rendre plus parfaite,
… premiere Edition grecque
…faite, c'eſt-à-dire celle de Ba-
…en 1539. aux depens de Ro-

bres qui demeurent toujours verds: il parlé de la roſe, du lys, de la vio & des autres fleurs odoriferantes.

Dans le douziéme, on trouve t qui concerne les herbes & les plant tageres; comme les aſperges, les oi les concombres, les champignons, le reſte, dont le détail ſeroit ici inu

Dans le treiziéme & quatorziéme parlé de tous les inſectes, & des r d'empêcher qu'ils ne nuiſent.

Dans le quinziéme, on apprend ver & nourrir toutes ſortes d'oiſeaux me pigeons, poules, &c.

Dans le ſeiziéme, à élever & les chevaux, les aſnes, les mul chameaux, &c. à les guerir de leur dies: &c.

Dans le dix-ſeptiéme & le dix-hu on trouve tout ce qui regarde la n cation & la conſervation des troupe maniere de faire le beurre, le fr &c.

Le dix neuviéme renferme dive marques touchant les chiens de cha lievres, les cerfs, les pores, & t la maniere de ſaler quelque viande toit.

Dans le vingtiéme & dernier Li trouve tout ce qui regarde l'art des poiſſons, & la maniere de le dre, &c.

...s ne ſçaurions rapporter des exem... ce qui eſt contenu dans cet Ouvra... la nous meneroit trop loin; il nous ... de remarquer, que ce Recueil con... un grand nombre de choſes tres-uti... tres-curieuſes. A la verité il y en a ... les unes qui ſont ſuperſtitieuſes, & ...ment fauſſes, mais elles ſont en pe... nombre.

*... funebre d'Meſſire & reſpectable Dame* ...ISE DE HARLAY, *ancienne Abbeſſe de* ...*-Dame de Sens, prononcée dans l'E... de la même Abbaye le 28. de May* ...6. *Par Meſſire* NICOLAS DENISE, ... *de S. Paul de Sens, Chanoine & Cha... de l'Egliſe de Troyes, ancien Chan... du Roy.* A Paris chez Louis Joſſe. ... Brochure, in 4. pagg. 47.

L'Auteur de cette Piece prend pour ...exte de ſon diſcours ces paroles des ...Cantiques, chap. 7. verſ. 1. *Quam ... ſunt greſſus tui.... filia.* O vierge ...os demarches ſont belles! Il obſer... ſuite que Madame de Harlay a fait ... ſa vie trois grandes demarches qui ...comblée de gloire. La premiere, ...elle ſe donna à Dieu. La ſeconde, ... Dieu la donna aux épouſes de Je... riſt. La troiſieme, lorſque Dieu la ... à elle-même. Ce ſont-là les trois

parties du Diſcours. Pour les remplir, l'Auteur ſe propoſe de montrer que l'Illuſtre Dame, dont il entreprend l'éloge, ſe ſacrifia ſur l'Autel par amour ; qu'elle monta ſur le ſiege Abbatial par obeïſſance, & qu'elle en deſcendit par humilité. L'Orateur execute ce deſſein d'une maniere édifiante.

Epiſtola Clariſſimi Viri NICOLAI BOILEAU DESPREAUX de Amore divino, converſa e Gallico in Latinum. Auctore BENIGNO GRENAN Profeſſore humanitatis in Collegio Harcuriano. Pariſiis e Typographia Claudii Thiboust, è regione Collegii Regii. 1706. C'eſt à-dire : *Traduction Latine de l'Epître Françoiſe de M.* Boileau Deſpreaux *ſur l'Amour de Dieu.* A Paris chez Claude Thiboust. Brochure in 12.

ON ſçait quelle eſt la difficulté de bien traduire en Vers. Cette difficulté eſt encore plus grande lorſqu'il s'agit de donner la traduction d'un Auteur qui excelle en ſa Langue : il eſt bien plus aiſé de prêter de l'eloquence à ceux qui en manquent, que de faire paſſer dans une copie la force, la politeſſe & les graces de l'original en rendant non ſeulement les mêmes penſées, mais encore autant qu'il ſe peut les mêmes figures & les mêmes images

*Grec sur les Manuscrits*
*joint des Prolegomenes & des*
**bridge, aux depens de A.**
chul Libraires de Londres.
gg. 532.

n ancien Recueil de ce que
teurs anciens ont écrit sur
ure, & sur tout ce qui re-
de la Campagne : il est at-
tain Cassien Bailus, dont
Ecrivains, mais dont on
Patrie. Les Auteurs dont
sent ce Recueil, sont au
e, sçavoir *Apostolus*, qui
pereur Constantin, & qui
de guerir les chevaux.
*us* Auteur Chrétien, qui
andre Severe, & dont par-
Auteur, au rapport de
écrit neuf Livres touchant
consistent en paroles, &

ntemporain de l'Empereur
dont on ne sçait rien de

ui qui est nommé *Eudius*
nous avons les onze Li-
*or*, ou un autre nommé
Medecin fameux sous l'Em-
car la question n'est pas
*Aratus* qui vivoit sous

Antigonus Gonatas, au ra
& qui a écrit sur l'Astron
qui vivoit sous l'Empereur
Photius nomme Bervtus.

*Democ ite*, surnommé le
porain d'Hippocrate, & e
de Columelle, a écrit de
On trouve dans quelques B
mains écrits de Chymie &
sous le nom de *Democrite*
est un Democrite moins an
crit plusieurs choses ridicul
ques-unes se trouvent inser
là dans ce Recueil.

*Didyme* d'Alexandrie, q
Suidas, a composé quinze
l'Agriculture.

*Denys d'Attique*, qui a
Georgiques, dont Athenée
liv. 14.

*Diophanes*, de la ville d
temporain de Jules Cesar,
lequel, au rapport de Colu
en six Livres abregez, le
*Denys d'Attique*, & selon Pl
au Roy Dejotarus.

*Florentinus* ou *Florentius*
sur l'Agriculture des Comme
Photius dans sa Bibliotheque
il vivoit environ l'an de Je

*Fronton*, fameux Rheteur
l'Empereur Severe, selon S

*odes*, Juriſconſulte, qui a écrit deux
s touchant l'art de guerir les maladies
hevaux.

*ocrates*, du même nom que celui
reconnoit pour le Pere de la Mede-
mais beaucoup moins ancien; il eſt
e ici par M. Needham *Veterinarius*

*s*, (fils de Juba Roy de Mauritanie)
fut pris tout enfant par Ceſar, & en-
nstruit par les ſoins du vainqueur dans
ſortes de Sciences. Ce qui fait dire
rque, dans la vie de Ceſar, que la
te fut heureuſe à Juba.

*nius* ou *Le nius*, cité par Photius.
*or*, Poëte qui vivoit ſous Alexandre
. Suidas raconte que ce Poëte avoit
ſé une Odyſſee, dans le premier
de laquelle la lettre A ne ſe trou-
oit, ni dans les autres aucune des
, qui marquoient le nombre de
livre. Cette remarque ne donne-
ſans doute une grande idée du

*nus* Grammairien & Poëte, qui vi-
ous Antonin Caracalla. Cet Auteur
poſe cinq Livres de l'Art de peſcher,
de la chaſſe au chien, & deux au-
la maniere de prendre les oiſeaux
uc. Les deux premiers Ouvrages,
celui de la peſche, & celui de la
ont été illuſtrez de ſçavantes No-

que c'eſt cela même que le P
loſophe *veut qu'on regarde com*

A ce premier point, il en
autres: 1. Il explique les vrai
loquence, & il fait voir *qu'i*
*dont on ne trouve des exemples*
*& très-ſurprenans dans les Ou*
*Lamy*. 2. Il rapporte pluſieur
ce Pere accuſe la Rhetorique
paroiſſant imaginaires à notre
en repouſſe l'accuſation comm

Ces trois points ſont mêlez
petits articles qui regardent p
ment la perſonne du Pere La
M. Gibert pouvoit obmettre fa
à ce qu'il croit la bonne cauſe
plan de l'Ouvrage; mais pou
notre conſideration à l'Auteu
peu content de nous, il faut
quelque détail, & toucher a
endroits qui meritent le plus d'
quez.

Un des plus beaux & des pl
eſt celui où M. Gibert expoſe
trée l'uſage legitime de l'Eloque
„ tromperois-je, dit-il, dans l
„ monde qui me paroît la plus
„ crois que l'uſage legitime de
„ ce eſt de la faire ſervir à ren
„ à édifier; à planter la vertu
„ faire fleurir, à éclaircir la ve
„ l'établir, à défendre la juſti

npher ; a donner aux vertus les
ges qu'elles meritent ; a faire
des corrections & des repro-
enables ; a augmenter la gloi-
Religion, & la majeſté de l'E-
ncler l'agreable & l'utile dans
erſations, dans les Livres, &
Harangues ; a conſoler les hom-
s que la fortune leur eſt con-
a les contenir lors qu'elle leur
ble, " &c. Et à quoy ſervira
loſophie, ſe ſera peut-être ecrié
ne Benedictin en liſant ce ma-
ut ? Car il ne faut pas douter
eaucoup plus de foy à la vertu
ſophie qu'a celle de l'Eloquen-
lupart des effets qui ſont icy at-
bel Art ; mais ce Philoſophe
à vouloir que l'on regarde ab-
nume un abus, un auſſi excel-
de la Rhetorique que celui qui
decrit ? Tout ce qu'il nous eſt
ire, c'eſt que notre Auteur l'en
ſe met en devoir de l'en con-

e d'en venir à l'accuſation, &
, il tache de démêler la natu-
ge & de la fauſſe éloquence.
ort en particulier ſur les carac-
lle-cy, pour faire connoître les
bus qu'il faut éviter, mais
it pas imputer à l'Art méme.

„ paroiſſent. „ Il ſeroit inuti
d'une quatriéme ſorte, qui ne
ne le paroiſſent; ils n'entrent
queſtion preſente.

La veritable éloquence comp
miere & la troiſiéme eſpece
& c'eſt dans la ſeconde eſpece
ve la fauſſe éloquence. Un des
ſoins de M. Gibert eſt d'empê
ne confonde cette fauſſe Elo
la vraye, employée à perſuad
car l'Eloquence eſt vraye ou f
le-même, & independammen
qu'on en peut faire, & du vra
qu'on veut perſuader. C'eſt
ment que l'Auteur nous don
diſcours aſſez étendu les cara
loquence fauſſe, ou de déclam
ſophiſte. Ce diſcours eſt tou

, & ne penetre pas juſqu'au
ne va qu'au faſte, qu'à l'oſ-
qu'à une vaine parade de
penſées tirées de loin, de
chez, & d'images auſſi froi-
les, que *fardées & voluptueu-*
ment pour divertir l'imagi-
non pas pour exciter les paſ-
*dire vray*, ajoute notre Ora-
*dans la veritable Eloquence l'art*
*de regner.*

ſſe Eloquence n'eſt pas ju-
c'eſt-à dire, qu'elle fait un
uel de tout ce qu'il y a de
veritable Eloquence, à force
er à contre-temps, & hors
r exemple, les mouvemens
ures quand l'Auditeur eſt
ſophiſtes, comme les enfans,
avant qu'il le ſoit. Le ton
ient dans les veritez puoli-
connues, encore faut il en ce
it ſage & moderé: c'eſt par
deputent les ſophiſtes même
radoxes. En tuant ainſi les
de leur place en fait de
, on les fait ſortir de leur
dès qu'on ſort de la nature,
x dans l'Eloquence.

deux principaux caracteres
e fauſſe; & M. Gibert y
même tous les traits ſous
leſquels

lesquels il nous fa pe
que cette vaine declama
lee communement *la R*
*ge* ; mais il soutient qu
peller ainsi, *c'est parce q*
*l'apportent dans les Colleges*
*qu'on la leur montre* ; *au*
*on ne songe qu'a la combat*
*faire quitter.*

Il avertit en passant
toujours fort loin du vra
clamation. Il apporte po
miers vers de la Pharsa
remarque judicieusement
autres, que si ces vers se
tion, c'est principalemen
à l'entrée du Poeme ;
mens dont le Poete s'a
pouvant aller au cœur d
n'y sont pas preparez ; d
mêmes vers seroient ine
teur les eût reservez po
vrage, & que là il les e
che de quelque grand po
ter les esprits à la paix.

Au reste, on trouve
qui ne donnent quelque
mation ; & les plus gran
*tant anciens que modernes*
point a l'égard de *certa*
Ouvrages ; *sans qu'on p*
M. Gibert le reconnoit

luy-même exempt de ce défaut.
oit se flatter d'en être exempt,
ceron le Prince de l'Eloquence
, de son propre aveu, dans sa
contre Roscius d'Amerie.
eux abus qui caractérisent l'Elo-
ile, on joint l'usage criminel que
veritable Eloquence ceux qui
à persuader le faux, on aura
on peut regarder comme verita-
mais il faut toujours bien pren-
que ce criminel usage de la vraye
ne la rend point fausse. *Si un*
*fait un si mauvais usage, il la*
*laisse Chrétienne, ou coupable, si*
*la leze-majesté divine & humaine;*
*ront, ces abus ne lui font point*
*mesure.* Au contraire l'Eloquen-
ant plus excellente en elle-mê-
*peut donner un air de raison ou*
*ce qui n'a ni l'un ni l'autre*; &
*d'autre qu'un discours qui per-*
*x.* Ciceron s'est vanté d'avoir
employé toute son eloquence à
Juges, & d'y avoir reussi. On
condamner plus fortement cet-
ue le fait M. Gibert, mais quel-
qu'elle soit, il croit que la foi-
iceron a s'en vanter fait voir,
*pas quelque chose de puerile que de*
*faux.*

P. Lamy bien trompé; il croyoit

ven-

rendre méprisables par ce
toriciens & la Rhetorique ;
contre ſes intentions : re
la Rhetorique, & les Rh
*Lamy n'y penſe donc pas,*
*faiſant ſi peu de cas de nou*
*pourtant de faire de ſes d*
*perſuadent le faux. Nous n*
*bles pour aſſurer à cette glo*

Mais ce n'eſt pas, ſelo
te l'erreur du Pere Lam
der comme une Eloquen
table Eloquence perſuad
plus loin : „ au lieu, d
„ que nous trouvons b
„ que nous enſeignons, l
„ parle pour la menſonge
„ la trouve mauvaiſe, l
„ parle pour la verité.
„ ajoute M Gibert, que
„ legitime, au jugement
„ de, *il y a l'abus le*
„ *puiſſe concevoir, qui eſ*
„ *quence un inſtrument d'*
„ *berſes.* " On cite enſ
ſages de ce Pere, qui ſon
ou qui paroiſſent la fond
n'etoit deja fort long,
les paroles mêmes de
bout a l'autre, telles q
les rapporte, afin que
ger ſi elles ſont ſuſcep

...cation moins rigoureuse, & s'il y ... dans cette dispute l'equité & la ... necessaire.

...ertain que le Pere Lamy appelle ...ce qu'il combat, *un art de fictions, ... & d'impostures*, & qu'il la sou... *à quoi que ce soit qu'on l'employe, ... erreur, piete, ou libertinage.* Il ... *qu'à quoy que ce soit que la Rhe... porte regle, ou deregle, des ... fait qu'en remuant vivement ... les images, & les saillies de l'i... il y a toujours à risquer pour le* ... Mais nous sommes obligez de ... qu'on ne trouvera nulle part ... qu'employer l'Eloquence à dé... ...rite, & à lui donner entrée ...ts, *ce soit en faire un instru... & de fourberies.* Selon ce ... l'Eloquence qu'il attaque est ..., & de sa nature, *un instru... & de fourberies.* On ne ...

pour l'erreur. C'eſt là en dé
timent du Pere Lamy, que
qu'expliquer.

Mais de ce qu'un bon doc
ployant pour l'erreur les figu
vemens dont il s'eſt ſervi p
peut rendre celle-là auſſi amu
cy, doit-on regarder l'Eloqu
un inſtrument d'erreur, &
comme telle ? *Si nous connoiſſ
choſes, à cauſe qu'on peut en ab*
Gibert, *où cela va-t-il pas*
Cela conduit en effet notre
loin ? il entre dans le vaſte cha
excellentes dont on abuſe, &
étale beaucoup de Rhetoriqu
qu'on abuſe du fer, de la v
parole, de la raiſon même,
ſentiment du Pere Lamy, l'E
l'Ecriture Sainte, Eloquence
gures & de mouvemens ; & il
ſi ce ſentiment avoit lieu,
verité ſeroit elle-même un inſt
reur. L'article finit par des
roient plaiſir au Lecteur, ſi ne
les rapporter.

On juſtifie enſuite la Rhetor
ſieurs defauts que lui impute
phe Benedictin. C'eſt une ſcie
pire l'orgueil ; c'eſt l'art de n
turel ; elle eſt pleine d'excès ;
*fuſion* de ſes figures, elle écl

échauffe l'imagination,
ſſerre, & le retrecit:
plique les jeunes gens à
t que de leur avoir re-
& forme le jugement
ine Philoſophie. Voi-
ez par le Pere Lamy.
ſur tous ces articles, &
y a la defenſe de la *Rhe-*
ous les ſecours qu'elle

il ne ſe contente pas de
ttaque de ce côté-là la
es Metaphyſiciens avec
cité. Si nous avions à
eux, nous ſerions obli-
er quelques-uns à notre
avouer qu'il en indique
ne prouvent pas que la
une Science fort hum-
plaiſe que nous enten-
ere Lamy que nous ho-
qui nous ſouhaiterions
conſerve de plus grands

'eſt pas éloigné de croire
grand Metaphyſicien, &
e perfit fut un fruit de
Aux *Sciences de jugement*
es que la Metaphyſique,
ppoſe les *Sciences de me-*
*moire*, dont il croit qu'il
faut

*un peu bizarre*, & s'en diverti
bué l'orgueil & la chûte de
Science : *Etoit-ce*, dit le Rh
Philoſophe en s'égayant, *éto*
*ne de nos petites Sciences*, *le Ba*
*zette*, *la Rhetorique qui l'enfla*
de apparence, & le Pere L
convenir de bonne foy, que
bien plus profond en matiere
ſique qu'en fait de Blazon, d
te. Cet endroit eſt ſuivi d'u
ſerieux, où M. Gibert paroît
vif.

On trouvera beaucoup de
l'article où il refute les Répon
ſervi le Pere Lamy pour défe
poſition, que la Rhetorique
*n'être point naturel*, *& de ſubſt*
*à la nature.* Laiſſant à part l
queſtion, on peut dire que le
combat icy en Rhetoricien, &
ricien preſque en Philoſophe.
„ rez de la peine dit M. Gib
„ Lamy dans le Traité *de la*
„ *quence*, de perſuader qu'un
„ ſon capital de ſe cacher dans

er en tout les bien-ſeances, d'é-
la nature, & d'y conformer ſes
, ſes expreſſions, & ſes mouve-
ſont juſtement l'art de n'être poins
, & de ſubſtituer l'artifice à la
„ Le Pere Lamy après avoir
ces paroles, precedées d'un petit
ratoire de ſa façon pour prevenir
r, y repond ainſi ſur le ton de
„ N'eſt-ce point là viſiblement
la Rhetorique, au lieu de la de
Quelle peine y a-t-il à perſua-
'un Art qui fait ſon capital de ſe
dans la pratique, ſoit l'Art de
point naturel?.... eſt ce que faire
pital *de diſſimulation, de deguiſe*
*& d'artifice*, eſt ce qui s'appelle
&c. M. Gibert n'eſt point ennu
figure qui donne un ſens detour-
expreſſion; & avec un ſang
loſophique il remarque d'abord
l que dans toute cette diſpute ſon
ne s'appuie que ſur deux équi-
*pellant nature les defauts que l'Art*
*corriger, & donnant le nom d'Art*
*mauvais ſens qui gâte quelquefois*
Il fait voir enſuite que l'Art
la nature, bien loin de la de-
u'on ne le rend même naturel
le moyen de l'Art; que les Au-
ont eû le plus d'Art, ſont ceux
ont écrit le plus naturellement.

le prendroit pour la nature
toutes ces reflexions sour
ques exemples ; „ Mainten
„ nir avec un air de zele
„ té, faire semblant de c
„ ce que nous conseill
„ l'Art, nous inspirons
„ & la dissimulation, s
„ *se rendre coupable soy m*
„ *artifices.*

„ Mais, continue le
„ dessein pour etudier la
„ ser par un Art ? y a-t-il
„ court que de bannir to
„ l'Art? &c. C'est, mon
notre Auteur, *que l'etude*
*re s'appelle un Art* ; c'est

oit bien des choses a remarquer
hapitre *des excès, & de la chaleur*
*cation.* Il y a en bien plus encore
*re-temps de l'aplication des Enfans*
*rique*, ausquelles nous nous etions
de donner place dans cet Extrait;
ons tout cela pour dire un mot
he qu'on fait au P. Lamy, que
ges fournissent des exemples de
défauts dont il accuse la Rhe-
On aporte plusieurs de ces exem
ont voicy quelques-uns. En con-
les Metaphores, le P. Lamy les
*embres infernales.* On l'entend
*recrues d'esprits animaux qui vont*
*oisceres faire payer contribution.* Sur
'il trouve *à cadancer le discours,*
*c'est les rendre badines & leur*
*danser.* Il dit de même *des idées*
que ce sont *des voleurs qui nous*
*notre attention, & sont de notre es-*
*caverne de voleurs.* ,, Ce Pere,
re Professeur, fait des pages en-
pour trouver l'occasion de dire
s Chrétiens sont des *pleureurs de*
*on*; ou qu'il y a des gens *qui ne*
*a Dieu que de la pluye & du beau*
le premier, pour marquer l'obliga-
les Chretiens sont de gemir; le se-
our marquer qu'il y a des gens qui
mandent à Dieu que les biens de la
Pour exagerer le crime des Predi-

cateurs hypocrites, le P. Lamy
qu'*ils ne mentent pas ſeulement de*
*mais de l'eſprit, mais du cœur,*
*langue, de la main, de tous le corp*
*ſe ſuent de mentir.* C'eſt ainſi qu
riſten rend le change au Philoſop
l'on voit tour à tour ces deux di
ragoniſtes ſe donner reciproque
modeles de la fauſſe éloquence.
blie qui eſt ſans paſſion, ſçait le
l'un & à l'autre la juſtice qu'ils

M. Gibert employe un artic
relever quelques endroits de l'E
nous donnâmes du premier vol
*Réflexions.* Nous le prions de n
ver mauvais que nous ne lui r
point. Un Journaliſte auroit tr
res s'il vouloit repondre à to
teurs qui ne ſont pas contens
traits. Ce n'eſt pourtant pas
fait la raiſon qui nous empêche
dre à M. Gibert; nous le diſt
avec plaiſir; mais il faudroit e
un detail de citations, de comp
paſſages, & de diſcuſſions ennu
ne convient pas à un Extrait.

A Chronological, Genealogical
torical Diſſertation, &c. C
*Diſſertation Chronologique & Hi*
*La Famille Royale des Stuart*
*Ecoſſus juſqu'au Roy Jacques*

d'Irlande, & VIII. d'E-
M. KENNEDY Docteur en
, chez Louis Coignard 1705.
289.

e de cet ouvrage contient un
rès curieux des antiquitez d'Ir-
l'Auteur y donne une idée
son ouvrage. Il a principa-
oses en vûe, sçavoir, d'éta-
Genealogique de la famille
uarts, & de fixer le temps
colonie Milesienne a passé
Ecosse.
r de Galice & de Biscaye,
la Genealogie dont il s'agit,
3000. ans. Une secheresse
i dura 26 ans, & qui cau-
une famine generale, con-
nfans de ce Prince a quit-
Ils s'embarquerent avec
mbre de leurs Parens & de
& ayant aborde en Irlande
ant J. C. ils la conquirent
ans apellez Tuahâ-da Da-
ive de cette époque se prend
se même dont nous venons
es Chroniques d'Espagne en
aussi-bien que celles d'Ir-
placent dans le même temps.
devenus maitres de l'Isle,
uatre Familles Royales, qui

choiſiſſoit neceſſairement d
milles Royales. Cet ordre
contribué, remarque l'Aute
ſerver les Genealogies de la N
doiſe.

Une ſuite de Rois cont
3000. ans avoit beſoin d'au
& il étoit à propos de faire
public les anciens monumens
elle ſe trouve. C'eſt à quoy
s'aplique.

Tandis que les Romains
toutes les autres Nations de
Irlandois, ſelon lui, joui
paix profonde : & cette paix
core chez eux lorſque les F
quez à leur tour devinrent
Barbares. Une ſi longue tra
na lieu aux Habitans d'Irlan

Seigneur, fonda une école
as la Ville Royale de Tara
naire des Rois *supremes*, &
on lui acquit ce glorieux
*Fodhla*, qui dans la langue
ifie *Docteur d'Irlande.* L'hif-
n des principaux objets de
des Sçavans de la Nation.
en compte quelques uns de-
ps d'Olave Fodhla jusqu'au
Tenctvar, qui fit un Regle-
portant par raport a l'Hiſtoire
logies.

railieu du deuxiéme Siécle du
me, dit notre Auteur, Tuahal-
ordonna dans la premiere af-
s Etats qu'il convoqua à Ta-
dorénavant pareille assemblée
it de trois ans en trois ans;
les Antiquaires aprouvez ſe-
ligez de s'y trouver, & d'y
eurs collections hiſtoriques, &
ques pour être examinées, &
an.en ſe feroit avec la dernie-
le pa. un Comite de neuf per-
plus ſçavantes & de la probi-
reconnue, ſçavoir, trois Rois
, trois D uides & trois Anti-
ſans l'aprobation deſquels rien
it pour authentique.

y nous aprend enſuite l'uſage
des memoires ainſi aprou-

aux Druides, des Evêques,
desquels furent S. Patrice & S
successeur immediat, & l'on
y auroit plusieurs Copies du
lesquelles seroient soigneuse
dans les principales Eglises.
res prirent dans la suite des t
de ces Eglises, de la vient q
Livres d'Ardmagh, de Castle
aig neach, de Cluain-mucno
paroit par ce qu'on vient de
Milesiens avoient leur Histoir
Rien n'est donc plus mal fond
Kennedy, que l'opinion de c
tendent que les Irlandois n'av
caracteres avant le temps de S
renvoye au Chevalier Makens

er montrer l'ancienneté de la lit-
mi les Irlandois. Il en tire une
habet *Beth-luis-nion*, c'eſt-à-dire
qui étoient autrefois leurs trois
lettres. Les noms de leurs ca-
nent des noms de certains ar-
l'écorce ou le bois leur tenoient
ent lieu de papier. Outre les
dinaires, les plus ſçavans en
autres. C'étoient de petites la-
y voyoit des branches, des points
res. L'arrangement de ces la-
une ſcience particuliere, & el-
it à écrire beaucoup en peu d'e-
otre Auteur dit que Dudley Mac
ui étoit fort verſé dans les Anti-
ndoises, avoit entre ſes mains
s lames; & que le Chevalier
e dans ſes Ouvrages qu'il en
vre tout rempli. S. Patrice bru-
propre main 300 volumes de ma-
landois qui traitoient de la ma-
ndes, & d'autres ſuperſtitions.
ait nier après cela que les Irlan-
ent avant lui l'uſage des let-

ne grande conteſtation entre eux
lois, mais elle ne roule pas la-
s Ecoſſois prétendent être ſortis
330 ans avant N. S. pour venir
ans la partie occidentale de la
tagne; & les Irlandois aſſu-

rent qu'ils n'en sont sortis q
ce 505. M. Kennedy soutient
te derniere opinion. Il faut
ver que c'est aux Peres a pro
qui regarde leurs enfans. Il
suite à montrer par les mon
dois, que le Royaume d'E
commencé du temps de Forg
gus fils de Fearadach premier
du des Ecossois, mais qu'il
du temps de Fergus fils d'Erc;
da que le Venerable Bede dit
Chef de la Colonie des *Dalreud*
se, est justement Focha-Rhiada
nar I I. Roy d'Irlande, & non
rus que les Ecossois veulent pre
leur sixieme Roy.

C'est aux Ecossois à détruire les
de M. Kennedy, & à satisfaire a
ritez qu'il produit contre eux. Se
Genebrard, Ubbo Emmius, Thos
zius, Charles Sigonius, Raphael
head, Camden, Usserius, du Chen
Pere Labbe rejettent comme une el
buleuse le Catalogue des Rois d'Eco
puis Fergus I. jusqu'a Fergus I I.

Entre les Pieces qui sont jointes
Ouvrage, il y a une Table Chronolo
des Rois d'Irlande de la Colonie Mil
ne. Comme on y trouve les années d
gne de chaque Roy elle peut être ut
ceux qui voudront s'appliquer a l'Hist

Chronologie. Il y a auſſi deux Genea-
Ecoſſoiſes ; l'une s'accorde dans l'eſ-
avec celle de notre Auteur, & l'au-
eſt tout-a fait contraire La premiere
ouvrage d'un celebre Antiquaire du
qui la prononça en ceremonie au
nnement d'Alexandre III. Roy d'E-
La ſeconde, eſt la Genealogie de la
e des Cantelmi en Italie, leſquels
dent du Frere de Malcolm-Canmore
d'Ecoſſe. Cette Piece a été tirée
rchives de ce Royaume, l'an 1683.
terminer la conteſtation, ſelon M.
dy, les Ecoſſois n'auroient qu'a pu-
gne autre Piece, qui eſt le Catalogue
ois d'Irlande, duquel parle le Che-
Makenzi, & qui a ete ecrit ſix ge-
ons avant S. Patrice. L'Auteur ne
point qu'on n'y trouve qu'Edelskeol,
-more, & Conar fils de Mogalama,
s Ecoſſois ſont naitre chez eux,
ſe pres naiſſance en Irlande, & qu'ils
regne. M. le Primat d'Irlande, M.
ue de Waterford, & M Morus ont
e a M. Kennedy des Atteſtations
bligeantes qui n'autoriſent pas peu ſon
ent Il a donné au Public en deux
es feuilles l'arbre genealogique de la
le Royale des Stuarts, avec des ex-
ons françoiſes.*

cateurs hypocrites, le P. Lamy [illegible] qu'*ils ne montent pas seulement de* [illegible] *mais de l'esprit, mais du cœur, m*[illegible] *langue, de la main, de tout le corps* [illegible] *se tuent de mentir*. C'est ainsi que [illegible] ricien rend le change au Philosoph[illegible] l'on voit tour à tour ces deux illu[illegible] tagonistes se donner reciproquem[illegible] modeles de la fausse éloquence. M[illegible] blic qui est sans passion, sçait leu[illegible] l'un & à l'autre la justice qu'ils m[illegible]

M. Gibert employe un article [illegible] relever quelques endroits de l'Ex[illegible] nous donnames du premier volu[illegible] *Réflexions*. Nous le prions de ne [illegible] ver mauvais que nous ne lui ré[illegible] point. Un Journaliste auroit tro[illegible] res s'il vouloit répondre à tou[illegible] teurs qui ne sont pas contens d[illegible] traits. Ce n'est pourtant pas [illegible] fait la raison qui nous empêche [illegible] dre à M. Gibert; nous le distin[illegible] avec plaisir; mais il faudroit en[illegible] un detail de citations, de compa[illegible] passages, & de discussions ennuy[illegible] ne convient pas à un Extrait.

A Chronological, Genealogical, [illegible] torical Dissertation, &c. C'[illegible] *Dissertation Chronologique & Hi*[illegible] *la Famille Royale des Stuarts* [illegible] *Milosius jusqu'au Roy Jacques* [illegible]

*...ere & d'Irlande, & VIII. d'E-...e. Par M.* KENNEDY *Docteur en ...oit.* A Paris, chez Louis Coignard 1705. ...8 pagg. 289.

LA preface de cet ouvrage contient un recueil tres curieux des antiquitez d'Irlande, & l'Auteur y donne une idée assez exacte de son ouvrage. Il a principalement deux choses en vûe; sçavoir, d'etablir la ligne Genealogique de la famille Royale des Stuarts, & de fixer le temps dans lequel la colonie Milesienne a passé d'Irlande en Ecosse.

Milesius Roy de Galice & de Biscaye, qui commence la Genealogie dont il s'agit, vivoit il y a 3000. ans. Une secheresse prodigieuse qui dura 26 ans, & qui causa en Espagne une famine generale, contraignit les Enfans de ce Prince a quitter leur Pais. Ils s'embarquerent avec un grand nombre de leurs Parens & de leurs Sujets, & ayant aborde en Irlande l'an 1308. avant J. C. ils la conquirent sur les Habitans apellez Tuahâ-da Danam. La preuve de cette époque se prend de la secheresse même dont nous venons de parler; Les Chroniques d'Espagne en font mention aussi bien que celles d'Irlande, & la placent dans le même temps. Les Milesiens devenus maitres de l'Isle, y établirent quatre Familles Royales, qui

eurent toûjours dans la ſuite voix ſ
ve & paſſive lorſqu'il fut queſtion d'
re un *Monarque ſuprême*. A ce Mon
que etoient ſoumis d'autres Rois, q
ſe faiſoient auſſi par election, & qu
choiſiſſoit neceſſairement dans les
milles Royales. Cet ordre n'a pas
contribue, remarque l'Auteur, à
ſurver les Genealogies de la Nobleſſe I
doiſe.

Une ſuite de Rois continuée de
3000. ans avoit beſoin d'autres preu
& il etoit à propos de faire connoître
puolic les anciens monumens d'Irlande
elle ſe trouve. C'eſt a quoy M. Kan
s'aplique.

Tandis que les Romains inquiet
toutes les autres Nations de l'Europe
Irlandois, ſelon lui, joüiſſoient d
paix profonde : & cette paix continua
core chez eux lorſque les Romains
quez à leur tour devinrent la proye
Barbares. Une ſi longue tranquilite
na lieu aux Habitans d'Irlande de cul
les Lettres.

Tigernmas, Monarque Miléſien qui
rut 1207. avant l'Ere Chretienne, fi
Loy, par laquelle il ordonna que les
teſſeurs des Sciences ſeroient placez
les aſſemblées immedratement apré
Rois. Un autre de ces Monarques
le Olave Fodhla, qui mourut l'an

XXXIV.

# URNAL DES AVANS,

ndi 30. Août M. DCCVI.

gnales de Monseigneur l'Evêque de
x aux nouveaux Reunis de son Dio-
Toulouse de l'Imprimerie de
aume Louis Colomyes, Ava-
rlement, Imprimeur du Roy,
l'Université, & de l'Academie
Floraux. 1704. in-4. Premiere
702. pagg. 132. Seconde Let-
3 pagg 159. Troisieme Lettre,
gg. 148.

ois Lettres Pastorales sont un
re complet de Controverses sur
charistie, & sont un précis fort
ort methodique des Instructions
Evêque de Mirepoix a faites de
ux nouveaux Reunis de son
Dio-

eurent toûjours dans la ſuite voix active & paſſive lorſqu'il fut queſtion d'elire un *Monarque ſuprême*. A ce Monarque étoient ſoumis d'autres Rois, qui ſe faiſoient auſſi par élection, & qu'on choiſiſſoit neceſſairement dans les Familles Royales. Cet ordre n'a pas peu contribué, remarque l'Auteur, à conſerver les Genealogies de la Nobleſſe Irlandoiſe.

Une ſuite de Rois continuée depuis 3000. ans avoit beſoin d'autres preuves, & il étoit à propos de faire connoître à quelle époque les anciens monumens d'Irlande où elle ſe trouve. C'eſt à quoy M. Kennedy s'aplique.

Tandis que les Romains inquietoient toutes les autres Nations de l'Europe, les Irlandois, ſelon lui, poſſedoient d'une paix profonde : & cette paix continua encore chez eux lorſque les Romains attaquez à leur tour devinrent la proye des Barbares. Une ſi longue tranquilité donna lieu aux Habitans d'Irlande de cultiver les Lettres.

Tigernmas, Monarque Miléſien qui mourut 1207. avant l'Ere Chrétienne, fit une Loy, par laquelle il ordonna que les Profeſſeurs des Sciences ſeroient placez dans les aſſemblées immediatement après les Rois. Un autre de ces Monarques appellé Olave Fodhla, qui mourut l'an 9[illegible]

av[illegible]

avant Notre Seigneur, fonda une école publique dans la Ville Royale de Tara demeure ordinaire des Rois *supremes*; & cette fondation lui acquit ce glorieux nom *d'Olave Fodhla*, qui dans la langue du Pais signifie *Docteur d'Irlande*. L'histoire étoit un des principaux objets de l'aplication des Sçavans de la Nation. M. Kennedy en compte quelques uns depuis le temps d'Olave Fodhla jusqu'au Roy Tuahal-Teaftvar, qui fit un Reglement tres important par raport à l'Histoire & aux Genealogies.

„ Vers le milieu du deuxieme Siécle de „ Christianisme, dit notre Auteur, Tuahal- „ Teaftvar ordonna dans la premiere af- „ semblée des Etats qu'il convoqua à Ta- „ ra, que dorénavant pareille assemblée „ se tiendroit de trois ans en trois ans; „ que tous les Antiquaires aprouvez se- „ roient obligez de s'y trouver, & d'y „ produire leurs collections historiques, & „ genealogiques pour être examinées, & „ que cet examen se feroit avec la derniè- „ re exactitude par un Comité de neuf per- „ sonnes des plus sçavantes & de la probi- „ té la plus reconnue, sçavoir, trois Rois „ subalternes, trois Druides & trois Anti- „ quaires, sans l'aprobation desquels rien „ ne passeroit pour authentique.

M Kennedy nous aprend ensuite l'usage qu'on faisoit des memoires ainsi aprou-

vez. On les inseroit dans une Chronique apellée *le Livre Royal de Tara*, qui servoit de regle aux Historiens : tout ce qui n'étoit pas conforme a cette Chronique passoit pour fabuleux. Apres la conversion du Royaume au Christianisme, on substitua aux Druides, des Eveques, du nombre desquels furent S. Patrice & S. Benigne son successeur immediat; & l'on ordonna qu'il y auroit plusieurs Copies du *Livre Royal*, lesquelles seroient soigneusement gardées dans les principales Eglises. Ces exemplaires prirent dans la suite des temps le nom de ces Eglises ; de la vient qu'on cite les Livres d'Ardmagh, de Castel, de Cluain-aig neach, de Cluain-mucnois, &c. Il paroit par ce qu'on vient de dire, que les Milesiens avoient leur Histoire fort a cœur. Rien n'est donc plus mal fondé, selon M. Kennedy, que l'opinion de ceux qui pretendent que les Irlandois n'avoient pas de caracteres avant le temps de S. Patrice. On renvoye au Chevalier Makenzy les Ecossois qui voudroient encore soutenir ce sentiment. Ce Chevalier qui est le dernier qui ait ecrit pour eux contre l'Eveque Protestant de S. Asaph, a avoué qu'il avoit entre ses mains un manuscrit Irlandois, contenant un Catalogue des Rois d'Irlande, ecrit six generations avant le temps de S. Patrice.

M. Kennedy se sert de quelques autres

preu-

pour montrer l'ancienneté de la lit-
parmi les Irlandois. Il en tire une
Alphabet *Beth-luis-nion*, c'est-a-dire
N. qui étoient autrefois leurs trois
lettres. Les noms de leurs ca-
viennent des noms de certains ar-
l'ecorce ou le bois leur tenoient
nient lieu de papier. Outre les
s ordinaires, les plus sçavans en
d'autres. C'étoient de petites la-
l'on voyoit des branches, des points
iffres. L'arrangement de ces la-
oit une science particuliere, & el-
ient a ecrire beaucoup en peu d'e-
Notre Auteur dit que Dudley Mac
qui etoit fort verse dans les Anti-
rlandoises, avoit entre ses mains
ces lames; & que le Chevalier
ure dans ses Ouvrages qu'il en
Livre tout rempli. S. Patrice brû-
propre main 300 volumes de ma-
Irlandois qui traitoient de la ma-
Druides, & d'autres superstitions,
roit nier apres cela que les Irlan-
ussent avant lui l'usage des let-

une grande contestation entre eux
ossois, mais elle ne roule pas la-
Les Ecossois pretendent être sortis
330 ans avant N. S. pour venir
dans la partie occidentale de la
Bretagne; & les Irlandois assu-

rent qu'ils n'en sont sortis que l'an de
ce 505. M. Kennedy soutient fortement
te derniere opinion. Il faut d'abord obse
ver que c'est aux Peres a prononcer sur
qui regarde leurs enfans. Il s'attache
suite à montrer par les monumens Ir
dois, que le Royaume d'Ecosse n'a
commencé du temps de Forgo ou de F
gus fils de Fearadach premier Roy pre
du des Ecossois, mais qu'il a comme
du temps de Fergus fils d'Erc, & que
da que le Venerable Bede dit avoir ét
Chef de la Colonie des *Dalreudini* en Ec
se, est justement Eocha-Rhinda fils de
nar II. Roy d'Irlande, & non pas Ru
rus que les Ecossois veulent prendre p
leur sixiéme Roy.

C'est aux Ecossois à détruire les pre
de M. Kennedy, & à satisfaire aux a
ritez qu'il produit contre eux. Selon
Genebrard, Ubbo Emmius, Thomas
zius, Charles Sigonius, Raphael Holl
head, Camden, Usserius, du Chêne, &
Pere Labbe rejettent comme une chose
buleuse le Catalogue des Rois d'Ecosse,
gus Fergus I. jusqu'a Fergus II.

Entre les Pieces qui sont jointes à
Ouvrage, il y a une Table Chronolog
des Rois d'Irlande de la Colonie Milesi
ne. Comme on y trouve les années du
gne de chaque Roy elle peut être utile
ceux qui voudront s'appliquer a l'Hist

gie. Il y a aussi deux Genea-
l'une s'accorde dans l'es-
de notre Auteur, & l'au-
au contraire La premiere
un celebre Antiquaire du
prononça en ceremonie au
d'Alexandre III. Roy d'E-
e, est la Genealogie de la
ntelmi en Italie, lesquels
ere de Macolm-Canmore
Cette Piece a été tirée
ce Royaume, l'an 1683.
a contestation, selon M.
cossois n'auroient qu'a pu-
Piece, qui est le Catalogue
de, duquel parle le Che-
, & qui a été ecrit six ge-
S. Patrice. L'Auteur ne
n'y trouve qu'Ederskeol,
Conar fils de Mogalama,
ns font naitre chez eux,
flance en Irlande, & qu'ils
le Primat d'Irlande, M.
aterford, & M Morus ont
Kennedy des Attestations
qui n'autorisent pas peu son
donne au Public en deux
l'arbre genealogique de la
des Stuarts, avec des ex-
oises.

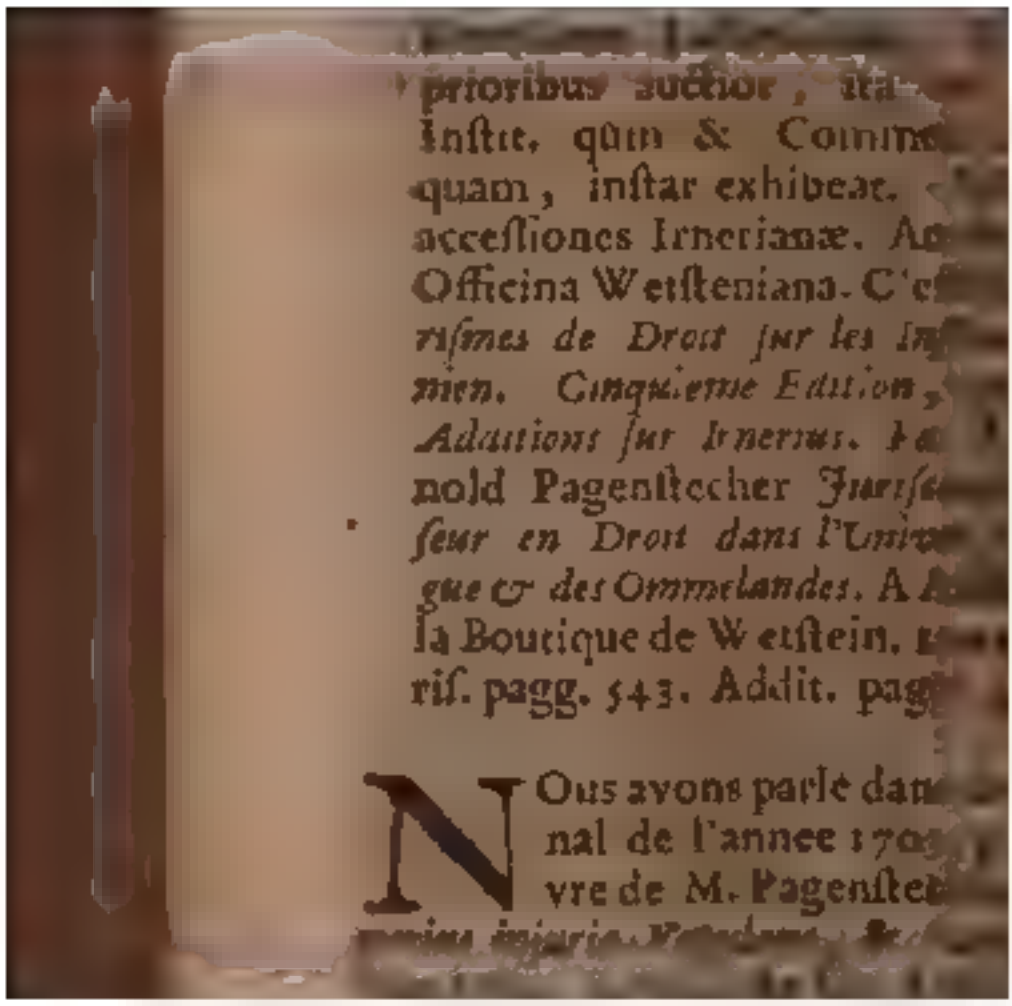

prioribus auctior, ita
Instit. quin & Comme
quam, instar exhibeat.
accessiones Irnerianæ. A
Officina Wetsteniana. C'e
*risimes de Droit sur les In*
*nien. Cinquieme Edition,*
*Additions sur Irnerius. Fa*
nold Pagenstecher *Juris*
*seur en Droit dans l'Univ*
*gue & des Ommelandes.* A
la Boutique de Wetstein.
ris. pagg. 543. Addit. pag

NOus avons parlé dan
nal de l'annee 170
vre de M. Pagenste

ivant l'ordre des matieres qui y
es. Il explique l'origine & le
Droit, par rapport au Droit
anonique, & il s'attache parti-
a celuy qui s'observe dans les
Unies. C'eſt ce qui fait que ce
jours eu beaucoup de cours dans
l'Auteur, & qu'il eſt moins con-

*Edits, Declarations & Arrêts ren-*
*faveur des Curez, Vicaires perpe-*
*caires amovibles, Chanoines, &*
*neficiers. Nouvelle Edition aug-*
A Paris chez Guillaume Sau-
l'entrée du Quay de Gevres,
du Pont au change, au Paradis.
8. pagg. 355.

matieres contenues dans ce Recueil
'a la page 183. regardent la lé-
& perception des Dixmes groſ-
, menues & novales, tant pour
que pour la quantité.
es matieres concernant les por-
rues des Curez ou Vicaires per-
les retributions de leurs Vicai-
nſions ſur les Benefices; les Re-
Police touchant les Cabarets
ps du Service Divin; les qué-
xercice de la Juſtice ſous les por-
gliſes; la reddition des comptes

Procès criminels qui ſe fo
ques, la punition des Jur
mateurs, les droits appart
ſur les Beneficiers & Offic
tres & Egliſes Collegiales,
l'étendue de leur Paroiſſe;
des Nefs des Egliſes & d
les Contreries; les donatio
en faveur des Egliſes; le
né ſur l'honoraire des Cure
dit de la Juriſdiction Ec
mois d'Avril 1695. & les
Arrêts du Parlement de
puis, juſqu'en l'an 1703.
tieres Eccleſiaſtiques.

Ces ſortes de Recueils ſo
utilité pour les perſonnes i

XXXIV.

# JOURNAL DES SAVANS,

Lundi 30. Août M. DCCVI.

---

*...rales de Monſeigneur l'Evêque de ... aux nouveaux Reunis de ſon Dio-*
... Toulouſe de l'Imprimerie de ...aume Louis Colomyes, Ave... ...rlement, Imprimeur du Roy, ... l'Univerſité, & de l'Academie ... Floraux. 1704. in-4. Premiere ...702. pagg. 132. Seconde Let... ...3 pagg. 139. Troiſieme Lettre, ...83. 148.

...ois Lettres Paſtorales ſont un ...re compleT de Controverſes ſur ...charistie, & ſont un precis fort ...rt methodique des Inſtructions ...vêque de Mirepoix a faites de ...aux nouveaux Reunis de ſon Dio-

Diocese, a Mazeres, & a la Bastide
Persat.

Dans la premiere Lettre, M. de M
poix expose d'abord la Doctrine de l'E
se Catholique, sur le Mystere de l'Eu
ristie, & l'expose d'une maniere a n'
pas contredit, puisqu'il la tire du Con
de Trente Session 13. Apres l'avoir
pliquee, il la prouve par l'Ecriture Sa
dont il propose les passages dans un o
tres naturel. Il commence par les p
les de la promesse rapportées dans S. J
il continue par celles de l'institution,
quelles il tire des trois autres Evange
& de l'Apôtre S. Paul; & il finit par
figures de l'ancien Testament, ou le
crement de l'Eucharistie a ete repre
en plusieurs manieres differentes. Ma
ne se contente pas d'apporter des pre
Comme il n'y en a point que les Pr
tans n'ayent combattues, il s'applique
soin a detruire & leurs Reponses, &
raisons qui leur tiennent à eux-mêmes
de preuves pour etablir leur opinion.
entre dans un assez grand detail, & a
que de s'y engager, il prevoit tou
qu'il veut dire, & le fait prevoir
Lecteurs. Cette methode est commod
soulage extrémement la memoire. „Qu
„ pose-t-on, dit-il, à la deposition p
„ se & uniforme des trois Evangelist
„ de l'Apôtre S. Paul? *De pretendues*

omme s'il n'y en avoit pas
des à oppoſer aux myſteres
ite & de l'Incarnation, ſur
eſt certain que nous n'avons
es auſſi expres que ceux de
de l'Euchariſtie : *Des thica-*
*ammaire* : *Des comparaiſons*
: Enfin *quelques paſſages de*
mais pris à contre-ſens, &
ars ſe tournent contre ceux
objectent. " Ce plan eſt
is il ſeroit propoſé trop ſe-
l'Auteur, à l'exemple des
s'arreteroit à la ſimple expo-
ite donc auſſi tot, que c'eſt
nt de repreſenter, qu'on a
de la croyance de l'Egliſe:
-il, en s'en éloignant n'a-t-
quoy s'arreter. Luther &
ſe diſputent le malheureux
voir commencé la pretendue
un en Allemagne, l'autre
prennent chacun une route
alvin contre qui nous avons
ent à parler, parceque c'eſt
rmé le Schiſme dont vous
e peine à revenir, ſemble
les retirer en prenant com-
eu entre les deux extremitez
ion & de la ſimple figure.
eu s'eſt trouvé ſi difficile à
Bucer, en l'enſeignant à
Stras-

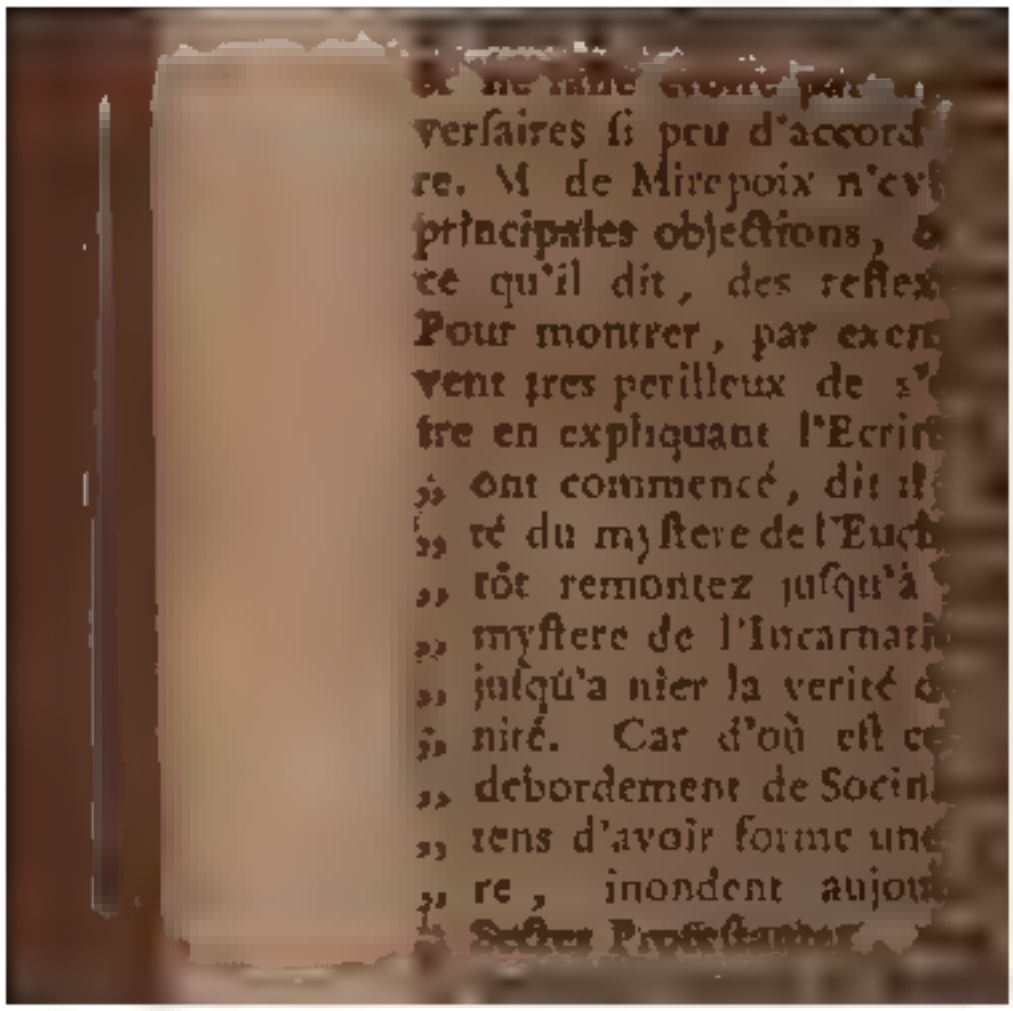

S. Ambroise, S. Cyrille
S. Gregoire de Nysse, & S.
e de Bresse; & s'attache
ux Ouvrages de ces Peres
n d'instruire à fond les Fi-
'il y a de plus mysterieux
Il accompagne chaque
Dissertations où il en fait
gie, & ne neglige pas de
pour justifier sa traduction.
que les Protestans puissent
e Eglise pour Juge. Il s'a-
Ecriture; d'un coté l'Egli-
rie: Vous êtes perdus, si
comme moy; & la-dessus
explication: d'un autre cô-
de la R. P. R. s'elevent,
riture un sens opposé, me-
e ceux qui refusent de les
arti prendra un Protestant
erement la verité? Le meil-
prendre, selon notre Au-
onsulter la croyance de l'E-
de l'Eglise des quatre pre-
Se pourroit-il faire, dit-
perdu si-tôt apres son éta-
depot de la doctrine que
avoit confiée sur un arti-
ant? Et qui oseroit seule-
que *les portes de l'Enfer*,
les conseils de Satan, *eus-*
*dain contre elle*, malgré la
pro-

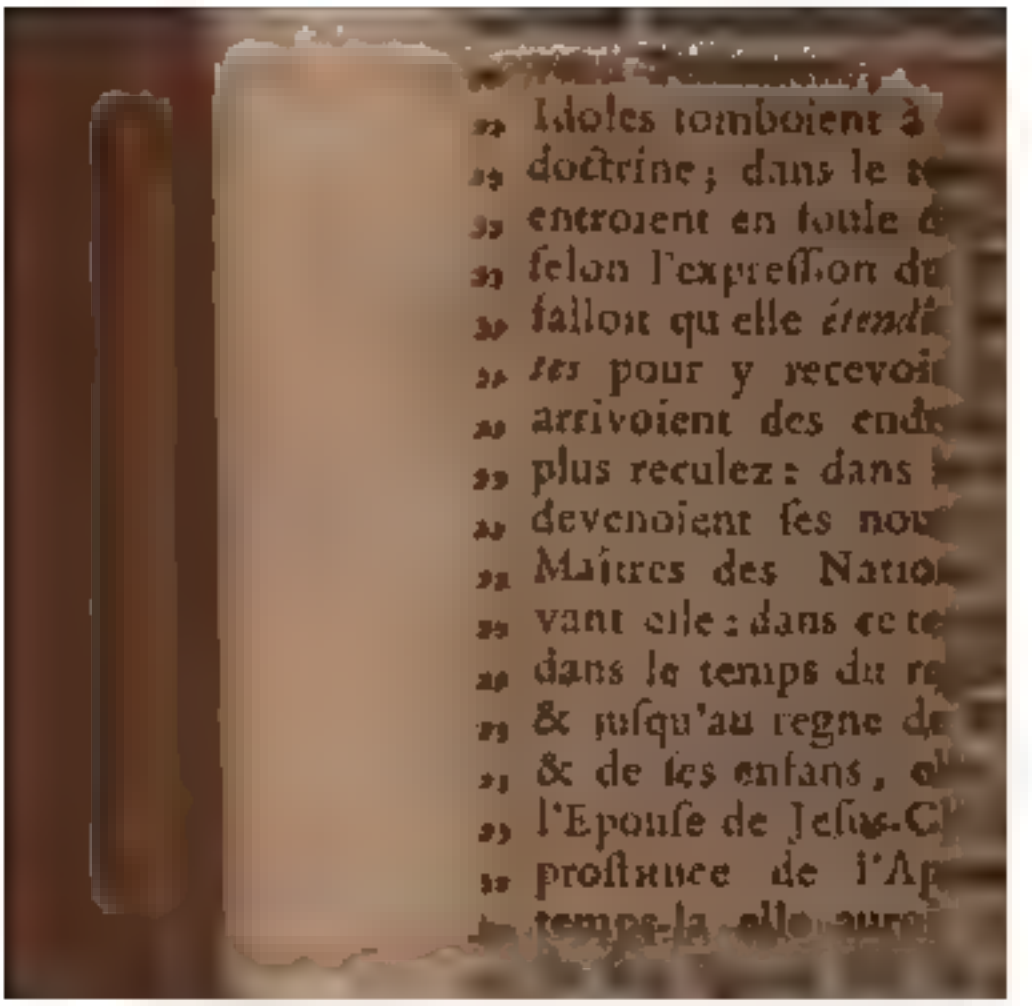

dire, &c. " Nous avons
droit tout au long, parce
na cru propre a donner une
M. de Mirepoix. Ce ſça-
relat, après avoir ainſi éta-
l'Egliſe ancienne, s'attache
u'elle a expliqué les paſſages
ui regardent l'Euchariſtie pre-
me l'Egliſe Catholique les
d'hui. Rien n'eſt plus rai-
d'examiner la foy des pre-
pour voir ſi on y eſt confor-
le ſeul moyen, obſerve no-
ue le Roy d'Angleterre Jac-
t pouvoir employer a finir
es Chretiens, leſquelles ſans
oient devoir être eternel-

er d'inſtruire les nouveaux
e Mirepoix travaille dans ſa
re a lever les difficultez qui
nt être reſtées dans l'eſprit à
ertains endroits des Peres,
res leur ont ſouvent repe-
uve donc ſcy l'explication
aſſage de Tertullien dans ſes
Marcion, & de quelques au-
de Facundus, de S. Auguſ-
odoret, du Pape Gelaſe,

ire toujours ſes éclairciſſe-
es mêmes qu'il eſt queſtion
d'ex-

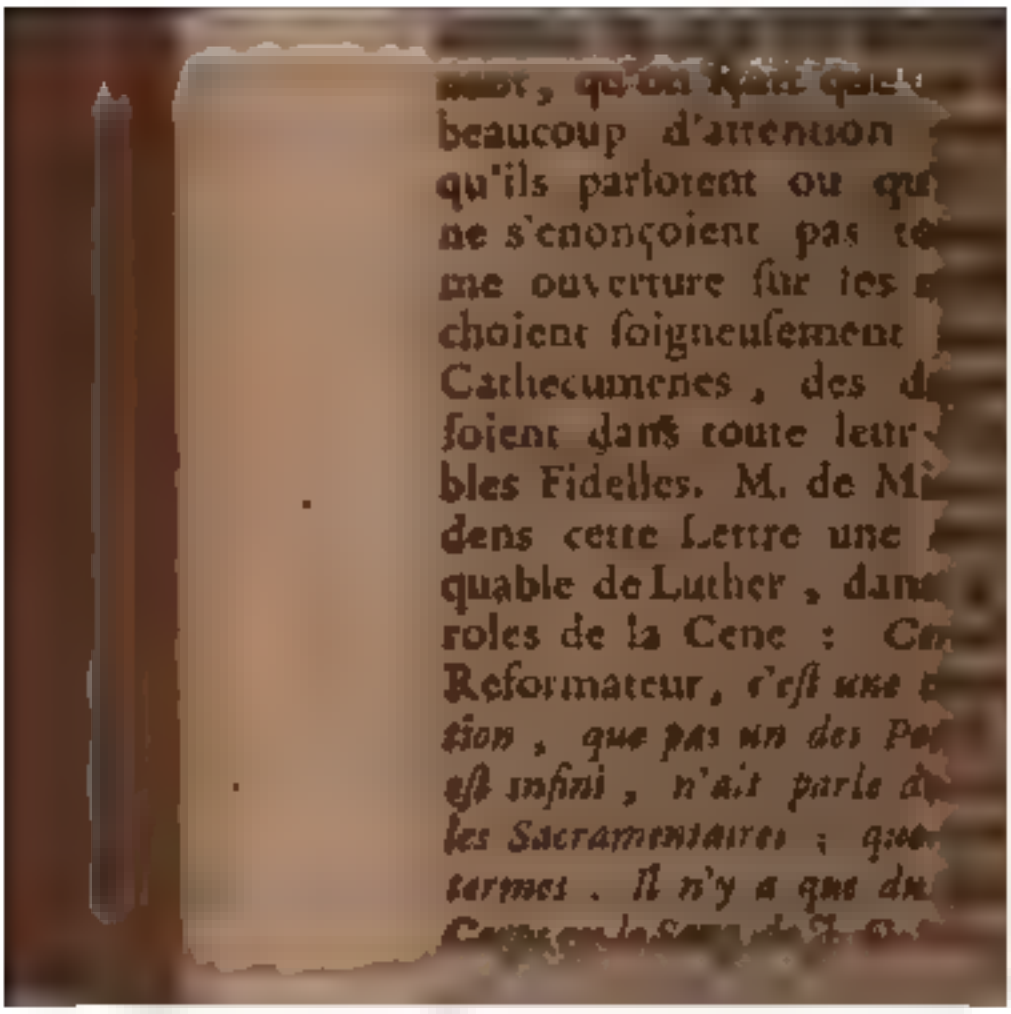

ae Metamorphoſes, Pars prior,
xperimenta, ac novæ obſerva-
oriu ac vegetatione Plantarum
ur, aeneis expreſſæ.
x Typographia Antonii de Ru-
platea Cerenti. 1703. C'eſt la
*remiere Partie de la Défenſe de la*
*re les Critiques qui ont été faites*
*es propoſitions qui ſe trouvent dans*
*de la naiſſance & de la vegeta-*
*Plantes. Compoſé par M.* Trium-
*teur en Medecine, & Profeſſeur*
*que à Rome.* 1703. A Rome. in 4.

Livre eſt une Critique de quel-
es propoſitions qui ſe trouvent
os les Ouvrages poſthumes de M.
L'Auteur la diviſe en ſix chapi-
le premier, il ſe juſtifie du re-
ne M. Malpighi lui fait d'avoir
iſſer dans des diſcours publics le
ſes Ouvrages. Le ſecond intereſ-
ge les Sçavans. On commence
r y reprendre M Malpighi ſur ce
ans la 63. page de ſes Oeuvres
, qu'il a voulu s'appliquer à
des Plantes, afin que la ſimpli-
trouve dans la ſtructure des ve-
ſervit à developer ce qu'il y a
aché & de plus embrouille dans
de l'animal.

No-

Notre Auteur re
c'eſt chercher ici à
obſcure par une p
mande de quoi la
peut nous ſervir pou
re & l'uſage des par
On deſcend ici dans
énigmes de la natu
qui ſe paſſe dans le
fait voir que toute
plantes quelle qu'elle
débrouiller ſur ce ſu
c'eſt la ſtructure des
donner quelque con
plantes.

On montre enſuit
M. Malpighi a debité
ſieurs Obſervations
faites avant lui par
pluſieurs autres Auteu

Le commencement
tre eſt une continua
cond. On y rem
cas que M. Malpighi
la découverte de l'a
que entre les œufs
graines des plantes,
re, puiſqu'Empedo
même d'Harvée, a
ovipares, *Oviparum*
qu'après Empedocles
teurs ont eu le mêm

M. Malpighi. Il fait voir enſuite par diverſes experiences, que M. Malpighi s'eſt trompé de croire que les feuilles des plantes ſervent à preparer le ſuc qui doit nourrir les nouveaux germes de la plante. Il montre encore que cet Auteur ne s'eſt pas moins trompé de pretendre que les graines ne ſçauroient produire lors qu'on les a depouillées des membranes qui les enveloppent. Il rapporte là-deſſus diverſes experiences qui perſuadent le contraire: il pretend même que lors qu'on a ôté cette écorce, la vegetation en devient plus facile; au moins en quelques graines: ce qui eſt ſi vray qu'il y a des Fleuriſtes qui avant que de planter certaines graines, en ouvrent l'écorce, ou la rongent doucement avec une lime; d'autres les font tremper dans de l'eau pour la ramollir: enfin il eſt ſi peu vray que l'écorce de la graine ſoit abſolument neceſſaire pour la production de la plante, que dans les pois & les feves cette écorce ſe trouve quelquefois toute mangée de vers, ſans que la graine perde rien pour cela de ſa fecondité.

Le quatriéme chapitre roule ſur un different de petite conſequence; l'Auteur y pretend que M. Malpighi lui fait deux injuſtices; l'une de l'accuſer d'avoir dit que la plante n'eſt pas renfermée entierement dans la graine; ſur quoi notre Au-

teur montre au long en quel ſens il a pretendu que la plante n'étoit pas toute entiere dans la graine : pure queſtion de nom a laquelle nous ne nous arrêterons pas : l'autre de nier la metamorphoſe du bled en yvraye, & celle de l'yvraye en bled, experience ſur laquelle notre Auteur a peine a ſouffrir qu'on doute de ſes lumieres ou de ſa ſincerité.

Le cinquieme chapitre contient d'abord un éclairciſſement de quelques propoſitions que notre Auteur a avancées ſur la generation des plantes, & qu'il pretend avoir été mal priſes par M Malpighi. Notre Auteur l'accuſe ici de haine, de colere, de jalouſie, & ſe laiſſe aller aux invectives ordinaires des Auteurs qui ſe croyent attaquez par d'autres : il n'oublie point ſur ce ſujet les moralitez, & l'on voit ici force paſſages d'Auteurs tant ſacrez que prophanes, les uns ſur l'envie que *le potier porte au potier*, *le muſicien au muſicien*, &c. les autres ſur les effets de la colere, qui ote la ſageſſe, &c. M. Malpighi a tellement donné dans l'analogie en ce qui regarde les plantes & les animaux, qu'il veut meme la conſerver entre les plantes & le corps humain. Les femmes, dit il, ne ſçauroient être fécondes ſans ces évacuations reglées que les Grecs ont appellées *καταμήνια* ; les plantes tout de même ne ſçauroient l'être

la sortie des fleurs, qui sont à l'é-
de la plante ce que les évacuations
nous parlons, sont à l'égard de la
me. Notre Auteur trouve ici deux er-
; l'une que les femmes ne puissent
fecondes sans les évacuations qui leur
ordinaires; sur quoy il cite le té-
nage de Brassavolus, de Fernel, de
lefet, de Trincavelle, de Ioubert, de
el Donat, de Georges Skenkius, de
lin, &c. qui assurent tous avoir vû
urs femmes fecondes & de bonne
, sans qu'elles fussent sujettes le moins
onde à ces sortes d'évacuations. Il
à ces témoignages celuy de Panaro-
qui assure la même chose: *Prægnan-
tem vice mulierem observavi non so-
nunquam menstruatam, sed etiam probâ
e fruentem.* Cent. 1. Observ. 15.
e erreur qu'il reprend, est qu'une
ne puisse produire des graines fe-
s, si elle n'a auparavant poussé ses
Il fait voir le contraire par l'exem
la mercuriale, du chanvre, des ca-
es, & de quelques autres herbes; la
a refusé des fleurs à plusieurs plan-
ne laissent pas d'avoir des graines
condes, ainsi que le remarque M.
efort, *Institut. Herbar.* class. 16.
sixieme chapitre est sur la generation
antes par les semences, M. Mal-
pretend qu'elles viennent toutes par

la voye des graines. Nou
prend ici de montrer le co
tient que la fecondité de
proprement en certains fels
yeux les plus perçans ne
& qui a la longue venant
graines, font bien voir
fecondes, que les graines
veritables ſemences des p
te que ces eſprits volatils
lant dans l'air, ſont e
par les pluyes ou autrem
de la terre, & qu'étant
ſont differentes productio
cours des graines. Il eſt
tinue-t-il, que les ſels de
propres ſemences des vege
la Chymie on tire des pla
qui repreſente la figure
te d'ou il a été tiré, &
te de la méme maniere
tils des animaux repreſen
l'animal ou de la partie
traits. On cite ici ſur
bre Etmuller, qui di

d'une corne de cerf, & que celuy de viperes, repreſente des viperes. On rapporte encore l'experience d'Arnould Bachimius, laquelle conſiſte à renfermer artiſtement dans une phiole certains ſels fixes & volatils avec des ſouphres ; après quoi, en échauffant un peu la phiole, on y voit croître le phantôme ou l'ombre des corps qu'on a détruits. *Bachim. panſoph. enchir. p.* 15. *ſect.* 128. On joint à cela pluſieurs autres experiences auſſi imaginaires, qui ſe peuvent lire encore dans le Livre de M. de Vallemont, ſur les curioſitez de la Nature & de l'Art. Bien des gens auront peine à croire que de l'huile d'amandes douces où l'on a fait infuſer des fleurs d'oranges, repreſente enſuite tous les ans des feuilles & des fleurs d'orangers avec des oranges. C'eſt cependant un fait ſur lequel notre Auteur ſe plaint de l'incredulité de M. Malpighi. Pour faire voir combien il eſt vray que les ſels des mixtes conſervent la forme des mixtes d'où ils ont été tirez, il nous renvoye à ces figures d'arbres & de plantes qui ſe voyent quelquefois ſur la glace ; ſur quoy nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, que quand on broye des couleurs ſur un marbre, & qu'on vient à lever la pierre ſous laquelle on les broye, on voit & ſous la pierre & ſur le marbre, diverſes figures d'arbres fort bien repreſentées : *Quo ſi on* jette de la glaire d'œuf

dans un verre d'eau, on voit dans le verre des clochers & des especes de bâtimens & de tours. Or que doit-on conclure de ces differentes images, par rapport au sujet dont il s'agit ? Les consequences que notre Auteur tire des figures qui paroissent sur la glace sont-elles mieux fondees ? La neige paroit presque toujours figurée en etoile, quelle consequence tirera-t-on encore de là pour la question de notre Auteur ? Mais laissons-là les reflexions, & contentons nous de donner un expose exact du Livre, nous n'avons plus qu'un mot à en dire.

L'Auteur voulant montrer encore que toutes les plantes ne viennent pas de graines, il tâche de prouver que les vers qui s'engendrent dans le corps de l'homme ne viennent pas toujours par des œufs, mais souvent de la pourriture seule. Pour le prouver, il cite ce que dit Dolée, que les vers du corps se produisent quelquefois par des œufs de mouches ; que les vers ne pardonnent à aucun sexe ni à aucun âge, que cependant les enfans y sont plus sujets, & qu'ils n'en sont pas même exempts au ventre de leurs meres ; ainsi qu'il l'a vu par experience dans un fœtus mort, qui avoit le ventre tout rempli de vers. Certes, s'écrie ici notre Auteur, les vers de ce fœtus ne pouvoient pas avoir été produits par des œufs de mouches qui

se fussent insinuez dans la nourriture de l'enfant ; ainsi on ne peut assurer raisonnablement que les vers ne s'engendrent pas de pourriture, *Idcirco minùs solidè statuitur vermes nunquam à putredine oriri.* Voilà en abregé tout l'essentiel de l'Ouvrage, qui est écrit d'un stile fort diffus, & où il nous a fallu chercher les matieres de notre Extrait parmi un si grand nombre de citations de Poëtes & d'Orateurs, que nous avons senti dans la lecture de ce Livre, l'importance de l'avis d'Horace,

*Ambitiosa recidet*
*Ornamenta.*

*Les Loix Civiles dans leur ordre naturel ; le Droit Public, & Legum delectus, par feu M.* DOMAT *Avocat du Roy au Siege Presidial de Clermont en Auvergne. Nouvelle Edition revûe & corrigée.* A Paris chez Jean Baptiste Coignard, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy & de l'Académie Françoise, rue S. Jacques, à la Bible d'or. 1705. in fol. Tom. I. pagg. 522. Tome II. pagg. 246. Legum delectus. pagg. 184.

IL n'est plus besoin de parler de ce Livre pour le faire connoître au Public. Ceux qui s'appliquent à la Jurisprudence, *sentent tous les jours* l'obligation qu'ils

ont à M. Domat de leur en avoir applani les voyes, en réduiſant dans un ordre naturel, & ſelon le rang des matieres, le corps immenſe des Loix civiles. Cet Ouvrage renferme tout à la fois le Droit Public & le Droit des particuliers. On n'y trouve, à la verité, ſur le Droit Public que des principes generaux, ſans application & ſans détail; ce ſont de ſimples eſſais que la mort trop prompte de l'Auteur a empêché de conduire plus loin. Mais pour ce qui regarde le droit des particuliers, l'ouvrage eſt complet, & a fait d'abord la matiere de trois Volumes in 4. qui ont paru l'un après l'autre, & par intervalle, pendant la vie de M. Domat; les deux premiers en 1691. & le troiſiéme en 1694. Depuis & en 1697. on a donné en deux autres Volumes ſon Traité imparfait du Droit Public, & quelques diſcours qu'il avoit prononcez à l'ouverture des Audiances dans le Siege où il etoit Avocat du Roy. Enfin en 1700. l'on a ajouté à ſes Oeuvres un ſixiéme Volume, qui contient un Textuaire choiſi des plus belles Loix du Digeſte & du Code. Ces differens Ouvrages qui compoſoient ſix Volumes in 4. & qui avoient vû le jour ſeparement, ont été reunis en un ſeul Volume *in folio*, qui eſt le Livre dont nous parlons. Cette Edition nouvelle le rendra *plus* commode dans l'uſage, & moins

cher

achat, qu'il n'étoit aupara-

*plette, Tome ſecond, contenant exacte & complette, le ſquelet un Traité des maladies des os, gueriſon. Par M.* LE CLERC, *ordinaire du Roy.* A Paris chez ay Girin, rue S. Jaques. 1706. gg. 266. pour l'Oſteologie, & les maladies des os.

e ſçauroit avoir une connoiſſan- parfaite de l'Anatomie, ſi l'on une connoiſſance parfaite de ce baze & l'appuy du corps hu- ſt-a-dire, ſi l'on ne ſçait bien . Cette ſcience eſt miſe icy dans en rend l'etude fort facile. Il voir un ſquelet, & enſuite ſelon la methode de ce Livre, peu de temps beaucoup de pro- l'Oſteologie. Chacun par le ce Livre pourra marquer avec ſur ſon ſquelet toutes les prin- les de chaque os, comme ſont es, les épiphyſes, les têtes, condiles, les mamelons, les crêtes, les levres, les cavi- ſes, les ſinus, les crenelures, , les ſciſſures, les échancru- ous, les conduits, les cellu-

les, &c. & ce qui donnera beaucoup de facilité pour marquer juſte les endroits par leſquels paſſent & auſquels s'attachent ou s'inſerent les veines, les arteres, les nerfs, les tendons, les ligamens, &c c'eſt que dans l'Oſteologie on trouvera chaque os examiné en particulier, & que l'Auteur n'en quitte aucun qu'il n'y ait fait auparavant remarquer tout ce qu'il y faut obſerver. Mais dans le ſquelet chiffré qui ſuit l'Oſteologie, il n'a pas pris chaque os du crane en particulier, il les a conſiderez dans le crane aſſemblé; ce qui fait qu'on en peut chiffrer chaque endroit avec plus d'ordre; parce qu'il arrive quelquefois qu'un trou, par exemple, anticipe ſur deux os. C'eſt pourquoy, en examinant le crane, il faut l'avoir tout entier a la main. Quand les endroits qu'on voudra chiffrer ſe trouveront doubles, l'Auteur avertit de les chiffrer avec le même chiffre.

On ne trouvera dans le ſquelet chiffré que les endroits que la nature a, pour ainſi dire, pris ſoin de marquer elle meme, & qu'elle a rendu ſenſibles, comme ſont les apophyſes, les epines, les crétes, les cavitez, les foſſes, &c. mais ceux qui voudront marquer leur ſquelet en un plus grand nombre d'endroits, pourront recourir a l'Oſteologie, ou ils trouveront les choſes expliquées plus au long.

Pour

Pour ce qui eſt du Traité des maladies des os, qui eſt à la fin du Livre, il renferme ce qu'on peut avoir entendu ſouvent dans les lectures publiques de M. Du Verney au Jardin du Roy, & dans les diſcours publics qui ſe font aux Ecoles de Medecine de Paris, & à S. Coſme.

*Lettres Patentes du Roy, données au mois de Février 1706. portant établiſſement d'une* SOCIETE' ROYALE DES SCIENCES, *à Montpellier.* A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel, Imprimeur ordinaire du Roy, &c. 1796. Brochure in fol. pagg. 8.

LE Roy, toujours attentif à procurer l'avancement & la perfection des Arts & des Sciences dans ſon Royaume, & perſuadé, par d'heureuſes experiences, que l'établiſſement de diverſes Academies eſt le moyen le plus convenable pour favoriſer les études des gens de Lettres, & tirer de leurs découvertes tout le fruit qu'on en peut attendre par rapport au ſervice de Sa Majeſté & à l'utilité publique; a bien voulu étendre ces mêmes ſoins ſur la Ville de Montpellier, & avoir égard aux tres-humbles remontrances de pluſieurs Sçavans de cette même Ville, unis depuis long-temps par des liaiſons

d'étude & d'amitié, leſquels lui ont fait repreſenter, que leur application ſerieuſe aux differentes parties des Mathematiques & de la Phyſique, jointe a l'avantageuſe ſituation de Montpellier, pour les obſervations & les recherches importantes & curieuſes, les mettoit en etat de pouvoir contribuer à l'accompliſſement du deſir qu'a Sa Majeſte de voir perfectionner toutes ces Sciences, s'il lui plaiſoit de leur permettre, que pour s'y employer plus utilement, ils puſſent s'aſſembler ſous ſa protection Royale, & de leur preſcrire en même temps les Regles, qu'ils doivent ſuivre, pour leurs Aſſemblées, comme elle a eu la bonte de le faire à l'egard de l'Academie des Sciences de Paris. C'eſt donc pour ſeconder ces bonnes intentions, & pour répandre un nouvel éclat ſur la Ville de Montpellier, fameuſe depuis long temps dans la Republique des Lettres, que le Roi y établit, par ces Lettres Patentes, une Aſſemblee de Sçavans, ſous le nom de *Societé Royale des Sciences*, que Sa Majeſté prend ſous ſa protection particuliere, ainſi que l'Academie Royale des Sciences de Paris, de laquelle cette Societé Royale de Montpellier ne ſera regardee que *comme une extenſion & une partie*. Cette Societé doit être compoſee de trois ſortes d'Academiciens; de ſix Honoraires, de quinze Aſſociez, & de quinze Eleves. Le Roi a nommé

pour

s seulement les sujets qui doivent
places d'Honoraires & d'Asso-
posant de ce soin, pour l'ave-
choix de la Compagnie. Voici
s ces nouveaux Academiciens.

ONORAIRES.

oux de la Berchere, Archevêque
Narbonne.
ert de Croissy, Evêque de Mont-
lier.
Marquis de Castries, Lieutenant
Roy en Languedoc, & Gou-
neur de Montpellier.
amoignon de Basville, Conseil-
d'Etat ordinaire, & Intendant
Languedoc.
bbe Bignon, Conseiller d'Etat
dinaire.
, Conseiller en la Chambre des
mptes de Montpellier.

ASSOCIEZ.

és.
lantade. } Mathematiciens.
bé Lacan.

c.
Peyronnie. } Anatomistes.
dange.

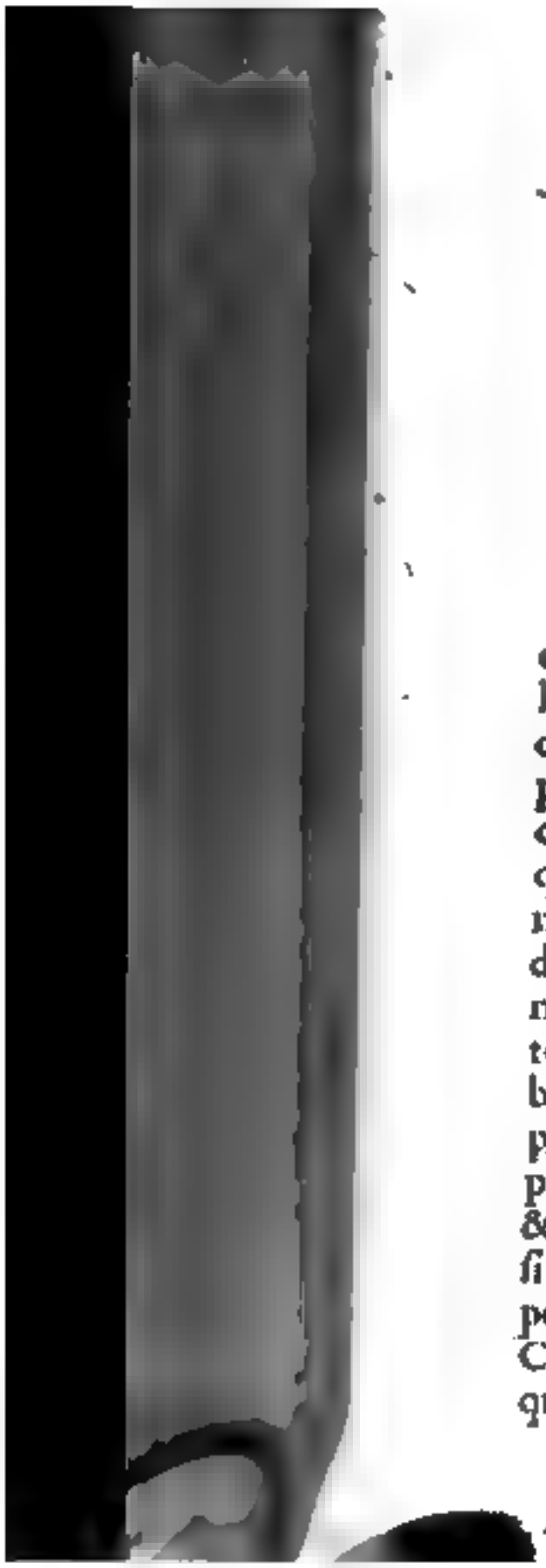

Riviere.
Matte.*
Gauteron.

Chicoyneau.
Magnol.
Niſſolle.

Chirac.
Rideux.
Icher.

Le Roy a nomm
cette fois, & ſans
l'Evêque de Mont
dant l'année 1706;
pour la même ann
cretaire perpetuel;
quinze Aſſociez,
ment à la nomina
d'entrer dans la So
met aux Academic
tel lieu qu'ils eſtim
ble, une fois chaqu
plus ſouvent, quan
pos, de prendre po
& telle Deviſe qu'il
ſir un Imprimeur &
pedier par le Secre
Certificats neceſſair
qui auront interêt

rs Assemblées, ils ne traitent
ui peut tendre à la perfection
erses Sciences, sans qu'aucun
re y puisse être agitée; qu'ils y
a plus parfaite egalité entr'eux,
distinction que celle des diffe-
es, & de l'ancienneté de Re-
qu'ils entretiennent une cor-
e & une liaison intime avec l'A-
oyale des Sciences de Paris, com-
ant qu'un seul & même Corps.
res Patentes sont suivies des
le Roy a fait dresser pour la
oyale des Sciences, & qui sont
n 43 Articles, enoncez dans les
mes que les Statuts de l'Acade-
e des Sciences de Paris, à quel-
differences près, qui roulent
les Associez, dans cette nouvel-
doivent s'acquitter des mêmes
auſquelles sont engagez les Pen-
dans l'Academie; sur ce qu'il
tenir qu'une Assemblée publi-
annee, le premier Jeudi d'a-
Martin, &c. L'Article 39, &
vans, établissent l'etroite union,
re entre ces deux Compagnies;
iste à s'envoyer reciproquement
laire de tout ce qu'elles feront
n leur nom; à se communiquer
ent les matieres importantes,
éxaminées de part & d'autre,

avec

avec toute la diligence & tout le ſoin poſſible, a donner reciproquement aux Academiciens entree & ſeance dans les Aſſemblées, tant a Paris, qu'a Montpellier; & obliger la Societé d'envoyer à l'Academie, immediatement avant la quinzaine de Pâques de chaque annee, une Piece choiſie entre toutes celles qui auront été lûes, pour être imprimée avec les Memoires que l'Academie donnera la même année.

Comme l'on ne doit rien attendre de mediocre d'une Compagnie honoree d'une telle Protection, fondee ſur de ſi ſages Loix, & compoſée de tant d'habiles gens, nous ne doutons pas que la Societe Royale des Sciences, par ſes excellentes productions, ne merite bien-tôt les applaudiſſemens du Public, qui ne peut manquer de s'intereſſer beaucoup à un Etabliſſement ſi utile.

*Heures contenant l'Office de l'Egliſe, avec des Prieres & des Inſtructions, tirees de l'Ecriture Sainte, & des ſaints Peres. Imprimees par l'ordre de M. l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Evêque de* METS, *à l'uſage de ſon Dioceſe.* A Mets chez Brice Antoine. 1705. pagg. 664.

*Calculs faits & faciles à compoſer. Sur l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication, & ſur la Diviſion. Ouvrage utile à toutes* ſor-

*ſortes de perſonnes pour les calculs qui ſont à faire ſur ces quatre principales regles de l'Arithmetique. Par M. N. B. * A. A. P.* A Paris chez Jean & Pierre Cot, rue S. Jacques, à l'entrée de la rue du Foin, à la Minerve. 1706. in 12. pagg. 589.

CASSANDRE, *Trag[illegible] pour la premiere fois par l'A[illegible] de Muſique le Mardy 2[illegible] 1706.* A Paris chez Chriſtophe[illegible], ſeul Imprimeur du Roy pour la [illegible]e, rue S. Jean de Beauvais, au M[illegible]raſſe. 1706. in 4. pagg. 49. & à [illegible]n chez Henri Schelte, 1707. i[illegible] pagg. 60.

# SCAVA

5

Du Lundi 6. Septembre M

---

De Kalendario & Cyclo C
Paſchali Canone S. Hyp
Diſſertationes duæ ad S
mentem XI. Pont. Max.
tur deſcriptio & explanatio
po Martio nuper detectæ
Antonino Pio olim dicatâ,
Enarratio per Epſtolam a
Nummo & Gnomone Cle
tore FRANCISCO BIA
ronenſi, Baſilicæ S. Laure
ſo de Urbe Canonico, S.
nore Sac. Cubiculi, & a
Congregationis Kalendarii.
Typis Aloyſii & Franciſci
Impreſſorum Cameralium.
*Deux Diſſertations dediées*
*Pape Clement XI; l'une ſu*
*& le Cycle de Jules Ce*

*le Canon Paschal de S. Hyppolite Martyr: Dans lesquelles on a inseré la description & l'explication du Pied d'Estal de la Colomne érigée à l'honneur d'Antonin Pie, & découverte depuis peu dans le Champ de Mars. On y a joint dans une Lettre à un Ami l'Histoire de la Medaille, & du Gnomon de Clement XI. Par* François Bianchini *Chanoine de l'Eglise de S. Laurent* in Damaso, *Can* [illegible] *onneur du Pape, & Secretaire de l* [illegible] *gation du Calendrier.* 1703. A R [illegible] de l'Imprimerie d'Aloysius, & d [illegible] is, Imprimeurs de la Chambre [illegible] ique. In Fol. pagg. 176. pour [illegible] x Dissertations, & 84. pour la L [illegible] à un Ami.

CE ne sont point ici de ces Dissertations nouvelles, où l'on n'apprend que ce qu'on sçait déja, & dont en effet les Auteurs ne font que repeter ce que d'autres ont dit avant eux. Il y a dans celles-cy des recherches dignes de la curiosité des Sçavans, & de veritables découvertes qui ne marquent pas moins de penetration d'esprit & de sagacité dans M. Bianchini, que d'érudition. Cet Ouvrage fait connoître combien il meritoit l'honneur que le Roy lui a fait en le choisissant pour remplir la place d'Associé Etranger, mort de l'aîné des Mrs. Ber-

Deux

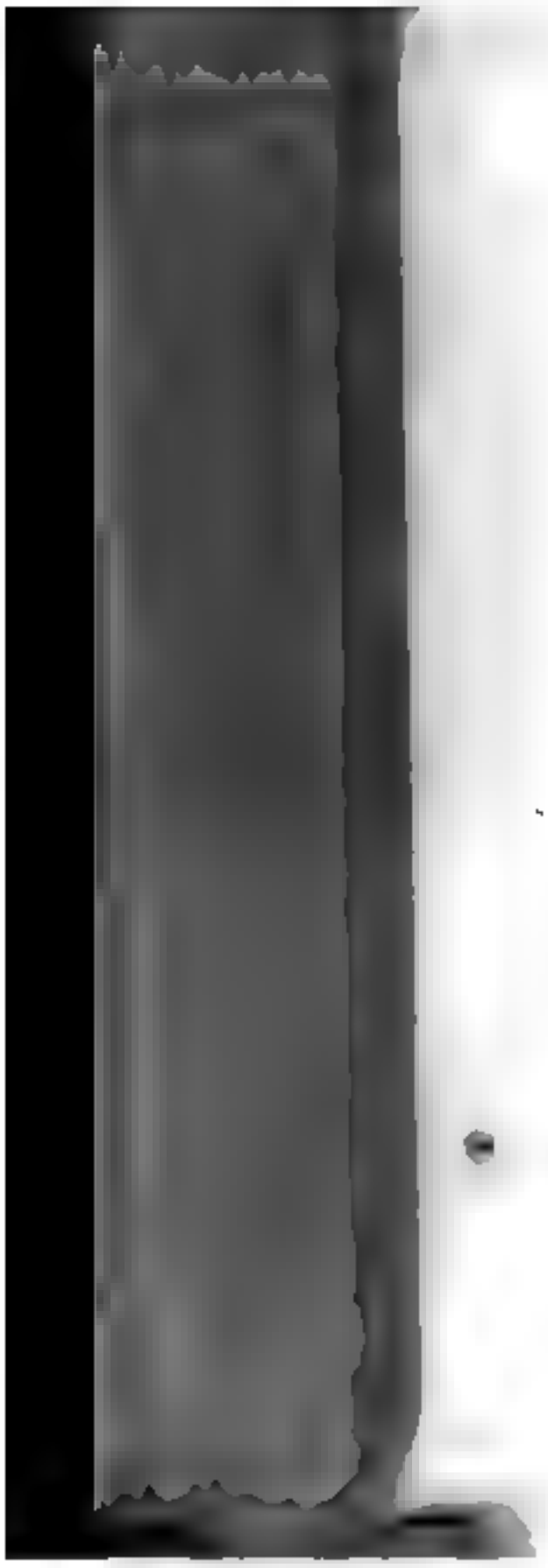

Deux Marbre
me dans le feiz
tous ceux qui
temps, fourni
tiere des deux
tes Marbres ét
Jules Cefar, d
d'huy ſur l'an
Hyppolite. Ce
Bibliotheque du
le Cardinal Ma
Pontificat, &
Pour le premie
du Cardinal Be
été perdu dan
des temps, il n
que dans les O
écrit ſur le Cal
mis au jour d'
explications. C
aux ſoins & au
re, de Fabrice
liger, & de
habiles que fut
quelques éclai
donnez, ils n
la methode q
la conſtructio
voit icy que ſu
ſervi, ils on
gloire à acqu
le principal b
qui contient

dans le premier par faire
Cesar eut soin de rappor-
le Calendrier au cours du
celuy de la Lune, & il le
autoritez inconteſtables; le
Macrobe eſt exprès ſur ce
ui ont explique de quelle
endrier Julien fut reglé au
l, ne ſe ſont pas même
connoître qu'il y eût rien de
de nouveau dans ce Calen-
rt au cours de la Lune. Ce
n'ayent obſervé que Jules
s pour le premier jour de
jour même de la nouvelle
marquoit de l'attention
s Lunaires; mais ils ſe ſont
generalement à cette pen-
voit fait ſimplement a cet
ter le Cycle de Meton de
ger en particulier étoit ſi
couvrir l'artifice de la Me-
e, pour trouver les nouvel-
u'il combat même l'obſer-
vient de parler, reprenant
eux qui l'ont faite, & de-
Lune ne fut nouvelle la pre-
du Calendrier de Jules Ce-
xiéme de Janvier. M. Bian-
ient dans le ſecond chapi-
bles Aſtronomiques le con-
reur, & qu'elles donnent

toutes

yeux du Lecteur dans une
lendrier tel qu'il étoit gravé
Les douze mois de l'année y
& y forment à l'ordinaire au
nes qui contiennent les jour
mois eſt compoſé. Mais,
pas encore été aſſez approfon
les huit premieres Lettres d
Latin, A, B, C, D, E, F, G,
par ordre, & attribuées aux j
A, répond au premier de Ja
ſecond ; C, au troiſieme, &
te, les huit Lettres revenant
me ordre, & continuant leur
juſqu'au dernier jour de Decem
les Lettres Dominicales dans
Eccleſiaſtique.

Scaliger a cru en aſſez

opinion, elle étoit de-
commune. M. Bianchi-
r, & le ſeul juſqu'a pre-
etré le myſtere de ces huit
ave un Cycle Lunaire exact,
e ſecret n'etoit pas aiſé à

e developper & d'établir
il detruit celuy que Sca-
ius avoient fait recevoir.
par l'autorité de Ruri-
crobe rapporte le témoi-
Nundines ne revenoient
ours ; d'où il conclut que
es Nundines il auroit fallu
eu de 8, comme on voit
la ſemaine qui reviennent
marquez par 7 Lettres dans
Il cite encore une Let-
à ſon frere Quintus, dans
rque un endroit aſſez fa-
ur des Nundines de 9 en
porte enfin un long paſſa-
, où cet Auteur nous ap-
omains trouvoient de inu-
les Nundines tombaſſent
de l'an, & dans les No-
'on avoit inventé un moyen
inconvenient. Or M. Bian-
ue ſi les 8 Lettres en queſ-
e Cycle Nundinal, il n'é-
par ce Cycle de ſauver du

con-

me temps une Methode a
par un Cycle les Nundines,
convenient qu'une vaine sup
craindre aux Romains.

Le second chapitre où nou
sentement, finit par une
tion de ce qui a donné lieu
conjectures de M. Bianchini.
Calendrier est presque tout ef
bre; il y est reste seulement
qui étant separez par des la
ment aucun sens. On y lit en
cy, *expol endum pingendum*...
*tis*... Ces mots ont fait pens
teur que les 8 Lettres etoient
repetées dans le Calendrier
tes couleurs; & cette premi
conduit à la découverte ingeni

de dire deux ou trois
du Syſtême, pour en
au moins une idée gene-
bini ſuppoſe d'abord que
Lunaire dont il s'agit, on
rement égard aux points
nnee, ou aux termes des
c'eſt-a-dire qu'on a vou-
ſervît a indiquer les nou-
i arrivent vers les Solſti-
es Equinoxes. Il a trou-
, on n'avoit eu qu'a mar-
eurs differentes, 4 ſuites
des 8 Lettres priſes près de
c'eſt ainſi que pour celui
tingue avec ſes 4 couleurs
s'etendent depuis le 1. de
el repond la Lettre A, juſ-
rier, ou la Lettre H finit
s diſtingue en faiſant les 8
. ſuite d'une couleur tel-
; celles de la 2 ſuite d'u-
; celles de la 3. ſuite d'u-
r encore, & enfin cel-
e, d'une couleur differen-
es. Ces 4 mêmes couleurs
même maniere les 4 pre-
i viennent apres l'Equino-
, aſſigné par Jules Ceſar
& qui commencent au 30.
eſt la Lettre A, & finiſ-
d'Avril; les 4 ſuites priſes

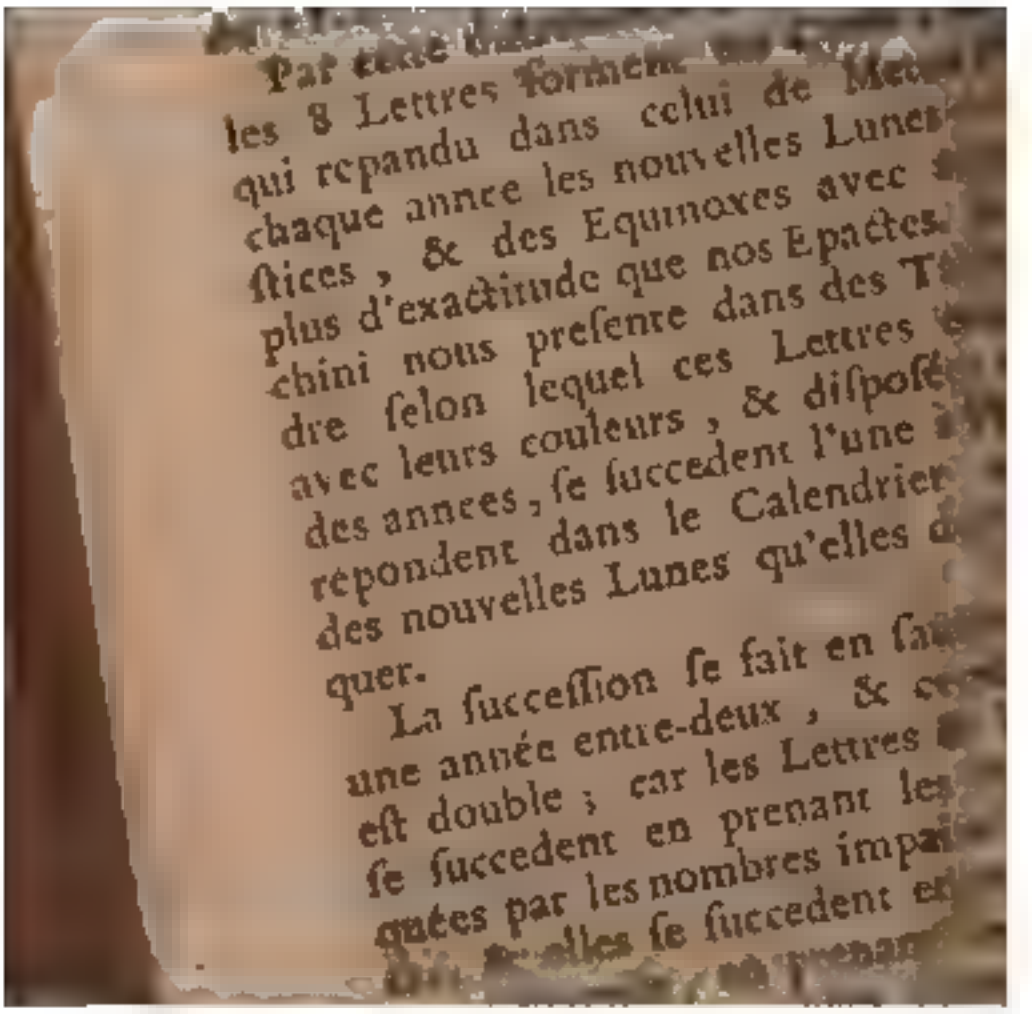

égée de douze jours au premier
er ; que la 3. année elle aura 23.
que ſon trentiéme jour tombant
8. de Janvier, elle ne ſera nouvel-
9. Les nouvelles Lunes retardent
8 jours en deux ans; & comme
ettres peintes reviennent de 8 en 8
c une couleur differente, la nou-
ne arrivée au premier de Janvier
emiere année, ayant été marquée
ettre A peinte de la 1. couleur; la
Lune de la 3. année qui retarde
rs, & qui arrive le 9. ſe trouvera
par la Lettre A peinte de la 2.
& retardant encore de 8 jours dans
, elle arrivera la 4. année au dix-
de Janvier, & ſera marquée par
Lettre A peinte de la 3. couleur:
7. année le nouveau retardement
s la fera tomber au 25. où ſe trou-
e la Lettre A peinte de la 4. cou-
9 année le retardement de 8. jours,
la nouvelle Lune precedente au 2.
ier, auquel jour répond la Let-
inte de la 1. couleur. La nouvelle
courra enſuite ſucceſſivement les
uleurs de B, la 11. la 13. & la
; mais la 17. à la Lettre B ſuc-
r ordre la ſuivante C, avec ſes cou-
il en ira de même des autres
& de leurs couleurs ſans interrup-

après le Solſtice d'Eſté, depu
Juin juſqu'au 27. de Juillet 3.
tes vers l'Equinoxe d'Automne
du 22. de Septembre au 23. d'

Par cette diſtribution de quat
les 8 Lettres forment un Cy
qui repandu dans celui de M
chaque annee les nouvelles Lu
ſtices, & des Equinoxes ave
plus d'exactitude que nos Epact
chini nous preſente dans des
dre ſelon lequel ces Lettres
avec leurs couleurs, & diſpo
des annees, ſe ſuccedent l'une
répondent dans le Calendrier
des nouvelles Lunes qu'elles d
quer.

La ſucceſſion ſe fait en ſaut
une année entre-deux, & cet
eſt double, car les Lettres &
ſe ſuccedent en prenant les a
quées par les nombres impairs
&c. & elles ſe ſuccedent enco
que difference, en prenant les
quées par les nombres pairs
&c. Nous nous contenterons
de quelle maniere la ſucceſſion
allant de l'impair à l'impair.

Si la premiere annee d'un
ans, la Lune a été nouvelle l
Janvier, il eſt évident à cauſe d
d'Epacte annuelle, que la ſe

en ajoutant à des explications
ues le ſecours de pluſieurs Ta-

l'avoir expoſée, il en établit la
la juſteſſe, par la comparaiſon
elles Lunes indiquées ſuivant le
Cycle des 8 Lettres; avec un
ombre d'Eclipſes que rapportent
teurs. Il examine toutes celles
Soleil que de Lune qui ſont ar-
ans l'eſpace d'environ 2 ſiecles
depuis la premiere année du Ca-
Julien, juſqu'au troiſiéme ſiecle
Ere, & il fait voir que les nou-
les pleines Lunes que donnent
es dans le Calendrier Gregorien,
nt plus des vrais mouvemens du
ar rapport à toutes ces Eclipſes
ſont les nouvelles & les pleines
onnées par la methode qu'il a dé-
Aux obſervations qui confirment
du Cycle litteral, il ajoute des
démonſtratives tirées de la nature
ce Cycle.

achini s'etend enſuite à faire voir
lle facilité & quelle commodité
thode pouvoit s'appliquer aux dif-
alendriers, & aux differens uſa-
Peuples ſoûmis à l'Empire Ro-
c'eſt dans le quatriéme chapitre
ſujet eſt traité. On y etale une
*udition ſur les* differemes ſortes

les voyes, [illegible]
turel, & selon le [illegible]
corps imme [illegible]
vrage renferme [illegible]
blic & le Dro[illegible]
trouve, à la ve[illegible]
que des principes [illegible]
tion & sans deja [illegible]
sais que la mort [illegible]
a empêché de con[illegible]
pour ce qui regar[illegible]
liers, l'ouvrage est [illegible]
d'abord la matiere d[illegible]
qui ont paru l'un ap[illegible]
tervalle, pendant la [illegible]
deux premiers en 16[illegible]
1694. Depuis & en [illegible]
deux autres Volumes [illegible]
du Droit Public, & q[illegible]
avoit prononcez à l'o[illegible]
ces dans le Siege ou [illegible]
Roy. Enfin en 1700. [illegible]
Oeuvres un sixiéme V[illegible]
tient un Textuaire ch[illegible]
Loix du Digeste & du[illegible]
rens Ouvrages qui com[illegible]
mes in 4. & qui avoie[illegible]
rément, ont été reun[illegible]
lume *in folio*, qui est [illegible]
parlons, Cette Edition [illegible]
dra plus commode dans

commencement de ſa
apporte encore ſur la
ce il y en ajoute un
chronologie d'Euſebe,
pas ſeulement à prou-
eurs du Calendrier
ſatisfirent dans leur re-
cle Lunaire ; mais en-
tement le temps que
& introduit. Le té-
qui entend auſſi les
que, d'un Cycle Lu-
Romains, n'eſt pas in-
& n'a pas été oublié.
finit par un ſeptiéme
s agreable. M. Bian-
ne deſcription exacte
tonin Pie, nouvel-
Mont Citorio, avec
explication des bas-
pied-d'eſtal, & qui
cration d Antonin Pie.
ut hors d'œuvre ; les
par notre Auteur,
elles preuves de plu-
menues dans les cha-
repandent en general
re ſur ces deux chapi-

qui ſuit eſt ſur le Ca-
Hyppolite. Elle ne mar-
ſçavoir & de penetra-

d'années Luni-solaires des Egyptiens, Grecs, des Romains, & sur le rapport fêtes & des solemnitez Payennes a ce verses Methodes de mesurer le temps. sçavantes recherches de notre Auteur cette matiere sont encore éclaircies & c firmées dans le chapitre cinquiéme par plication curieuse de quantité de Meda qu'il rapporte au même sujet, & qu fait graver. Ces deux chapitres feront b coup de plaisir à ceux qui aiment ces noissances, & nous voudrions en leu veur pouvoir nous y arreter.

Le sixieme est employé a refuter l' nion de Scaliger, deja refutée dans le cond, sur l'usage de marquer les N nes, attribué aux 8 Lettres. Ce so mêmes raisons & les mêmes autoritez q avoit apportées : nous les avons tou dans le premier endroit, il seroit inuti les repeter icy.

Si les Auteurs anciens qui font me de la correction Julienne s'accordoient à ne la rapporter qu'a la reformat. l'année Solaire, & qu'il ne s'en tro aucun qui fit entendre qu'on y eut égard au cours de la Lune ; un si si universel & si entier sur ce point roit une forte objection contre le senti de M. Bianchini. Il se la propose, & détruit par plusieurs passages d'Auteurs s'expliquent assez clairement là-dessus

avoit citez dès le commencement de ſa Diſſertation, il les rapporte encore ſur la fin de ce chapitre; & il y en ajoute un nouveau tiré de la Chronologie d'Euſebe. Ce paſſage ne lui ſert pas ſeulement a prouver que les Reformateurs du Calendrier ſous Jules Ceſar introduiſirent dans leur reforme un nouveau Cycle Lunaire; mais encore à marquer preciſement le temps que ce Cycle fut inventé & introduit. Le témoignage du P. Petau qui entend auſſi les paroles de la Chronique, d'un Cycle Lunaire inventé par les Romains, n'eſt pas inutile a notre Auteur, & n'a pas eté oublié.

Cette Diſſertation finit par un ſeptiéme chapitre qui eſt le plus agreable. M. Bianchini nous donne une deſcription exacte de la Colomne d'Antonin Pie, nouvellement decouverte au Mont Citorio, avec une belle & ſçavante explication des bas-reliefs qui ornent le pied-d'eſtal, & qui repreſentent la conſecration d'Antonin Pie. Ce chapitre n'eſt point hors d'œuvre; les ornemens expliquez par notre Auteur, lui offrent de nouvelles preuves de pluſieurs recherches contenues dans les chapitres 4. & 5. & répandent en general beaucoup de lumiere ſur ces deux chapitres.

La Diſſertation qui ſuit eſt ſur le Canon Paſchal de S. Hyppolite. Elle ne marque pas moins de ſçavoir & de penetra-

tion dans M. Bianchini, que le
Scaliger a parle avec un
pris de ce Canon ; M. Bianch
te un jugement bien differen
ſuade que Scaliger en a pr
ignoré le Syſtême, & il ne c
juſqu'à Gregoire XIII. il y
l'Egliſe de Cycle plus parfai
du S. Martyr. Buchenius a m
que Scaliger le merite de n
Paſchal, mais il s'en faut be
core qu'il n'en ait découver
beaute & tous les avantages. L
ni l'explique ici à fond en
C'eſt dans le ſecond qu'il en
Syſtême general qui comprend
riodes : la premiere, de 7 fois
112 années : la ſeconde, de 7
miere ou de 784 ans ; & la 3.
ſeconde, a quoi on ajoute une
miere, ou de 3248 annees. La p
riode fait remonter les mouve
ſolaires de 8 jours, & par rapp
maine, d'une ferie ; la ſeconde l
cendre de deux jours ; & la d
ramene au même jour de l'ann
ſemaine. Le Canon eſt en de

Table dans l'étendué de la petite periode de 112 ans marque à quel jour du mois, ſelon le ſtyle Julien, tombe chaque année le Dimanche de Pâques donné par ce Cycle; on l'explique dans le 4. chapitre. Il ne ſe peut rien voir de plus docte, & de plus approfondi que ces explications; & nous ſommes bien fâchez de ne pouvoir entrer dans aucun détail.

Nous ne finirons pourtant pas ſans remarquer au moins une des plus ſubtiles découvertes de M Bianchini. En diverſes cellules de la premiere Table de ce Canon, il y a quelques mots qui ont fort exercé les Critiques : ces mots ſont, *l'Eworde, dans le deſert, Joſue, Ezechias, Joſias, Eſdras*, &c. Tous ceux qui avoient entrepris d'expliquer ces mots, avoient cru que c'etoient des Leçons de l'Ecriture qui ſe liſoient dans l'Egliſe preciſément dans les temps auſquels répondent ces mots aux endroits où ils ſont mis. M. Bianchini a découvert fort heureuſement que ces mots indiquoient les Pâques dont il eſt fait mention dans l'ancien Teſtament, & qui ſont rapportées dans le Canon, ſelon deux hypotheſes Chronologiques. Il trouve dans ces deux hypotheſes le temps de ces Paques, qui ſont, comme on vient de le dire, toutes celles dont il eſt parlé expreſſement dans l'Ecriture Sainte. Ce que nous diſons ici de la découverte de

ont construit à Rome pour c
avec l'explication d'une Medai
cette occasion. Tout cela est
merite un Extrait étendu, qu
voyons au Journal prochain.

Vita e miracoli dell'Apostolo
san VINCENZO FERRERI,
de' Predicatori. Dedicata
suor Maria Grazia di san
nipote di Nostro Signore C
Da Don VINCENZO VITTO
ziano, parente del Santo,
di Xativa, tra gli Arcadi
no Langiano. In Roma,
il Zenobi Stampatore, e I
C'est-à-dire: *La Vie & les*
*S.* Vincent Ferrier *Dominica*
Vincenzo Vittoria. A R
Zenobi Imprimeur. 1705.
182.

D. Vincenzo Vittoria n
lence en Espagne, race
de cet Ouvrage, que
Marseille, pour se rendre à Ro

il fut attaqué d'une maladie contagieuſe, qui faiſoit beaucoup de ravage dans le pays. Le mal etoit tres-violent, & l'art des Medecins n'y trouvoit point de remede. Dans cette extrémité, Vittoria eut recours à la protection de S. Vincent Ferrier, Patron de ſon pays, & dont, pour parler comme Homere, il ſe glorifie d'être parent. Il fit vœu d'écrire la Vie du Saint, ſi par ſon interceſſion il recouvroit la ſanté. A peine avoit-il achevé ſa priere, qu'il s'endormit, & à ſon reveil il ſe trouva gueri. C'eſt cette gueriſon miraculeuſe qui a produit le Livre, dont nous rendons compte au Public. On y trouve en 24. chapitres un recit Hiſtorique de la Vie & des miracles de S. Vincent Ferrier, & ce qui regarde ſa canoniſation eſt traité en deux chapitres a part. Ce morceau d'hiſtoire qui contient des faits importants, ſoit pour la Religion, ſoit pour la Politique, a deja été traité par pluſieurs Ecrivains celebres, que l'Auteur a eu ſous les yeux en compoſant ſon Ouvrage qui n'en eſt qu'un abregé. Il le dédie a la Niece du Pape, perſonne d'une vertu rare, qui aprés l'exaltation de ſon Oncle, a preferé l'auſterité du Cloitre, à toutes les grandeurs du monde.

S. Vincent Ferrier n'étoit point iſſu de la Maiſon Ferrera originaire de Valence, comme quelques Auteurs l'ont avancé,

mais il étoit d'une autre famille
nom, originaire de Catalogne
plantée dans le Royaume de
C'eſt ce que Vittoria établit p
hiſtorique, & ce qu'il confir
ſant remarquer la difference d
ries dans les deux Maiſons; c
originaire de Valence portant
jumelles de gueules poſées en ba
lieu que celle qui eſt originai
talogne, porte d'argent à quatr
gueules.

Vincent Ferrier nâquit à Val
Janvier, l'an 1350. Il fut bap
remonie; & tout l'appareil d
tême ſe voit encore aujourd'hu
ture dans l'Egliſe de S. Etienn
& l'on y conſerve precieuſemen
où il fut baptiſé. Avant & apr
de ſa naiſſance, tout ſembloit
mettre l'éclat d'une ſainteté ex
re. En 1367. il prit l'habit de
nique dans le Couvent de Vale
après ſa profeſſion, il alla fai
des dans celui de Barcelone, où
mieres Predications eurent un g
cès. Deſlors le don de ptoph
mença à ſe declarer en lui, &
en donna même en public de
tres-éclatantes. On peut voir da
pitre cinquiéme à quelle epreu
vertu, par l'amour qu'avoit pri

perſonne, qui troublée par une
olente ne menagea rien pour le
On y voit auſſi la converſion d'u-
reuſe Courtiſane, que de jeunes
avoient ſçu introduire dans la
de Vincent Ferrier.

la mort de l'Antipape Clement
Cardinaux François, & les Car-
ſpagnols élûrent pour Souverain
Pierre de Lune Arragonois, qui
re nommé Benoît XIII. Com-
it été Chanoine de l'Egliſe Ca-
de Valence, & que la doctrine
de Vincent Ferrier lui etoient
il le fit venir à Avignon, &
de ſa perſonne, en qualité de
eſſeur, de Maître du ſacré Palais,
nd Penitencier. Vincent Ferrier
rois ans dans ces emplois, tout
ſoin d'éteindre le ſchiſme qui
l'Egliſe, & de reunir des eſprits
le plus grand objet que l'ambi-
hommes puiſſe avoir, c'eſt-à-
des pretentions à la Papauté.
peu de ſuccès qu'il eût dans des
chrétiennes, lui fit prendre le
ſe retirer dans ſon Convent;
artit peu de temps apres, pour
me un Apôtre prêcher l'Evan-
la reformation des mœurs,
grande partie de l'Europe, &
aux hommes dans des temps ſi

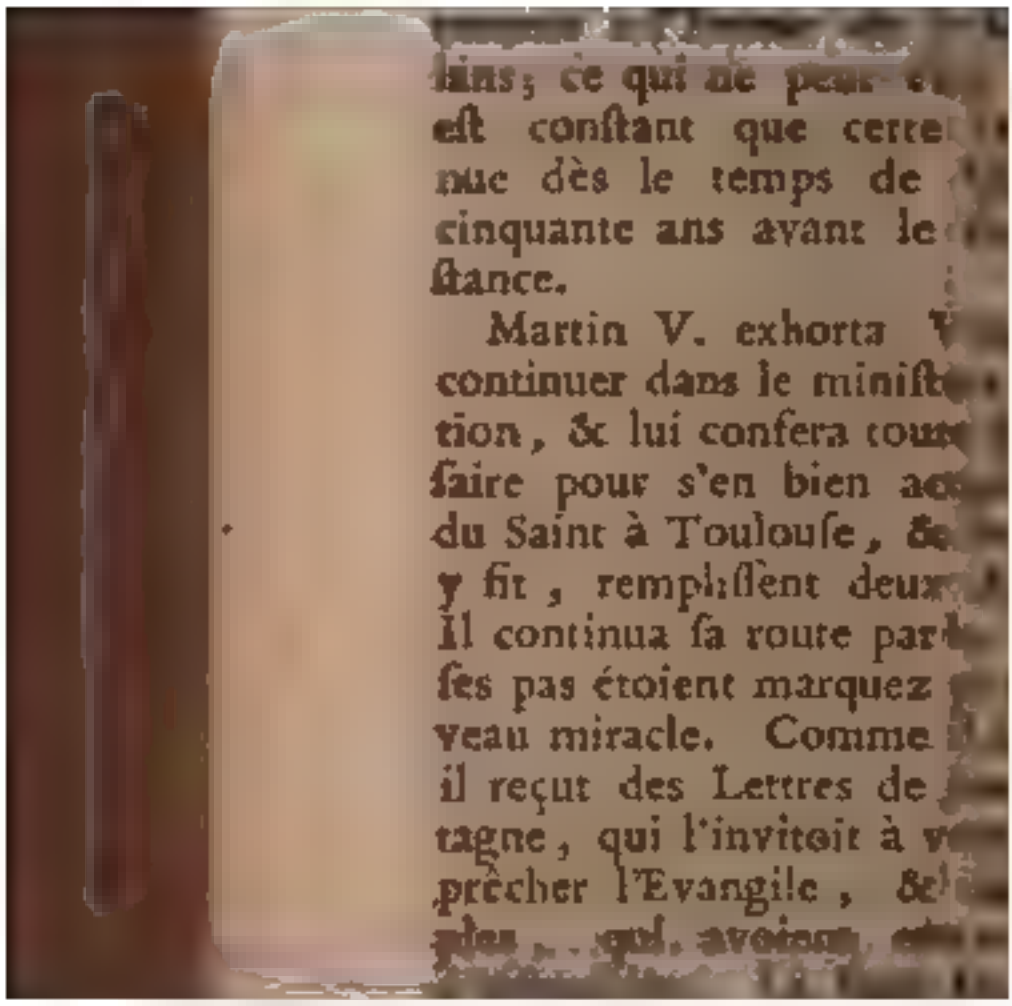

lins; ce qui ne peut
eſt conſtant que cette
nue dès le temps de
cinquante ans avant le
ſtance.

Martin V. exhorta
continuer dans le miniſt
tion, & lui confera tou
faire pour s'en bien ac
du Saint à Touloufe, &
y fit, rempliſſent deux
Il continua ſa route par
ſes pas étoient marquez
veau miracle. Comme
il reçut des Lettres de
tagne, qui l'invitoit à v
prêcher l'Evangile, &
ples . . qui avoient

désordres qui regnoient à Vennes. La Duchesse n'avoit point d'enfans, elle en obtint un du Ciel, par les prieres du Missionnaire, & cet enfant fut nommé comme lui, Vincent. Mais il mourut bien-tôt apres son Baptême. Elle en eut un second par la même intercession, & ce second fils est ce Pierre Duc de Bretagne, qui agit depuis si fortement à Rome par ses Ambassadeurs, pour obtenir la Canonisation du Saint.

De Bretagne, Vincent Ferrier passa en Normandie; il avoit pour lors soixante & dix-sept ans. Il ne lui restoit plus de force que pour prêcher, ce qu'il faisoit encore avec une grande vehemence. Etant de retour à Vennes en 1419. il y mourut âgé de 79. ans, le cinquiéme d'Avril qui etoit le Mercredi de la Semaine Sainte. Les Ecrivains de ce pays-là le font mourir en 1418. parce qu'alors ils ne commençoient l'année que du jour de Pâque. Après quelques contestations entre les Religieux de S. François, & ceux de S. Dominique au sujet de son Corps que chacun revendiquoit, on l'enterra dans la Cathedrale de Vennes. S. Vincent Ferrier fut canonisé en 1455. par le Pape Calixte III. Sa cellule dans le Couvent de Valence a été changée en une Chapelle, & sa Maison paternelle est devenue une Eglise; & dans l'un & dans l'autre de ces Lieux saints,

ſaints, ce ne ſont que miracles
Le reſte du Livre regarde le
ſa Canoniſation, & les preuve
racles.

*Pratique de la Memoire Artifici*
*prendre & pour retenir aiſém*
*nologie & l'Hiſtoire. Par le P*
*de la Compagnie de Jeſus. P*
*tie, qui contient le temps depu*
*qu'a preſent, avec des Table*
*ques & Genealogiques. De*
*qui contient l'Hiſtoire Eccle*
Paris chez Nicolas le Clerc
Jacques, vis-à-vis ſaint Yve
ge ſaint Lambert. 1706.
Partie pagg. 298. ſans les T
nologiques & Genealogique
re Partie, pagg. 147. ſans
tificiels.

VOici la troiſiéme Parti
vrage où l'étendue de
l'adreſſe de l'Art ont
contribué. Nous avons parl
premieres parties dans le xxx
de l'année derniere. p. 793.

Quant au ſçavoir, il ſuffit
c'eſt un Abrege Chronologiqu
ve univerſelle; & quant a l'Art
toire Univerſelle miſe en Vers
Travail ingrat, & qui ne peut

par un grand zele pour l'avan-
autrui. Car ici le Poete ne ſent
beau feu de la Poeſie, & après
ne bien de la peine, il n'en eſt
par le plaiſir de relire & de po-
ux Vers de ſa façon. Mais il
par l'eſperance d'exercer utile-
les jeunes gens la memoire qui
prompte, d'y porter les con-
& de les inviter à rechercher
, & a s'y former le jugement;
dans les hommes faits une fa-
e a s'affoiblir, & qui peut avant
ous ne prenons un ſoin particu-
culiver. Auſſi la memoire arti-
ſt pas un Art nouveau, ſon uti-
pratiquer il y a long-temps, &
mps de Socrate nous le trouvons

e Buffier, pour ne multiplier pas
les Vers Techniques dans cette
ſon Ouvrage qui eſt la plus abon-
eſt propoſé une methode, qu'il
ainſi : ,, Des quinze ou ſeize
e je donne a chaque ſiecle, j'en
n ou deux pour rappeller quelques-
s principaux evenemens arrivez
haque Etat, afin d'en tirer les au-
nemens qui y ont rapport, ſelon
e que j'ai dite ailleurs, *Quis*,
*ubi*, &c.
enſuite de ceux qui ne ſçachant
quel-

quelquefois pas les choſes le
mes » ne trouveront peut-
» methode artificielle digne
» tion. Il faut, diſent-i
» fonds la ſcience de l'Hiſt
» voyant pas que rien n'
» que d'en apprendre diſ
» dre univerſel, & les pr
» dans une methode cour
» ſont ſi bien avec leur
» ſur l'Hiſtoire, que ſou
» vent ni le fond ni la f
» que de jeunes gens . .
» aſſez dans l'eſpace d'
» pour faire envie aux
» blement habiles . . .
» nes qui objectent
» jours incommode d
» Vers artificiels, je
» roit incomparablem
» de s'en paſſer, &
» ſans aucune étude
» l'eſprit. Qui trou
» dre cette ſcience in
» ter ſur tout autre
» n'en eſt pas encor
Cette troiſieme
tout ce Volume,
niere partie, qui c
ſiaſtique depuis le
1700. c'eſt par-tou
l'on en peut tire

dit l'Auteur, on pourra dire de cette
derniere partie de la Memoire Artifi-
elle, peut-être avec plus de juſtice
on ne l'a dit des autres, que c'eſt
le de paroître Sçavant à peu de frais,
de ſe diſpoſer à le devenir effective-
s quand on voudra. ,,

XXXVI.

XXXVI.

# JOURNA
## DES
# SCAVAN

Du Lundi 13. Septembre M.

---

*La Vie de la Bien-heureuſe* FRANÇ
BOISE, *Ducheſſe de Bretagne*
*des Carmelites. Par M. l'Ab*
*Prêtre, Grand Chantre, C*
*Grand Vicaire du Dioceſe de*
Rennes chez la Veuve de
nier. 1704. in 12. pagg. 31

CEtte Hiſtoire eſt partagé
Livres. L'Auteur qui n
nonce dans le titre ſous
M. l'Abbé Barrin Prêtre, Gran
Chanoine & Grand Vicaire du
Nantes, expoſe d'abord dans
Livre, la naiſſance de Françoiſ

de la *Bien-heureuſe* Françoiſe
e; car c'eſt ainſi qu'il l'appelle.
neanmoins que comme l'Egliſe
prononcé ſur ce ſujet, il n'appel-
iſe d'Amboiſe *Bien heureuſe*, que
il *regarde ſa modeſtie dans ſon ele-*
*me le plus grand bonheur que Dieu*
*ais donner aux hommes.* Ce ſont
.

e contente pas de l'appeller Bien-
il la qualifie encore du nom de
ns le cours de ſon Hiſtoire: *No-*
dit-il toujours. Mais s'il ſem-
r ſon jugement ſur un article où
tient pas aux particuliers de de-
a ſoin d'avertir auparavant qu'il
dre la deciſion de l'Egliſe; & que
appelle *Sainte* celle dont il écrit
il veut ſeulement dire qu'elle s'eſt
ement ſeparée du monde par les
s de ſon cœur dans les commen-
& par les vœux de Religion dans
eres années de ſa vie. Voila com-
aporte de bien definir les mots.
oiſe d Amboiſe, dont on raconte
aiſſance, naquit au xv. ſiecle en
Elle eut pour pere Louis d'Am-
eigneur de Touars, de Talmon,
ſieurs autres Terres conſiderables,
voit à ſoutenir un grand nom fort
ans le Royaume dès l'onziéme ſie-
dans la *perſonne* duquel la bran-

che

XXXVI.

# JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 13. Septembre M. DC

---

*La Vie de la Bien-heureuſe* FRANÇOI
BOISE, *Ducheſſe de Bretagne*,
*des Carmelites. Par M. l'Abbé*
*Prêtre, Grand Chantre, Ch*
*Grand Vicaire du Dioceſe de N*
Rennes chez la Veuve de Pi
nier. 1704. in 12. pagg. 311.

CEtte Hiſtoire eſt partagée
Livres. L'Auteur qui no
nonce dans le titre ſous le
M. l'Abbé Barrin Prêtre, Grand
Chanoine & Grand Vicaire du D
Nantes, expoſe d'abord dans le
Livre, la naiſſance de Françoiſe

ſe, ou de la *Bien-heureuſe* Françoiſe d'Amboiſe, car c'eſt ainſi qu'il l'appelle. Il avertit neanmoins que comme l'Egliſe n'a point prononcé ſur ce ſujet, il n'appelle Françoiſe d'Amboiſe *Bien-heureuſe*, que parce qu'il *regarde ſa modeſtie dans ſon élevation comme le plus grand bonheur que Dieu puiſſe jamais donner aux hommes.* Ce ſont ſes termes.

Il ne ſe contente pas de l'appeller Bienheureuſe, il la qualifie encore du nom de Sainte dans le cours de ſon Hiſtoire: *Notre Sainte*, dit-il toujours. Mais s'il ſemble donner ſon jugement ſur un article où il n'appartient pas aux particuliers de decider, il a ſoin d'avertir auparavant qu'il faut attendre la deciſion de l'Egliſe; & que quand il appelle *Sainte* celle dont il écrit la vie; il veut ſeulement dire qu'elle s'eſt genereuſement ſeparée du monde par les affections de ſon cœur dans les commencemens; & par les vœux de Religion dans les dernieres années de ſa vie. Voila comme il importe de bien definir les mots.

Françoiſe d'Amboiſe, dont on raconte ici la naiſſance, naquit au xv. ſiecle en 1427. Elle eut pour pere Louis d'Amboiſe, Seigneur de Touars, de Talmon, & de pluſieurs autres Terres conſiderables, lequel avoit a ſoutenir un grand nom fort connu dans le Royaume dès l'onziéme ſiecle; & dans la perſonne duquel la bran-

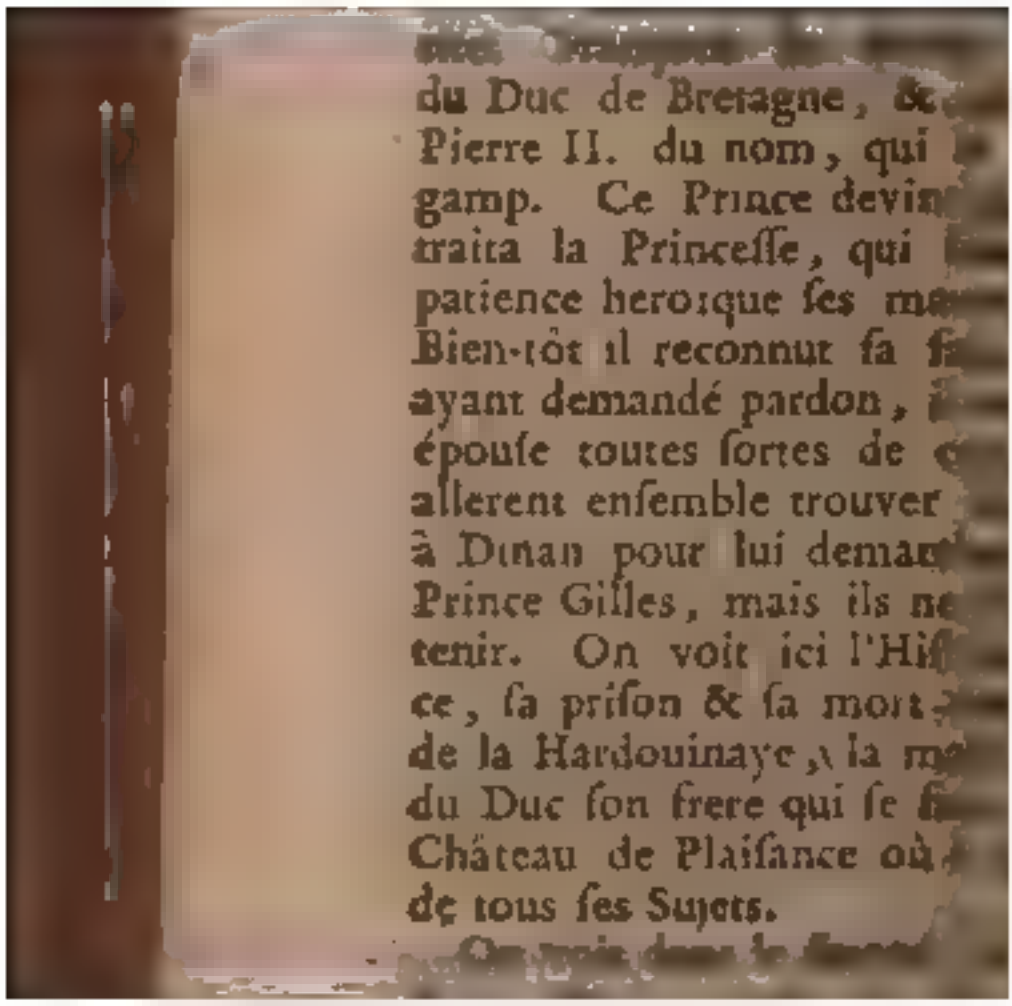

du Duc de Bretagne, &
Pierre II. du nom, qui
gamp. Ce Prince devin
traita la Princeſſe, qui
patience heroïque ſes ma
Bien-tôt il reconnut ſa fa
ayant demandé pardon,
épouſe toutes ſortes de
allerent enſemble trouver
à Dinan pour lui deman
Prince Gilles, mais ils ne
tenir. On voit ici l'Hiſ
ce, ſa priſon & ſa mort
de la Hardouinaye, la m
du Duc ſon frere qui ſe
Château de Plaiſance où
de tous ſes Sujets.

x hommage. On voit le retour du
Brotagne, où il eſt prie par *notre*
dit l'Auteur, de lui laiſſer refor-
luxe des habits. Elle propoſa au
e ſouffrir qu'elle s'habillat plus mo-
nt pour donner l'exemple qu'elle
ux Dames & aux Demoiſelles de ſa
Le Duc lui répondit que les Sou-
ne pouvoient gueres être vétus trop
quement, que leur etat les aſſu-
malgre eux à beaucoup d'eclat ex-
our attirer les reſpects des peuples.
eſſe repliqua modeſtement, que
s ornemens des Princes, auſſi bien
autres perſonnes, devoient être
des vertus, & que quand Heraclius
Croix de notre Seigneur d'entre
du Roi de Perſe. & qu'il vou-
mettre ſur le Calvaire, il ne put
pas tant qu'il fut couvert de pier-
nais que lorſque, par le ſage con-
Eveque de Jeruſalem, il eut pris
plus ſimple, il porta facilement
ix. Le Duc, continue notre Au-
rmit * la Ducheſſe toute la mode-
e la majeſté de ſon rang pouvoit
La reforme commença deux jours
te converſation. Auparavant on
iſſoit plus la difference des condi-
e luxe avoit *envure* les bourgeoiſes
que, les perſonnes de qualité;
choſes changerent de face: les

Notre Auteur repreſente
les qui demande du ſecours
tagne contre les Anglois ,
de la Guyenne ſoulevée en
pretend que ce ſecours con
toire de Chaſtillon ou *Caſtil*
cien langage ; & de la
Barrin qui eſt Breton , rap
on voit qu'il attribue aux
défaite des Anglois devant C
88. ſur quoi nous ne pou
pêcher de remarquer que
autrement racontée dans l'
les VII. compoſée par M
On y voit Tome 2. p. 34
tons auroient été eux-mêm
ces , ſi les François n'eu

fut detourné par *notre Sainte*. Voici
il raconte la-dessus. Le Duc, dit-il,
la son Conseil afin de pourvoir aux
s de l'Etat, & de trouver les expe-
les plus convenables & les plus doux
n établir solidement la tranquillité.
poursuit il, il ne manqua pas de
semblables aux Conseillers de Roboam,
i dirent que dans une necessité pressan-
ne falloit pas faire difficulté de met-
es impôts sur la Province dont on ti-
en peu de temps toutes les sommes
on avoit besoin. Ce Conseil etoit ap
sur des raisons tres specieuses, & le
facile à persuader s'y fut rendu tres-
ment, s'il avoit pû s'abstenir d'en par-
la Duchesse, qui raisonna d'une ma-
bien opposée à celle des Ministres
laisans & interessez. Voici le dis-
que notre Auteur lui met à la bou-
A Dieu ne plaise, dit elle a son é-
, que vous perdiez l'amitie de vos Su-
par une conduite si éloignée de celle
os Predecesseurs : Souvenez-vous des
que vous a donne le Duc François; il
a dit que les Bretons ne ressembloient
ux autres peuples; qu'il falloit regner
leur cœur si on vouloit regner paisi-
ent, & que pourvû qu'ils fussent as-
de la tendresse de leur Souverain; ils
eroient leurs biens & leur vie avec
pour maintenir sa dignite. Vous n'a-

te & leurs ſinceres applaudiſ
ne trouverez plus qu'un triſte
vous reprochera la miſere p
deſolation de votre Etat ?
conſeillent cette levée d'arge
ques flateurs qui eſperent qu
richirez aux dépens du pauvr
quelques Barons intereſſez qu
votre exemple autoriſera leu
rannique a l'égard de leurs
Ne penſez qu'a faire la fe
par la douceur du gouverne
ſelon notre Auteur, le diſcou
ſe d'Amboiſe tint au Duc ſo
diſcours eut tout le ſuccès qu
en pouvoit attendre ; le Duc
de nouveaux tributs ſur ſon

te à la ſollicitation de notre Ducheſſe, ngagea le Duc ſon mary à en écrire pe. Quoi qu'il en coute beaucoup ne Canoniſation, notre Auteur dit s peuples apporterent de toutes parts argent qu'il n'en fallut pour les frais lle-ci. Le Legat envoyé pour cette , fut le Cardinal de Coitivy, qui, à dit notre Auteur, ſe rendit en Bre- avec un équipage conforme a ſa di- & à ſa legation. Cet équipage ce- nt ſcandaliſa fort la mere du Cardi- laquelle ſe rendit à Vennes pour y ſon fils qui y devoit arriver. Cette e, ſimplement habillée, fut fort ſur- de voir ſon fils dans un éclat qui lui oit au-deſſus de ſa condition, parce étoit au-deſſus de ſa naiſſance, quoi lle fut des plus illuſtres. Le fils repro- à ſa mere le peu de ſoin qu'elle avoit s'habiller magnifiquement, comme ndoit qu'elle le devoit faire dans cet- portante occaſion. La mere repondit Cardinal, qu'elle devoit imiter la mo- de la Ducheſſe ſa Souveraine, & ilité de celui dont il venoit declarer inteté; que pour lui, il n'avoit gueres é de l'éducation qu'elle lui avoit don- , lors qu'elle avoit fait ſon poſſible lui enſeigner à mépriſer les pompes ecle. Le Cardinal repliqua à ſa mere, repreſentoit celui qui l'avoit envoyé,

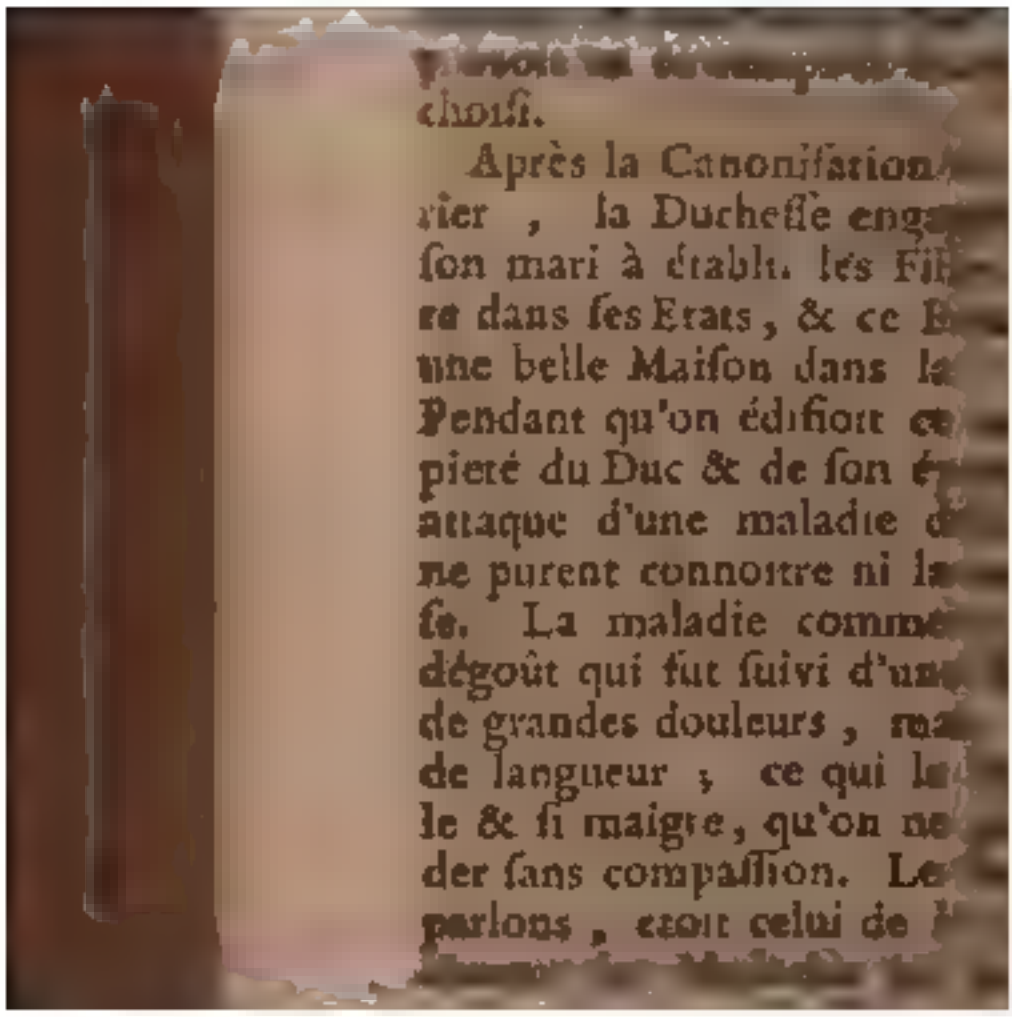

choiſi.

Après la Canoniſation
rier , la Ducheſſe enga
ſon mari à établi. les Fil
re dans ſes Etats, & ce D
une belle Maiſon dans la
Pendant qu'on édifioit ce
pieté du Duc & de ſon é
attaque d'une maladie d
ne purent connoître ni la
ſe. La maladie comme
dégoût qui fut ſuivi d'un
de grandes douleurs , ma
de langueur ; ce qui le
le & ſi maigre, qu'on ne
der ſans compaſſion. Le
parlons , étoit celui de

M. l'Abbe Barran, comme
*ropoſition au Duc en preſence*
la Ducheſſe detourna un ſi
, & ſon époux reinſi de
ns d'un vrai Chretien, mou-
s en 1457. au mois d'Octo-
ans de regne. Notre Auteur
on en veut croire les Hiſto-
ort fut annoncée par une
qui paut ſur la Ville : il ne
qu'on ne croye la choſe ve-
joute, que ce fait a été dé-
urs perſonnes dignes de foi :
prenuent la plûpart de ceux
rſuader certains faits qu'ils

rrivez au troiſiéme Livre de
on y voit repreſentée tou-
ont la Ducheſſe fut penetrée
n mary ; on y voit ſa ſou-
aux ordres de Dieu, & ſa
les perſecutions qu'elle eſt
frir de la part du Succeſſeur
c'eſt à-dire du Duc Artur,
pouiller de ſes biens. M.
raconte ici comme le Duc
d'aller trouver le Roi Char-
, pour ſauver la vie au
ſon neveu, convaincu d'a-
contre l'Etat. Sa grace eſt
Duc Artur, qui eſt con-
temps de rendre hommage

au Roi pour le Duché de Bretagne ; après quoi le Duc retourne dans la Province, où il meurt fort regretté de ſes Sujets. Le Comte d'Etampes, fils du Prince Richard de Bretagne, ſucceda à la Souveraineté & donna *à notre Bien-heureuſe*, dit notre Auteur, mille marques d'amitié & de reſpect ; elle obtint de lui avec beaucoup de peine la grace d'un mechant homme qui l'avoit perſecutée ſous l'autorité du Duc Arthur.

Le Comte d'Etampes lui accordoit une grande protection ; mais elle l'employoit toute à ſoutenir de charitables dépenſes. Quand elle ſçavoit que quelque perſonne de condition étoit reduite à de grandes extremitez par le deſordre de ſes affaires, elle lui envoyoit par des perſonnes inconnues tous les ſoulagemens neceſſaires, leur faiſant recommander ſur-tout de ne point declarer qu'elles venoient de ſa part, & diſant, pour juſtifier cette charité prudente, que la pauvreté étoit auſſi honteuſe qu'incommode, & qu'il falloit épargner la honte, quand on ſoulageoit l'incommodité. Parmi pluſieurs pratiques de pieté que notre Auteur rapporte de cette Ducheſſe, il en cite une qu'il appelle une ſainte pratique, & qu'il dit qu'elle a laiſſée aux Filles de Couets. *C'étoit de faire habiller tous les ans à la Fête de Noel un enfant pauvre, dans lequel elle ſe figuroit Jeſus-Chriſt enfant, et la*

*lui faiſoit mille careſſes qu'elle accompagnoit de preſens, qui ſuffiſoient pour la faire ſubſiſter pendant pluſieurs années.*

Un des plus conſiderables endroits de ce troiſiéme Livre par rapport à Françoiſe d'Amboiſe, eſt ce qui regarde le deſſein que M. d'Amboiſe ſon pere avoit pris de la marier. Il en fit la propoſition a la Reine de France, pour le Prince de Savoye. Cette propoſition fut fort bien reçue de la Reine & du Roi Louis XI. ſucceſſeur du Roi Charles. M. de Montauban fut envoyé en Bretagne pour declarer *à notre Sainte*, dit l'Auteur, les volontez du Roi & de M d'Amboiſe, mais il ne reuſſit pas dans cette negociation. Le Roi Louis vint à Rhedon, & envoya de Rhedon M. d'Amboiſe à Rochefort, où la Ducheſſe s'etoit retirée. Il ne ſe contenta pas de cela, il écrivit à cette veuve une Lettre tendre & ſi preſſante, qu'il falloit une fermeté plus qu'humaine pour reſiſter aux intentions du Roi. Mais M. d'Amboiſe pere de notre Ducheſſe, arriva a Rochefort un jour apres qu'elle eut fait publiquement vœu de chaſteté perpetuelle. Un Hiſtorien a écrit que ce vœu qu'elle fit dans l'Egliſe, étant à la Table de la Communion, fut ratifié dans le Ciel par un coup de tonnerre ſi éclatant, que le peuple en fut effrayé; mais que l'on fut raſſuré peu de temps après, parce que le Ciel étoit

ſerain, & qu'aucun orage ne
de tonnerre que tout le monde
rendu. Notre Auteur dit la dé
comme les choſes extraordinair
pas de ſon goût, il ne ſçait s'il
re ce qu'a écrit cet Hiſtorien.
boiſe entretint long-temps ſa fil
ne la put reſoudre au mariage.
à Nantes, & le Roi ordonna
parens de la Ducheſſe de la f
adroitement. Les gens qu'on
mis pour cela, étoient ſur la
Nantes dans des batteaux couv
firent avancer au milieu de la
être apperçus, & dans l'eſpe
trouver aucun obſtacle à un pro
juſques-là fort heureuſement ;
rent bien ſurpris, n'ayant
lieue à faire pour aborder, lorſ
la riviere toute glacée juſqu'au
obſtant les chaleurs de la ſaiſon
toit au mois de Juillet, & m
plus chauds de l'année. Le pr
l'Auteur, étonna les ennemis d

*protection qu'il donne aux Saints.*
cette reflexion que finit le troiſié-
Cependant comme M. l'Abbé
dit plus haut, que les choſes ex-
res n'étoient pas de ſon goût,
as lieu de croire que celle-ci n'en
fans doute : auſſi ne raconte-
merveille qu'apres avoir dit que
re l'ordre de l'Hiſtoire, il faut
porte un miracle que ſes Lecteurs
as obligez de croire, parce que
as Dieu qui l'a revelé a ſon Egli-
cependant c'eſt un miracle que les
ont ecrit preſque dans le meme
le même lieu où il doit être ar-

remarquerons ici qu'il eſt neanmoins
nant que notre Auteur n'ait pas
ce trait d'Hiſtoire, comme il ſe
as Mezerai ; car il n'eſt pas vrai-
qu'il ne l'y ait pas lû. Voici l'en-
Mezerai.
es Seigneurs Bretons s'croient char-
ever * Marie d'Amboiſe la nuit
la ville de Nantes, & de là re-
le long de la Loire.. ..... Ils
preparé toutes choſes pour cela ;
eiva que cette nuit-là la riviere ſe
eſque tout d'un coup. Ce qu'on
ribuer a miracle, ſi cela ne fut
la fin de Novembre, non pas au



genre l'appelle *Françoiſe*.

[illegible] de Jesus, [illegible]
re aux Bretons, &c, *Mezer. Abregé Chro*
*Edit. d'Amſt.* 1701. *in* 12. *Tom.* 3. *p.*
*ſous l'annee* 1462.

Le quatriéme Livre contient plu
faits qui regardent particulierement
çoiſe d'Amboiſe. Elle fit conſtruire
tits logemens pour les Lepreux qu.
ſans ſecours dans les bois : elle exe
grande charité à l'egard d'une pauvre
me qu'elle fit apporter dans ſa maiſo
le conſola la Ducheſſe Marguerite qu
dans une grande affliction, & elle lu
na pluſieurs excellens conſeils : el
manda au Duc l'établiſſement des C
res en Bretagne, elle l'obtint après
des difficultez : elle prit l'habit de C
lite dans le Monaſtere des trois
près de Vennes On voit ici les circo
ces de ſon Noviciat & de ſa Profeſſi
grands exemples qu'elle donna de
veur, la maladie dont elle fut att
ſon dernier diſcours à ſes Filles, & ſ
Au reſte, notre Hiſtorien dit, qu'il y
d'eſperer que quand [illegible]

*Analyſe ou Idée générale des Conciles œcuméniques & particuliers, dont il nous reſte les Canons, ou qui ſervent à l'Hiſtoire & à la Diſcipline ancienne & moderne.* A Bruxelles chez François Foppens, 1706. in 8. deux Volumes. I. Vol. pagg. 234. II. Vol. pagg. 349.

CEt Ouvrage commence par une Preface où l'Auteur exhorte tous les Eccleſiaſtiques à étudier les Conciles. Il rapporte d'abord quelques paſſages qui montrent qu'ils y ſont obligez: il demande enſuite s'il eſt neceſſaire, „ de „ leur repreſenter avec quel ſoin les pre„ miers Evêques inſtruiſoient autrefois „ eux-mêmes dans leur Maiſon Epiſco„ pale les jeunes Clercs, de la connoiſ„ ſance des Canons; combien on voyoit „ dans ces ſiecles heureux d'Ecoles pu„ bliques pour apprendre cette divine „ Science; comme on faiſoit jurer an„ ciennement tous les Clercs le jour de „ leur Ordination, qu'ils apprendroient „ & qu'ils pratiqueroient exactement tant „ de Loix ſaintes; combien de Conci„ les leur en ont religieuſement recom„ mandé la pratique; & de quelles peines „ on puniſſoit ceux qui oſoient ou les „ ignorer ou les violer? . . . . Le grand „ ſaint Charles, continue-t-il, le model-

» le des parfaits Evêques, tou
» ers & de la negligence où les
» trouvoient de ſon temps, ſe
» pour diſſiper cette ignoran
» dans ſon Seminaire un Pr
» près, dont toute l'occupati
» lire & d'expliquer les Conci
» Clercs. On ſçait auſſi qu'
» des Seminaires diſtinguez
» érudition, & par leur pie
» vans Profeſſeurs ſont occu
» ploi ſi neceſſaire pour reta
» diſcipline, &c.

Ce ne ſeroit pas aſſez po
qu'on fût perſuadé qu'il fau
l'etude des Conciles, ſi o
même temps que ſon Livre
grand ſecours dans ce trav
donc une eſpece d'objectio
ne lieu de relever ſon Ou
me de le preferer à tout
juſqu'à preſent en ce genre
» particulier, ſe fait-il
» preſent en etat d'atteind
» curer une Edition des Co
» Louvre eſt d'un prix
» Pere Labbe ne l'eſt pa
» ticulier ne ſçauroit
» S'en tiendra-t-il a Car
» plein de tranſpoſitions
» y eſt brouillé; & puis
» Surius, Binius, Cor

t commodes. Le *Notitia* Cabaſſut n'eſt point ache- prendre ?

uteur ne manque pas de conforme à ſes interêts : nt, dit-il, ce qui doit fai- te Analyſe. Outre qu'on françois, ce qui ne ſçauroit tres-grande commodité, eſt diſpoſée d'une maniere ouvera facilement tout ce ples Editions contiennent & des Canons. Sans être os Volume, cet Ouvrage *ſens & le ſens de tous les Ca- nons generaux & particuliers*, ne ſauroit ſe manager ſans nſiderablement.

s bien fâchez de ne pou- re aux louanges que cet à ſon Livre. Nous l'épar- ſtyle ; ce que nous venons ſa Preface ſuffit pour en ne pouvons pas nous em- oigner que l'Ouvrage en plein de défauts. Il n'y de dans la plupart des Ex- Traductions que l'Auteur les Canons ; il attribue à un ſens tout oppoſé a ce- ans les Conciles ; & il ne s en peine de joindre des cor-

cond Concile de Carth
qu'on y decida qu'il fa
Heretiques, & qu'on y d
cremens qu'ils entrepre
ferer, par cette raiſon,
ſeul Baptéme & une ſe
voit ajouter que la déci
les étoit erronée, & que
damnée ; ce n'eſt pas
plement que le Decret d
„ irrita conſiderablement
„ & fut le commencem
„ l'Egliſe de Rome ave
„ ſur cette matiere.

Pag. 11. L'Auteur apr
6. & le 7. Canon du Con
leſquels on refuſe la co
la mort aux homicides

jet d'abandonner leurs maris, les
our en épouſer d'autres ? Or rien
contraire à la diſcipline établie
ncile d'Elvire, comme il paroît
on ſuivant, dans lequel, ſelon la
on de l'Auteur méme, on refuſe la
ion aux femmes qui abandonnent
is, quoy que coupables d'adulte-
ſe remarient a d'autres.

encore une plus grande infide-
la maniere dont l'Auteur rend
non du même Concile, pag. 13.
» Le XXXIII. veut que les Evê-
les Prêtres, & tous les Clercs
nent de leurs femmes dans le
de leur miniſtere, ſous peine de
on.

uivroit de là que les Evêques,
& les autres Clercs, pouvoient
'abſtenir de leurs femmes hors le
leur miniſtere. Il y a bien de la
entre cette pretendue deciſion &
Concile. Il défend abſolument &
ction aux Eveques, aux Pretres,
es & aux autres Clercs qui ſont
iniſtere, de s'approcher de leurs
*Placuit in totum prohiberi Epiſco-*
*yteris, & Diaconibus, vel omnibus*
*ſtris in miniſterio, abſtinere ſe à*
*ſuis & non generare filios. Qui-*
*ro fecerit, ab honore Clericatûs ex-*

Pag.

*la desponsata, ejus sorori* [illegible]
*uc etiam conciperet; sponsam* [illegible]
*rem duxit. Ea autem cui* [illegible]
*tum se suffocavit. Qui con*[illegible]
*sunt decennio inter eos qui* [illegible]
*gradus definitos.* On voit [illegible]
les qu'il s'agit là d'un cas [illegible]
l'homme ne fut pas se[illegible]
tence, que son crime avo[illegible]
suites, &c.

Cette Analyse est rem[illegible]
fautes. Telle qu'elle est, [illegible]
tagée en deux parties. L[illegible]
ferme, à ce qu'il preten[illegible]
cien, & comprend les C[illegible]
premiers siecles. Cette pr[illegible]
accompagnée d'une Tabl[illegible]

en Latin. Mais outre que cela
condurt trop loin, la Table de
e y ſupplcera aiſement. C'eſt
x univerſel, exact, & qui con-
ur ce qu'il y a de plus curieux &
beau dans les Conciles. On n'y
mis qui meritât d'être recueilli;
d'un coup d'œil chacun y peut en
ment voir tout ce que les Conciles
le ſur les matieres." Tel eſt le
de l'Auteur. Ces eloges lui tien-
de ceux que nous n'avons pas
ner.

*l'Hiſtoire du Prince* EUGENE DE
*Marechal de Camp, & General*
*ées de Sa Majeſté imperiale en Ita-*
Amſterdam chez Henri Desbordes
12. p. 293.

ici la Traduction d'un Livre Al-
and. La vie des grands Hom-
s ne ſe publie d'ordinaire qu'a-
mort, parce que ce n'eſt qu'alors
que ſe fait un jugement equi-
ur merite, ſur l'examen univer-
s actions : notre Auteur n'a pû differer juſqu'a ce temps-la,
au Public l'Hiſtoire du Prince
Savoye, ou plutot de ſes Cam-
r c'eſt a quoi ſe reduit tout l'Ou-
c'eſt auſſi ſous ce titre qu'il au-
roit

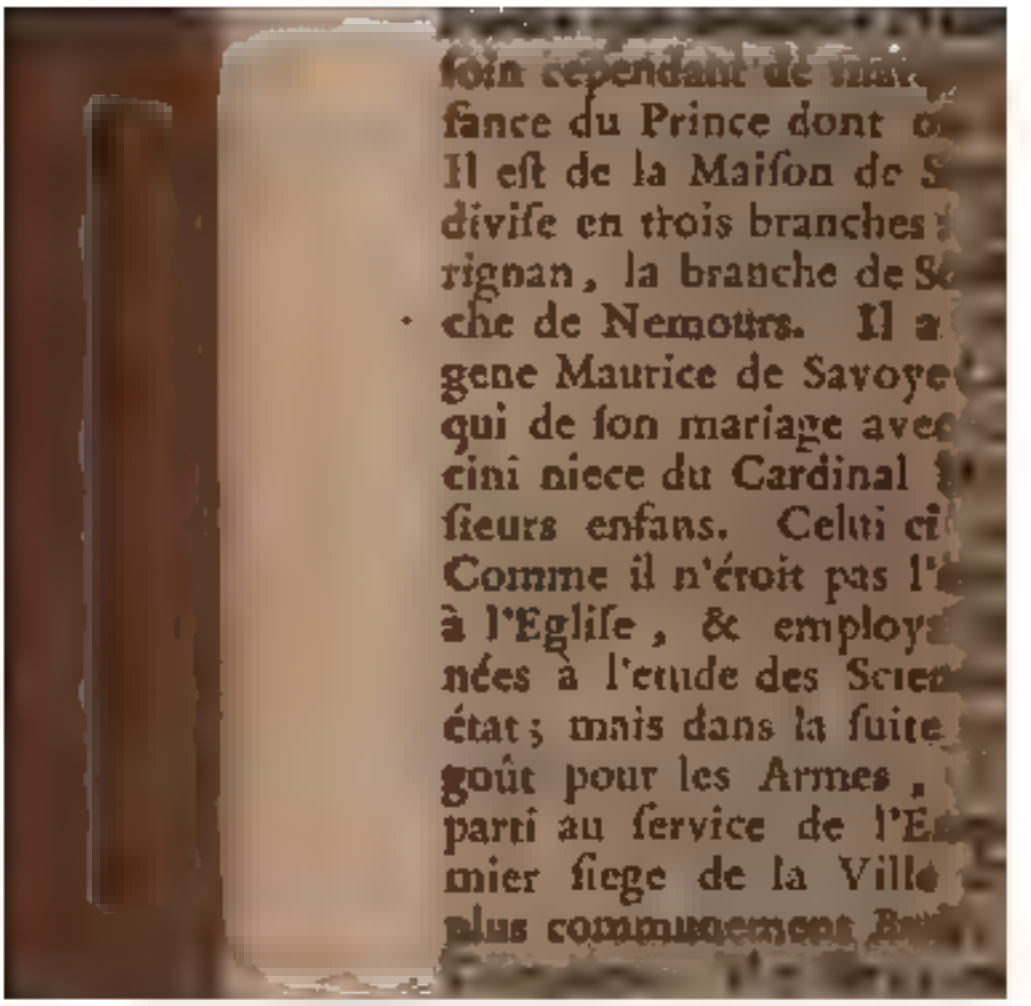

imparfaites & ſi peu ſui-
ial-aiſe d'en rien extraire
ou pour le plaiſir du Pu-
pas même pour la plûpart
te des Gazettes, qui eſt
ſte, le temps & le lieu
s'eſt paſſée. Tout ce
confus laiſſe entrevoir,
ce Eugene, apres avoir
ie les premieres marques
dans les Armees de l'Em-
dées alors ou par le Prin-
orraine, ou par l'Electeur
par le Prince Louis de Ba-
oient à l'envi l'avantago
d'eux, fut envoyé a Tu-
ur engager le Duc de Sa-
rer contre la France. Sa
t reuſſi, il vint comman-
le corps de Troupes que
oit obligé de fournir au
L'Auteur pretend que ſi
de cette guerre les forces
deux Princes ne firent pas
qu'il y avoit lieu, ſelon lui,
'eſt que le Duc de Savoye
preſque déja ſurmonté par
les offres ſecretes du Roi
iſloit pas de bonne foi pour
pereur. C'eſt a ces diſpo-
norables qu'il rapporte le
les armes des Alliez dans
le

entrepriſe, & des ameres
fit M. de Catinat pour la leur
en les attaquant au paſſage
même la priſe d'Ambrun co
pedition glorieuſe, & en de
comme d'une place forte. Il
la même certitude que les Fr
gnerent la Bataille de la Mar
l'extrême complaiſance des
des Piedmontois, qui pour l
ſir, ſi on l'en croit, voul
laiſſer tailler en pieces. Enfin
tourné à ſa maniere, & exp
ſes idées, ce qui arriva de pl
ble dans cette guerre terminée
mariage de Louis de France
gogne avec Marie Adelaide de
dit que le Prince Eugene ſe

ste de l'Europe, mais la
II. Roi d'Espagne, y ex-
troubles. Voici comment
tre Historien; il est bon,
is, de faire connoître son
stile. „ Quoi que la fa-
a que la mort de Charles
oi d'Espagne a cause à tou-
ait donné à ce Heros de
asions de faire paroître sa
zele qu'il a pour le servi-
illustre Maison d'Autriche,
lter pour la gloire de l'in-
arque Leopold, que les
our de France & les factions
*Portocarrero*, dans la disposi-
taire de ce Prince, ont
oit pretendu qu'elle a sur
archie d'Espagne, se disant
branche masculine du sang
e qui jusques ici a toujours
& revoqué en doute, par
, ami ou ennemi, mais
de l'éloignement & de la
nce, on ne pouvoit empê-
François ne se missent d'a-
ssession. " Un homme qui
François un Auteur Alle-
-il point besoin lui-même
qui le fist entendre? Nous
i rendre ici ce bon office,
s le pourra permettre un
sim-

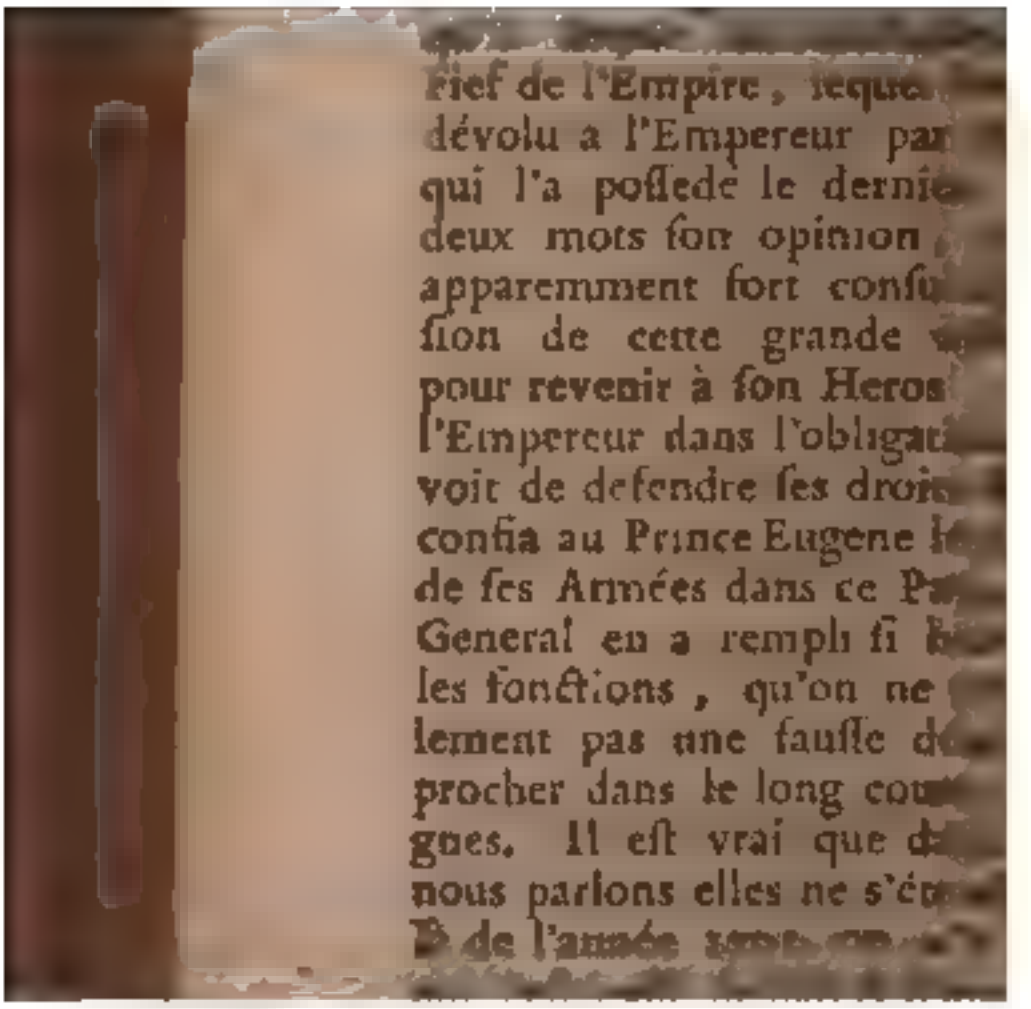
fief de l'Empire, lequel
dévolu a l'Empereur par
qui l'a poſſedé le dernie
deux mots ſon opinion
apparemment fort conſu
ſion de cette grande
pour revenir à ſon Heros
l'Empereur dans l'obligat
voit de defendre ſes droit
confia au Prince Eugene l
de ſes Armées dans ce P
General en a rempli ſi b
les fonctions, qu'on ne
lement pas une fauſſe d
procher dans le long cou
gnes. Il eſt vrai que d
nous parlons elles ne s'é
B de l'année

en desordre trouver des
r dans la surprise même,
par sa bravoure tous les
e bien imaginee & bien
notre Auteur s'attache a
malheur de l'évenement
u merite de l'entreprise.
finit le détail des exploits
, que l'Histoire ne sçau-
parer qu'au Maréchal de
ence, au Prince de Con-
au Marechal de Luxem-
: Prince, ajoute-t-il, qui
pareil, si, comme il y a
ce, il marche au Temple
même pas que nous l'a-
s'y avancer.

XXXVII.

# JOURNAL DES SCAVANS

Du Lundi 15. Novembre M.

SANCTI EUSEBII HIERONYMI S. Presbyteri Operum Tom. IV. dio ac labore Domn. IOHANNIS TIANAY Presbyteri, & Monachi sancti Benedicti e Congregatione S. Mauri. C'eſt-a-dire: *Le Quatrieme Tome des Oeuvres de S. Par Dom* Jean Martianay *Religieux de la Congregation de S.* Paris chez Louis Rouland, ques, & Claude Rigaut, rue pe. 1706. in fol. IV. vol. co vol. 1270.

LE Pere Martianay nous mêmes temps les deux dern de ſa nouvelle Edition de

l'ont pas empêché de
deux ans ce que d'au-
-être pas fait en plusieurs
Tome est divise en deux

ntient les Commentaires
& plusieurs Lettres Criti
veau Testament. La se-
outes les Lettres qu'on ap-
rangées selon l'ordre de la
Traitez Polemiques con-
, les Disputes, & les A

d'Ouvrage dans ce Vo-
n'ait retabli le texte en
Ces restitutions sont or-
euses, & il y en a d'assez
regardent ou les dogmes
l'Eglise, ou les citations
nes. Le nombre de ces
op grand pour entrepren-
er toutes, c'est pourquoi
enterons d'en rapporter
plus curieuses, qui suffi-
r les Lecteurs à voir les
source.

Editions du Commentai-
Ephesiens chap. 1. por-
cus, Curtius, & les De-
ne leur vie pour arreter
, la famine, la guerre,
*ius, & Curtius*, & Deth,

*mures, peſtilentias urbium, & fames bella ſuis moribus repreſſerunt, &c.* Le Martianay a rétabli cet endroit en tant *Mures*, comme le ſurnom des D dont il eſt queſtion. Nous trouva effet que quelques uns des Deces ét appellez *Deci-Mures*. Il fait voir ci dans ſa note à quelle occaſion Co Curtius, & les Deces moururent po Patrie.

Dans la Lettre 18. qui étoit autref 22. il y a une reſtitution qui rega nom de la coeffure des Vierges Rom laquelle on faiſoit paſſer dans les r nes Editions pour un petit manteau ſe ſervoient les Egyptiennes. Cela n nullement convenir à cet endroit Lettre à Euſtochium, où S. Jerô parle que des habits des Vierges d me, qui ſous un vêtement modeſte forme à leur profeſſion, etoient b ſes de paroître galantes. Notre remarque donc qu'il faut lire, *Maſo litans ſuper humeros*, ou plûtôt *Ma* au lieu de *per humeros hyacinthi na fortè volitans*, comme on lit da anciennes Editions. Il dit que c me *Maſorte* vient du Grec μαζὸν ſignifie *viſage* & *beauté*, & qu'il ve re une coeffe. Il ajoute qu'en C gne, on appelle encore une coeffe *ſouille*.

rection que notre Auteur a faite.
Lettre 27. qui étoit autrefois la
utant plus considerable, qu'elle
la pratique de l'Eglise Catholique
l'observance du Carême. Dans
nes Editions il y avoit : *Nos u-*
*dragesimam secundùm traditionem*
*, toto anno, tempore nobis con-*
*amus.* Nous lisons dans la nou-
*anam Quadragesimam secundum*
*Apostolorum, toto nobis orbe con-*
*amus.* Ce passage ainsi retabli
clairement que du temps de saint
out le Monde Chretien jeûnoit
Carême.

Martianay a fait un tres-grand
corrections dans les mots Grecs
mots Hebreux qui sont epars
ans les Ecrits de S. Jerôme. On
la Morale de Pythagore dans
grec que le S. Docteur cite
ifiéme Livre de son Apologie
n, & qui est tres-corrompu dans
ditions.

ve des Notes Chronologiques
de chaque Piece contenue
ume ; & l'Auteur prouve dans
à part, que ces Notes sont

vient aux preuves de la Chro-
Lettres de S. Augustin, mê-
elles de S. Jerome, il fait paroî-

*mei, in nova nostra Editione Be*
*re ab hu[illegible] emodi rebus comprob*
*tus superfideo, ne actum agam*
*quod alii laboraverant.*

Au reste, le Pere Martian
de ne point méler dans ce q
me, des Ouvrages supposez a
tables Ouvrages de S. Jerome
l'a obligé d'oter le Commen
vangile de S. Marc, qu'on a
les autres Editions apres le
sur S Matthieu. Ce dernier
re est suivi de toutes les Le
de S. Jerôme sur le nouvea
& ces Lettres suppléent en
aux Commentaires qui nous
y en a ici de fort sçavans
[illegible] Epitres de S. Paul

d'Additions, de Notes recher-
puvent ſervir de Commentaire
droits difficiles. Les diverſes
manuſcrits ſont rapportées avec
remarque les fautes des an-
tions, on ote du texte toutes
Additions qui s'y étoient gliſ-
les Lettres de la ſeconde
voit une qu'on avoit cru juſ-
été écrite à un certain *Bonaſe*
au lieu que S. Jerome l'a écri-
. Bonaſe eſt un nom forgé
iens Editeurs, qui n'ont pas
ment les manuſcrits, & qui
ont pas compris une alluſion
Jerome. Dans cette Lettre, il
greablement d'un homme qui
*Ona e* ou *Onaſime*, & qui faiſoit
pon. Le jeu roule ſur la ſigni-
e nom, qui dans le Livre des
eux de S. Jerome, veut dire
fait.

des Auteurs Eccleſiaſtiques
plus precieux Ouvrages de S.
Pere Martianay a recherché les
manuſcrits qu'il a pu trouver,
é à ce Livre ſa premiere pu-
mis à la tête un Avertiſſement
oître l'excellence & le nom-
manuſcrits, & qui renferme
Remarques tres-utiles, par
l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. La

methode qu'il a gardée dans
Apologies de S. Jerôme, eſt nouve
tout à fait commode. Il a fait im
enſemble, en differentes colomnes
vectives de Ruffin, & les Répons
Jerome, ſi bien qu'on eſt en mé
inſtruit du pour & du contre,
obligé d'ouvrir pluſieurs Volu
même raiſon l'a obligé à ne poin
les Lettres que ſaint Jerôme &
guſtin ſe ſont écrites ; par ce
peut voir tout de ſuite le comm
le progrès & la fin des diſpu
deux grands Hommes, qui ne ce
l'un contre l'autre que pour
pher la Verité.

Le cinquieme & dernier T
Edition, comprend quantité
qui ne ſont point de S. Jerô
plûpart ne meritent d'être c
cauſe de leur ancienneté. Ce
deux Vies de S. Jerôme, &
des Hommes Illuſtres de G
ſuite, un grand nombre d'
tagez en trois claſſes. Dan
ſont ceux dont on ignore
dans la ſeconde, ceux do
couvrent a qui ils appa
Opuſcules de la troiſiem
auſſi le nom de ceux
mais on les a ſeparé
qu'ils ſont beaucoup moi

ſont ſuivies de Commentaires ſur
s parties de l'ancien & du nouveau
ent, ſauſſement attribuez a S. Jer
A la fin du Volume il y a une Ap-
e *tres curieuſe* dont le Pere Martia-
Auteur. Ce petit Ouvrage renfer-
Theſes ſur l'Ecriture Sainte, des
ations ſur le Pſeautier en general,
Cantique des Cantiques, & ſur les
ations de Jeremie; des Remarques
logiques & hiſtoriques ſur les Pro-
& l'explication des ſix premiers
es.

Pere Martianay fait beaucoup plus
de la premiere des deux Vies de
me que de la ſeconde, & il a con-
grand nombre de manuſcrits pour
e correcte. Dans l'Edition de Gen-
il a ſuivi à la verité les Exemplai-
rimez, mais il y a joint une ſi lon-
de diverſes leçons tirées d'un ma-
de Corbie, qui, ſelon lui, a plus
ans d'ancienneté, qu'il croit pou-
re que juſqu'à preſent on n'a pas
table Gennadius. Il demande par
ui qu'on a pourroit avoir été alte-
ennement; & il juge que cela eſt
par la malice de quelque Pelagien.
timent eſt fondé ſur ce qu'on trou-
le manuſcrit de Corbie des louan-
St. Auguſtin & de S. Proſper, leſ-
ne ſe liſent point dans les Exemplai-

imprimez; & sur ce que d'un
on remarque dans ces Exem
flexion injurieuse a S. Augusti
ne se trouve pas dans le M
Corbie. Nous mettrons ici l

SUR S. AUGUS

*Manuscrit de Corbie. Exempl*

Augustinus disci-
pulus beati Ambro-
sii, Yponæ regiæ
Africæ Oppidi Epis-
copus.... Quanto
ille scripsit? Edidit
jam senex quos juve-
nis.... Ededit pie-
tatem. Resurrectio-
nem etiam mortuo-
rum simile cucurrit
sinceritate, egregio
ingenio, & scellenti
studio Ecclesiæ ser-
viens. Juliani hære-
tici libris inter im-
petum obsidentium
Wandalorum in ipso
dierum suorum fine
respondit. Moritur
Theodosio & Valen-

Aug
Hippo
di Ep
Quan
Unde
quem
dixit
Spiri
mul
ges
dit
juv
pi
su
ru
cu
c
d
e
r

| | |
|---|---|
| regnanti- | perùis dixi, contractus, luctâ hostium exaggeratus necdum hæresis quæstionem dedit. |

R S. PROSPER.

| | |
|---|---|
| homo A- regionis, s. Papæ Sermone, | Prosper homo Aquitanicæ regionis, Sermone, &c. |
| eniuntur Hic etiam st obitum stini libro- ontra hæ- nicos gra- defensor stulæ quo- Leonis, | Sibi inveniuntur contrariæ. Epistolæ quoque Papæ Leonis, &c. |

ons parlé du troisieme Volume dition de S Jerome & des pre- s le XXIII. Journal de 1704.

lic est certainement tres-obligé Pere Martianay & à son amour vail. Afin de mettre au jour les Oeuvres de S. Jerôme, il

loit un peu reſſembler à ce grand
Il falloit être auſſi habile que l'eſt
Martianay dans l'Ecriture, dans
quitez Eccleſiaſtiques & profanes,
les trois Langues que S. Jeróme
doit.

Les autres Ouvrages de ce ſçava
dictin, ſont:

Divi Hieronymi PRODROMUS, ſ
tola Domni Johannis Martianay a
viros doctos & ſtudioſos, cum Ep
Hieronymi ad Sunniam & Fretela
gata ad manuſcriptos Codices opti
tæ, ac multiplici obſervationum g
luſtrata. in 4.

Defenſe du Texte Hebreu & de
nologie de la Vulgate contre
de l'Antiquité des temps re
12.

Continuation de la Défenſe du
Hebreu & de la Vulgate, cont
Voſſius Proteſtant, & contre le
du P. Pezron Religieux de l'Ordre
teaux.

Vulgata Antiqua Latina & Ita
Evangelii ſecundùm Matthæum, è
eruta monumentis, illuſtrata
menis ac notis, nuncque primum
12.

Epiſtola Canonica Jacobi Apoſt
Vulgatam veterem ſeu Verſionem
in 12.

rques ſur la Verſion Italique de l'E-
de S. Matthieu, qu'on a decou-
ns de fort anciens manuſcrits.
rques ſur le premier Volume de la
Edition de S. Jerôme. in 12.
é de la Verite & de l'inſpiration
res de la Sainte Ecriture. I. Trai-
Verité des Livres de l'Ecriture. in
tinuation du premier Traité des
. Défenſe de la Bible de S. Jerô-
re la Critique de M. Simon cy-de-
tre de l'Oratoire.
Hiſtorique du Canon des Livres
nte Ecriture, depuis leur premie-
cation juſqu'au Concile de Trente.

e methodique, ou maniere d'expli-
criture par le ſecours de trois Syn-
propre, la figuree, & l'harmoni-
12. Ce Traité, & les deux prece-
vendent chez J. B. Cuſſon, Quay
uſtins.
tionis Hieronymianæ defenſio ad-
Joannem Clericum. in 8.
ie de S. Jerôme Prêtre, Solitaire &
de l'Egliſe, tiree particulierement
propres Ecrits in 4.
logie de S. Jerôme, & Réponſe
urs Lettres choiſies de M. Simon.
trois Pſeautiers de S. Jerôme, tra-
*François* ſur la nouvelle Edition,
*Explications* litterales, harmoni-

& morales, tirées souvent des
du même Pere. Ce Livre n'eſt p
imprimé.

*Obſervations de l'Eclipſe totale de S*
*rivée à Montpelier le douzieme*
*de Mai de l'année 1706. Par M*
*nes de la Societe Royale des Sc*
Montpellier, de l'Imprimerie
Martel, Imprimeur ordinaire
de la Societe Royale des Scie
Brochure in 4.

CEs Obſervations Aſtrono
un des premiers fruits
ſement, que le Roi vie
Montpellier, d'une Societé
Sciences. Cette Compagnie
mieux ſignaler ſes commen
en marquer l'Epoque d'
plus éclatante, qu'en engag
nomes à obſerver avec tou
poſſible, un Phenomene au
Zones temperées, que l'E
Soleil, arrivée à Montpel
de cette année. Auſſi ces
ils rien oublié de ce qu
ner a leur Obſervation
& toute la perfection q
tendre de l'exactitude
leuſe.

On nous rend compt

s'eſt ſervi, pour parvenir à cet-
; c'eſt a dire, de tout l'appareil
vation. On choiſit, pour la tai
din de la Maiſon, ou s'aſſemble
; lieu également favorable aux
urs & aux autres Spectateurs.
, ou l'on diſpoſa tous ces di-
umens que l'Aſtronomie moder-
e ſi utilement pour les decouver-
s importantes & les plus curieu
y plaça deux Pendules a ſecon-
tement rectifiées; pluſieurs gran-
tes, ſoutennes par le moyen de
ts, qui avoient été plantez pour
une Machine Parallactique, po-
e Meridien, & ſupportant une
huit pieds, avec ſon Micromé-
prendre la grandeu des Doits
un Tambour, ſitué au Foyer
tif de 25 pieds, & ſur lequel le
de l'image du Soleil, qui parut
. Lignes, fut diviſe en 24. par-
, par des Circonferences concen
pour avoir en demi-doits la gran-
Eclipſe; une autre Machine Pa-
, garnie d'une Lunette de dix
foyer, qui a la diſtance conve-
Oculaire, portoit une planche-
ſur laquelle on recevoit l'image
fort claire & aſſez grande, di-
demi-doits, par des Circonferen
rriques. Cette derniere Machi-

ne

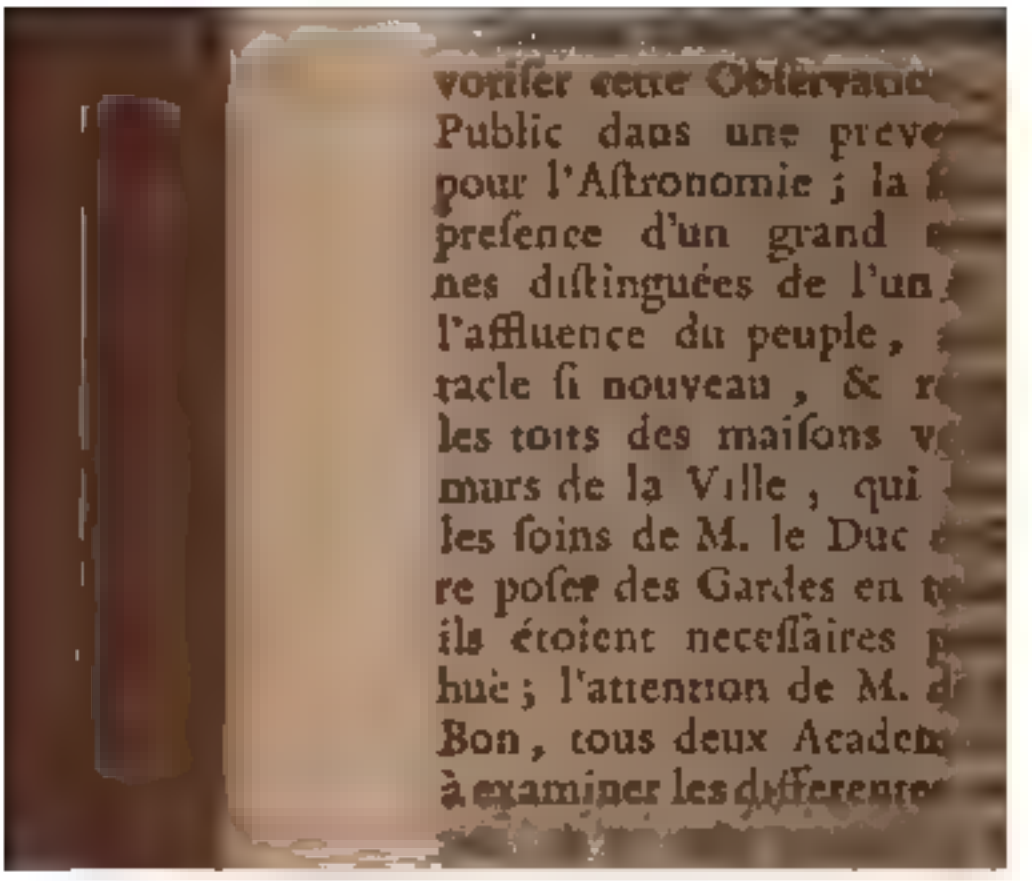

voriser cette Observatio
Public dans une preve
pour l'Astronomie ; la
presence d'un grand
nes distinguées de l'un
l'affluence du peuple,
tacle si nouveau, & r
les toits des maisons v
murs de la Ville, qui
les soins de M. le Duc
re poser des Gardes en t
ils étoient necessaires p
huë ; l'attention de M. d
Bon, tous deux Academ
à examiner les differentes

paroît, par cette Table, que le ment de l'Eclipſe eſt arrivé à 8. in, 20. minutes, 58. ſecondes, es corrigées ; l'obſcurité totale, s, 25 minutes, 55 ſecondes ; le ent de lumiere, à 9. heures, es, 5. ſecondes ; la fin de l'E- o. heures, 40. minutes, 38. ſe- que la durée obſervée de l'Eclip- deux heures, 19. minutes, 40.

entretient après cela, de dí- naturels qui accompagnerent ene, & dont nous avons crû il ſeroit quelque plaiſir au Pu- voicy dans les propres termes vation. „ On remarqua, durant , que les rayons du Soleil qui oient en paſſant à travers les es, formoient une infinité de Co- i projettoient à terre, les diver- es dans une ſituation renverſée. auſſi garde, que ſuivant le pro- la diminution de l'Eclipſe, les changerent de couleur. Au hui- oit, tant avant qu'après l'obſ- tale, ils étoient entierement d'un jaune orangé ; & a un peu un demi-doit du même terme, ent d'un rouge tirant ſur l'eau lors le trémouſſement de la Pe- vint tres-violent. Et dès que „ le

» le Soleil fut entierement caché, il s
» va un petit vent, qui rafraîchit
» donc la chaleur étoit auparavant
» table : & le Thermometre de M.
» tons descendit de plusieurs degrés
» curité fut alors si grande, qu'
» besoin de chandelles, pour
» les fils des Instrumens : & qu'on ne
» voit lire à découvert, ni le
» les maisons : on ne peut la
» à celle de la nuit, ni à celle
» cule, car elle étoit d'une espece
» différente, & il faut l'avoir vue
» pour en avoir une idée, qu'on ne
» singuliere & si nouvelle à M.
» habile Peintre de cette Ville,
» en conserver la mémoire, il
» un Tableau, qui représente
» ment bien ce Phenomene, &
» même de l'Observation, les di
» teurs qui y assisterent, & dont
» nombre, les Observateurs, &
» rens instrumens avec lesquels
» rent l'Eclipse, sont peints d'
» re, & avec beaucoup de g
» vacité. L'air étoit cependa
» plus sombre vers le Nord qu
» & si serain, que l'Horison
» sans la moindre apparence
» Ainsi ce qu'on vit rougir
» avant le recouvrement de

chose que les rayons du Soleil,
ant ſur la ſurface de la mer; &
ra travers l'ombre de la Lune,
rougeatres, a peu pres de la
ière que le Soleil parut de cette
ous ceux qui pendant l'Eclipſe
ent a travers les verres fumez.
ette obſcurité, les Chauves ſou-
oient comme a l'entrée de la
oules, les Pigeons, & les autres
omeſtiques coururent precipi-
e renfermer; les petits oiſeaux
ent dans les cages ou a la cam-
urent, ou mirent la tête ſous
enfin, les bêtes qui etoient au
rréterent par la grande obſcu-
plûpart de leurs conducteurs
fort effrayez d'un tel pro-
allarma bien du monde; &
é lieu a des contes fort plai-
es avantures fort ſingulieres.
tail Phyſique eſt ſuivi d'une
te de diverſes operations Aſ-
eſſentielles a l'Obſervation
& qui conſiſtent à meſurer,
du Micrometre, le Diame-
du Soleil, celui de la Lune,
e des cornes de l'Eclipſe au
oleil. Le Diametre du Soleil
icrometre, de 31. minutes,
grandeur, qui fut quelque
par la Lunette de 23. pieds.

Le

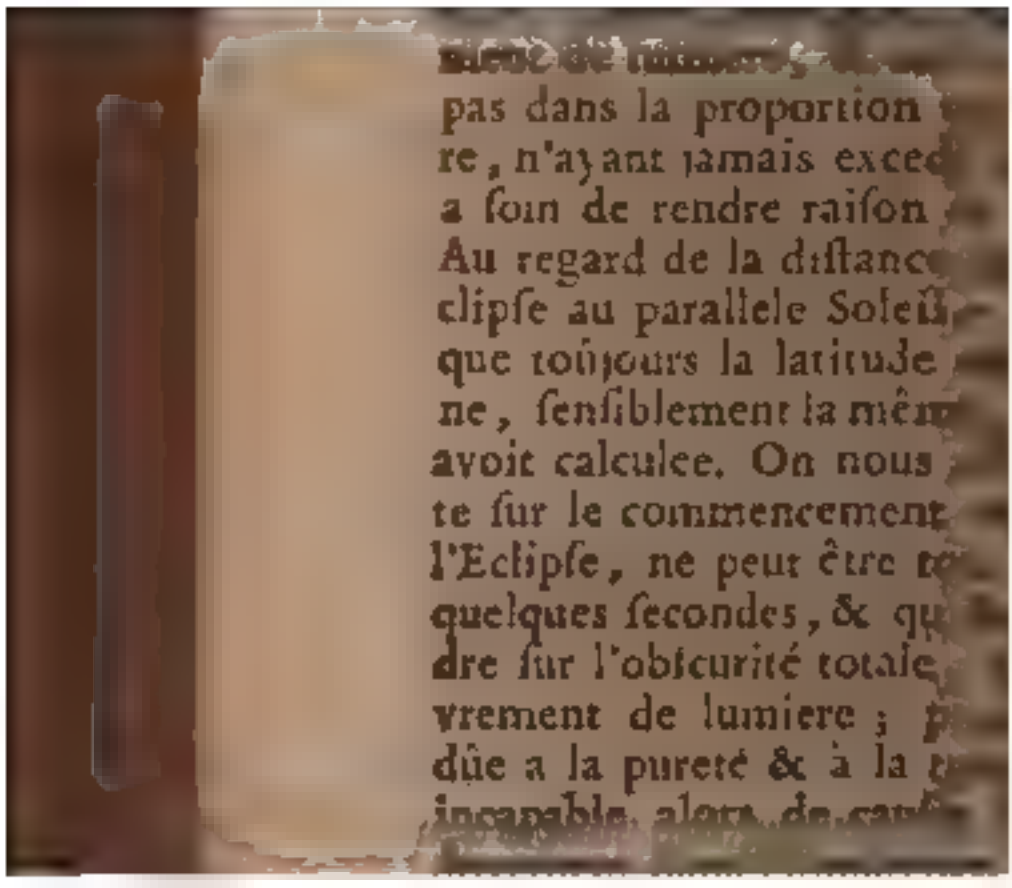

ſuperieur de la Lune, & la circon-
t cercle, a laquelle ſe terminoit,
Hemiſphere interieur, l'illumina-
oleil ſur cette Planete; & l'on é-
tte difficulté.
ttache enſuite à donner l'explica-
Phenomene, qui parut dès que le
entierement eclipſé; c'eſt a-dire,
iere tres-blanche, qui environ-
nne, & qui formoit autour des
ſon diſque, une eſpece de couron-
largeur d'un doit écliptique, après
changeant en une foible lueur,
oit, autour de la Lune, une aire
, d'environ huit degrez de diame-
perdoit inſenſiblement dans l'obſ-
On a crû d'abord que ce pourroit
un effet des rayons du Soleil,
ant ſur les extremitez éclairées de
& s'y reflechiſſant en tous ſens,
fraper nos yeux, après avoir
iverſes refractions dans notre At-
. Mais on a bien-tôt abandonné
jecture; & après de ſerieuſes re-
, on s'eſt pleinement convaincu,
Phenomene lumineux n'eſt autre
la Lumiere même decouverte par
ni dans le Zodiaque, qu'on ne
oit pas d'abord devoir être ſi évi-
& *qui, ſelon* l'hypotheſe de cet As-
, *devoit* paroître alors autour du
*mme une chevelure*, ou comme

une

„ terre d'ombre, & la
„ dans toute sa surface, q
„ & avec les plus grandes L
„ pouvoit y distinguer la
„ Qu'on avoit déja decouver
„ que le Soleil fut entiere
„ mais qu'on ne vit Mercure
„ tier obscurcissement, de
„ tume, que le peu de dur
„ te totale ne permit pas d
„ la grande Lunette, comm
„ le faire : Qu'on vit auf
„ reau, & plusieurs Etoiles
„ Sud, & en differentes p
„ Qu'a l'instant du recouv
„ miere, qui se fit avec
„ rapidité, le Soleil sortit c
„ lumineux, qui donna d'

ſes qui en peuvent reſulter,
ion de l'Aſtronomie & de la

de la Navigation, contenant
s & pratiques de Geometrie,
la Sphere, & d'Aſtronomie,
phemerides du mouvement du
de ſa declinaiſon, de ſon aſcen-
de ſon lever, de ſon coucher,
ude, & pluſieurs autres neceſ-
ruction; nouvellement calcu-
mois, avec des manieres de les
prolonger; les conſtructions &
Inſtrumens à prendre les hau-
teurs, pour en conclure les lati-
ſur terre qu'ſur mer, avec de
bſervations & Remarques ſur
& Table de leur etabliſſement,
ge du Compas de routes, & les
l'obſerver, avec des manieres de
oute d'un Vaiſſeau ſans aiguille
ndant le jour par le Soleil, &
nuit par les Etoiles; les regles
la Navigation par les Cartes
par le quartier de reduction par
angentes & ſecantes, par les lo-
&c. Le tout clairement de-
xplique avec plus de detail qu'il
qu'a preſent, & diviſé par leçons
, ainſi qu'on les enſeigne dans
oyales de Marine etablies par Sa
Ma-

Majesté au Croisil. Par le Sieur Bouguer, Professeur Royal d'Hydrographie ; nouvellement revû, corrigé, & augmenté par l'Auteur, de plusieurs manieres de naviger par de nouvelles échelles, avec des Remarques sur les erreurs qu'on a commises jusqu'à present dans les regles composées de longues routes fausses courues par estimes, & les moyens de les corriger, par une nouvelle correction. A Paris, & se vend a Nantes chez P. de Heuqueville, Marchand Libraire Juré de l'Université à la Bible d'Or, & chez l'Auteur au Croisil. 1706. pagg. 252.

CE Livre a été imprimé pour la premiere fois en l'année 1698. Voici une seconde Edition que l'Auteur a beaucoup augmentée, ainsi qu'il paroît que dans le titre. L'Ouvrage est divisé en quatorze chapitres : le premier contient par quelques définitions, par quelques propositions & quelques pratiques de Trigonometrie, necessaires tant pour l'intelligence de la Sphere & de tout ce Traité, que pour la construction & l'usage des Cartes. L'Auteur y a mis les Tables des sinus, tangentes & secantes en abregé, & des Logarithmes des nombres, depuis 1 jusqu'à 500, pour servir à proposer & à resoudre des regles de Navigation & d'autres par ces nombres, & à en appren

ſervi, pour parvenir à cet-
eſt-à-dire, de tout l'appareil
on. On choiſit, pour la fai
ède la Maiſon, où s'aſſemble
eu également favorable aux
& aux autres Spectateurs.
où l'on diſpoſa tous ces di-
ns que l'Aſtronomie moder-
utilement pour les decouver-
portantes & les plus curieu
ça deux Pendules à ſecon-
nt rectifiées, pluſieurs gran-
ſoutenues par le moyen de
qui avoient été plantez pour
Machine Parallactique, po-
ridien, & ſupportant une
it pieds, avec ſon Micromé-
ndre la grandeur des Doits
Tambour, ſitué au Foyer
de 23 pieds, & ſur lequel le
l'image du Soleil, qui parut
gnes, fut diviſé en 24. par-
des Circonferences concen-
avoir en demi-doits la gran-
ſe; une autre Machine Pa-
armie d'une Lanette de dix
, qui à la diſtance conve-
laire, portoit une planche
laquelle on recevoit l'image
laire & aſſez grande, di-
doits, par des Circonferen
es. Cette derniere Machi-

ne

tre, pour gouverner un Navire
le Soleil, & la nuit par les troi

Le huitieme roule sur les C
nes, sur leur construction, & l
ge, &c.

Le neuvieme, est sur le qu
duction, & sur les propositions
preceder les regles generales de
tion.

Dans le dixiéme, l'on tro
seignemens necessaires pour
pour pratiquer sur le quartier d
toutes les regles de Navigation
y a joint pour cela, un quarti
tion exactement divisé, afin
dessus reduire la Navigation e
Il y a ajoute des Remarques sur
qu'on a commises jusqu'a pres
regles composees de longue rou
quatriéme correction nouvelle.

Dans l'onzieme, l'Auteur
Navigation par l'echelle ou lig
des, & celles des parties égale
resolution des questions Astrono
par le quartier de reduction,
chelle des cordes.

Le douzieme contient un A
lotes, avec la maniere de faire
eaux.

L'on enseigne dans le treizie
dre & à pratiquer les regles
con de differentes manieres

ouvera ici en abregé des Ta-
ombres, avec des moyens de
ment a leurs abreviations.
le quatorzieme, l'Auteur trai-
vigation par les echelles Gin-
, tangentes & ſecantes, par
itudes croiſſantes & parties e-
les des longitudes, & ceſſes
es, il y enſeigne la Naviga
Loxodromies, & donne une
iere de naviger par le quarré

il eſt bon d'avertir que dans
uteur a mis en pluſieurs en-
poſitions & les demonſtra-
nettre qui prouvent les pra-
avigation, & cela ſeulement
quer a ceux qui ſçavent la
in qu'ils s'en puiſſent ſervir
re la Navigation ſans le ſe-
Maitre, & afin que ceux qui
& qui ne ſçavent point la
iſſent paſſer ce peu d'articles,
r la peine de les lire. On
a la marge par la lettre G.

gation, & à ceux qui veulent se
ner dans cette Science.

*Traité de l'immaculée conception*
*sainte Vierge Marie Mere de D*
*se en l'Espagnol par le Reverend*
CENT JUSTINIEN ANT
*l'Ordre des Precheurs. Nouve*
*duit en François. Avec une*
*le même sujet. Extrait de d*
A Paris chez Jean Baptiste C
des Augustins, au Nom de J
in 12. pagg. 137.

XXXVIII.

# JOURNAL DES SAVANS,

di 22. Novembre M. DCCVI.

---

MUSITANI, Philoſophi, ac Medici entiſſimi atque celeberrimi, Pyro- ſive Tractatus de Febribus; in quo, atis ſerie ſervata, novum Syſte- Febribus ſingulisque earumdem s, aperitur; antiquâ Galenico- trinâ ad Trutinam revocatâ, pe- eversa. Cum indicious capi- erum & materiarum locupletiſſi- oloniæ Allobrogum, ſumptibus G. de Tournes, Cramer, Pe- Ritter & S. de Tournes. 1701. dire, *Traite des Fievres, où con- ut à la methode d'Hippocrate, on n nouveau Syſtême de cette mala- ſes differentes eſpeces, & où l'on*

renverse entierement la doctrine
nistes, après un serieux examen. P
les Mustiano *Philosophe & Medec*
A Geneve, aux dépens de Cl
1701. in 4. pagg 213.

MR. MUSITANO, engag
dans l'etat Ecclesiastique
venu celebre Medecin
& membres de trois Academies d
la, s'est deja fait connoître pa
Ouvrages considerables. C'est u
qui tenant sans cesse la balance
s'est donné la peine de peser ex
les principales parties de l'Art d
protection. Nous avons de lui
de Medecine, sous le nom de *Ti*
*dica*, *Balance Medicale*; un Cour
rurgie, qui a pour titre *Trutina C*
*Physica*, *balance Chirurgico Physi*
Chymie raisonnée, dont les prin
operations, & les remedes qui en
sont pesez dans cette même bala
*Trutinam retinantur*; & voici pre
les Fievres, que l'on fait passer
tour, par le même examen. M.
vous avertit d'abord dans sa Pref
s'il eût suivi son inclination, nou
été privez de ce dernier Ouvrage
qu'aux pressantes sollicitations d
qui attendoit avec impatience c
comme une suite necessaire des

il s'est pu resoudre à l'accorder : car
ur lui, chagrin depuis long-temps con-
le métier, ennuyé d'écrire inutilement
un Art, dont les plus belles decouver-
ne vont, selon lui, qu'à en demontrer
bscurité & l'impuissance, & ou, malgré
te son application, il est encore si peu
r voyant, qu'il hesite le plus souvent
le choix des remedes, & ne sçait
sque jamais au vrai si c'est lui ou la na-
e qui guerit son malade ; rebuté, con-
ue-t-il, de ces incertitudes, il ne se
jamais determiné de lui-même à gros-
par un nouveau Livre, le nombre des
rages frivoles, ou pour employer ses
pres termes : des *ineptiés* & des *futili-*
qui sont sorties de ses mains : *Decre-*
*amus satius esse nostræ scriptioni modum*
*ere, quam tantis ineptiis effutientes, sar-*
*pergravare.* Sa mauvaise humeur con-
la Medecine, la defiance ou il est
ses propres lumieres, & l'opinion peu
ntageuse qu'il a de ses écrits, ne l'em-
chent pas neanmoins de faire ses efforts
ur decouvrir les veritables causes de
Fiévre, & pour opposer à cette ma-
le les remedes qu'il juge les plus effica-
Voyons de quelle maniere il s'y
nd.

Il établit d'abord un principe, que per-
ne ne lui contestera ; c'est que pour
former une juste idée des diverses ma-

Indies qui attaquent le corps de l'animal, il faut avoir une connoiſſance claire & diſtincte de ſa conſtitution naturelle ; ce qui eſt ici d'autant plus indiſpenſable, que la Fiévre eſt comme un dérangement univerſel de toute la machine. Il s'attache enſuite à montrer, que rien ne conduit plus heureuſement à cette connoiſſance, que la fameuſe diviſion qu'Hippocrate a faite des parties du corps humain, en celles qui contiennent, qui ſont contenues & qui donnent le mouvement ; & que Galien a eu le plus grand tort du monde d'abandonner cette route, pour s'engager dans le Syſtême des quatre Elemens vulgaires & de leurs quatre premieres qualités, ſur la combinaiſon deſquelles il s'eſt avisé mal à propos de bâtir ſa doctrine des Temperamens & des quatre Humeurs, de laquelle l'Auteur a ſoin de mettre l'abſurdité dans tout ſon jour, ſe ſervant pour cela des armes employées dans cette ſecte pour l'attaque & pour la défenſe, c'eſt-à-dire de l'argumentation & de la forme ſyllogiſtique, dont il fait un uſage aſſez frequent, & ſur laquelle il eſt fort. Il continue à prouver que ces parties, qui, ſelon Hippocrate, donnent le branle à toutes les autres, ne ſont qu'un eſprit ou une ſubſtance tres-ſimple & d'une ſubtilité infinie, repandue également dans les divers organes, qui en reçoivent tout le mouve-

& leurs disposi-
es ; que c'est en
osiste la vie de l'a-
ure ; & qu'Aristo-
finition qu'il en a
ignorée de personne,
chose. Après s'être
de ce Philosophe, qui,
eriteroit pas, sur le
agement que Galien;
plique ce que l'on doit
ots de sante parfaite,
dans la liberté de ce mou-
lequel tous les organes de
ent des différentes fonctions,
a destinez. Definition,
as d'eclaircir tous les ter-
que sur-tout a découvrir
re cette liberté du mou-
& il trouve que c'est pre-
état & de la bonne consti-
ties contenantes & des par-
qui obeissent sans peine
impulsions de cet esprit vivi-
eu que les moindres obstacles
t au cours libre de celui-ci,
r en deregler le mouvement,
r l'accomplissement regulier
s, & pour jetter le desordre
l'economie de l'animal, d'où
les maladies. L'Auteur tâche
tout cela plus sensible, par
l'exem-

l'exemple d'une épi
d'un homme parfai
laquelle déregle tou
organe par cela seul
le tissu des parties f
forme comme une di
cours des esprits, &
bres de cette partie,
liqueur, d'ou naissent
mation & l'abscès.

On fait, apres cela
cette cause generale d
Fiévre en particulier
un mouvement dépravé d
dits qui lui sont continu
matiere contre nature pr
diminuant quelquefois
jusqu'a un froid sensible
l'augmentant jusqu'à un
explique en détail les re
finition ; & l'on parco
sortes de dérangement qu
aux parties contenantes
casion à la Fiévre, en al
ment vital ; d'ou l'on pa
tion des differentes especes
de parties contenues, dont
peut causer cette même ma
reduit ces parties contenues
dix, que l'on examine en
pitres.

La premiere qui se presen

ſe des alimens reçûs dans le ventricule, leſquels, à raiſon de leur trop grande quantité, de leur mauvaiſe qualité, ou du vice même de l'organe qui doit en faire la digeſtion, ſont tres-propres a exciter non ſeulement la Fievre, mais pluſieurs autres maladies.

La ſerosité ſuperflue, que l'Auteur fait paſſer du ventricule dans la ratte, par le moyen des vaiſſeaux lymphatiques, pour être enſuite dechargée dans les reins, eſt, ſelon lui, une des principales cauſes des maladies chroniques, & ſurtout de la Fievre quarte, lorſque cette liqueur, au lieu d'être evacuée, vient à regorger dans la ſubſtance ſpongieuſe de ce viſcere, où elle ſepaiſſit & ſe corrompt.

Le vice des excremens de la premiere digeſtion, ou leur trop long ſejour dans les inteſtins, peut encore donner lieu à quelques mouvemens fievreux, auſſi-bien qu'à diverſes autres indiſpoſitions.

Le ſuc nourricier, qui fournit l'aliment à toutes les parties ſolides, eſt une cauſe tres-ordinaire des Fievres continues les plus rebelles, lors qu'il vient a degenerer de ſon état naturel. L'Auteur employe pour la diſtribution de ce ſuc, une méchanique, qui pourra bien n'être pas du goût de tout le monde. Il pretend que les fibres du ventricule & des inteſtins s'imbibent

de la portion la plu
rée du chyle, qui
fibres, comme l'hu
le long des filets de
diſtribue de cette ma
parties ſpermatiques
le cerveau, ni la mo

La matiere de l'in
retenue par le froid
quelque cauſe que ce
auſſi une occaſion m
vres, d'un caractere
celles, qui ſont em
ce du ſuc nourricier,
parler.

Ces Fievres malignes
qui ſans être accompag
derable, jettent les mala
niers jours, dans une
doivent être attribuées a
ce même ſuc nourricier
tes les parties blanches,
& la mouelle de l'epine,
nouveau degré de perfectio
n'eſt autre choſe que *le ſim*
*veux*, ou *l'humide radical*,
certains Auteurs.

Le ſang contenu dans les
les arteres, vient-il à être a
vement trop vif : il produi
de Fievre, que l'on appelle
*putride*. Ce même ſang

ation naturelle, & s'em-
quelques vaiſſeaux capil-
occaſion de Fievre conti-
ec l'obſtruction qui la fait

tinue, appellée vulgaire-
, ſelon notre Auteur, l'ef-
tant dans le ſang la ma-
egeneree. La bile, à ſon
pre a cauſer la fievre tier-
e liqueur fermente irregu-
foye & dans ſa veſicule.
de l'eau renfermée dans
ui paroit une cauſe tres-
enir certaines Fievres len-
ment uniforme, accompa-
r, de defaillances, d'in-
ès, & d'autres accidens,
de tres-difficile gueriſon.
de ſçavoir, comment l'Au-
vaincre de l'influence d'u-
achee & auſſi incertaine,
cette corruption de l'eau du

s d'avoir aſſigné les diver-
annelles de la Fievre; il
ment elles peuvent, en
u corps qu'elles ſe rencon-
le mouvement du cœur,
pour ainſi dire, toute l'é-
e. C'eſt a quoy eſt emplo-
ge chapitre, où M. Muſi-

qu'une des causes [illegible]
tend que cette fermentatio
plus grand mouvement a
le rarefie, porte cette m
jusques dans le cœur, [illegible]
par les veines, qui est la
le du retour du sang ve
mais aussi par le canal des a
tant regorger cette même
source; & que c'est propren
ble affluence du sang, qui
cœur a multiplier ses bat
se débarrasser, & à repand
nement & l'ardeur dans t
ties. On éclaircit cette hyp
qui se passe dans le *panaris*
emple *d'une marmite pleine*

iodique de leurs redoublemens
s accés, ce qui fait l'objet des re-
du vingtieme chapitre. L'Auteur
'abord que ces redoublemens ne
ne durent jamais plus de 24.
Il trouve enſuite un merveil-
port entre le Soleil du grand
qui acheve ſa reſolution journa-
cet eſpace de temps, & la cha-
relle ou ce principe du mouve-
mal, qui eſt comme le ſoleil du
de, & qui doit par conſequent
démarches ſur celles du premier.
ne c'eſt à l'action de cette cha-
relle qu'eſt dûe l'expulſion de
*febrile*; elle doit s'accomplir, dit-
24. heures, & l'on doit y re-
un commencement, un accroiſ-
un état & une déclinaiſon, com-
remarque dans le cours du So-
lever, un midi & un coucher.
mparaiſon ne lui ſert tout au plus
liquer aſſez imparfaitement la du-
ces, ſans donner le denouement
incipale difficulté, qui conſiſte
e regularité periodique qui rame-
évre au bout de 24. heures, ou
intervalle de 24. ou de 48. heu-
ſi l'Auteur a-t-il recours, pour
ſſement de ce phenomene, à de
ſuppoſitions, qui ſe reduiſent
uer dans la maniere degenerée,
qu'il

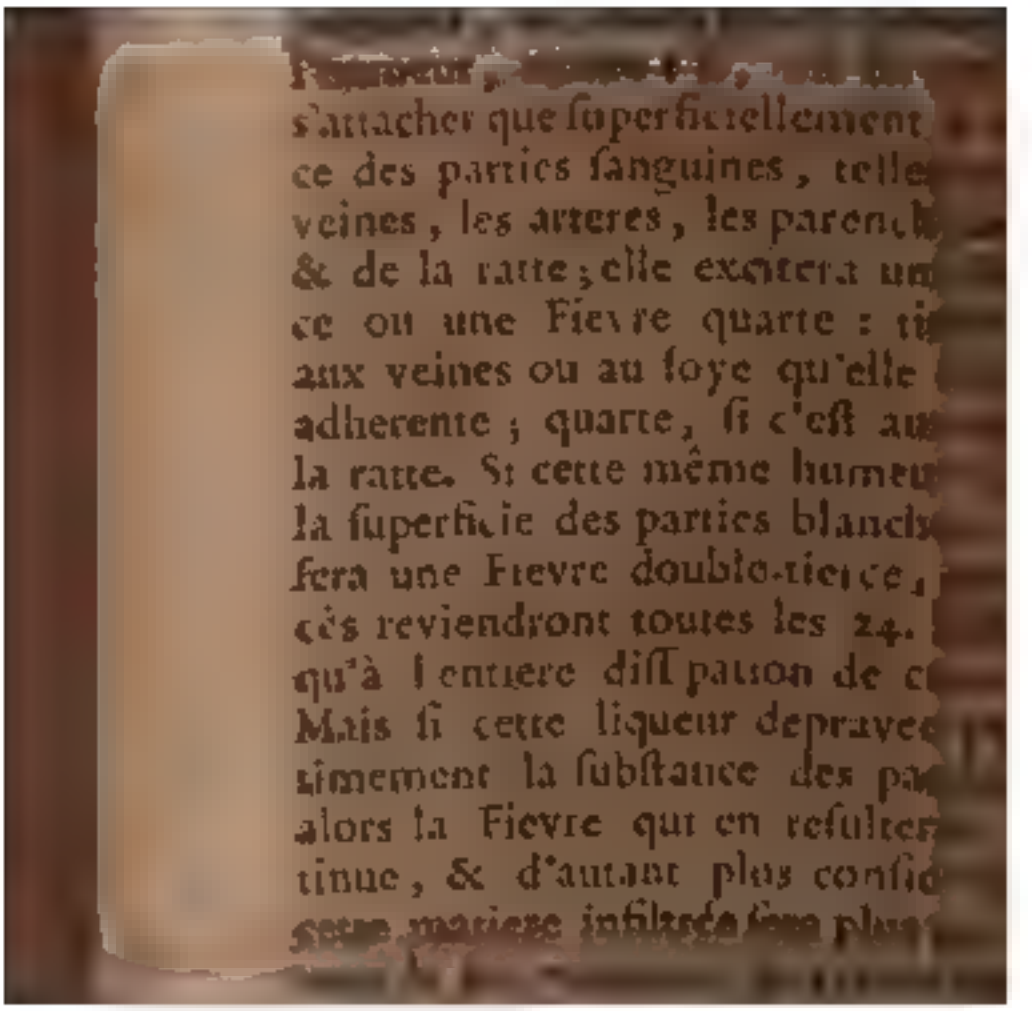

Fievre, & l'on jugera aiſément,
ail que nous venons de donner
nions, s'il a été beaucoup plus
ans cette recherche, que ne l'ont
ıs autres avant lui. Nous l'al-
preſentement occupé, dans les
pitres qui reſtent, a établir des
curatives, par rapport a cet-
, & a nous fournir les reme-
us efficaces pour la gueriſon des
. Les bornes qu. nous ſont pref-
ces Extraits, ne nous permet-
de ſuivre l'Auteur pas-à-pas
ce qu'il nous debite ſur cette ma-
il ne ſe propoſe d'autre ordre,
qu'il a obſervé dans la diſcuſ-
diverſes cauſes des Fievres.
rès quelques preceptes generaux,
chapitre où il eſt parle du trai-
Fievres, cauſées par la corrup-
limens contenus dans les premie-
un autre, ou l'on enſeigne à
Fievres, qui ont leur ſource dans
ite que la ratte attire du ventri-
roiſieme deſtiné aux remedes de
entretiennent les excremens rete-
inſi du reſte. Chacun de ces cha-
partage en quatre articles: dans
article, l'Auteur parcourt les
gnoſtiques: dans le ſecond, il
revûe des cauſes occaſionelles:
ıiſéme, il parle du prognoſti-

que:

que : dans le dernier , il
au long fur la curation. C'
nier article que nous nous
de nous arrêter , pour do
idée de la methode de
après avoir indique en gener
de son Livre , où l'on tro
tement des especes de Fievre
nuës & les plus importantes
Fievre continue ardente. ( ch
Fievre d'inflammation ( chap.
vres malignes ( chap. 2 . )
que ( chap. 30 ) la Fievre ti
la Fievre quarte ( ch 23 ) &

La Methode generale que
strano , en prescrivant les
chacune de ces especes de
de commencer d'abord par
gime convenable par rappor
tration de six choses non-n
sont l'air , les alimens , &
ensuite quels secours on p
Chirurgie , qui se reduit ici à
à l'application des ventouses

...e pour la secte, qu'il appelle ...*dicine*, & qu'il a soin d'orner, ... endroits de son Livre, de di... épithetes de la même force. ...il presque jamais de l'avis de ...s, pour le Systeme desquels il ... l'eloignement que l'on peut ...n homme instruit dans l'école ... & de-Van-Helmont.

...d-là, M. Musitano ne sera nul... ...çonné d'ouvrer la saignée dans ... Les principes sur quoi il fait ...atique, soutenus de cette maxi... ...n Ecclesiastique, comme lui, ...metre, *que l'Eglise a horreur du* ... permettent pas d'abuser de ce ... peine le trouve-t-il tolerable ...vres les plus ardentes ; encore ... pour donner de l'air au sang, ...*gratiâ*, & en diminuer la ple... ... est un cas qu'il juge assez rare; ... qui concerne la *revulsion* & la ...il n'a garde d'y croire, & il ...fache d'etre confondu avec cer... ...cins, qui pretendent prouver ...nes demonstrations, que l'une ...peuvent fort bien s'accorder avec ... de la circulation. Apres cela, ... pas s'etonner, si la saignée lui ...remede tres-pernicieux dans les ...lignes, & s'il l'estime tres-... ...our ne rien dire de plus fort,

dans

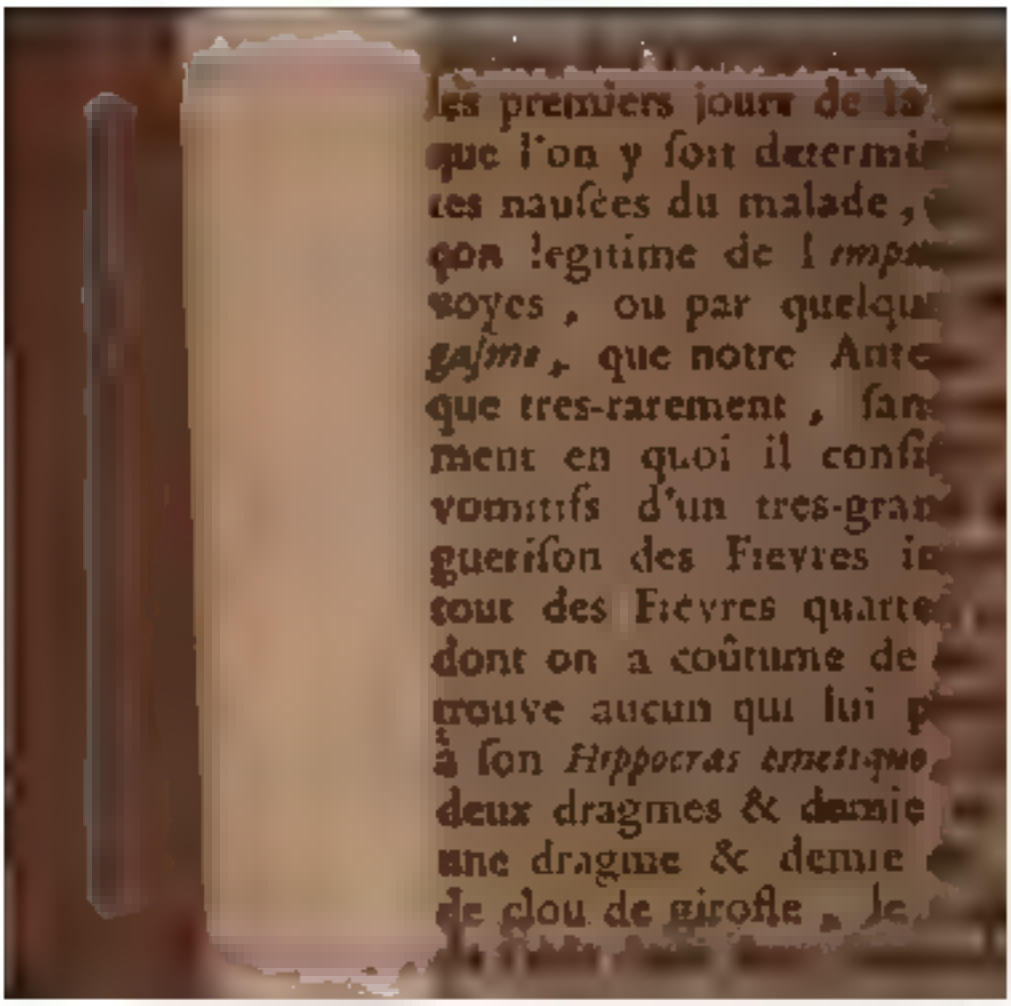
les premiers jours de la
que l'on y ſoit determi
tes nauſées du malade,
con legitime de l'*impu*
voyes, ou par quelqu
*gaſme*, que notre Ante
que tres-rarement, ſan
ment en quoi il conſi
vomitifs d'un tres-gran
gueriſon des Fievres in
tout des Fievres quarte
dont on a coûtume de
trouve aucun qui lui p
à ſon *Hippocras emeti-que*
deux dragmes & demie
une dragme & demie
de clou de girofle, le

e au fond du vaiſſeau. Les
net en œuvre le plus vo-
ſenne, la manne, la caſ-
, la conſerve de fleurs de
olicon, & quelques autres de

dans le chapitre où il traite
ignes, donne une liſte tres-
orifiques & des cordiaux ti-
urs. Ceux dont il paroît
cas, ſont, dans le genre
le ſcordium, le contrayer-
nero, le chardon benit, l'o-
hre, le citron, &c. dans
raux, le bezoard mineral,
phoretique, le cinabre d'an-
rits acides, &c. dans celui des
corne de cerf, la pierre de
pere, &c. Il s'attache en-
iverſes combinaiſons de ces
l applique à la gueriſon des
tomes de ces Fievres. Il re-
t, dans les Fievres inflam-
ge du *ſperma ceti*, & du ſang
me de deux excellens diſſol-

pitre de la Fievre quarte, il
e s'étendre ſur les Febrifuges,
ment ſur le Quinquina, qu'il
ſupérieure à tous les autres, & qu'il
un veritable ſpecifique non
s les Fievres intermittentes,

mais

mais auſſi dans les continues d
blemens ſont periodiques. L
le preſente n'a rien de parti
que la maniere dont il en ca
qui eſt d'en faire un pur abſt
cipient, qui ne procure aucu
ſenſible. Il croit la purgat
après l'uſage du quinquina ;
apporter aucune precaution.
indique un nouveau Febrifuge
diſputer au quinquina, & d
découverte à ſon induſtrie, qu
connoître dans une plante, q
blance de ſaveur avec ce ter
pourroit bien être accompag
ſemblance de vertu, ce que l
juſtifie. C'eſt l'*écorce de cyp*
dans le mois de May, du tron
ches de cet arbre, juſqu'à ſa p
ſe, d'où l'on ne la détache
que lors qu'elle eſt parfaitem
On la prend en poudre, à la
& de la même maniere que l
L'Auteur prétend que l'on pou
même utilité de l'écorce de ce
de gui de chêne.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'on
de rendre l'Edition de ce Liv
reſte. La pureté du ſtyle qu
avoir été fort negligée, ſe tro
défigurée par le grand nombr
d'impreſſion.

...nis Marckii Historia Paradisi illus-
...a, Libris Quatuor; quibus non tan-
...n loci illius plenior descriptio exhi-
...ur, sed & Hominis integritas, lap-
..., ac prima restitutio declarantur se-
...dum Genesios capita II. & III. Ac-
...it Oratio Academica, de propagati
...ristianismi admirandis. Amstelædami
...endie Gerardus Borstius, Bibliopola,
...05. C'est-à-dire, *Histoire du Paradis,*
*...quatre Livres; où l'on traite non seule-*
*...t de sa situation, mais encore de l'Hom-*
*... dans l'etat d'innocence, de sa chute,*
*... de son premier rétablissement; suivant*
*...second & le troisiéme chapitres de la Ge-*
*...se.* Par Jean Markius. *Avec un dis-*
*...rs Academique touchant la propagation*
*...la Religion Chretienne.* A Amsterdam
...z Gerard Borstius. 1705. in 4. pagg.
...5.

TOute la matiere de ce Livre est dis-
tribuee en quatre parties. La pre-
miere contient une description en-
... du Paradis terrestre. On traitte dans
...onde, de l'etat d'Adam avant sa chu-
... Dans la troisiéme, on le considere
... son peche: & dans la quatrieme, il
...arle de la Misericorde de Dieu en-
...nos premiers parens. Ainsi ce long
...ible Ouvrage est mêlé de Critique
&

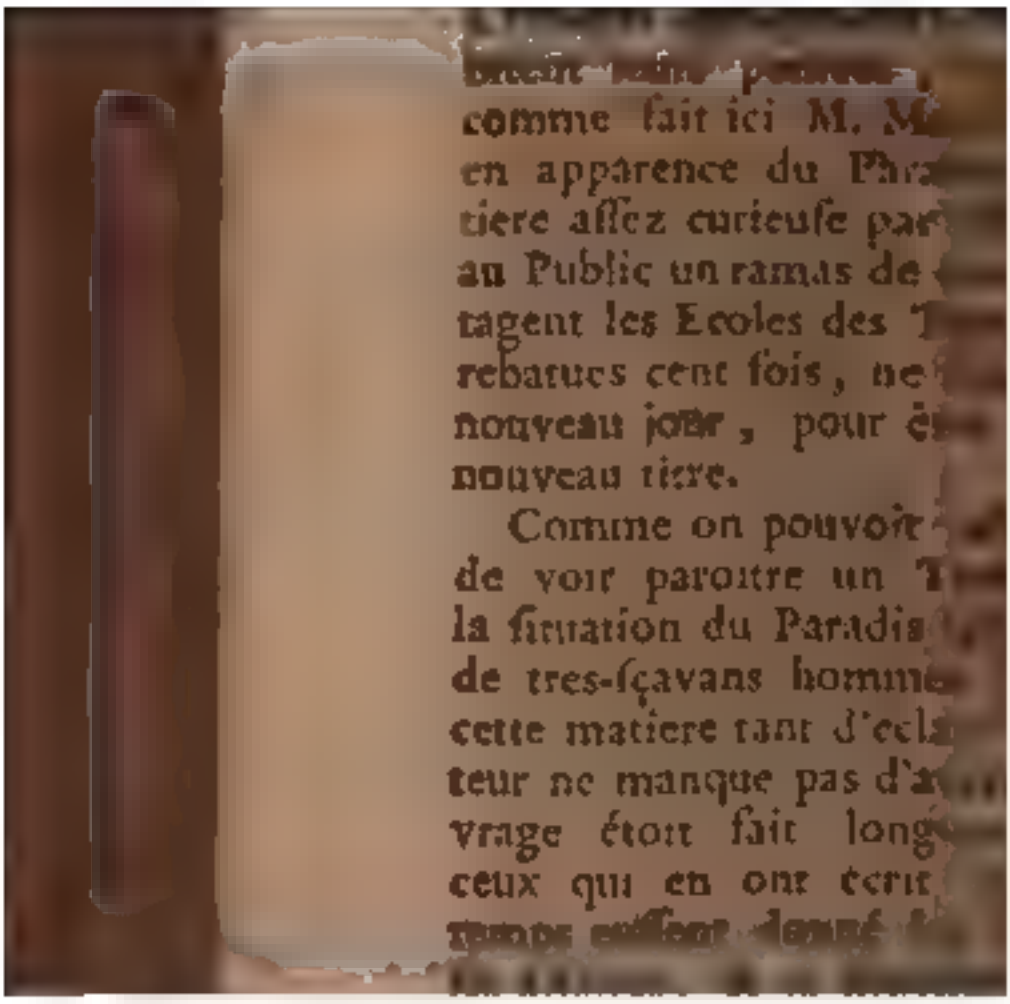

comme fait ici M. M
en apparence du Pra
tiere assez curieuse par
au Public un ramas de
tagent les Ecoles des T
rebatues cent fois, ne
nouveau jour, pour ê
nouveau titre.

Comme on pouvoit
de voir paroître un T
la situation du Paradis
de tres-sçavans homme
cette matiere tant d'ecla
teur ne manque pas d'a
vrage étoit fait long
ceux qui en ont écrit
temps eussent donné

nciens qui ont pris dans un
& allegorique ce que Moy-
Paradis Terreſtre. Il cite
rs de cette opinion Philon
& ſaint Ambroiſe, au-
le meme ſentiment, con-
Sixte de Sienne & de Bel-
ourient enſuite le ſens literal
Moyſe, par des raiſons ti-
de l'Hiſtorien, & de la
paroit dans toute ſa narra-
que autant qu'il peut ce que
veſtiges du Paradis Terreſ-
Ecrivains profanes, & a ce
te un endroit du Livre que
lien Evêque d'Avranches a
dic ſur la ſituation du Paradis

ors de doute, *dit ce ſavant*
e le Paradis Terreſtre formé
ement par la Providence di-
éré l'original, d'après quoi
ont imaginé leurs Iſles for-
Champs Elyſées, les Prez
les Jardins des Heſperides,
de Jupiter, & d'Alcinoüs.
que Xenophon, dans la deſ-
'il faut de ces beaux Jardins,
elle Paradis, (Παραδεισος)
point d'autres façons de par-
celles qui ont été employées

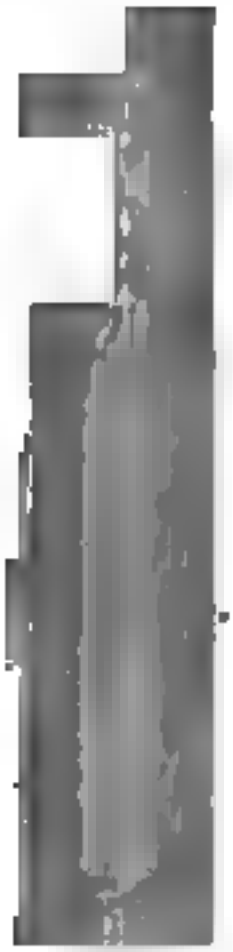

On ſe propoſe, par exemp
le Paradis Terreſtre étoit e
la ſurface de cette Terre
bitons, & qu'il n'étoit n
au deſſous, ni dans le
comme on voit par Ter
ſaint Irenée, que les Va
ginoient; ni dans l'air, s
toute l'étendue de la Ter
étoit dans une partie de la
preciſément, & diſtingué
tion qui s'en lit dans l
quelques-uns ayant penſé
Terreſtre, décrit par Moy
ment ignoré des homm
l'ayant placé à leur gré
parties du monde, comm
vers le Midi, proche du

tout dans la denomination des Fleuves dont il étoit arrosé. Outre que cette matiere a déja été approfondie, & que, pour parler ſincerement, ce Livre-ci ne contient preſque rien qui ne ſoit ailleurs plus nettement & en meilleur ordre; comme on le peut juſtifier, en parcourant ce qu'en ont écrit M. Huet, M. Bochart, & M. Morin, ſans parler de Calvin & de Scaliger. Quand l'Auteur les abandonne, ou bien il demeure à ſec & dans une incertitude entiere, comme au ſujet du Gehon & du Phiſon, ou bien il embraſſe quelque opinion decreditée, comme au ſujet des *quatuor capita*. Par *capita fluviorum*, il entend, après Magth. Beroalde *fluvii capitales*, de beaux & grands fleuves, ce qui n'apporte aucune lumiere dans cette queſtion qui en a beſoin.

Ce que nous avons expoſé de ce Livre, eſt pris du plus bel endroit, c'en eſt le Paradis Terreſtre. Le reſte eſt tout heriſſé de roncos & d'épines, & ne reſſemble pas mal à la terre, après qu'Adam eut peché.

*Elevations à Jeſus-Chriſt, ſur des textes du Nouveau Teſtament, avec quelques Reflexions chretiennes ſur divers ſujets. Par Madame de* JULIEN *Vicomteſſe de* MONTA-

MAdame de Julien q
gion Proteſtante où
elevée, & embraſſa
Catholique, quatre ou cinq
*dernieres & generales converſion*
faites en France. C'eſt ce
prend l'Auteur de l'Avertiſſe
à la tête de ce petit Livre.
auſſi que cette pieuſe Vicom
„ été du monde & avant &
„ riage ; à la maniere de la
„ filles & des jeunes femmes
„ té, qu'on ne laiſſe pas d'
„ tueuſes au milieu des dive
„ des pratiques du ſiecle....
„ enſuite un veritable exemp
„ te, de retenue, & de mo
„ le eut le cœur plein de l'a

ſonnemens adreſſez à J. C. Par exemple, ſur ces paroles de J. C. *M'aimez-vous plus que ne ſont ceux-cy?* p. 19. „ Ah ! mon „ Sauveur, s'écrie Madame de Julien, „ que cette demande que vous fites autrefois à Saint Pierre étoit douce, tendre, amoureuſe! Que je les envie ces „ divines paroles ! adreſſez-les-moi. Helas ! que je voudrois bien vous pouvoir „ répondre comme cet Apôtre : Seigneur, „ vous connoiſſez toutes choſes, vous „ ſçavez que je vous aime. Divin Sauveur ! que je crains de ne vous point „ aimer ! Je n'aime pas beaucoup mon „ prochain, & cela m'épouvante : il me „ ſemble que je ne hais pas mortellement „ le peché, & cela me trouble. Mais, „ ô JESUS, &c.

Sur ces autres paroles : *Beaucoup de pechez lui ſont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.* pag. 25. „ Qui faut-il aimer, dit „ Madame de Monſa ; le plus beau des „ Fils des hommes, ce Dieu beni éternellement, ce divin, cet aimable Sauveur. Mais, mon Sauveur ! tout divin, tout aimable que vous êtes, nous „ ne vous aimerons jamais, ſi vous ne „ nous faites aimer. Puis donc que c'eſt „ à vous qu'il faut demander cet amour, „ je vous le demande, Seigneur : ſouvenez-vous qu'il m'en faut beaucoup.

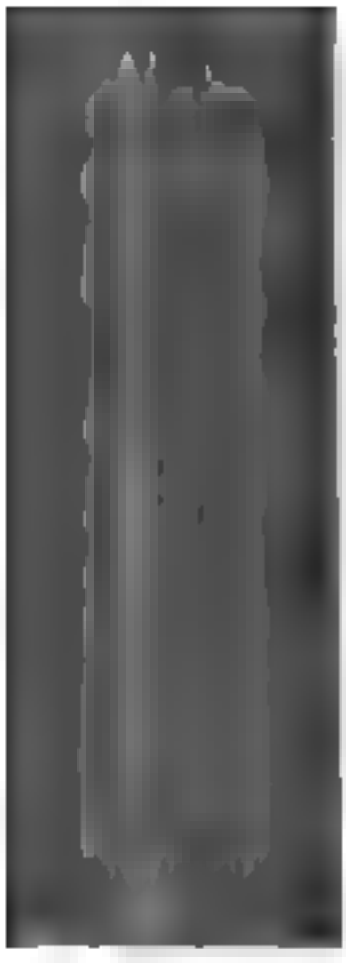

*lignité de la creature*, elle
point d'amitié, point de
rité dans les *mondains ba*
caractere de malignité, q
lier, & que les Payens
& plus de probité qu'eux
faiſeurs de complimens,
encore menteurs de pr
ſans parole. Elle en veu
*fauſſes prudes* dans la ſe
„ Si les Prudes, dit-elle
„ ſes que pour plaire
„ ont grand tort d'être
„ qu'elles le ſont ; pa
„ n'eſt pas d'humeur de
„ compte de leur vertu.
„ lin pour en attribuer
„ beauté, d'eſprit, ou

en cela des prudes dont il eſt queſ-
Elle ajoute, que l'orgueil des fauſſes
s ,, entraine avec lui chez elles la
diſance la plus noire, une aigreur
pportable contre le prochain, & en-
toutes ſortes de grands pechez. "
me de Monta ne fait gueres plus de
aux Coquettes. ,, Si la Coquette
pas debauchée, remarque-t-elle,
par quelque conſideration humaine,
par un pur effet du hazard dont elle
point cauſe. Elle regne cette co-
rte ; & pendant que ſa beauté brille,
regne eſt brillant : mais il paſſe auſſi
qu'un eclair, & il ne laiſſe après
que de profondes tenebres " Elle
dans ſa dixiéme Reflexion, de juſtes
ives contre les meres qui forcent leurs
de ſe faire Religieuſes. Ces mauvai-
res. ſelon elle, ſacrifient *ces miſera-*
*ſtimes* au demon, afin de pouvoir el-
mes ſe ſacrifier plus longtemps au
& à la vanité. Elle attaque enſuite
eres qui ne jugent point à propos
en même temps nourrices : Autre-
dit-elle, toutes les meres nourriſſoient
enfans de leur lait, & preſentement
s devotes n'y veulent point enten-
Etrange durete pour ces innocentes
res !

Ouvrage de Madame de Julien fut
é, pour la premiere fois à Montpel-

lier, deux ans après sa mort. Cette nouvelle Edition est augmentée d'un Exercice de l'Amour de Jesus, pour chaque jour de la Semaine, composé par M. de V[illegible] [illegible]. Elle est commode & d'un bon caractere. On voit à la fin du Livre un [illegible] de M. Nodot sur la Mort de [illegible] Seigneur, & deux ou trois autres [illegible] de Poësie pieuse.

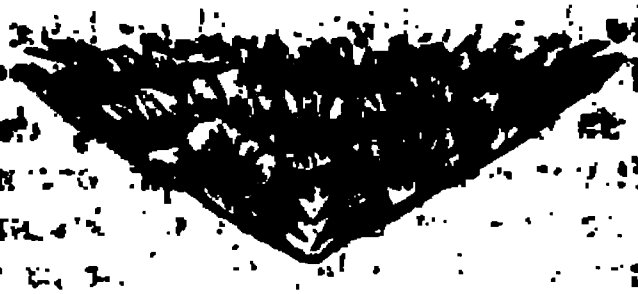

XXX

XXXIX.

# JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 29. Novembre M. DCCVI.

---

USTI FONTANINI Forojulienſis in Romano Archigymnaſio publici Eloquentiæ Profeſſoris, Vindiciæ antiquorum Diplomatum adversus Bartholomæi Germonii diſceptationem de veteribus Regum Francorum Diplomatibus, & arte decernendi antiqua Diplomata vera a falſis. Libri duo. Quibus accedit veterum Actorum appendix. C'eſt-a-dire : *Défence des anciennes Chartres, contre le Pere Germon, diviſée en deux Livres. Par M.* Fontanini *Profeſſeur d'Eloquence dans le College Romain. Avec une Appendice contenant d'anciens Actes.* A Rome chez François Gonzague. 1705. in 4. pagg. 287.

*curſeur* du Pere Germon
curſeur a peut-être mêm
ſon entrepriſe ; & po
ouvertement, il ajoute
*qui a publié dans ſes Ecri*
*quité Greque & Romaine*
*Moines de l'onzième ſie*
Germon à éclaircir ſi
la main ; s'il ſe croit a
ſeul contre le Pere Mab
Fontanini, & s'il a les
attribue au Sçavant qu'
en juger par les Differta
ce Pere n'a nulle diſpot
les Moines de l'onziém
capables de faire de ſi
celles que M. Fontanini
quité Greque & Romain

econd Livre eſt diviſé en douze cha-
, ou l'Auteur ſe propoſe de répon-
x Objections particulieres du Pere
n, par rapport a certains Diplomes
Pere avoit attaquez.

le ſecond chapitre du premier Li-
. Fontanini aſſure que dans tous les
on a eu grand ſoin des Chartres.
conſervoit dans les Archives des
& des Monaſteres, dans des lieux
xpres, voutez la plupart, bien
On rapporte ici quantité de paſ-
où il eſt fait mention de l'attention,
igilance des Archivistes, des *cleſs*
des Archives, de leurs voutes,
noires ou les Actes etoient enfer-
&c. Dans le troiſieme chapitre,
r répond a la difference que le Pe-
non avoit miſe entre les Livres &
es. Selon ce Pere, on comprend
e les anciens Livres ont pû ſe con-
parce qu'il y en avoit grand nom-
exemplaires dans les Bibliotheques.
il n'en eſt pas ainſi des Titres, qui
irement ſont uniques, & dans un
droit. M. Fontanini dit ſur cela,
Titres etoient ordinairement dou-
& qu'etant bien plus precieux que
res, on les conſervoit auſſi plus ſoi-
ment. Dans le quatrieme chapitre,
montrer que les plus anciens Actes
venir juſqu'a nous, nonobſtant les

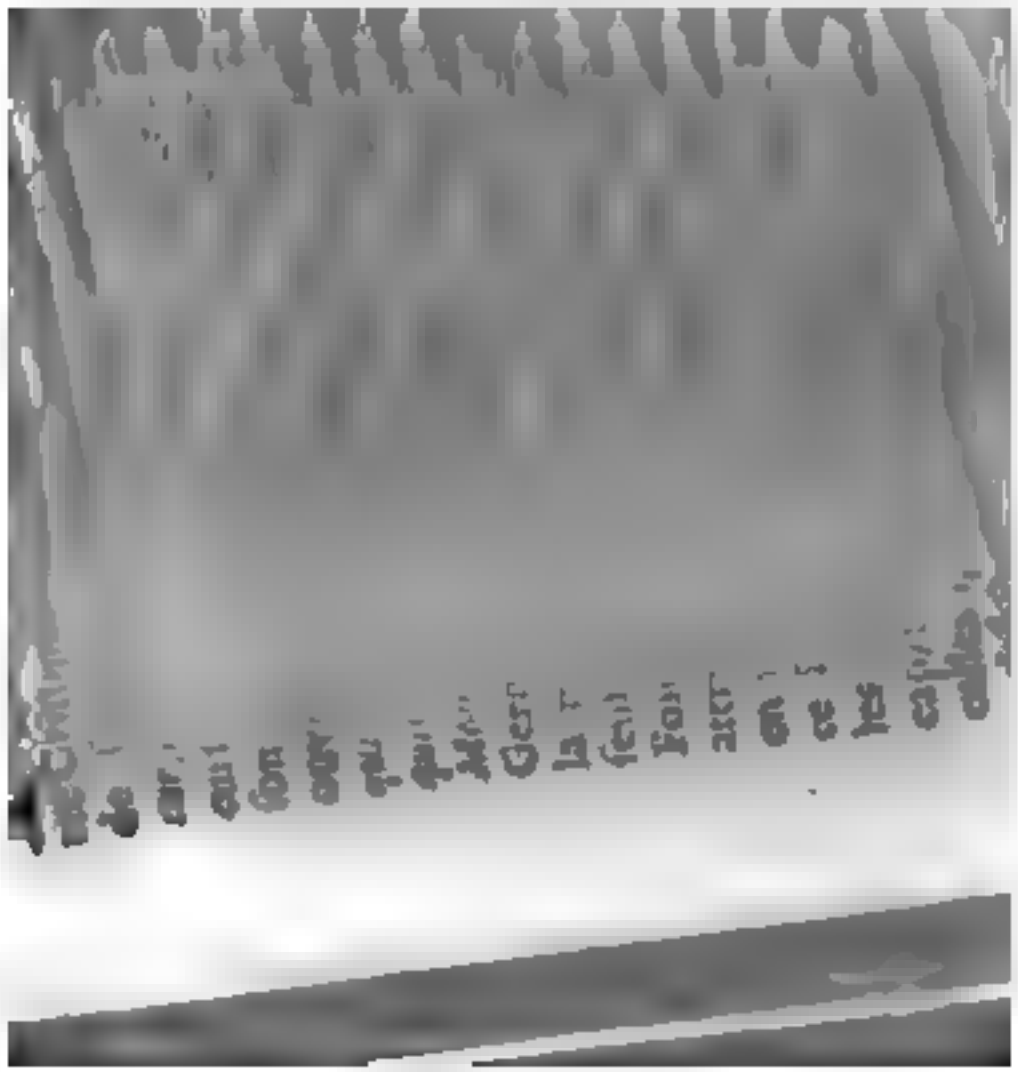

ns pour ne ſe point laiſſer trom-
es titres ſuppoſez. Thierry fils de
que notre Auteur, par une erreur
, fait vivre au commencement du
ſiecle, pag. 61. ordonna qu'on
le pouce droit à celui qui auroit
ux Acte, & que l'Acte meme ſe-
en Juſtice. L'Empereur Lothaire
les Fauſſaires à avoir la main
Othon le Grand declara que lors
udroit ſe ſervir d'un titre accuſé
é, on en prouveroit la verité par
& que l'accuſateur ſeroit obligé
ir dans un combat ſingulier ce
it avancé. Il paroit auſſi que dans
là, on employoit quelquefois le
dans l'examen des titres. Le Pa-
ent III. condamna un Fauſſaire à
n perpetuelle, & à jeuner le reſte
au pain & a l'eau. Pluſieurs au-
s ont decouvert & puni diverſes
Leon IX. excommunia un cer-
rt qui avoit taché d'obtenir de
ettres du Chancelier du S. Siege.
& quantité d'autres que M. Fon-
pporte, conduiront peut-être quel-
un a faire du moins reflexion qu'il
il y eut beaucoup de Fauſſaires.
le ſecond Livre, on examine ce
Pere Germon avoit allegué contre
ſur leſquels le Pere Mabillon a
regles, & qu'il nous a donnez

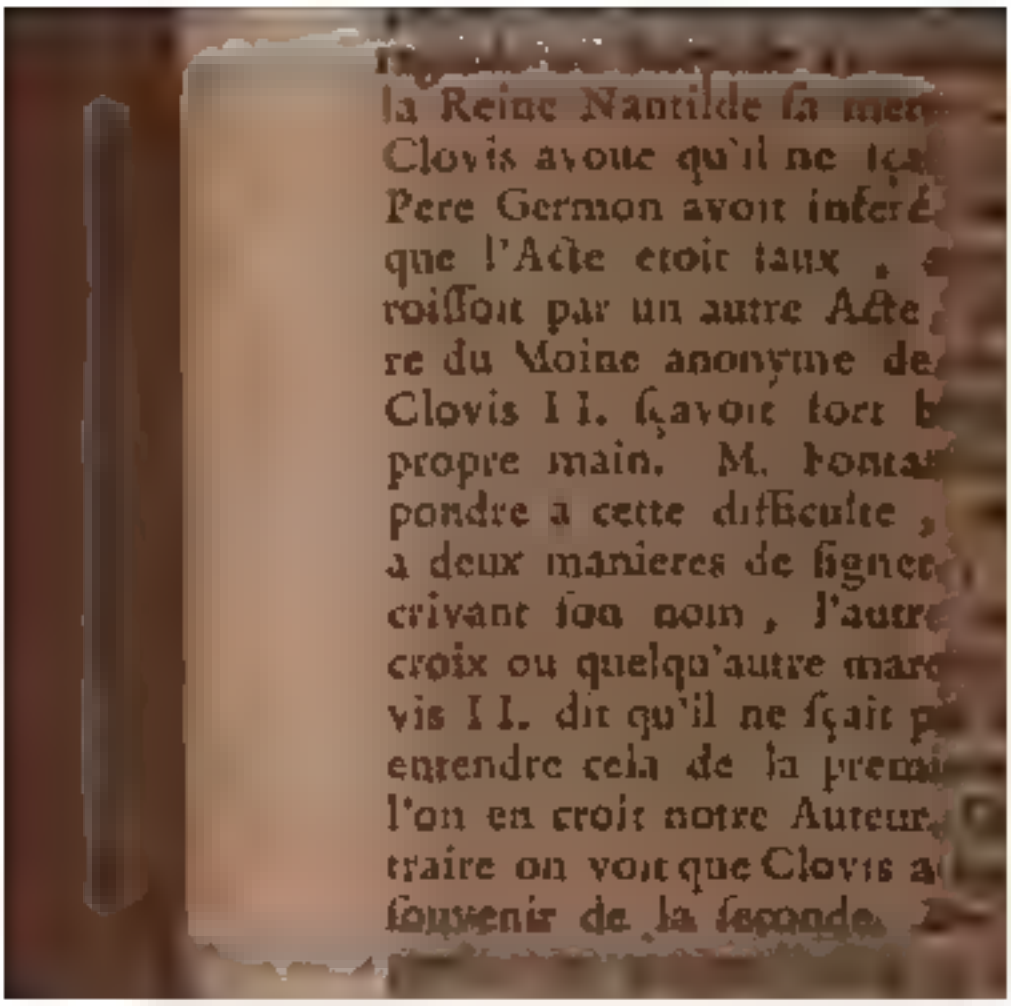
la Reine Nantilde ſa mere
Clovis avoue qu'il ne ſça
Pere Germon avoit inferé
que l'Acte etoit faux , e
roiſſoit par un autre Acte
re du Moine anonyme de
Clovis I I. ſçavoit fort b
propre main. M. Fontan
pondre a cette difficulte ,
a deux manieres de ſigner
crivant ſon nom , l'autre
croix ou quelqu'autre marq
vis I I. dit qu'il ne ſçait p
entendre cela de la premi
l'on en croit notre Auteur,
traire on voit que Clovis a
ſouvenir de la ſeconde.

avoient pas écrire. Notre
Princes, Charlemagne,
oi, & l'un des plus sça-
son temps. Il se fonde
ginhard. „ Charlemagne,
en, essayoit d'écrire, &
ment sous son chevet des
s'exercer dans ses momens
pour accoutumer sa main
Lettres. Mais cette tentati-
un succès heureux, il s'y
tard. *Tentabat & scribere,*
*illos, ad hoc in lectulo sub*
*ferre solebat, ut cùm va-*
*, manum effigiandis litteris*
*parum prosperè successit labor*
*inchoatus.*
qui est a la fin de cet Ou-
cinq Titres anciens, avec
le premier, qui est tiré des
lise de *Ciudad di Frioul*, &
163. „ il est dit, qu'un
e s'étant levé le matin de
Gelgian, Gazal, & Vin-
consistoit tout son bien,
int sa femme, *in pretium.*
é par Arpon Juge & No-
re des Notes que l'Auteur
piece, regarde ces mots
mari en sortant du lit, a-
nuit de son mariage, fai-
on present, qu'on appel-
loit

cette Nation, la borna par preſſe, à la quatriéme parti mari.

Il eſt fâcheux, pour l des anciens Titres, de vo re qui demande tant de juſ en leur faveur par un Ecriv pourroit reprocher un aſſez bre de fautes contre l'exa exemple : pag. 73. il avan Goths s'étoient autrefois re de la Belgique, de la Ce l'Aquitaine. On ſçait que le occupé dans les Gaules que ce Narbonnoiſe, & une p quitaine. Pag. 64. il dit q ſuppoſez ont été copiez fu bles ſans mauvaiſe intentior 14. il avoit aſſuré qu'on ne

ſon Adverſaire, qui dans la Pre-
ſeconde Diſſertation a promis de
r. Le ſtile de M. Fontanini eſt
un peu embaraſſé. On peut voir
ple de cet embarras de ſtile, pag.
la periode qui commence par ces
*quamquam ego.* Cela ne s'accor-
op bien avec la delicateſſe que M.
i fait paroître de temps en temps
hoix de ſes expreſſions. Par exem-
. 63. il dit, *Aqua & igni interdi-*
ſignifier, *il excommunia.* Ben-
moit ainſi, & Juſte Lipſe le tourne
le dans une Lettre a Douſa. Cet-
eſt la 61. de la ſeconde Centurie,
reſſion de Lion en 1596. Elle me-
e lue.

ERI MENCKENII, Prof. Publ.
Cur. Prov. & Fac. Jur. Lipſ. Aſ-
, Selectæ Diſſertationes Juridicæ,
e Civili, Feudali, Canonico &
co. De pecunia hereditaria: pro-
animi inferendæ injuriæ: Tergo
rio, &c... Accedunt Decades V.
verſ. Programmata XII. & Indi-
ceſſarii. Lipſiæ, ſumptibus Chriſ-
mmerichii, Imprimebat Falde 1705.
-dire: *Diſſertations de Droit, re-*
*du Droit Civil, Feodal, Canonique*
*on, touchant les biens & effets des*
*s; la preuve de l'intention de*

faire

*na Provinciale, & de la*
*de Lipſic.* A Leipſic, aux
tien Emmeriche, de l'Im
de. 1705. in 4. pagg. 920

POur expliquer dans le
tieres de Droit qui ſo
& qui conſiſtent en
5 Decades de Controverſes
ſes;

Les matieres contenues da
ſont

1. *De Pecunia hereditaria*,
té des biens & effets d'une
general ; du Droit appartena
en eſt dans une juſte poſſeſſ
tion que l'on a conue ceux

...unition corporelle est subrogée ...pecuniaire, suivant la regle de ... *non habet in ære, luat in corpo-* ...and on a été condamné à une ...aire, on n'a pas pour cela la ... payer en son corps: *Il n'est ...i veut*, (dit Loisel dans ses In-...umieres au Titre des Peines & ...Regl. 16.) *car qui peut payer en ...aye en son corps.* Notre Auteur ... cette subrogation a son fonde-...e Droit naturel; il examine par ... elle peut être ordonnee, en ... a lieu, & en quelles rencontres ...oint admise; s'il n'y a que les ...iles & roturieres qui y soient ... si elle s'étend aussi aux gens ...n. Les bêtes, selon lui, sont ...e cette peine: il rapporte neanmoins ...exemples de lions & de pour-...ez au gibet, ceux-ci pour avoir ...ns, & ceux là pour avoir as-...illes, & d'une bête chevaline ... mort, pour avoir servi, dans ...ffie, à l'enlevement de la per-... mais cela ne s'est fait, dit notre ... pour marquer davantage l'hor-...rmité du crime, en ôtant de ...blic les objets capables d'en ra-...emoire.

*...escissione emptionis venditionis per ...a facta ob læsionem ultra dimi-*

*dium.*

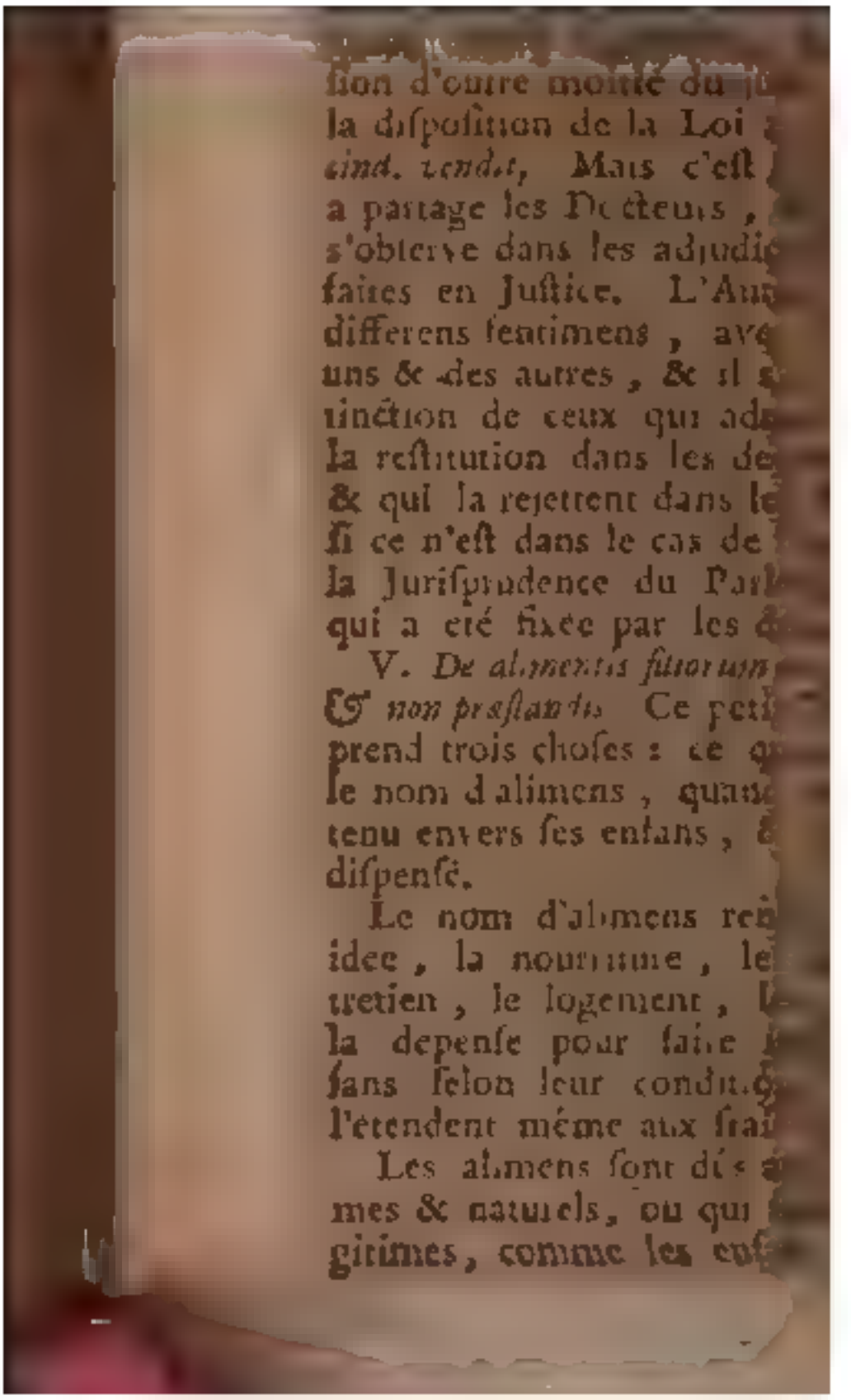

ſion d'outre moitié du
la diſpoſition de la Loi
*cind. vendit*, Mais c'eſt
a partage les Decteurs,
s'obſerve dans les adjudi
faites en Juſtice. L'Aut
differens ſentimens, ave
uns & des autres, & il
tinction de ceux qui ad
la reſtitution dans les de
& qui la rejettent dans le
ſi ce n'eſt dans le cas de
la Juriſprudence du Par
qui a eté fixée par les
V. *De alimentis filiorum*
*& non præſtandis* Ce peti
prend trois choſes : ce q
le nom d'alimens, quan
tenu envers ſes enfans,
diſpenſé.
Le nom d'alimens re
idée, la nourriture, le
tretien, le logement, l
la depenſe pour faire
fans ſelon leur condi
l'etendent même aux frai
Les alimens ſont di
mes & naturels, ou qui
gitimes, comme les enf

t naturels comme les bâ-
anonique en accorde mê-
, & qui plus eſt aux in-
droit de les demander,
puberes ou impuberes,
du pere, ou emancipez,
mal morigenez, pourvû
oint encouru la peine de
uoi que diſſipateurs, ban-
, ou ſortis du Monaſtere
étoient engagez; quoi que

meres ſont diſpenſez de
a leurs enfans, s'ils ſont
l'indigence, ou lors que
état de ſubſiſter de leur
quand par leur ingratitude
xheredation, ou que de
ate ils ont fait des Vœux

diſputes, il eſt traité du
é que prêtent devant le
ui veulent jouir des Droits
unité de l'entrepriſe dans
clauſe reſolutoire reprou-
dans les ventes; de la re-
pour une autre dette; ſi
requiſe dans la preſcrip-
perſonnelles ? du ſalaire
urateurs; du pouvoir de
condamnez a mort ſont
oit Civil, & qui leur eſt

ac-

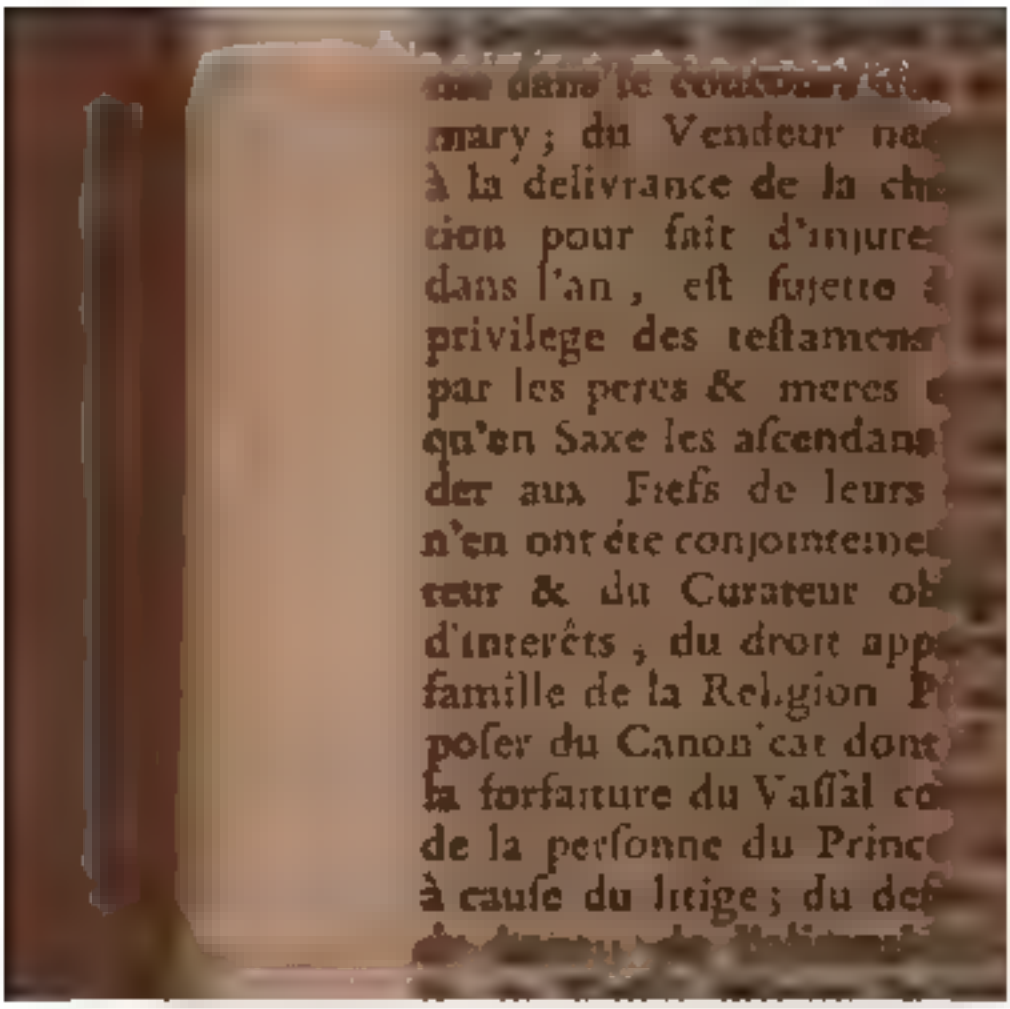

a deux qui meritent attention ; seconde, ou il prouve, Que le able aux creanciers de ſon de- nciens en hypotheque ſur les acquis, depuis qu'il a con- le fiſc : & la quatrieme, où Que le ſerment litisdecisoire, fere & accepté, n'eſt point quand la partie, qui l'a ac- decedee avant que de l'avoir

WEDDERKAMPII Ulza Lu- de Baptiſterus Veterum libellus. Melch. Suſtermannum Biblio. ſt. 1703. C'eſt-à-dire : *Trai- t les Baptiſteres des Anciens. Par* ry Wedderkamp. A Helmſtad Melchior Suſterman 1703. in 8.

ein de l'Auteur eſt d'expliquer ce du mot Grec Βαπτιστηριον, de er enſuite le lieu ou l'on met- ement les *Baptiſteres*, ou Fonts la forme qu'on leur donnoit, ont ils étoient conſtruits, & de ce qui regarde l'adminiſtra- même, le premier des Sacre- ui ouvre la porte à tous les au- Diſſertation eſt partagée en qua- .

Dans

Dans le premier, après l'etymologie de *Baptiſtere* l'Auteur ſoutient, contre le nom de *baptiſer*, *βαπτιζ* l'alperſion de l'eau (Jont tres ont uſé, ſelon Ligtoot ge 31.) comme ce nom ſ lon dans l'eau; il appuye ce paſſage de ſaint Luc, cha où il croit que le mot gre dre du ſoin de laver ſes repas, ce qui, ſelon les Ra Danzius, ſe tarſoit en rec les mains verſée avec un va quelquefois verſée goute a n'empêche pas que cela ne le verbe *βαπτιζειν*. L'Auteu ſuite diverſes ſignifications d & entr'autres, il trouve qu'o marquer l'yvreſſe. Sur quo Clement d'Alexandrie, ſaint & ſaint Juſtin Martyr. Puis traiter cet article qui ne vie ſujet, il pouvoit alleguer banquet de Platon, pag. 1 ſe trouve dans la même ſign ſeul & ſans nul ſubſtantif. pitre ſecond, l'Auteur traite Baptiſteres. Voici la definit teur, en donne: „ Baptiſte „ les Anciens, une Chapell „ de l'Egliſe, ou proche d

étoit une fontaine pour
atechumenes. " Selon lui,
Baptiſteres eſt plus recent
remiers ſiecles du Chriſtia-
il n'y avoit point de lieu
eſtiné a cet uſage. On
on ſe trouvoit. Sur quoi
tres témoignages rapporte
, dans ſes Annales. La
Catechumenes les portoit
re baptiſez dans les eaux
conſacrees par le Baptéme
L'Auteur parle ici aſſez
ienneté des Egliſes, & ſou-
hretiens n'en ont *preſque*
le IV. ſiecle. Les Baptiſ-
ouvent hors de l'Egliſe,
voit encore a Rome, a
iſe, à Parme & à Pa-
l Auteur renvoye au Gloſ-
ange, & au *Muſæum Ita-*
Pere Mabillon. Ils étoient
ur les Tombeaux des Mar-
Wedderkamp n'eſt pas de
x qui ont expliqué le paſ-
aul, *Qui baptizantur pro*
port a cette coutume; com-
l entendoit par cette ma-
ceux qui ſe faiſoient bap-
beaux des Saints Martyrs,
raiſons ſur quoi il s'ap-
er ce ſentiment, ſont que

l'immerſion étoit ordinaire d
miers temps, & que les Tombeaux
ſur les chemins publics, il n
croyable, que les Chretiens a
leurs Myſteres à la vue de tout
en adminiſtrant le Baptême ſu
turtes des Morts; ce qu'alors
entendre par ὑπὲρ νεκρῶν. La co
bien-tôt de mettre les Fonts
dans les Egliſes mêmes; & a
me ſiecle, le Roi Clovis ord
ſeroient poſez à main gauche
dans cette partie de l'Egliſe, q
ciens ont appellée πρόναος, u
s'eſt pas toujours obſervé. L
chapitre de ce Livre regarde l
matiere, & l'uſage des Bapt
étoient octogones pour l'ordi
me il paroit par des Vers de ſai
ſe, qu'on trouve dans le Tre
ter à la page 1166. ils avoien
quefois la forme d'un tonneau
que rapporte l'Auteur de la V
Udalric Evêque d'Auſbourg, q
après avoir achevé la conſtru
Egliſe, y fit mettre une eſp
neau fait d'une pierre pour ſ
tiſer: *Dolium baptizandi de p
in ea conſtitui fecit.* Les Baptiſ
faits de ſorte qu'on y deſcen
dans un tombeau. L'Auteur en
raiſon myſtique, priſe d'Iſidor

ecus, au Livre des divins
avoit cependant rien de
Les Baptiſteres étoient de
rre dure ; il y en a eu
marbre, & même d'ar-
ent aſſez grands pour conte-
erſonnes à la fois Le Pere
de celui de Verone, qui eſt
& qui a vingt-ſix pieds de
eu parmi les Anciens, des
l'eau couloit toujours. Les
ſe bâtiſſoient que dans les
ſiales, *in Eccleſiis Parochial.*
l'on lit dans la Lettre du Pa-
à Pepin. Cependant quel-
s ont prétendu qu'il y en
toutes les Egliſes de Rome.
el de l'immerſion & de l'hon-
s'obſervoit dans le Baptême
, auſſi-bien que des peintu-
ès Baptiſteres étoient ornez :
auſſi des Colombes ſoutenuës
pour faire reſſouvenir du Bap-
Notre Seigneur. L'Auteur trai-
Conſecration des Fonts Baptiſ-
il rapporte quelques formu-
du *Liber Diurnus Romanorum*
, qu'a donné le Pere Garnier
Le quatriéme chapitre regarde
célebres Fonts de Baptême, ſur
de ſaint Jean de Latran ; d'où
prend occaſion de diſcourir ſur

le Baptême de Constantin ; sujet traité bien des fois. Il parle aussi du Baptistere de Florence, qui sert à baptiser tous les Habitans de la Ville ; & de quelques celebres Baptisteres d'Allemagne. Ce Livre est ecrit avec assez de precision, & n'est pas indigne de la curiosite des Sçavans.

Tractatus novus, in quo vastissima Protestationis materia abundissimè continetur ad omne Jus pertinens. Opus omnibus in Foro Politico, Militari, & contentioso versantibus utilissimum, imo perquam necessarium, clarissimorum Jurisperitorum auctoritatibus & Legum Romanarum Canonumque placitis insignitum. Auctore JOANNE FERCOTTO Jurisconsulto. Editio prima. Coloniæ Agripp. Apud Arnoldum Metternich, prope Augustinianos. 1701. C'est-a-dire : *Nouveau Traité sur l'ample matiere des Protestations. Ouvrage necessaire pour la Politique, pour le Barreau, & pour toutes sortes d'Etats : on y trouve les Loix Civiles & Canoniques, & les autoritez des Docteurs touchant cette matiere. Par* Jean Fercot *Jurisconsulte. Premiere Edition.* A Cologne chez Arnauld Metternich, proche les Augustins. 1701. in 8. pagg. 226.

L'Au-

L'Auteur en commençant ſon Ouvrage, fait d'abord valoir la nouveauté du ſujet, qui eſt toujours le premier merite d'un Livre. Il aſſure que quoique les Proteſtations ſoient d'un uſage ancien dans les Tribunaux, perſonne avant lui n'en a compoſé un Traité exprès. Rien neanmoins ne lui paroit plus neceſſaire. Les proteſtations, dit-il, conſervent les privileges & la liberté de l'homme, elles ont un pouvoir plus efficace en un ſens que celui de l'appel, parce qu'elles s'étendent à tous les temps & à tous les cas où l'on entreprend quelque choſe contre notre propre volonté, ſans que nous ſoyons en état de nous y oppoſer ouvertement. C'eſt un remede contre la preſcription, l'incompetence, la nullité d'une action, d'un jugement ou d'une procedure. C'eſt une invention pour rendre inutiles certaines matieres que l'experience du paſſé, ou la prévoyance de l'avenir nous fait craindre. Elle eſt définie par les Docteurs, une denonciation ecrite & ſolemnelle de la volonté des parties pour leur ſureté. Notre Auteur explique avec aſſez de détail les differentes occaſions où ce ſecours pourroit être employé utilement, & celles où il le ſeroit ſans fruit: mais ſans nous livrer à un eſprit de critique qui n'eſt ni de notre goût ni de notre emploi, nous pouvons dire

que la plûpart des regles proposées n'
rien de sur, & qu'elles dependent de
sieurs circonstances dont l'examen est
jours laissé a la prudence du Juge. C
peut-être de toutes les matieres de Dro
plus arbitraire.

Les protestations sont d'un grand po
quand elles paroissent faites contre des
tes passez par des personnes foibles,
profit de ceux qui ont autorité sur
les. La qualité des parties, leur s
tion, la nature des obligations im
sées rendent ces sortes de voyes plus
moins suspectes. C'est une puissante c
jecture de la sincerité des protestat
quand les circonstances de ce qui s'est
se s'y trouvent expliquées en detail, qu
une partie y a marqué par avance tou
qui se devoit faire, & que ce qu'el
dit avant la signature des Actes, qu
avec ce qui a suivi; quand en un m
y a de justes sujets de croire que sans
impressions de la crainte, l'Acte co
lequel on proteste, n'auroit pas été
Il est au reste, dit notre Auteur, d
sortes de craintes: l'une, que les vio
ces, les menaces, la presence de la m
excitent dans les plus grandes ames; l
tre, que produisent en certains cas le
pect, la reconnoissance, la deference p
des gens puissans. Cette seconde espec
crainte plus delicate & plus cachée

pent avoir le même effet, & ren-
les engagemens les plus forts en
ce. Il ne faut pas cependant con-
les frayeurs pueriles & sans fon-
, avec les craintes dont les gens
raisonnables peuvent être susce-
C'est à peu pres sur ces princi-
roule tout l'Ouvrage dont nous

gus insignium ac præstantissimorum
ctum Mss. Græcorum, Arabicorum,
orum, inter quos excellunt pluri-
Theologici, Mathematici, Philolo-
Historici hactenus nunquam editi,
es maximo numero vir illustris De-
MARQUARDUS GUDIUS, dum in
erat, sacræ regiæ Majestatis Da-
Norvegiæ, Gothorum, Vandalo-
&c. Consiliarius Status, uti & su-
Tribunalis & Regiminis in Du-
as Slesvici-Holsatiæ, summo stu-
& labore conquisivit, cum reliqua
jam illustris viri Bibliotheca locu-
tissima distrahendos. Hamburgi A. D.
Augusti 1706. C'est à-dire: *Catalogus Manuscriptis de feu M.* Marquardus Gu-
, *qui seront vendus avec sa Bibliothe-*
*Hambourg le 4. d'Août* 1706. in 4.
47

IL y a bien de l'apparence que ce Catalogue a été dreſſé par feu M. Gudius lui-même, auſſi eſt-il fait exactement, & chaque article y eſt traité avec ſoin; de ſorte qu'indépendamment des vues qu'on pourroit avoir ſur ces Manuſcrits qui ſe vendent à Hambourg, la lecture du Catalogue peut avoir ſon utilité. On y trouve une notice de chaque Manuſcrit, avec quelques notes critiques, qui font bien voir que ce ſçavant Homme n'imitoit pas ceux qui ſe contentent d'avoir des pieces rares, ſans ſe mettre en peine de les lire. L'article 44. des Manuſcrits Grecs in 4. eſt une collection des œuvres de S. Maxime. C'eſt un volume de parchemin tres-ancien, & marqué au bon coin, *Optimæ notæ*, diſent les Sçavans. Ce Manuſcrit contient beaucoup de pieces que le P. Combefis, qui a donné les œuvres de S. Maxime, n'a pas eues. Le Manuſcrit entier eſt de deux cens ſoixante & quatre pages, dont cent trois pages ont été imprimées, le reſte n'a point vû le jour. L'Auteur avertit qu'à la page 243. du ſecond Tome, le P. Combefis auroit du mettre πρὸς Ἰουδαίους, comme on lit dans ſon Manuſcrit, au lieu de πρὸς Ἰουδαίους. Et il appuye doctement cette reſtitution. Article 61. Les Tragedies d'Eſchyle avec des notes grecques aux marges. Article 82. Les Lettres de Libanius &

ſius, en parchemin ; le manuſ-
res-ancien & tres-beau, *antiquiſſi-*
*præſtantiſſimus* : & le Libanius,
eur, meriteroit d'être confere
Editions que nous avons de ce
il ſerviroit a les rectifier en plu-
droits. Nous n'en dirons pas da-
C'en eſt aſſez pour apprendre au
la vente de ces Manuſcrits, & de
ſpece ils ſont.

ACOBI PLATELLI, è Societate
Theolog. in Univerſitate Duacena
ſoris, Synopſis Cursus Theologici
ter recognita, & in variis locis
etata : cui accedit Synopſis Sy-
, ſeu Index compendio exhibens
aſſertiones, probationes & ob-
um ſolutiones, quæ in hac Cursus
ogici Synopſi fuſius explicantur-
novissima. C'eſt-a-dire : *Cours de*
*ie reduit en abregé par le P.* Platel-
*ofeſſeur de Theologie dans l'Univerſite*
*uay*. A Douay chez la veuve Bel-
706. in fol. pagg. 636.

t Abregé de Theologie a paru ſi
commode, qu'on l'a reimprimé
pluſieurs fois à Douay, à Bor-
& ailleurs. Cela a engagé le Pe-
de à le revoir, & a l'augmenter.
propoſe de faire plaiſir à deux ſor-

tes de perſonnes ; ſçavoir aux c
çans , & à ceux qui ayant autre
bien ſçu la Theologie , ſeroie
aiſes d'en rappeller les idées. L'Au
tre donc point ici dans une diſcu
gue & exacte de toutes les
d'autres Theologiens ſe ſont d
ce ſoin ; il propoſe les princip
tions avec une grande clarté ;
qu'il a pris ſon parti , il répo
de mots à ce qu'il croit qu'o
objecter de plus fort. Il eſt
trouver ailleurs une infinité
d'Auteurs ſur toutes les mat
examine ordinairement en Th
le Pere Platelle n'a pas pr
d'en ramaſſer beaucoup d
vrage.

*Traduction nouvelle des Odes d*
*l'Original Grec. Par M. D*
*Avec des Remarques ,*
*trages du Traducteur. S*
*augmentée de deux Odes*
*dare , & l'autre d'Horace*
*Vers François avec ces*
Paris chez Pierre Rib
Auguſtins , a la de
Neuf , à l'Image Saint
2. pagg. 317.

*… des Enfans, ou Idées generales, …définitions des choses dont les Enfans …ent être instruits.* A Paris chez …les Osmont, rue S. Jacques, au … de la rue de Parcheminerie, à … de France. 1706. in 12. pagg. …

XL.

# JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 6. Decembre M. DCI

---

*Traité de la Grammaire Françoiſe.* *l'Abbé* REGNIER DESMARAIS, *Secretaire perpetuel de l'Académie F*
A Paris chez Jean Baptiſte Co
Imprimeur & Libraire ordinaire
& de l'Académie Françoiſe, rue
ques, à la Bible d'or. 1706. in
746. & à Amſterdam chez Her
bordes, in 12. pagg. 732.

CE Traité de la Grammaire F
ſe eſt diſtribué en deux parti
cipales, qui contiennent
divers Traitez. Dans la premiere,
mine d'abord le nombre, la nat

leur des lettres, qui entrent dans la
ation des mots François. On exami-
nſuite le nombre, la nature, & la
r des Diphthongues, & après avoir
déré les unes & les autres, par rap-
à la prononciation, on y etabl ſur
ides principes l'orthographe qu'il faut

ſeconde partie eſt diviſée en autant
raitez qu'il y a de parties d'Oraiſon,
leſquelles les Grammairiens ont ac-
me de ranger les mots : & dans cha-
Traite, apres qu'on a examiné la na-
& les proprietez de chaque partie d'O-
, l'on entre dans le detail de tout ce
n regarde l'emploi, ſoit par rapport
egles de la Grammaire, ſoit par rap-
à l'uſage, qui ſe diſpenſe aſſez ſou-
de les ſuivre.

l eſt le plan general, que l'Auteur
ême a donné de ce Livre. Il n'eſt
ſé d'en faire l'Extrait dans un Jour-
, ou plûtot il eſt impoſſible de bien
l'Extrait d'un Ouvrage didactique,
la perfection conſiſte dans une pré-
ſi juſte, que l'on n'y puiſſe ni a-
ni retrancher. L'ordre, la netteté,
teſſe, ſont le caractere particulier
lui-ci. Chaque queſtion y eſt traitée
ds, & les idées y ſont demêlées avec
'art, que la Grammaire dont le pro-
t d'être épineuſe & embarraſſée, pa-

roit ici ſans épines ', & ſans confuſi
L'on ne ſçauroit voir ſans étonnement
quelle maniere les penſées y ſont miſes
jour, ſoit qu'il faille trouver des term
pour éclaircir des choſes qui ont beſoin
l'être, ſoit qu'il faille expoſer des choſ
plus ordinaires, que tout le monde cr
ſçavoir, mais que l'on auroit ſouvent bi
de la peine à exprimer. Car dans
Traité de la Grammaire, ce ne ſont p
ſeulement les preceptes qui ſervent à in
truire ; le ſtile de l'Ouvrage même eſt
exemple parfait de la maniere dont il fa
ſuivre les regles.

Dans le Traité des Lettres & des Dip
thongues, les differens ſons de chaq
lettre ſont marquez avec une exactitu
& une juſteſſe, où l'Auteur n'a rien oubl
de tout ce qui en peut donner une enti
connoiſſance.

Le Traité de l'Orthographe preſente à
curioſité du Lecteur un recit hiſtorique d
changemens que quelques perſonnes o
entrepris en divers temps de faire dans
maniere d'ecrire les mots de notre La
gue ; & comme cet article regarde propr
ment l'Hiſtoire litteraire, nous en donn
rons ici un abregé.

En 1531. Jaques du Bois', connu ſou
le nom de *Silvius*, tenta en France de r
former l'Orthographe, comme quelqu
années auparavant George Triſſin avoit en
trepri

de reformer l'Orthographe Italien-
eu de temps après, Louis Meigret
ois, & Jacques Pelletier du Mans,
rirent, disoient-ils ; „ de rétablir
e lettre dans son ancienne puissan-
& de les rappeller toutes a leur
ier office ; de sorte qu'un Lyon-
& un Manceau, qui se reprochent
à l'autre dans leurs Ouvrages la
onciation vicieuse de leur pays, se
nerent eux-mêmes la mission de re-
er l'Orthographe Françoise, en la
formant à la prononciation. Les
qu'ils ont donnez là-dessus au Pu-
font de 1545. 48. 50. & 55.
ès Meigret & Pelletier, Pierre de la
e, connu sous le nom de *Ramus*,
la hardiesse encore plus loin que ceux
voient precedé. Car outre les chan-
s qu'il fit dans l'Orthographe, il
usit de nouveaux caracteres. On a
une Grammaire Françoise impri-
1582. avec les nouveaux caracte-
sa façon. Cette réforme fut rejettée
Public, indigné que des particuliers
naissent l'autorité de le remettre a l'Al-
, tantôt d'une façon, tantot d'une

1578. un nommé Rambaud de Mar-
, fit imprimer à Lyon un Trai-
la même matiere avec ses nou-
caracteres d'un côté ; & tout ce

qui

qui s'y trouve écrit de la sorte gueres plus aiſe a lire que l'Heb roit à une perſonne qui n'en au teinture.

En 1668. Louis de Leſclache mer un petit Traite d'Orthograph lé, *Les veritables regles de l'O Françoiſe*; & cet Ouvrage n'eſt nouvellement de ce que Mergret, & Ramus ont eſſayé inutilemen duire. Et après Leſclache vint qui donna des regles toutes di ſous le titre de, *Principes infaillibl gles aſſurées de la juſte prononcia Langue Françoiſe.*

L'Auteur rapporte en detail changemens que ces Novateur doient faire dans l'orthographe ; avoir opoſe des raiſons tres-ſage ſolides à la temerité de leurs en il dit que dans le choix de l'Orth on doit s'en tenir a celle, qui e „ blie ſur l'origine des mots, „ ſur les principes & ſur les „ de la Grammaire, & autori „ tenue par l'uſage, contre le „ entrepriſes des Novateurs, „ publiquement par une Compa „ dans toutes ſes Aſſemblées, ſa „ cipale application de l'etude d „ gue " Auſſi pour l'Orthograp que mot en particulier, l'Auteu

Dictionnaire de l'Académie
comme au témoignage le plus
le bon uſage, & à la regle la
ivre.

ie d'Oraiſon eſt traitée avec
ne, & il n'y en a aucune
on ne trouve des queſtions
e tres-curieuſes & tres-bien
is comme on ne peut pas les
outes ici, on ſe contentera
eſques-unes de celles qui re-
erbes, & les Participes; &
nous commencerons par la
Verbe, parce qu'après les ef-
d'habiles Grammairiens ont
ien definir; rien ne paroit ſi
ſt, que celle que l'Auteur en
onſidere le *Verbe* ſelon ce qui
, & ſelon ce qui lui eſt acci-
oit que par rapport à la pre-
on, *Le Verbe eſt une partie d'O-*
*à deſigner l'être ou l'etat des*
*perſonnes, & les actions qu'el-*
*les impreſſions qu'elles reçoivent*;
apport à la ſeconde; *c'eſt une*
*qui reçoit diverſes inflexions*
*avec diſtinction de modes, de*
*nes & de nombre.*

es Participes, l'Auteur après
exacte de tout ce qui appar-
attere la plus difficile peut-
ans l'étude de notre Langue,

&

& la moins connue à fonds juſ
blit ſur des principes ſolides le
la maniere dont on doit les em
voici celles qu'il propoſe pour
pes du Preterit conſtruits avec le
xiliaire *avoir*, ou avec le verbe
*être*. Il dit donc que le partic
terit conſtruit avec le verbe *av*
declinable en quatre occaſions.
le nominatif qui regit le partic
après le participe qu'il gouve
me, *les peines que m'a donné*
2. Quand le participe & le
ſont employez impersonnelle
me, *les grandes pluyes qu'il a f*
*paſſez*. 3. Quand le participe
regime à un autre nom que le
me de ſa relation; comme, C
*que le commerce a rendu puiſſant*
il étend ſon regime à un aut
exprimé ou ſous-entendu; & d
triéme cas, dit-il, on doit diſt
le verbe qui ſuit le participe y e
joint, qu'il ne porte avec le par
ne ſeule & même idee à l'eſprit
ne faſſe en quelque façon qu
mot, il faut rendre le participe
ble; comme, *une femme qu'on*
*dre*. *Des gens qu'on a laiſſé paſſ*
on peut ſeparer le verbe du part
changer le ſens de la phraſe, &
ner au participe ſeparé du verb

celui qu'il avoit avec le verbe, il
ſtruire le participe en genre & en
avec le terme de ſa relation. Exem-
*ſolution que j'ay priſe d'aller. Des*
*qu'on a contraints de marcher.* Et
e en un mot tout ce qui regarde
du participe ſuivi d'un verbe;
le ſubſtantif qui precede le partici-
apporte principalement au verbe;
rendre le participe indeclinable :
*Les occaſions qu'on a reſolu d'éviter.*
e c'eſt principalement au participe
rapporte, c'eſt avec le ſubſtantif
accorder le participe en genre &
bre : & par conſequent il faut
*s ſoldats qu'on a contraints de mar-*

eur vient enſuite aux participes du
conſtruits avec le verbe ſubſtantif
il leur applique les quatre regles
onnées pour les participes du pre-
conſtruits avec le verbe auxiliaire

à la premiere, de même qu'on
*Les peines que m'a donné cette affai-*
on doit dire, *Les maux que ſe ſont*
*hommes.*
conde regle n'a aucune application
verbe *être.*
troiſiéme, voici ce que penſe M.
Regnier. Lorſque le verbe *être*
e regardé comme tenant la place

du

*puiſſante*, veut dire, *elle a puiſſante.* Suivant cette diſti
re aux Remarques de M. de
paroit a l'Auteur n'avoir
compris la nature de ces
ſtruits avec le verbe *être*, o
ſequences qui ſemblent fo
que nous ne rapporterons
peur d'être trop longs, &
les ſuivent naturellement de
blis.

Au regard du quatriéme
„ les fois qu'un infinitif e
„ diatement ou non au pa
„ ſecours d'aucune prépoſiti
„ pe demeure auſſi indecli
„ verbe *eſtre* pris dans la
*d'avoir*, qu'avec le verbe

à l'accuſatif, ſi ce pronom eſt
é au datif, le participe doit être
able, comme dans les phraſes
: *Nous nous ſommes propoſé. Cel-*
*endroit. Les maux qu'elle s'eſt*
*d'avoir.* Mais ſi le pronom eſt
ſatif, en ce cas là il faut que le
ſoit accordé en genre & en nom-
le pronom, & avec le nomi-
le gouverne, comme dans ces
hraſes : *Elle s'eſt amuſée à faire*
*viſites. La ſatisfaction qu'elle s'é-*
*tée d'obtenir. Ils ſe ſont abſtenus*
*r.*

n leger echantillon de ce qui
es participes du preterit ; & par
aiſement juger avec quel ſoin
exactitude tout l'Ouvrage eſt
Du reſte, l'Auteur, dans la ne-
combattre ſouvent les opinions
ui ont écrit avant lui, le fait
vec des menagemens qui adou-
que la Critique a de dur, & ſa
n cela peut ſervir d'exemple aux
de Lettres qui ſe trouvent obli-
battre des Auteurs dont le nom
& reſpectable. De plus, loin
les raiſons des Ecrivains dont il
deciſions, il les propoſe dans
force, & il prête même ſou-
rmes a ſes Adverſaires, comme
voir à la page 530. Edit. de
Holl.

Holl. où avant que d'établir
les adverbes ſimples, termin
non ſeulement il rapporte to
de celui de M. Menage, qui
de l'ablatif Latin *mente*, ma
même de nouvelles. Cepen
ſe pas d'être perſuade, que
des adverbes en *ment*, n'eſt
ſinence qui ne veut rien di
que dans la Langue Latine
la Langue Allemande *lich*
gue Angloiſe *ly*, ne ſon
terminaiſons communes
verbes.

Après nous être retra
Remarques, touchant
n'y a aucun endroit
Extrait particulier, no
par avertir le Public q
mer trois autres Tra
mier, on verra de q
enſemble toutes les p
en faire une conſtruc
le ſecond, on parco
ſons de parler que
des regles de la Gr
dernier, tout ce
le ſera examiné ſur
que la Logique, l'
ront fournir.

Le merite du
Françoiſe, doit

qui joint à une connoissance
notre Langue, une extrême in
de la plupart de celles qu'on
l'Europe, puisse avoir le temps
au Public ce qu'il lui promet.
Arts, quand ils ne seront trai-
ceux qui sont capables de les

*simple, litterale & Historique*
*monies de l'Eglise pour l'instruc-*
*nouveaux Convertis. Par Dom*
DE VERT *Tresorier de l'E-*
*Clugny, &c.* A Paris chez Flo-
Delaulne, rue S. Jacques, à
ur & au Lion d'or. 1706. in 8.

Ouvrage, qui, comme l'annon-
titre, a pour objet principal
truction des nouveaux Conver-
aussi avoir été fait pour s'ac-
à leur goût. Une attention trop
sens mystique des Ceremonies
, avoit conduit insensiblement
Auteurs à negliger le sens litteral.
Protestans prenoient occasion
ces Ceremonies en raillerie M.
touché des insultes de M. Ju-
point, lui adressa une Lettre
par laquelle il lui fit voir que
mysterieuses & symboliques

en

en ſuppoſoient de ſimples & de
qui y ſervoient de fondement ,
devoient pas en être ſeparées.
tre , ſelon les apparences , a e
heur de détromper celui à qui
écrite , & l'Auteur croit pouvoi
plaudir avec ſurete , parce que
qui n'eſt pas accuſé de demeurer
ces matieres, n'a fait juſqu'a pre
ne réponſe.

La même Lettre plut auſſi à u
té de nouveaux Catholiques , &
des Miniſtres convertis , qui en
rent leur ſatisfaction a M. de Ve
M. Boſſuet Evêque de Meaux ,
autres Evêques ſçavans & pieux
grand nombre de Docteurs de So
lui en parurent pas moins conten
ſous des auſpices ſi ſeurs , & ave
guides , qu'il a continué l'explic
ſon Syſtême , dont il n'avoit d
bord qu'une ébauche. Son deſſ
pas de bannir les ſens allegorique
d'empêcher , s'il ſe peut , qu'o
preſente ſeuls. Il veut , en u
joindre la lettre a l'eſprit , & r
l'inſtitution primitive des Cer
avant que d'en montrer les app
& les rapports. Ces deux manier
que differentes , ne paroîtront po
traires , lors qu'elles ſeront bie
duës , parce que l'une doit êtr

„ & qu'enfin, dit-il, apres que
dition unanime des Saints Peres
a appris a chercher dans les divi-
critures le ſens litteral & le ſpiri-
on peut, ſans craindre de s'éga-
uivre ces deux routes dans l'inter-
ion des pratiques & des Ceremo-
de l'Egliſe. " Au reſte, ſi l'Au-
s'attache ici qu'au ſens litteral,
l n'étoit pas queſtion d'autre cho-
la Lettre qu'il écrivit au Miniſtre
dont ſon nouveau Livre n'eſt
ent qu'une continuation; & d'ail-
Prelats, & les Docteurs qui l'ont
cette entrepriſe, n'ont pas cru
neceſſaire d'y mêler des explica-
tues qui ſe trouvoient preſque par-

dant quoi que ſon projet ait un
ouveauté, il declare qu'il en a
modele dans tout ce que les an-
neurs ont ecrit ſur cette matiere.
me, par exemple, pouvoit re-
, dit-il, ainſi que beaucoup d'au-
ans les Religieuſes d'Egypte & de
la pratique de ſe faire couper les
x, comme une marque du retran-
nt & du depouillement des cho-
mporelles & ſuperflues, auſquel-
s Vierges renonçoient; mais au
employer cette raiſon morale, il
ciſément à la raiſon phyſique, &

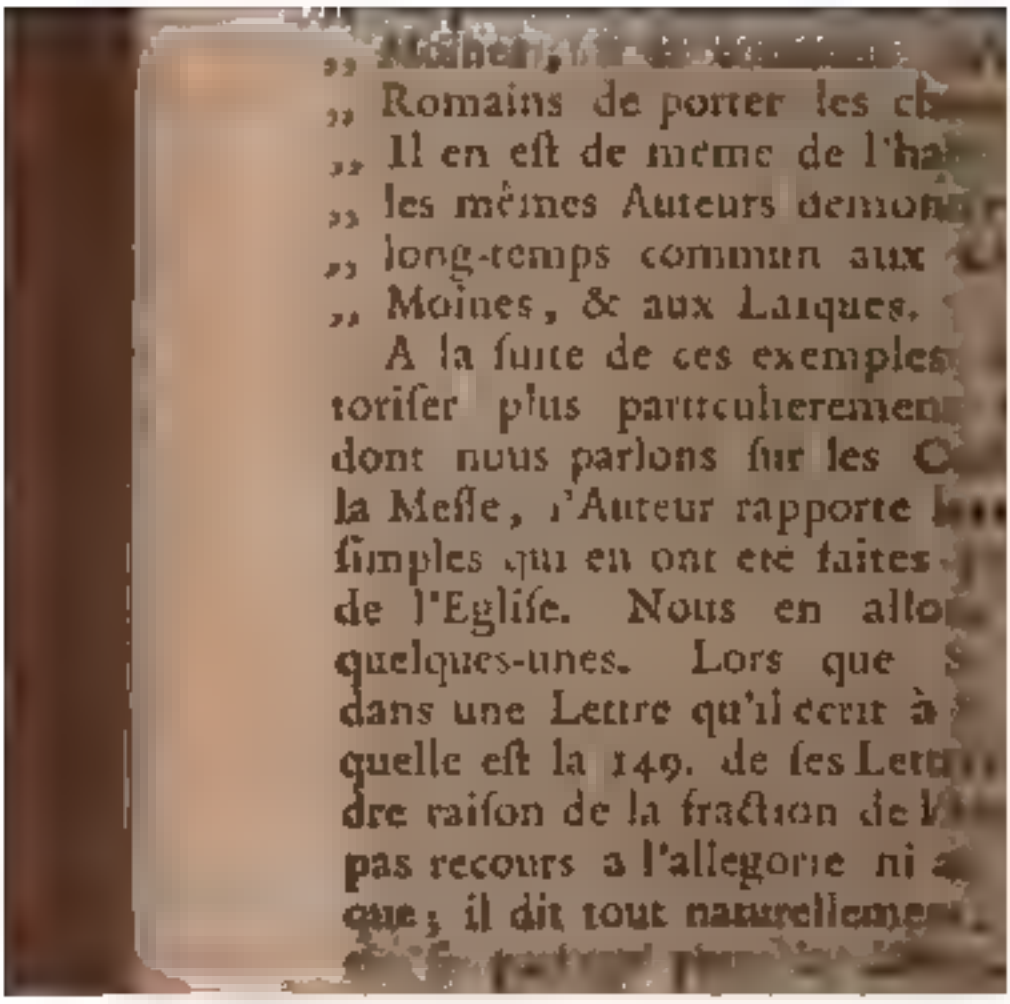

„ Moïse,
„ Romains de porter les ch
„ Il en eſt de même de l'ha
„ les mêmes Auteurs demon
„ long-temps commun aux
„ Moines, & aux Laïques.

A la ſuite de ces exemples
toriſer plus particuliereme
dont nous parlons ſur les C
la Meſſe, l'Auteur rapporte
ſimples qui en ont été faites
de l'Egliſe. Nous en allo
quelques-unes. Lors que
dans une Lettre qu'il écrit à
quelle eſt la 149. de ſes Let
dre raiſon de la fraction de
pas recours à l'allegorie ni
que; il dit tout naturellemen

le cours de l'Année. Amalaire qui a
vers Traitez ſur les Offices divins,
n'eſt pas accuſé de trop donner a la
cité de la lettre, dit encore, que ſi
re lave ſes doigts a la Meſſe, c'eſt
les purifier de ce qu'ils auroient pu
ſter d'ordures en maniant les pains
Offrande : *Ut exterſa ſint à tactu*
*nium rerum, atque terreno pane.*
teur d'un Livre intitulé *Micrologue*,
que le Diacre en chantant l'Evan-
e tournoit vers le Midi, parce
hommes etoient placez de ce co-
il dit auſſi qu'après l'Epitre on
te le Miſſel de l'autre coté pour
ſſer entierement cette partie ou
oient autrefois les pains offerts :
*dextra parte ſint expeditiones, ad ſuſ-*
*as oblationes, ſive ad conficienda alta-*
*ſteria.* Enfin, il ajoûte que ſi on
le Calice du corporal, c'eſt par
ecaution de neceſſité, & non pas
raiſon de myſtere, *Non tam cau-*
*telæ quàm cautelæ.* L'uſage de l'en-
été introduit dans l'Egliſe, ſelon
mas, que par ſon effet le plus na-
& pour diſſiper les mauvaiſes odeurs:
*ut per bonum odorem depellatur ſi quid*
*ter pravi odoris in loco fuerit, quod*
*provocare horrorem.* Cette raiſon
opiée par le Cardinal Bellarmin,
docte Genebrard, par Gavantus,

par plusieurs autres Docteurs, dont
autoritez sont rapportees dans le corps
d'Ouvrage. On cite aussi en cet en-
roit un Livre intitulé, *Questions sur la*
*Messe*, approuvé par M. Pirot, & dedié à
M. l'Eveque de Noyon ,, qu'on ne
soupçonna jamais de trop de preven-
tion pour le simple & le litteral, lui
dont les Ouvrages & les Mandemens
étoient tout remplis d'idées & d'expres-
sions sublimes & figurées. " M. The-
raize, Auteur de ce Livre, dit, ,, que l'u-
sage des Encensemens peut être venu des
Pays où l'Eglise a pris naissance, c'est-
à-dire des Orientaux, lesquels étant fort
passionez pour les parfums, encensent
continuellement dans leurs Temples &
dans leurs maisons, & il assure en
termes precis, que l'encensement qui
fait à l'Introit, n'est que pour remp
l'Autel de bonnes odeurs.

L'usage de porter le manipule au
gauche, n'est fondé que sur la comm
té du Prêtre; parce que cet orne
étoit autrefois un simple linge à s'essu
& que la maniere la plus aisée de s'e
vir etoit de le mettre au bras ga
pour être plus à portée de le prendre
main droite. C'est la seule raison
donne Gavantus, fameux Rubric
siecle passé, & après lui le P. d
qui cite ses termes & fait valoir

tion. Pourquoi, demande-t-on, lors que le Prêtre étend les mains à la Messe, les éleve-t-il à la hauteur des épaules? C'est pour la bienséance du mouvement, sans autre mystere. Et pourquoi, après l'Offertoire, met-il le Calice du coté de l'Epître? c'est que les burettes sont posées de ce côté là. Rien de plus simple que cette explication; mais c'est cette simplicité la même qui persuade. Nous n'entreprenons pas de parcourir avec l'Auteur toutes les differentes Ceremonies ausquelles il donne un sens naïf & naturel, nous ne voulons que faire connoitre son Systême; & ce que nous en avons dit suffit pour cela. S'il falloit mettre ici tout ce que le Livre contient de sçavant & de curieux, notre Extrait deviendroit insensiblement le Livre même.

LUDOVICI PETRI GIOVANI Germania Princeps. Volumen I. sacri Romani Imperii Electores complexum, sigillatim in eo habentur singulorum Principum, 1. Successiones ab ortu eorum ad annum 1702. 2. Regionum ac dignitatum tituli, horumque causæ. 3. Prætensiones ac jura controversa. 4. Prærogativæ & privilegia. 5. Subditorum, redituum, jurium, judiciorum natura. 6. Scriptores domestici, adjectis elogiis. Halæ Hermundurorum. Stanno Joh.

Montagii Academiæ Typograph. 1702.
C'eſt-à-dire : *Les Principautez d'Allemagne*, par Louis Pierre Giovani. *Premier Volume, contenant les Electorat de l'Empire. On y marque en partic. et les noms de tous les Princes qui y ſont parvenus ſucceſſivement depuis l'etabliſſement de ces Dignitez juſqu'à l'année 1702. les titres & les origines de leurs Etats; leurs droits & leurs pretentions, leurs prerogatives & leurs privileges; le naturel de leurs ſujets; la qualité & l'etendue de leurs revenus; La maniere de rendre la Juſtice parmi eux; les Ecrivains du Pays qui en ont parlé, & les Eloges qu'ils leur ons donnez.* A Hall, de l'Imprimerie de Joh. Montagius.

LE deſſein general de l'Auteur, comme l'apprend le titre du Livre, eſt de traiter de toutes les Principautez d'Allemagne. Il n'y a dans ce premier Volume que ce qui regarde les Electorats; la ſuite eſt reſervée pour le ſecond, dont ne ſçavons pas s'il eſt imprimé.

On trouve au commencement de la Preface une remarque judicieuſe. C'eſt un défaut, dit l'Auteur, aſſez ordinaire aux hommes, d'aimer mieux inventer & feindre que de paroître ignorer, quoi qu'il y ait une ſorte d'habileté a ne pas diſſimuler ſon ignorance ſur certaines matieres. Ce

ſion conduit à faire entendre que la
des Princes d'Allemagne, pour
porter trop loin leur origine, s'en
ſuite fabuleuſe, qu'ils font remon-
delà du regne de Charlemagne:
ne à regarder les choſes de près,
l'ordre exact des Genealogies, il
oint de Maiſons en Allemagne
ête s'étende juſques-là. C'eſt aux
ns du Pays, ou à la complaiſan-
quelques Auteurs, que ces fauſſes
oivent leur naiſſance. Notre Hiſ-
plus retenu & plus ſincere, ſe
d'éviter de telles extrémitez, &
on avancer de ſuſpect. Il diviſe
re en ſix Livres. Le premier,
Archiducs & de la Maiſon d'Au-
le ſecond, des Rois de Pruſſe &
ſon de Brandebourg. Le troiſié-
l'Electorat de Baviere. Le qua-
du Palatinat du Rhin. Le cin-
de la Maiſon de Saxe: Et le ſi-
le la Maiſon de Brunſvic.

ne de la Maiſon d'Autriche eſt
ent rapportée par les Auteurs.
la tirent du temps de Noé, qui
ns eſt celle de tous les hommes.
auſſi extravagans, la font venir
de Troye. Il y en a qui la fi-
égne de Merouée, à qui ils don-
de Clotaire, un autre frere qu'ils
Sigebert, & dont l'Hiſtoire ne

parle point. Ils pretendent que ce Siegebert fit bâtir en Suiſſe le Château de Habsbourg, & qu'il fut Chef de la Maiſon d'Autriche. Quelques-uns la font deſcendre de Guaran, qui a vecu dans le IX. ſiecle, & quelques autres d'Albert Ayeul de Rodolphe. Pluſieurs Genealogiſtes diſent qu'elle eſt ſortie des Comtes de Vindenoile: il y en a beaucoup auſſi qui croyent qu'elle vient des Comtes d'Alſace. Notre Hiſtorien, ſans prendre parti ſur tant d'opinions differentes, qu'il rejette toutes comme fauſſes ou incertaines, croit que pour trouver quelque choſe de ſur touchant l'origine de la Maiſon d'Autriche, il faut s'arrêter a Rodolphe, qui naquit en 1218. & que ſon merite fit élire Empereur en 1272. Ce Prince, pour ſe montrer digne du choix des Peuples, travailla d'abord à rétablir le calme dans l'Empire, qui etoit troublé depuis long-temps par des guerres civiles. Enſuite il prit les armes contre Ottocare Roy de Boheme, & retira d'entre ſes mains l'Autriche. Ce n'étoit alors qu'un Duché, dont il donna l'inveſtiture a ſon fils, & qui eſt devenu depuis ſi conſiderable, qu'il a été érige en Archiduche. La Stirie & la Carinthie y ont été unies. Rodolphe mourut en 1291. & laiſſa une nombreuſe poſterité. Albert I. & Rodolphe II. ſont les ſeuls qui ayent eu des enfans. Rodolphe II. epou-

épouſa Eliſabeth fille d'Ottocare, & eut d'elle un fils unique nommé Jean Duc de Souabe, qui tua Albert I. ſon oncle, lequel étoit Empereur. Albert laiſſa pluſieurs enfans, Frederic le Beau, Rodolphe III. Leopold, Othon, Henry & Albert II. Apres la mort d'Albert I. Frederic le Beau ſon fils aîné ſucceda à l'Empire en 1314. & mourut en 1330. Ses enfans, ni les freres ainez n'ayant pas vécu, Albert II. ſon dernier frere continua la poſterite. Il eut pour fils Rodolphe IV. Albert III. Leopold II. & Frederic II. Rodolphe IV. & Frederic II. n'eurent point d'enfans. Albert III. eut Albert IV. qui mourut en 1404. & laiſſa Albert V. La race d'Albert III. finit en la perſonne de George & dans celle de Ladiſlas. Leopold II. laiſſa quatre fils : Guillaume, Leopold III. Frederic III. & Erneſt I. dit *de Fer*. Erneſt eut de ſon ſecond mariage Frederic IV. Erneſt II. Leopold IV. Alexandre, & Albert IV. Frederic IV. ſurnommé *le Pacifique*, fut elu Empereur en 1440. & mourut en 1493. Maximilien ſon fils, apres avoir ete cree Roi des Romains pendant la vie du pere, ſucceda à l'Empire après ſa mort. Il mourut lui-même en 1519. & laiſſa pour ſucceſſeur Philippe I. ſon fils, qui ayant epouſé Jeanne d'Arragon, fille & heritiere de Ferdinand V. Roi d'Arragon, de Grenade & de Sicile, éleva beaucoup par cette alliance la

Maiſon d'Autriche. Philippe I. eut deux fils, Charles V. & Ferdinand I. qui ont été ſous deux Empereurs, & qui ont formé les deux branches de la Maiſon d'Autriche; l'une en Eſpagne, qui eſt la branche aînée, dont on ne voit pas ici la ſuite : l'autre en Allemagne, qui eſt la branche cadette, & celle à laquelle l'Auteur ſe borne. Ferdinand devint chef de cette branche, parce que Charles V. ſon frere aîné lui abandonna volontairement l'Empire, & tout ce que ſa Famille y poſſedoit. Cela le rendit maître des Royaumes de Hongrie & de Boheme. Il épouſa Anne de Hongrie, qui lui donna quinze enfans, parmi leſquels il n'y eut que quatre garçons ; ſçavoir Maximilien II. Ferdinand, Jean & Charles. Maximilien II. élû Roi des Romains en 1562. & Empereur en 1564. mourut en 1576. Il laiſſa cinq fils, Rodolphe, Ernеſt, Mathias, Maximilien & Albert. Mathias & Albert n'eurent point d'enfans de leur mariage ; les autres ne ſe marierent pas. La poſterité ſe continua par Charles II. dernier des enfans de Ferdinand. Ce Prince eut ſix fils, Ferdinand I. qui mourut au berceau, Ferdinand II. qui fut élû Empereur, Charles III. qui mourut auſſi en enfance, Maximilien, Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers Teutoniques, Leopold Archiduc d'Inſpruc, Charles Evêque de Breſlau. Ferdinand II. fut adopté par

par l'Empereur Mathias, & monta ſur le Trône Imperial. Il eut pour ſucceſſeur Ferdinand III. ſon fils, dit Erneſt, qui épouſa Marie Anne d'Eſpagne, fille de Philippes III. & eut de ce mariage Ferdinand François, qui fut élu Roi des Romains en 1653. & mourut en 1654. Philippe Auguſte & Maximilien Thomas, qui moururent l'un & l'autre fort jeunes, & Leopold dernier Empereur, qui vivoit encore lors que notre Auteur a écrit cette Genealogie; c'eſt pourquoi elle finit là.

On trouve enſuite l'énumeration des Etats du Duché d'Autriche érigé en Archiduché, ſelon quelques Auteurs, par l'Empereur Maximilien I. & ſelon quelques autres, par Frederic III. ſon pere. Nous n'entreprenons pas de marquer ces differens pays. C'eſt un détail de Geographie qu'il ſeroit inutile de remettre devant les yeux des Sçavans; & ceux qui ne le ſont pas, doivent l'apprendre ailleurs que dans des Extraits. Nous toucherons ſeulement en deux mots les privileges de l'Archiduc d'Autriche. Il n'eſt pas obligé, comme les autres Princes de l'Empire, de venir recevoir l'inveſtiture de l'Empereur. Les Ambaſſadeurs Imperiaux la lui portent dans ſes propres Etats, & en la recevant, il eſt à cheval, & a la couronne ſur la tête. Il eſt chef né du Conſeil ſecret de l'Em-

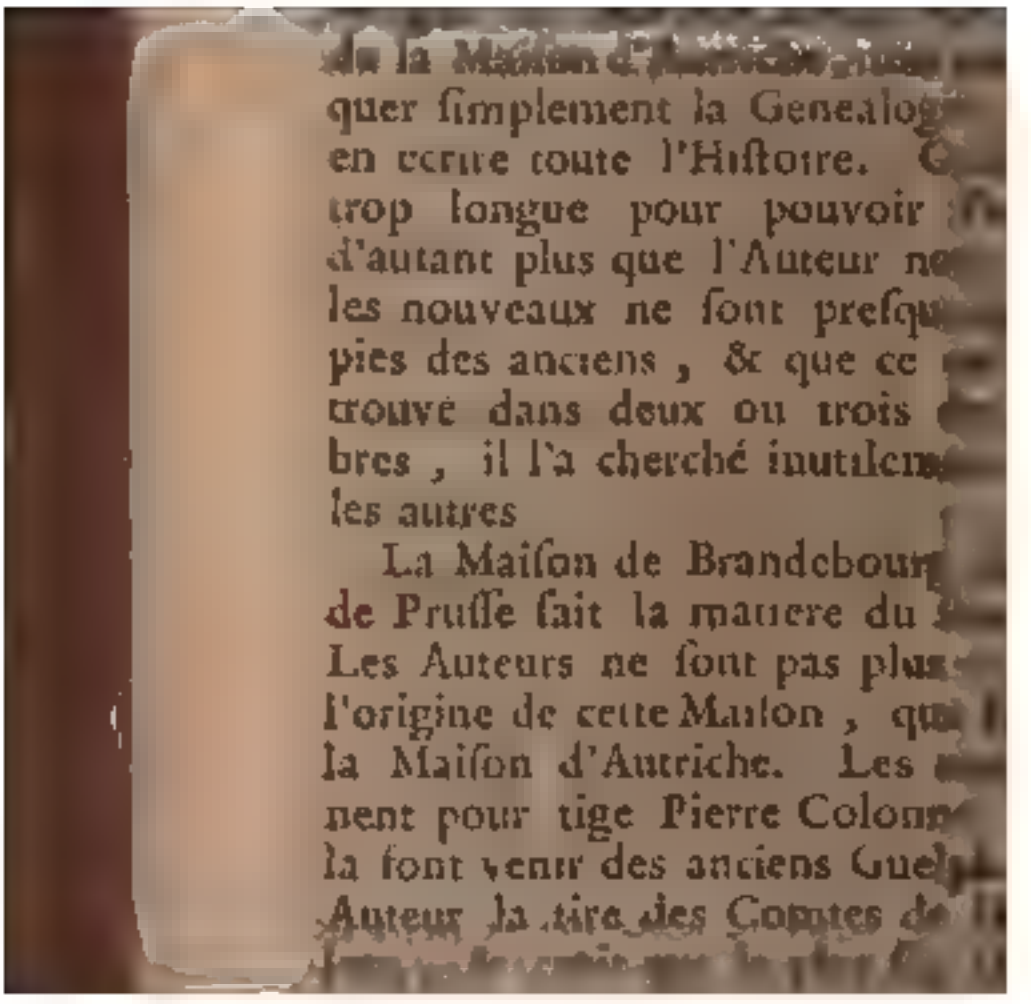

de la Maiſon d'Autriche, [illegible]
quer ſimplement la Genealog[illegible]
en ecrire toute l'Hiſtoire. C[illegible]
trop longue pour pouvoir [illegible]
d'autant plus que l'Auteur ne[illegible]
les nouveaux ne ſont preſqu[illegible]
pies des anciens, & que ce [illegible]
trouvé dans deux ou trois [illegible]
bres, il l'a cherché inutilem[illegible]
les autres

La Maiſon de Brandebour[illegible]
de Pruſſe fait la matiere du [illegible]
Les Auteurs ne ſont pas plus [illegible]
l'origine de cette Maiſon, qu[illegible]
la Maiſon d'Autriche. Les [illegible]
nent pour tige Pierre Colonn[illegible]
la font venir des anciens Guel[illegible]
Auteur la tire des Comtes de [illegible]

Il aimoit fort les Scien-
fondé l'Univerſité de
pour heritier Joachim
Juif empoiſonna. Jean
enſuite ; & apres lui
qui eut pour ſucceſſeurs
eorges Guillaume, Fre-
entin Frederic qui eſt
'hui. Cet Electeur prend
de Brandebourg, Grand
lecteur du ſaint Empire,
de Magdebourg, Juliers,
in, Pomeranie, Caſu-
ſie, Croſſen & Jargen-
Nuremberg, Duc de
alberſtad & de Minden,
ſperg & de Ravenſtein.
renferment les divers
de Brandebourg. Notre
une deſcription fort éten-
ajoute, ſuivant ſon plan,
les Livres qui en font

à la Maiſon de Baviere.
où l'antiquité de l'origi-
alliances, le merite des
uae abondance de ma-
poſſible de reduire. Il
à parcourir & trop de
pour pouvoir raſſembler
es de nos Journaux. Le
de toute maniere a con-

ſulter le Livre méme. Il y trou
recherché avec le même ſoin, &
avec la même exactitude, ce qu
les Comtes Palatins, les Ducs
& la Maiſon de Brunſvic : & pou
encore plus la curioſité & la con
Public, l'Auteur indique les ſou
a puiſé, en aſſurant tres-poſitive
a dans ſa Bibliotheque, & qu'il
les Livres qu'il cite.

*Tranſpoſitions de Muſique, reduites*
*rel par le ſecours de la Modulat*
*une Pratique des Tranſpoſitions*
*ment ecrites ; & la maniere d'*
*ter les difficultez.* *Par* ALEX
FRERE, *ci devant de l'Acad*
*de Muſique.* A Paris chez Chriſt
lard, ſeul Imprimeur du Roi p
ſique, rue S. Jean de Bauvais
Parnaſſe. 1706. in 8. pagg. 8

XLI.

# URNAL DES AVANS,

13. Decembre M. DCCVI.

---

mistica vindicata, seu GABR. IS è Soc. Jesu, Tractatus us adversùs Gratiam seipsa ef- nsoriis animadversionibus con- Quibus Moliniana inventa pro matibus ab eodem Daniele ven- Augustini Doctrinam non expo- mpeti, Scholam Angelicam ini- ci, ac sugillari demonstratur. Fr. JACOBO HYACINTHO Ordinis Prædicatorum, Doc- onico, & in Serenissimæ Rei- Venetæ Academia Patavina o Primario. C'est-a dire: *L'Eco- Thomas vengée, ou Refutation Theologique du Pere* Daniel *de*

la

CEt Ouvrage n'eſt p
vres, ni en chapit
cles ; le Pere Serry
thode moins commune. I
Traité Theologique du Pere
juge à propos ; & après l'
abrege, il y joint des Refle
tot des Cenſures de ſa façon
ne voit dans tout ce Livre
ſçavoir, *Libelli ſumma*,
Il eſt vrai qu'en recompen
tres ſont repetez juſqu'à
fois. Cette maniere d'ecri
ſa commodité ; mais elle a
veniens. Car outre que
pourroit repreſenter, qu'il
poſſible d'abreger des

Auteurs, qui, ſelon lui, ont ecrit
op d'aigreur contre les opinions des
ſtes. Dans la troiſieme, il dit,
la verité le Pape Paul V. après les
s diſputes *de Auxiliis*, ne decida
mais qu'il ne s'enſuit pas de là, que
trine des Defenſeurs de Molina, ſoit
utoriſée dans l'Egliſe, que celle de
verſaires. Il pretend que la doctri-
Molina n'eſt que tolerée, & cite
us l'Ordonnance de M. de Rheims
Juillet 1697. qui l'aſſure poſitive-
La deciſion du procès, remarque-
demeurée en ſuſpens, mais en at-
que Rome ſe declare, la condi-
des Demandeurs eſt bien meilleure
elle des Defendeurs. Les Jeſuites ré-
ont ſans doute à cela, qu'ils n'ont
oins attaqué les Thomiſtes ſur la
ermination phyſique, qu'ils en ont
aquez ſur la doctrine de Molina, &
r conſequent ils ont auſſi droit de
des privileges attachez a la condition
emandeurs. Dans la cinquiéme ob-
ion, le Pere Serry ne veut pas con-
que la grace ſuffiſante ſoit une grace
iſe & qui renferme tout ce qui lui
ceſſaire pour produire ſon effet. C'eſt,
ui, ſimplement une grace qui donne
mme le pouvoir de faire le bien s'il
; une grace de poſſibilité, non d'ac.
une grace qui inſpire la bonne

VO-

pas, il trouve mauvais qu'on
toutes les fois qu'il eſt que
plir ou de violer un comm
grace qui nous donne le pé
complir ne nous manque p
noble partie des Theologien
cette conſequence ; Eſtius ,
larmin, les Theologiens de
Douai qui cenſurerent Leſſiu
n'ont point eu recours aux
aux bons mouvemens (en q
grace) lors qu'ils ont expli
que les plus grands pecheur
plir la Loi de Dieu. Les
pas même toujours la grac
Non ſeulement les juſtes, di
ry, mais les plus ſcelerats de

ent opiniâtrement l'exiſtence, ne
s de ſonger ſouvent a la priere ?
t enſuite que les paroles du Con-
rdent 1. Les Juſtes qui perſeve-
Les fidelles qui ont la grace effi-
qui doivent la demander s'ils ne
Il n'éclaircit point ici s'ils ſont
en état de la demander, & ſi
e le ſuppoſe en parlant comme il

la treiziéme Reflexion, le Pere
clare ſur quoi eſt fondé le *pouvoir*
hommes ont de ſe convertir, de
, de ſe ſauver. La ſeule grace
ne lui paroit pas ſuffire pour ce-
*uvoir* vient encore, ſelon lui, de
d'autres pouvoirs qui en ſont com-
eres. Le premier pouvoir à qui
il s'agit doit ſon être, c'eſt un
*eterne* attaché à l'homme en qua-
ivant. Le ſecond, eſt un *pou-*
*ne*, mais *tres éloigné* qui vient du
tre. Il eſt vrai, remarque notre
que le libre arbitre ne peut rien
, mais Dieu eſt ami de l'homme;
nous pouvons par nos amis, nous
cenſez le pouvoir par nous-mê-
e troiſiéme eſt un *pouvoir plus pro-*
dont la foi eſt l'origine. Le qua-
enfin eſt un *pouvoir beaucoup plus*
*ncore*, dont la grace ſantifiante eſt
. Malgré le concours heureux de

tant

tant de *pouvoirs*, celui duquel no
meureroit fort impartait s'il
autre chose. Ce qui survient
*ce juffisante Thomistique*, qu
pas, a la verité, ce qu'il faut
fectivement, mais qui ne laiſ
dre l'homme inexcusable s'il
tit pas, s'il ne perſevere pas,
ve pas.

Dans la quatorziéme Refl
teur dit, qu'il n'eſt pas impo
cilier la grace par elle-méme
té & l'indifference de la volo
ve de cela eſt, que la volo
Chriſt etoit indifferente, qu
mue par la vertu efficace par
Verbe ; que les Ecrivains ſ
libres, quoi que l'inſpiration d
remplis fût efficace par elle-m
grace *congrue* ne donne nulle
liberté, quoi que ſon effet
ble, &c.

Le Pere Daniel avoit rema
terme de grace *efficace par el*
de l'invention de Calvin qui
premier ſervi, en établiſſant
ceſſitante. Notre Auteur di
l'expreſſion n'en eſt pas moin
que le terme de *Conſubſtantie*
les Peres de Nicée, avoit auſ
par un fameux Hereſiarque,
Paul de Samoſate ; & que

écrit en autant de Lettres que la
*efficace par elle-meme*, il s'eſt ex-
d'une maniere encore plus ener-
en appellant la grace *tres-u-*
*, tres forte, tres toute-puiſſante, &*
*nam, fortiſſimam, omnipotentiſſi-*
*m.*

arlant des Semipelagiens, le Pere
ure qu'il y a eu depuis la condam-
de Janſenius, & même qu'il y a
aujourd'hui des Theologiens du
ordre, & en grand nombre, dont le
t eſt, que du moins une partie des
giens admettoient la grace preve-
une inſpiration interieure pour le
cement des bonnes œuvres, & mê-
a foi. Ces Theologiens du premier
ez a la marge, ſont Macedo, Go-
ntenſon, Piccinardus, & le P. Maſ-

entiéme Obſervation du P. Serry
l'explication du fameux paſſage
guſtin, chap. 12. du Livre de la
on & de la Grace, où ce Pere en-
gue la grace dont il parle, a une
declinable & inſurmontable. No-
ur demeure d'accord avec ſon ad-
qu'il s'agit la de la grace de per-
e, mais il n'eſt pas perſuadé que
grace on doive entendre l'aſſem-
tout ce que la Providence opere
et pour conduire infailliblement

de telle ſorte les circonſtanc
Elus, qu'ils ſont en etat de
les apelle a lui.

L'Ecole de S. Thomas em
diſtinctions pour expliquer
comment l'homme peut re
efficace par elle-meme,
impoſſible, vû la nature d
qu'elle n'ait pas ſon effet.
ter, ſelon cette Ecole, p
*antecedente*, & non par une
*ſequente*, *potentia antecede si*,
*ti*; par un *pouvoir de poſſibili*
un *pouvoir de futurition*, *po*
*sis*, *non futuritionis*; par un
*pacité*, non *de poſition*, *capa*
*ſitionis*; dans *l'acte premier*,
*ſecond*, *in actu primo*, *non*

avoit attire particulierement l'at-
du Pere Daniel Notre Auteur
de ce que ce Pere n'en fait
le cas qu'elle merite, & mon-
un tres-grand nombre de cita-
que les plus grands *Princes de l'E-*
ont servis d'expressions équivalen-

ere Serry prouve dans sa 37. Re-
que Janſenius a enſeigné que dans
la nature corrompue la grace de
rist *determine & predetermine* la
non seulement *moralement*, mais
une determination veritable, réel-
*que* en un mot.

la 39. Observation, notre Auteur
nd de faire voir que S. Thomas
tellement fondé la neceſſité de la
ur la dependance que la creature a
Createur, qu'il ait oublié l'infir-
la nature humaine après le peché
Il s'applique auſſi a prouver, que
ne S. Auguſtin ait principalement
neceſſité de la grace ſur l'infirmi-
nature, ce ſaint Docteur n'a pas
en quelques occaſions de faire auſſi
de la dependance & de la ſubor-
qui fait le principe de S. Tho-
e P. Serry propoſe en faveur de
heſe, une aſſez longue ſuite d'argu-
& il avoue que l'autorité des Theo-
qui ne ſont pas de ſon avis, & qui

croyent

croyent que S. Auguſtin n'a
la foibleſſe de l'homme co
peche, ne l'etonne pas bea
„ les honore parfaitement,
„ mes compagnons d'armes
„ ſe de la Grace victorieuſe
me; mais je ne croi pas qu
„ penetré le ſens de S. Augu
„ ſur ce ſujet. " *Quos uti*
*gratia ſeipsâ victrici Commili*
*ror, tta ſanctiſſimi Doctoris*
*tem in capite, minus aſſectos*

L'Auteur examine dans la
le ſentiment de S. Thomas ſ
mination phyſique, & les p
P. Daniel avoit tirez de ce
pour montrer qu'il ne la
que les Thomiſtes l'ont en
lui.

Le ſtyle du P. Serry eſt a
voit bien qu'il a puiſé ſon
que dans les Theologiens
On ne lui reprochera pas d
vivacité. Sa memoire lui re
fois les mêmes tours, & il
tiers les expreſſions qui lui pl
mais on peut croire que cet
fait à pluſieurs repriſes. Ce
faire plus de peine, c'eſt qu
xime des plus ſages guerrie
mépriſer un peu trop ſon
moins qu'on ne veuille dire,

ffer qu'afin de ſe donner à lui-me-
meilleure contenance, & que dans
il prend contre lui toutes ſes pre-

ioni ſopra il Libro *della Felſina*
e, per difeſa di Raphaello da Ur-
, de i Caracci, & della loro Scuo-
ublicate e diviſe in ſette Lettere. Da
VINCENZO VITTORIA, Patrizio Va-
iano, e Canonico di Xativa. In Roma,
a Stamparia di Gaetano Zenobi, del-
antità di N. S. CLEMENTE XI. Inta-
atore, nella Gran Curia Innocenzia-

C'eſt-a-dire : *Sept Lettres de Dom*
ncenzo Vittoria, *Gentilhomme de*
*lence, & Chanoine de Xativa, pour la*
*ſenſe de Raphael, des Carraches, & de*
*r Ecole, contre le Livre intitulé*, Felſi-
Pittrice. A Rome chez Gaetan Zeno-
Graveur du Pape 1703. in 8. p. 114.

DOm Vinzenzo Vittoria Auteur de
ces Obſervations, grand amateur
de Peinture, étant a Rome, fit
ié avec D. Orazio Albani, Frere
ape d'aujourd'hui. Comme ils étoient
par le même goût pour les tableaux,
s trouvoient ſouvent dans le cabinet
arle Marate, le plus celebre Peintre d'Ita-
ces trois perſonnes avoient une grande
ration pour les ouvrages de Raphael.

Vittoria, qui étoit du R
lence en Eſpagne, & Cha
fut obligé de retourner en
le temps que le Comte Mal
Vie des Peintres de Bolo
tre de *Felſina Pittrice*. (Bo
anciennement Felſina.) Ce
lumes in 4. imprimez à Bol
& dédiez à Sa Majeſté
D. Orazio Albani prenoit
re donner les feuilles à
étoient imprimées. Il les en
gne à D. Vincenzo, & cel
voit ſon ſentiment. C'eſt
les ſept Lettres dont ce Re
ſé; & qui contiennent tout
cenzo trouvoit à reprendre
du Comte Malvaſie.

Dans la I. Lettre, & dans
lé de Raphael. Dans la III.
Dans la IV. de l'Albane.
Dominiquin. Dans la VI.
che & du Guide, & dans la
revient à Raphael, & par
fayence qu'on prétend qu'
même.

Pour ce qui regarde les
tres, l'Auteur y doit juſtifi
ſa maniere ſeche, & ſur ſe
chez, que le Comte Malvaſi
general, & qu'il attaqu
dans deux tableaux de re

Cecile, qui eſt à Bologne dans l'E.
S. Jean du Mont, & le Portement
ix qui eſt à Madrid, dans la Cha-
Roi.

t a la ſainte Cecile, Malvaſie, pour
plus d'autorité à ſa critique, rap-
ſentiment d'Annibal Carache, &
re de lui à ſon frere Auguſtin, où
traite de durs & de trenchants
tours de Raphael, tels qu'on les
s ce tableau. Vittoria pour toute
dit, qu'Annibal étoit alors bien
core, & qu'il n'étoit pas en état
ſainement. Il ſe jette enſuite ſur
nges de Raphael, & ſur les ſenti-
admiration que les connoiſſeurs ont
eu pour ſes ouvrages. Mais il faut
venir que la critique regarde uni-
la dureté des contours, & la ma-
che qui regne dans tout le tableau,
que point l'ouvrage en general,
plus beaux qui ſoit ſorti des mains
el. Et c'eſt peut-être ce qui fait
Comte Malvaſie, qu'il prefereroit
inal même, la copie que le Guide
, parce que le Guide qui peignoit
ement, & qui d'ailleurs etoit un
Peintre, a pû corriger les défauts
u ſans en alterer les beautez.

lieu de s'étonner que dans le deſ-
*elever le prix de ce tableau, l'Au-*
*pas rapporté une hiſtoire que l'on*

trouve dans Vaſari, & que nou
ici en peu de mots. François
des plus habiles Peintres de ſo
une extréme paſſion de conno
& de voir ſes ouvrages dont
étoit ſi grande. Dans cette vi
parler par des amis communs,
méme pour lui demander ſon
phael repondit avec la poli
étoit naturelle. Il lui manda
d'achever le tableau de ſainte
une Egliſe de Bologne ; qu'
liberté de lui adreſſer, & de
der ſes ſoins pour le faire m
ce, après en avoir corrigé
Francia reçut cette commiſſi
une marque precieuſe d'un
d'une confiance ſinguliere.
étant donc arrivé, il le vit
grand plaiſir, & alla lui m
placer. Mais alors en ayant
tes les beautez, il fut frapp
ment; & la reflexion lui faiſa
bien Raphael étoit plus grand
lui, il tomba dans une ſi p
lancolie, qu'il en mourut q
après.

Le Portement de Croix q
Malvaſie attaque par les mê
qu'il a attaqué la ſainte Ce
fendu de la méme maniere ;
par des louanges generales

par le dénombrement de toutes les par-
de son Art où il a excellé, que pers-
ne ne lui dispute, & dont il n'est pas
tion dans *Felsina Pittrice*, où la criti-
ne roule que sur la dureté des contours
le dessein, & sur la noirceur des cou-
dans les ombres.

ittoria tire aussi avantage de ce que le
Catholique Philippe IV. pour avoir
ableau, qui étoit entre les mains des
gieux Olivetans de Palerme, leur avoit
é un fonds tres-considerable. Il au-
pu toucher de même la destinée de ce
eau, rapportée par Vasari, qui racon-
me dans une tempête qui fit perir le
eau qui le portoit à Palerme, la mer
bla le respecter, & le conduisit dans le
de Gennes, comme par une espece de
cle, tout le reste de ce qui étoit sur le
eau ayant été perdu.

ans la troisiéme Lettre, l'Auteur em-
e bien de la Rhetorique à combattre
entiment de Malvasie, qui met Louis
ache & le Guide fort au dessus d'Anni-
Carache, tant pour le merite de la
ture, que pour celui des bonnes mœurs.
retend, contre l'opinion de Malvasie,
nnibal bien loin d'avoir gâté a Ro-
la maniere Bolognese, l'y avoit au con-
e formée. Sur quoi il seroit à sou-
r que D. Vincenzo se fut expliqué
precisément. Car le mot de *maniera*

étant un terme general qui s'étend sur toutes les parties de la Peinture, il paroit que Malvasie ne lui attribue de changement que dans la maniere tendre & moelleuse qui étoit pratiquée à Bologne dans ce temps-là, & qui regarde plûtôt l'emploi & la force des couleurs, que la grande regularité du dessein. Voici ce que M. de Piles dont le sentiment peut nous servir de regle, en dit dans son Abregé de la Vie des Peintres; p. 306. *Le goût qu'Annibal Carache prit aux sculptures des Anciens, lui fit changer sa maniere Bolognese qui tenoit beaucoup de celle du Correge, pour suivre une methode plus sçavante, plus recherchée & plus prononcée, mais plus seche & moins naturelle dans le dessein & dans la couleur.*

Dans la Lettre IV. D. Vincenzo Vittoria poursuit le Comte Malvasie, qu'il accuse d'ignorance & de calomnie. C'est à l'occasion de l'Albane, que le Comte a mis fort au dessus du Guide, & dont l'Auteur entreprend la défense, rapportant d'une part les expressions outrées de Malvasie, & de l'autre appuyant beaucoup sur la grande réputation que les ouvrages de l'Albane lui ont acquise.

La cinquiéme Lettre est écrite pour répondre à Malvasie, qui a reproché au Dominiquin son peu de succès dans cette partie de la Peinture qui regarde l'invention, citant entr'autres deux tableaux, dont l'un

le Martyre de S. André, & l'autre l'Au-
ne de sainte Cecile. Dans celui de S.
sé, le Dominiquin represente un des
reaux, qui s'etant mal adroitement
tomber en tirant une corde, fait ri-
camarades, dont la joye ridicule s'ex-
e par des gestes fort grossiers : ce qui
rne ou partage au moins l'attention,
doit être toute entiere pour le sujet
cipal. Et dans l'Aumône de sainte Ce-
le Dominiquin s'est amusé à peindre
querelle entre de petits gueux, sur le
age de l'Aumône qu'ils ont reçûe : ob-
rop bas pour entrer comme épisode
une grande & serieuse composition.
eur oppose à Malvasie, que l'essentiel
l'histoire étant representé, selon son ve-
le caractere, il n'est pas défendu au-
tre de donner quelque chose soit à la
té des objets, soit au divertissement
pectateur.

e but de la sixiéme Lettre, est de fai-
marquer peu d'attention dans l'Auteur
*Felsina Pittrice*, qui s'est attaché à dé-
les mœurs de Louis Carache & du
e, après en avoir dit tant de bien; &
leur prefere le Guerchin après les avoir
au dessus d'Annibal & d'Augustin Ca-
es.

nfin, dans la septiéme Lettre, Vit-
soutient que le Comte Malvasie n'a
ites Raphael de *Peintre de faïences*,

& que de tous les vaſes de fayence qu'
ſont a Lorette ou ailleurs, & dont le
Peintures paſſent pour être de ce grand
homme, il n'y en a aucune qui en ſoit ve
ritablement, a moins que dans ſa premie
re jeuneſſe, il ne ſe ſoit voulu divertir à
en peindre quelques-uns. Cependant le
Curieux qui ont de ces vaſes dans leurs ca
binets, ſont d'une opinion toute contrai
re, & pretendent qu'ils ſont de la propre
main de Raphael. Vittoria tâche d'etablir
ſon ſentiment par une reflexion ſur la
grande quantité qu'il y a de ces ſor
tes de fayences, & pretend que la vie de
Raphael, qui a été fort courte, n'auroi
pas ſuffi pour tant d'ouvrages. Et afin d
mieux marquer l'origine de l'erreur où ſ
croit qu'on eſt ſur ce ſujet, il employe le
témoignage de Vaſari, qui rapporte qu
Baptiſte Franc habile Peintre Venitien,
qui s'appliquoit à faire des deſſeins pou
être executez ſur la fayence, dans le
commencemens ſe ſervoit des Eſtampes
gravées d'après Raphael, & d'après le
autres grands Maîtres de ſon temps. Bap
tiſte Franc a pu encore employer, ſe
lon toutes les apparences, les penſées &
les deſſeins de Raphael, puis que le Baron
Tallis à Veniſe garde une Lettre de ce
grand Peintre à la Ducheſſe d'Urbin, pour
lui donner avis qu'il a achevé les deſſeins
que cette Princeſſe lui avoit demandez
pour

les fayences de ſon buffet ; d'où il
de conclure que ces differents va-
vent être peints ſur ſes deſſeins :
ne prouve pas qu'ils ſoient peints
même. On peut dire en general
ujet de ces Peintures, comme de
autres, il ne faut pas negliger
ment des veritables Connoiſſeurs,
vent déméler les penſées de Ra-
d'avec celles des autres Peintres,
ouches delicates & ſpirituelles dont
ellent homme avoit coutume de
es.

ACI YBANEZ DE FARIA J.U.P.
ani, Caroli II. Hiſpaniarum, In-
que Regis Catholici a Conſiliis,
ncellaria de Buenos Aires Fiſci Re-
atroni, & in Goatemalenſi Præto-
pud Americam primarios inter Ju-
adſcripti, Additiones, Obſervatio-
Notæ ad Libros Variarum Reſo-
um Illuſtriſſimi ac Reverendiſſimi
daci Covarruvias à Leiva, Epiſco-
obienſis, ac ſupremi Conſilii Caſ-
Præſidis. Editio tertia. Lugduni
ibus Ioannis Poſuel. 1701. C'eſt-à-
*Additions, Obſervations & Remar-*
*de M.* Ybanez de Faria, *Profeſſeur*
*loit, &c. ſur les Livres des diverſes*
*ions de Covarruvias. Troiſiéme Edi-*
A Lion, aux frais de Jean Po-

suel. 1701. in fol. pagg. 435. sans compter la Table.

COvarruvias Evêque de Segovie, & Président du Conseil d'Etat de Castille, vivoit au milieu & sur la fin du XVI. siecle. Egalement versé dans la connoissance des Loix & des Canons, il a servi de maître & de guide à ceux qui sont venus après lui, & ses decisions sont encore reverées en Espagne comme des Oracles. Notre Auteur en a fait une étude particuliere; il a joint a ses Reflexions les Sentimens de quelques nouveaux Auteurs sur les Ecrits de ce sçavant Homme, & de tout cela il a composé cet Ouvrage qui est le premier fruit de ses veilles, dont il promet de donner la suite, si cet Essai ne déplait pas au Public.

Les Resolutions de Covarruvias sont divisées en deux Livres, & chaque Livre en 20. chapitres. Voici un Sommaire des Matieres contenues dans le premier Livre: Si le Juge doit juger sur les actes ou suivant sa propre connoissance? S'il est permis d'user en Jugement de dol & de surprise? Si les fruits doivent entrer dans la restitution en entier obtenue pour cause de minorité? Qui est le Juge de ces sortes d'Instances? Si la restitution a lieu dans les choses spirituelles? Le pouvoir, qui est requis pour demander la restitution. L'hy-

pothequa

potheque & la preference de la femme pour ſa dot. Les ameliorations qui ſe font par un tiers ſur la choſe hypothequée à ſon dû. La preſcription du retrait conventionnel. L'explication du chapitre, *Quanto*, 4. *de conſuetud.* touchant le Sacrement de Confirmation. L'injure verbale, qui a pour objet un crime veritable. De quelques Epoques les plus conſiderables. Si une propoſition indéfinie a autant d'etendue que celle qui eſt univerſelle ? De la charge ou condition appoſée à une donation en faveur d'une tierce perſonne a qui les fruits de la choſe vendue ou cedée doivent appartenir. Si dans les choſes douteuſes, le Fiſc doit être preferé aux particuliers ? Des dixmes. Du ſens & de la pratique de la Loi *Diffamari*, 5. *Cod. de inj. mamm.* De la revocation de la donation inofficieuſe, ou de celle qui eſt revoquée par la ſurvenance d'enfans. Des reſcrits ſubreptices ou obreptices.

Notre Auteur a traité ſur ce premier Livre pluſieurs autres queſtions concernans les devoirs tant des Juges Eccleſiaſtiques & Seculiers, que de ceux qui ſont chargez de l'execution de leurs Jugemens, notoirement injuſtes ; les fonctions des Avocats, & ce qui eſt permis aux Accuſez pour leur juſtification, ou pour éviter les peines dont ils ſont menacez. Des regles qui ſe doivent obſerver dans la re-

ſignation ou la permutation des Benefices. De l'hypotheque privilegiée du Vendeur ſur le fond vendu, & de celui qui a prête pour en faire acquiſition. Des donations qui ſont permiſes ou defendues entre les conjoints par mariage. En quels cas les enfans peuvent ſe pourvoir du vivant du pere contre l'alienation qu'il a faite de leurs biens ? Quoi que la faculté de racheter les rentes conſtituées ſoit perpetuelle ſuivant la Bulle de Pie V, l'Auteur marque pluſieurs lieux où cette Bulle n'eſt point obſervée, comme en Allemagne, dans les Pays-Bas, à Avignon & en Eſpagne. On ne peut conſtituer les rentes, qu'à raiſon de l'Ordonnance ; mais celles qui ſont conſtituées, ſe peuvent vendre à moindre prix. Quelques-uns diſtinguent ſi la vente en eſt faite avec garantie ou ſans garantie, & tiennent que ſi l'on garantit la rente, l'acheteur en doit payer la juſte valeur. Du droit de Patronage, comment il paſſe avec le fond auquel il eſt attaché. La Bulle de Jule III. ſur le partage des fruits entre les heritiers du beneficier decedé & ſon ſucceſſeur, ayant ordonné que les fruits deja levez & recueillis appartiendroient aux heritiers du beneficier, & ceux pendans par les racines au titulaire : l'Auteur dit qu'en Eſpagne les fruits ſe partagent *pro modo & rata temporis*, ſuivant l'opinion de Covarruvias.

a auſſi quelques queſtions touchant
nneſſe, où il fait voir que pour jouir
vileges des Nobles, il ne ſuffit pas
ſimplement en poſſeſſion de la qua-
Noble. Il y en a d'autres concer-
legitimations qui ſe font par Let-
Prince, ou par le Mariage ſubſe-

Matieres traitées dans le ſecond Li-
ſont du droit des creanciers contre
biteurs, & de la ceſſion de biens.
ſruitier de tous les biens eſt tenu
tes d'un teſtateur, par la liberalité
il tient ſon uſufruit? De la leſion
moitié du juſte prix dans les ven-
ſi les contractans peuvent déroger
efice de la Loi à cet égard? Si le
tous les biens du teſtateur com-
es choſes qu'il avoit expoſé en ven-
celui qui allegue la qualité de ri-
de pauvre, eſt toujours obligé de
ver? Quand pluſieurs d'une famil-
morts enſemble par un même ac-
quels ſont ceux qu'on doit preſu-
ſont morts les premiers ou les
? S'il eſt permis quelquefois de
innocent pour le coupable? De
maniere il faut proportionner la pei-
delit? Quand un accuſé peut être
un crime qui a déja été intenté en
nt contre lui? De l'execution des
& obligations pour choſe ou

ſomme qui n'eſt pas certaine ni liq
Si on peut appeller d'une Sentence
trale ? Si on doit ajouter foi a un
témoin, qui n'a point prêté le ſer
en juſtice, ou qui varie ? Des quitt
& decharges generales. Quand le
ceſſeur à titre univerſel ou ſingulier,
tenu d'entretenir le bail fait par ſon
deceſſeur ? Des baux à ferme des b
d'Egliſe, & de leur alienation, que
formalitez y ſont requiſes ? Comment
ſuccede au droit de Patronage Eccleſi
que, au Fief ou à l'emphyteoſe app
nant à l'Egliſe ? De l'explication de la
*Quoties* au Cod. *de reſtind. vend.* Des
fiſes & immunitez Eccleſiaſtiques.

Sur quoy notre Auteur obſerve que
femmes ne peuvent être empriſonnées p
dettes civiles, ſi elles ne ſont marcha
publiques. Il agite pluſieurs autres q
tions touchant le benefice de ceſſion.
les Marchands peuvent vendre plus cher
vendant a credit ? De la vente des bl
ou autres eſpeces à renouveller. Du c
tract *mohatra*. Si par le Droit Canoni
on fait diſtinction entre les contracts
bonne foi & ceux de Droit étroit ? Si l'ho
me eſt preſumé vivre juſqu'a cent ans ?
decide que le Juge Laique a droit de
nir les Clercs pour le port d'armes, & q
c'eſt la pratique de la France.

La plûpart des autoritez dont ſe ſerv

eux Auteurs, ſont copiées ſur les Li- des Canoniſtes, & particuliere- des Docteurs Ultramontains, dont ivent ordinairement les maximes.

*e ſelon l'eſprit & la methode de ſaint ace, pour les Eccleſiaſtiques. Par le* P. FRANÇOIS NEPVEU, *de la ompagnie de Jeſus.* A Paris chez Louis erin, rue ſaint Jacques, à ſaint Tho- d'Aquin, vis-à-vis la rue des Ma- rins. 1706. in 12. pagg. 422.

E P. Nepveu a déja donné au Public, il y a pluſieurs années, une Retrai- te ſelon l'eſprit & la methode de nace, & ce Livre a été reimprimé urs fois, & traduit preſque dans tou- Langues. C'eſt un Ouvrage de propre pour tout le monde. Celui- deſtiné particulierement aux Eccle- ques, & l'Auteur l'a entrepris, *per-* dit-il, *que la ſanctification des peu- dépend beaucoup de la ſanctification des , & que ſi les Prêtres étoient des , les Peuples le ſeroient auſſi.* Tout rage eſt diviſé en trente Meditations remplit les dix jours de retraite. nement on en faiſoit un mois, & iers étoient diviſez par ſemaines. On ſe pas aujourd'huy de ſuivre le mê-

me

me ordre pour les matieres, bien qu'
ne leur donne pas la même étendue. A
ſi la Retraite du Pere Nepveu co
prend en dix jours les mêmes ſujets q
l'on meditoit dans le cours d'un m
entier; & ces ſujets diſtribuez en qua
parties, ont toujours rapport aux q
tre ſemaines dont le mois eſt compo

„ Dans la premiere, on fait conſiderer
„ l'homme la fin pour laquelle il a
„ creé, les obſtacles qui empêchent
„ arriver, & le malheur de ceux qui s
„ éloignent. Dans la ſeconde, on don
„ au pecheur un guide pour le tirer
„ l'égarement, en lui propoſant les m
„ ſteres de la vie cachée & publique
„ Jeſus-Chriſt. On l'anime dans la tr
„ ſiéme a ſoutenir les travaux de la Pe
„ tence, en lui repreſentant la vie ſo
„ frante de ſon Sauveur. Enfin, dans
„ quatrieme ſemaine, on excite ſon eſp
„ rance, on enflamme ſa charité par
„ conſideration des Myſteres glorieux
„ Jeſus Chriſt, & par la contemplati
„ des perfections de Dieu.

L'Auteur, pour rendre ſa Retraite p
pre aux Eccleſiaſtiques, a eu ſoin de m
tre chaque jour une Meditation particul
pour les Prêtres; & dans la Medita
commune, il fait l'application de
grandes veritez qui ſont comme les p
cipes de la Morale Chrétienne, à

tions, & à leurs besoins. Mais il principalement applique à donner chacun des Considerations qui renferment leurs principaux devoirs; & je ne crois pas, dit il, qu'il m'en soit échapé aucune. C'est ce qui rend ce Livre recommandable, qui l'est d'ailleurs par la beauté de style, & des expressions tres-convenables aux matieres de pieté.

XLII.

# JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundi 20. Decembre M. DCCVI.

---

PETRI CUNÆI de Republica Hebræor
Libri tres, variis annotationibus, e
vis litterato ſcitu neceſſariis, & ad Sc
turæ ſenſum eruendum utiliſſimis il
trati ; nunc primùm publici boni c
in lucem editi, à JOHANNE NICOL
antiqu. Prof. & conturbern. Tubi
Rectore. Quibus & acceſſit accur
capitum ac rerum, verborumque
dex. Lugduni Batavorum, apud H
ricum Teering, Bibliop. è regione A
demiæ, in angulo Plateæ dictæ
Klok-Steeg. 1703. C'eſt-à-dire :
*trois Livres de* Pierre Cunæus, *touch*
*la Republique des Hebreux, avec*
...

*...ques de M.* Nicolaï. A Leyde ... Henri Teering. 1703. in 4. pagg. ...

AR. Nicolaï ayant fait réimprimer le Livre de Sigonius touchant la Republique des Hebreux, avec ...es de sa façon, a cru qu'il feroit ...u Public, s'il lui redonnoit de ...celui de Cunæus. Ces deux Ou... ...nt un rapport essentiel l'un avec ... Le Traité de Sigonius est un Ou... ...ethodique, où les matieres se sui... ...é dependent en quelque maniere ... l'autre; Cunæus au contraire n'a ...voulu faire de son Livre un plan ...e regulier: *Libet enim*, dit-il, *quæ ... offerunt è medio arripere, &, ut ... alio in mentem nobis incidit, ita ... persequi.* C'est ce qui fait que son ...st comme un supplement de Sigo... ...des autres qui l'ont precedé, rem... Remarques sur les choses qui leur ...échapé, ou qui n'avoient pas été ...dies. Il est divisé en trois par... ...ù l'on ne laisse pas de remarquer ...ce de plan & d'ordre. La premie... ...e regarde presque uniquement le ...ment politique. La seconde re... ...grand Prêtre, les Levites, & les ...ies de la Religion. Et dans la troi... ...on traite des points d'Histoire Ec-

cleſiaſtique & de diſcipline. L'Auteur n'employe pas ſeulement les ſecours que lui fournit la ſainte Ecriture, & l'étude des Ecrivains Eccleſiaſtiques, il a recours aux Commentaires des Juifs, & fait voir une grande connoiſſance des Rabbins, dont il n'eſt pas l'eſclave, comme bien des Savans, mais le juge & le cenſeur. On doit ſe plaindre de M. Nicolai de ce que dans cette Edition, il a retranché l'Epitre dedicatoire de Cunæus, adreſſee aux Etats de Hollande, & qui eſt en ce genre une piece conſiderable pour être écrite avec un grand ſens. Cette ſuppreſſion fait que le Lecteur eſt étonné de trouver à la tête du troiſieme Livre une Preface en forme de Lettre adreſſée à M. Duych, n'en ayant point trouvé au commencement de l'Ouvrage. Là Cunæus promet des notes ſur tous les œuvres de Joſephe, projet qui comme beaucoup d'autres de même eſpece, n'a jamais été executé. Il marque qu'il a eu toute ſa vie un goût ſingulier pour l'étude de la Bible, & pour les Livres des Juifs; il ſe plaint des perſonnes qui attachées aux Langues modernes, negligent la Langue ſainte, ou qui ſe contentent d'y apporter une application mediocre, ſans s'attacher au Syriaque, ni à la connoiſſance des Rabbins. Il previent le Lecteur touchant quelques opinions particulieres qu'on trouvera dans cette troiſiéme partie, com-

, que Melchiſedech étoit Jeſus-
me, ce qu'il s'efforce de fou-
antité de raiſons. M. Cunæus
premier qui ſe ſoit eloigné de
commune ſur Melchiſedech.
ciens Heretiques, on trouve
deciens, dont l'erreur conſiſ-
que Melchiſedech n'étoit pas
, mais qu'il étoit ou le S.
la vertu de Dieu, *virtutem*
me, au rapport de ſaint Jerô-
oit un Ange M. Nicolai n'a
de remarques ſur ce chapitre,
merité plus que le reſte du Li-
contente de renvoyer à l'Hiſ-
Patriarches par Heidegger, au
Jacques Gaillard intitulé *Melchi.*
à celui qu'un Anglois a fait ſur
Religion, *Of the beſt Religion.*
même d'ajouter à ce chapitre
are de M. Frideric Koerber ſur
ch, & cependant on ne le trou-
ce Volume. En recompenſe
a fait ſur les autres chapitres
fort longues, & remplies d'une
tion. Il paroit avoir une gran-
ſance des Ecrivains anciens &
Chrétiens & Juifs. Mais il ſe
ent à quartier, & perd de vûe
pal objet, pour traiter des queſ-
entes. Cunæus, cite-t-il Home-
mentateur examine auſſi-tôt de

quel

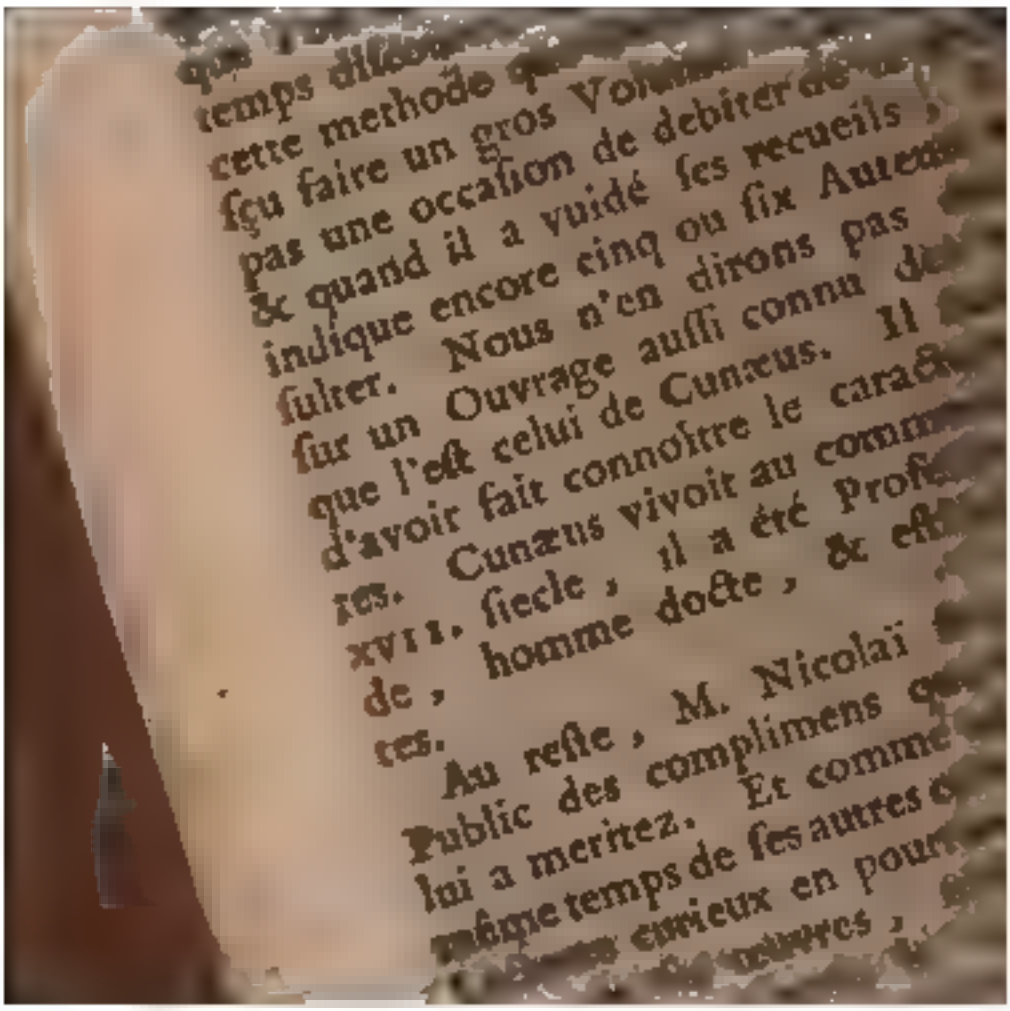

*symbolum publicum tibi debet.* De
*habes lectu jucundissima, spero nomen*
*tis ingeniosis posthac iri insignitum.*
ce qu'on appelle de l'esprit, & des
qui naissent du sujet.

*rigines de la Ville de Caen, revues,*
*gées & augmentées. Seconde Edition.*
ouen chez Maurri Imprimeur ordi-
du Roi & de M. l'Archevêque.
in 8. pagg. 442.

Depuis que la premiere Edition des
Origines de Caen a paru, on a
communiqué au sçavant M. Huet
Evêque d'Avranches, qui en est
r, un tres-grand nombre d'an-
Registres, où il a trouvé une in-
de faits dont il n'avoit eu jusqu'a-
presque aucune connoissance. Ces
les decouvertes l'ont engagé à re-
son Ouvrage, & à y faire beau-
d'additions & de changemens, qui le
nt beaucoup plus parfait & plus esti-
qu'il n'étoit.
additions sont répandues dans
le Livre, nous nous contenterons
indiquer ici quelques-unes des plus
derables. Dans le septiéme cha-
où l'on traite des tours qui ont
bâties pour fortifier les murs de
Caen,

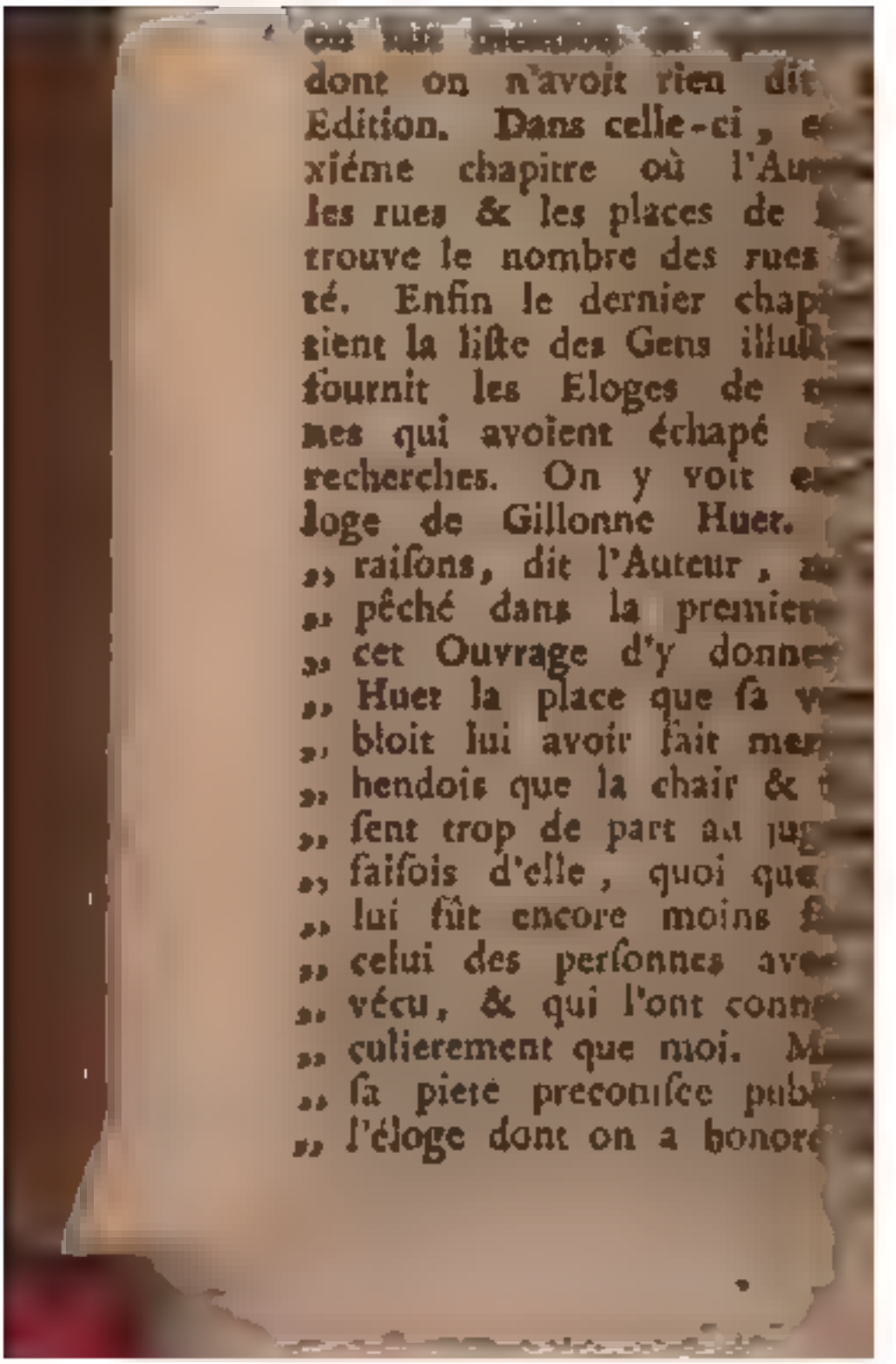

dont on n'avoit rien dit
Edition. Dans celle-ci, e
xiéme chapitre où l'Au
les rues & les places de
trouve le nombre des rues
té. Enfin le dernier chap
tient la liste des Gens illu
fournit les Eloges de
nes qui avoient échapé
recherches. On y voit e
loge de Gillonne Huet.
„ raisons, dit l'Auteur, a
„ pêché dans la premier
„ cet Ouvrage d'y donne
„ Huet la place que sa v
„ bloit lui avoir fait mer
„ hendois que la chair &
„ sent trop de part au ju
„ faisois d'elle, quoi qu
„ lui fût encore moins f
„ celui des personnes av
„ vécu, & qui l'ont conn
„ culierement que moi. M
„ sa pieté preconisée pub
„ l'éloge dont on a honor

» dans l'Année Dominicaine, je me suis » cru autorisé a lui rendre la justice que » mes scrupules lui avoient refusée. Gillonne Huet naquit le 16. Mars de l'année 1635. & mourut le 22. Mai de l'année 1619. après avoir mené une vie tres-penitente.

On nous donne dans cette nouvelle Edition le plan de la Ville de Caen, qui manquoit a la premiere. Il est vrai que ce plan n'avoit pas d'abord été fait pour être joint a cet Ouvrage, & qu'il se vendoit a part, mais il n'en sera pas moins utile aux Lecteurs, & il est certain d'ailleurs qu'il a été dressé sur l'Ouvrage même.

M. Huet a changé de sentiment sur l'origine de *Cadom* qui étoit l'ancien nom de Caën; & il s'arrête uniquement a une opinion qu'il avoit proposée sans l'embrasser dans sa premiere Edition. Il derive *Cadom* de *Cadetes*. Des peuples dont Cesar a parlé, portoient ce nom, & demeuroient, selon la conjecture de M. Huet, dans la Contrée ou Caen est situé. Il pretend que *Cad-hom* signifie *demeure des Cadetes*, comme *Cabourg* signifie *Bourg des Cadetes*. Cabourg est un petit Bourg qui n'est pas loin de Caen, qui est situé sur la même côte, & qui est nommé dans les vieux titres *Cadburgum*. A l'e-

gard de l'étymologie du mot *Cadets*, l'
la tire du terme Gaulois *Cad*, qui,
lui, veut dire *Guerre*: ainſi *Cadets*
*ſera Belliqueux.*

XLIII.

# JOURNAL DES ÇAVANS,

5

Du Lundi 27. Decembre M. DCCVI.

---

JACOBI VANIERII e Societate Jesu, Prædium Rusticum. Tolosæ apud Antonium Colomyez. 1706. C'est-à-dire : *La Maison Rustique. Poeme. Par le P.* Vanniere *Jesuite.* A Toulouse chez Antoine Colomyez. 1706. In 12. pagg. 74.

LE P. Vanniere donne au Public les deux premiers Livres d'un Poeme qui doit en contenir douze. Le sujet de cet Ouvrage est *la Maison Rustique*, l'Auteur dans la maniere de traiter son sujet, semble s'être proposé d'imiter plûtôt l'exactitude de Varron & des écrits Georgiques anciens & modernes, que la beauté de *Virgile*, qui dans ses Georgiques a fait

un choix de ce qui étoit ſuſceptible
emens, & qui ſans doute a plus ſon-
à étaler les richeſſes de la Poeſie, qu'à
truire les gens de la campagne. Le P.
anniere n'a point ſeparé l'utile de l'agrea-
le, c'eſt tout de bon qu'il écrit & il entre
dans le détail des choſes les plus viles. On
peut croire qu'il a ſongé que ſi les payſa-
ges de Rubens & du Pouſſin ſont admira-
bles, les tableaux de Teniers ont auſſi leur
merite, & que toute imitation reuſſit à
plaire lors qu'elle eſt juſte. Ces deux pre-
miers Livres font ſouhaiter le reſte, & font
reſſouvenir des premiers Ouvrages que l'Au-
teur a donnez au Public. Car on a déja
de lui quelques pieces dans le même gen-
re, qui ont eu l'eſtime des connoiſſeurs.
On trouve ici des digreſſions amenées avec
art, & des endroits heureuſement mena-
gez, ou pour egayer ſa matiere, ou pour
donner un peu l'eſſor à ſon genie. La de-
cription du Canal de Languedoc eſt de
genre, auſſi-bien que les regrets du Po
ſur la cruauté qu'on a eue de couper
bois, qui faiſoit la promenade des Jeſu
de Toulouſe, & une partie du repos
les gens de lettres ont beſoin. La
de Village qui finit le ſecond Livre e
des plus jolis endroits du Poeme, &
poſé avec le plus de ſoin. Mais un
ceau ſingulier eſt celui ou le Poete
avoir dit que Virgile ſemble preferer

pétre les connoiſſances ſublimes, dans beaux Vers que tout le monde ſçait :

*Me verò primùm dulces ante omnia Muſæ,*
*Quarum ſacra fero ingenti perculſus amore,*
*Accipiant, cœliquevias & ſidera monſtrent,*
*Defectus ſolis varios, &c.*

nd à Virgile : Combien plus heureux celui qui ſans étudier ni le mouvement aſtres, ni l'origine des vents, ni la des ruiſſeaux, ſe fait du Ciel un acle agreable pendant le ſilence de la ne connoît de vent que la fraîcheur éphire, & ne cherche les fontaines que en admirer l'eau pure, dont il étan- ſoif, & dont il arroſe ſes champs. Poete s'en fût tenu là, toute cette ſion ſeroit tres-agreable ; mais ce qu'il ſur les maladies du Villageois, & maniere de les guerir, quoique bien é, ne fait pas le même plaiſir. Le du P. Vanniere eſt pur, ſimple, & g. C'eſt proprement ce que dit Vir- *Deductum dicere carmen*, ou ce que dire Horace par ces mots, *Tenui de- Poemata filo.*

*elle Methode d'executer les Loteries avec e la préciſion & la facilité qu'on peut ſouhaiter ; contenant les moyens de les ire toutes avantageuſes à Sa Majeſté*

a fait un choix de ce qui étoit ſuſceptib
d'ornemens, & qui ſans doute a plus ſo
gé à étaler les richeſſes de la Poeſie, qu
inſtruire les gens de la campagne. Le P
Vanniere n'a point ſeparé l'utile de l'agre
ble, c'eſt tout de bon qu'il ecrit & il entr
dans le detail des choſes les plus viles. O
peut croire qu'il a ſongé que ſi les payſa
ges de Rubens & du Pouſſin ſont admira
bles, les tableaux de Teniers ont auſſi leu
merite, & que toute imitation reuſſit
plaire lors qu'elle eſt juſte. Ces deux pr
miers Livres font ſouhaiter le reſte, & fo
reſſouvenir des premiers Ouvrages que l'A
teur a donnez au Public. Car on a d
de lui quelques pieces dans le même ge
re, qui ont eu l'eſtime des connoiſſeu
On trouve ici des digreſſions amenees av
art, & des endroits heureuſement me
gez, ou pour egayer ſa matiere, ou po
donner un peu l'eſſort à ſon genie. La d
cription du Canal de Languedoc eſt de
genre, auſſi-bien que les regrets du Poë
ſur la cruauté qu'on a eue de couper
bois, qui faiſoit la promenade des Jeſui
de Toulouſe, & une partie du repos d
les gens de lettres ont beſoin. La N
de Village qui finit le ſecond Livre eſt
des plus jolis endroits du Poeme, & co
poſe avec le plus de ſoin. Mais un m
ceau ſingulier eſt celui ou le Poete, ap
avoir dit que Virgile ſemble preferer à la
d

Les François n'ont connu juſqu'à preſent que deux methodes pour les Loteries. La premiere étoit de mettre dans une boete les billets noirs mêlez avec les blancs, & dans une autre boete tous les *numero*, avec leurs devises. Apres quoi l'on tiroit en même temps deux billets de chaque boete, & le numero qui venoit de l'une étoit heureux, lorſque le billet de l'autre étoit noir. Si au contraire c'étoit un billet blanc, il n'y avoit rien pour le numero ſur lequel il étoit venu, de ſorte que la Loterie n'étoit tirée entierement que quand les deux Boetes étoient epuiſées, & qu'on en avoit tiré tous les Billets l'un apres l'autre. C'étoit ſans doute la maniere la plus exacte, & elle avoit cela de conſolant pour les malheureux, qu'ils voyoient du moins que leur numeros avoient été mis dans la boete; mais comme cette maniere demandoit beaucoup de temps, & ne cauſoit pas peu d'ennuy, on a jugé à propos de retrancher les billets blancs, & de ne tirer que les noirs. C'eſt la ſeconde maniere dont on a tiré les Loteries, & c'eſt celle qui eſt aujourd'huy le plus en uſage. L'on peut dire cependant qu'elle va plus à la commodité de ceux pour qui elles ſe font, qu'à la ſatisfaction de ceux qui les rempliſſent, & qui peuvent douter, lors qu'ils perdent, que leurs numero y ayent été mis. Nous

Auteur, pour ſoulager la peine des uns & des autres, propoſe ici une troiſiéme methode qui reuleime les avantages des deux premieres, & qui n'en a pas les inconveniens. Nous allons eſſayer d'en donner une idée.

Suppoſons d'abord une Loterie compoſée d'un million de billets ou numero, & de vingt mille lots ou billets noirs. Pour tirer cette Loterie, il faut avoir deux milles jettons d'yvoire, dont un millier ſera marqué de la lettre A. & l'autre de la lettre B. Les mille jettons marquez de la lettre B. contiendront chacun trois chiffres, propres a former les unitez, dixaines & centaines de tous les numero poſſibles. Le premier jetton B. portera 000. le ſecond jetton B. 001. le troiſiéme 002, & ainſi de ſuite juſqu'au dernier jetton B. qui portera 999. Les mille jettons marquez de la lettre A, contiendront les chiffres capables d'exprimer les mille, dixaines de mille & centaines de mille des differens numero: de ſorte que le premier jetton A portera 0. le ſecond portera 1. le troiſieme 2. & ainſi des autres ſucceſſivement juſqu'au dernier qui ſera marqué de 999. Les jettons A. ſeront mis dans une boete; les jettons B. dans une autre boete, & l'on mettra dans une troiſiéme boete les differens lots dont la Loterie ſera compoſée. D'abord on tirera un

jettons A. enſuite un des jettons B. & enfin un des billets qui contiendront les lots. On aſſemblera le jetton A & le jetton B. en plaçant le jetton A le premier, l'on verra à quel nombre iront les chiffres des deux jettons aſſemblez, & ce ſera a ce numero que le lot tiré en même temps appartiendra. Par exemple, le jetton A o joint au jetton B. 001. fera 0001, qui ne formeront que le numero 1. parce que les zero ne ſe comptent point lors qu'ils ne ſont pas precedez d'un autre chiffre qui les fait valoir. Si le jetton A o, & le jetton B 002. viennent enſemble, le lot qui ſera tiré au même temps que ces deux jettons tombera au numero 2. de ſorte que les divers aſſemblages des chiffres marquez ſur le jetton A. & ſur le jetton B. formeront toujours les numero auſquels appartiendront les differens lots de la Loterie. Ces aſſemblages iront juſqu'au numero 999999; & afin de rendre le million complet, l'on pourroit convenir, dit l'Auteur, que le jetton A o & le jetton B 000 tiendront lieu du numero 1000000; ce ſeroit le moyen d'empêcher les numero ſurnumeraires, qui ne manqueroient pas de ſe trouver, ſi parmi les jettons A il y avoit A 1000, parce qu'il eſt viſible que le jetton A 1000 étant tiré avec tout autre jetton que B. 000, le numero qui s'en formeroit excederoit le numero d'un million.

auquel on ſuppoſe que la Lote
fixée. En voila aſſez pour faire
ſeulement l'invention & le plan d
velle methode. Ceux qui voud
de detail, auront recours au Li
l'Auteur même, qui a la com
d'offrir ſur cela tous les éclai
qu'on deſirera de lui.

T

# TABLE
# DES MATIERES
## CONTENUES DANS
# LES JOURNAUX
## DE L'ANNE'E M. DCCVI.


A.

Cri des garçons en naiſſant, page 447

*Abraham*, c'eſt Telemaque, 107

*Abrege* Chronologique de l'Hiſtoire Univerſelle, 928

*Abrege* de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, par Jean Andre Schmid, 431. *& ſuiv.*

*Abreviations* chez les Juifs, 379

*Abreviations* qui ont été en uſage parmi les Anciens, 375. *& ſuiv.*

*Abus* de l'Eloquence, tres frequens dans les Ouvrages du P. Lamy, 852

*Academie* Françoiſe. Pieces d'Eloquence preſentées pour le Prix de l'an 1705, 13

*Academie* de Montpellier, ſes Lettres Patentes, 897. Noms de ceux qui la compoſent, 899. 900. Ses ſtatuts, 901

# TABLE

*Acception* de perſonnes, à éviter. 522
*Acron* Royaume dans la Guinée, 494
*Actes*. Peines contre ceux qui en font de faux, 1019
*Adom*, Païs de Guinée, 488
*Adoption*. Ses formalitez, 324
*Adultere*. Leur punition dans Naudely, 270
*Adultere* & fornication, comment punies dans les villages de la Carniole, 742
*Agitatores*. Pourquoi excommuniez dans les Conciles, & quels ils ſont, 631
*Agonna* Royaume dans la Guinée, gouverné par une femme, 494
*Agriculture*. Les connoiſſances generales qu'il faut avoir pour s'y appliquer, 844
*Agrigente*, ville de Sicile. Sa fondation, ſiege de la tyrannie de Phalaris, 679
*Ai*, Cri des filles en naiſſant, 447. Myſteres de la diphtongue *ai*. ibid.
*Aigle* blanche. Ordre de l'Aigle blanche inſtitué par le Roi Auguſte, 446
*Aliment*. Ce que le Droit entend par ce mot, 1036
*Alkaeſt*, ou diſſolvant univerſel immuable, 152
*Alkalis* preparez, 191
*Alphabet*. Les huit premieres Lettres ſont inſerées dans le Calendrier Julien, 908
*Amazones* habitent une des nouvelles Philippines,
*Ame*. Son ſiege, la nature de ſa preſence, 638

*me.* Preuve de ſa ſpiritualité & de ſon immortalité, 24
*ite*, piege dangereux pour la Juſtice, 523
*alogie* entre les œufs des animaux & les graines des plantes. Qui l'a trouvée le premier, 886
*tomie* des plantes, à quoi elle eſt utile, 885
*ens.* Le diſcernement de leurs Ouvrages difficile, 256
*ry* (Mr.) Journaliſte, eſt accuſé de manquer de juſteſſe & de droiture, 799
*terre*, ſon etat preſent ſous la Reine Anne. Sa deſcription, &c. 388. *& ſuiv.*
*s*, leur genie, coutumes, &c. 388 *& ſuiv.*
leur conduite en Guinée, 491
*s*, fort belles, & bien traitées, 391 & 392
Luniſolaires des Egyptiens, expliquez, 916
General Negre, ſes cruautez, 498
ais de Guinée, 487
Quand on a commencé à en parler dans l'Egliſe, 745
de Geneve, 734
& Miſſions de St. Vincent Ferrier, 923
fait trancher la tête à ſon fils, 122
Si celui du Livre de Henry de lui, 648

# TABLE

*Aquamboe*, ſon Roi,
*Aquilée*, ville qui n'eſt plus h
par des peſcheurs,
*Argent*. Amour de l'argent,
*Arlington*. Lettres du Comte d'
au Chevalier Temple, 242
*Armagnok*, boiſſon.
*Armes*. Ce que ſignifie *arma p*
*pace*, dans les Conciles,
*Arpon*, Juge, Notaire,
*Artur*, Duc de Bretagne,
*Aſſammeni* Commandant Negre,
*Aſſociation* pour empêcher la p
des Egliſes,
*Aſtypalee* ville, patrie de Phalari
*Atoſſe*. Si cette Princeſſe a inven
tres miſſives.
*Auberges*, deſcription de celles d

*Auguſte* Roi de Pologne, prend
& fait d'autres exploits, 44
S. *Auguſtin*, ſa maniere de prêch
S. *Auguſtin*. On peut abſolumen
un dogme quand il eſt claire
ſur la doctrine de S. Auguſtin,
*Auguſtin*. Livre de S Auguſtin
dans le neuviéme ſiecle,
*Avis* contre l'abus du Chocolat,
& du Thé, 40
*Avocat*. L'Avocat verſé dans le
Métiers, 13
*Auteurs* Eccleſiaſtiques, & q

ls traitent, & comment les con-
te, 646
qui ſoutiennent que le S. Eſprit ne
ede pas du Pere & du Fils, 777
ſubtiliaires, ce que c'eſt, 649
t, Erudition ſeche & triviale, 689
, origine de cette Maiſon, 1061
a d'Autriche, ſes pretentions ſur
oyaume d'Eſpagne, ſur quoi fon-
957
pays de Guinée, 486
Il eſt permis de s'en ſervir, ſelon
padopoli, 776

B.

N. Les trois premieres Let-
s de l'ancien Alphabet Irlandois,
871
Ce que c'eſt, 260
où on peut ſe peſer commodément.
elle utilité, 819
des enfans. Il n'eſt pas ſuffiſam-
établi dans les Ecritures, 879
de S. Vincent Ferrier, 922
r des Anciens, 1029
bbé, Auteur de la Vie de François-
moiſe, 932
Evêque de Ratisbone, 52
Auteur de l'Oraiſon funebre de M.
ulli, 711
Vin de Beaune, 198

# TABLE

*Benefices.* Regles qui ſe doivent obſer
dans la reſignation d'iceux, 10
*Berenger* Heretique,
*Bernardin* Maphée, Cardinal,
*Berni*, ſes Vers,
*Bernoulli* (Jaques) ſon Eloge, 126. &
*Bible* Erneſtine & de Weimar,
*Bible* & Commentaires de S. Jerôme
les à diſtinguer des autres,
*Bibliotheques* Theologiques. Jugement
ceux qui les ont compoſées,
*Bigno*, Ville de Formoſe,
*Blaſon*, Science qui enfle,
*Bologne.* Son ancien nom,
*Bonarelli.*
*Bonaſe* de Segeſte. S'il ſe trouve une
tre écrite à quelqu'un de ce nom
celles de S. Jerôme,
*Bonucci* Jeſuite, Auteur de la Defen
Decret du Pape Alexandre VIII.
*Boſſuet* (feu M.) Evêque de Meaux,
*Bouguer* Profeſſeur Royal d'Hydrogra

*Bouhours* critiqué, 460. &
*Bouſſole.* Son uſage,
*Brandebourgeois* dans la Guinée,
*Breviaire.*
*Breviaire* de Rome, ſon origine,
*Brodeshellah*, village fort contraire
Turcs,
*M. Broſſard* critiqué,
*Bruma* Divinité des Indes.

# DES MATIERES.


*Buckingham*, (le Duc de)
*Burgrave*. Recherches curieuſes touchan
titre,
*Burgrave* Dona, ancienneté de cette
ſon,

C.

*Cabinet* curieux du Comte de
Schwartzbourg,
*Caboceers*, Fort des Anglois en Gui
de,
*Cage*, ce que c'eſt, 49
*Calomnie*. De quoi elle eſt cauſe, 98
. Son ſtyle comparé à celui de Xeno
*Calvin*. Son Eloge. 145
Ses effets, 289
*Calvinisme* des Romains, 404. & ſuiv.
*Calvinisme* Reformé par Gregoire XIII. 80. & ſuiv.
Pourquoi les Proteſtans ne l'ont point
*Calvinisme* de Jules Cæſar, 79
*Calvinisme* d'Herwart, & d'autres. 905
*Calvinisme* preferé à Luther, 83
*Calvinisme* prend le milieu entre Luther & 736
*Calvinisme* touchant l'Euchariſtie, 879
*Canal* de la Mer rouge au Nil, 285
*Canon* de S. Vincent Ferrier, 938
*Capitaine* de S. Hyppolite, 917
*Capitaine* l'un des principaux conjurez de
1608. Sa mort, 619
*Caprice* de droit, 307


Ca-

*Carathes*,
*Caractères* dont on chargeoit le

*Carême*. Il étoit observé du tem
rôme,
*Carnero* de Terra, espece de
l'Isle de Mocha,
*Caruvepondi*, ville du Royau
nate,
*Cartesiens*. Comment ils explic
& la presence de l'ame,
*Catalogue* des Auteurs qui ont
la doctrine des Thomistes,
*Catechumenes*,
*Catharre*, ce qu'il produit,
*Catinat* Marechal de France,
*Cavaliers*, nom de parti en An
*Ceremonies* de la Semaine sain
lem,
*Cerveau*. Ses maladies,
*Chancelier*, quels droits lui ap
en vertu de sa charge,
*Chapeaux* verds ou bleus fort en
Carniole,
Saint *Charles* Borromée compa
de Pâques,
*Charles* I. Roi d'Angleterre, s

*Charles* IX. établit la Jurisdict
suls a Paris,
*Charles* XII. Roi de Suede.
gnes,

A T I E R E S.

ne de Miramion fait vœu de
723
Profanateurs des Temples,
706
s & devins, 463
ellement vermeuſes, 8
153
ſebe traduite par S. Jerôme,
ps, 784
ulée le Livre Royal de Ta-
870
les recherches que l'on fait
ière ſont toujours miſes,
669
é dans le defaut de la de-
857
es, quand l'uſage en a com-
l'Egliſe, 746
n, Heretique, 817
os Archives, ce que c'eſt,
1017
tabliſſement, 53
558
ffranchir l'Abbaye de S. De-
820. Son Ordonnance pour
de l'Abbaye de S. Denys,
560
rges Romaines, 962
de l'ame, ſelon M. Winſ-
892
ment de ſon mouvement; ce
, 995. Nouvelles découver-

tes ſur le cœur,
*Colleges* de l'Empire,
*Collyre* devot,
*Cologne*,
*Colomne* d'Antonin Pie au Mont Citorio,
*Commande* introduite dans l'Abbaye de S
nys. La menſe Abbatiale reunie a la
ſon de S. Cyr,
*Commentaire* ſur Iſaie, dans quel tem
Jerôme l'a commencé,
*Commentaire* de S. Jerôme ſur S. Marc
eſt de lui,
*Commiſſaires* du Châtelet. Loyſeau le
peu favorable. Leurs prerogatives,
*Compagnie* de JESUS louée par le Pape
*Compaſſion*, cauſe de l'injuſtice,
*Concile* d'Elvire,
*Concile* d'Ancyre,
*Concile* de Conſtance. S. Vincent F
n'y eſt pas regardé comme l'auteu
la Secte des Flagellans,
*Concile* d'Icone,
*Concile* de Carthage, premier & ſecond,
*Conciles*. Neceſſité de les aſſembler, la
ference qu'il y a entr'eux,
*Conduite* des premiers Chrétiens, ſi el
differente de la nôtre,
*Conjuration* de Naples,
*Conjurez* de Naples. Leur deſſein, 61
ſont decouverts,
*Conſervateurs* de la ville de Rome, de
tion de leur Maiſon,

S MATIERES.

. Ce que c'eſt chez les Juriſ-
, 322
du corps humain, comment on
bien connoitre, 990
la ville de Paris, & leur Juriſdic-
203. & ſuiv.
Theologien, 1075
ſur l'Euchariſtie, 878
466
ſon de l'ame, 693
s gardez pendant ſept jours chez
ains, 451
des Ouvrages de S. Jerôme, 961
mineuſe de la Lune pendant une
, comment expliquée, 970
nte qui annonce la mort du Duc
gne, 941
(Olivier) 428
traite de Pythagore, 581
s Evêque de Segovie, 1088
dangers, 149
natomique, ou methode de diſſe-
corps humain, par M. Lyſerus, ,
603. & ſuiv.
n. Sal.) ſa Défenſe du Dial. de S.
ec Tryphon,

D.

bert I. 1020. Rebâtit S. Denys,
233
mes. Les Dames ſont dans les in-
l'ignorance, 147
Da-

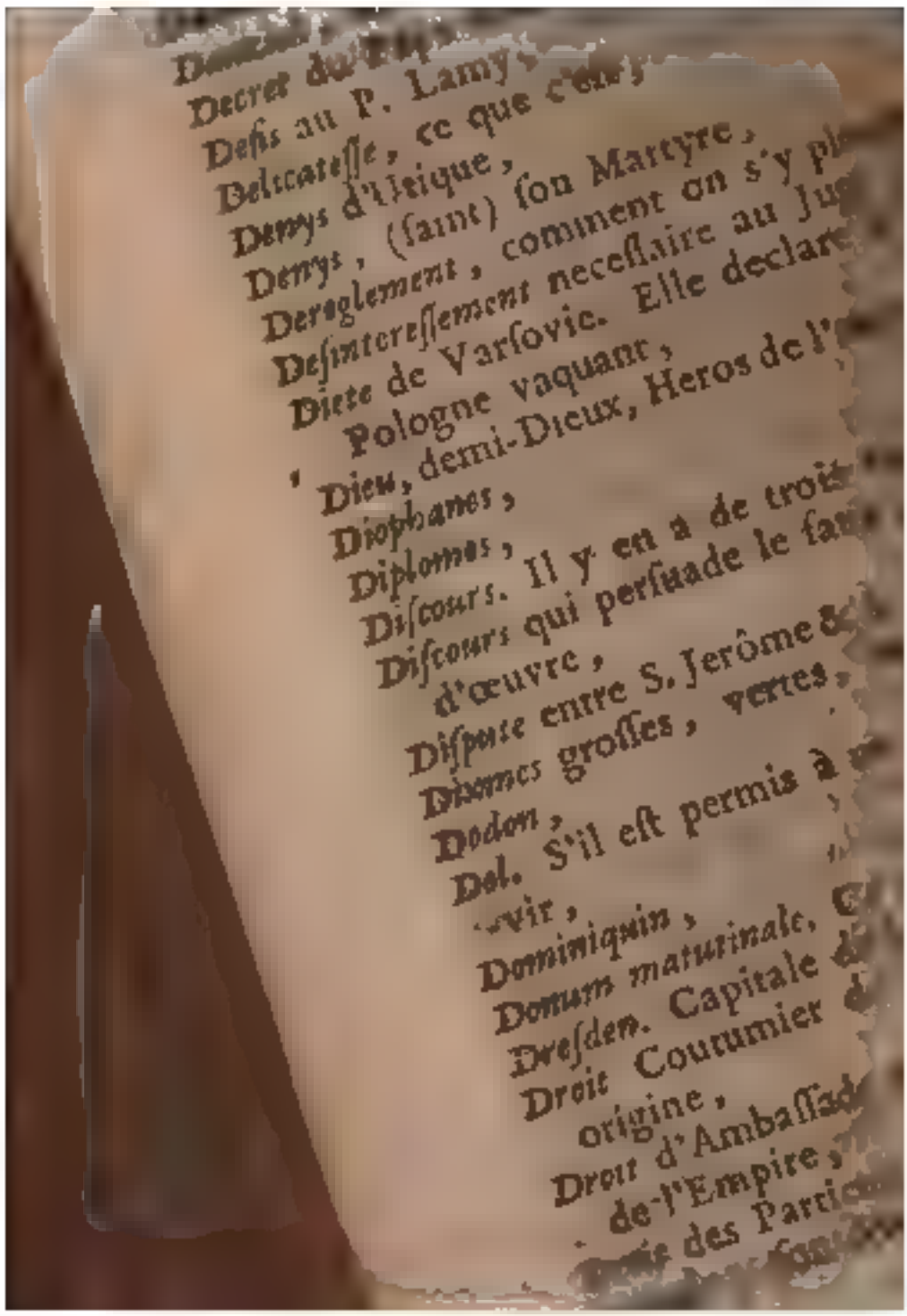
Decret du Pape,
Defis au P. Lamy,
Delicateſſe, ce que c'eſt,
Denys d'Heliopolis,
Denys, (ſaint) ſon Martyre,
Deréglement, comment on s'y pl
Deſintereſſement neceſſaire au Ju
Diete de Varſovie. Elle declare
Pologne vaquant,
Dieu, demi-Dieux, Heros de l'
Diophanes,
Diplomes,
Diſcours. Il y en a de trois
Diſcours qui perſuade le fa
d'œuvre,
Diſpute entre S. Jerôme &
Diſmes groſſes, vertes,
Dodon,
Dol. S'il eſt permis à
vir,
Dominiquin,
Domum maturinale,
Dreſden. Capitale
Droit Coutumier
origine,
Droit d'Ambaſſad
de l'Empire,
des Parti

E.

nature, 517
ninerales de Schwalbach, leur
758
ntpellier, 972
leil & de Lune, à quoi elles
s la Chronologie, 79
s expliquees par le Calendrier
e par le Gregorien, 915
nés, febrifuge, 1004
nent les perſonnes d'un rang
écrivent aux gens de lettres,
732
n. Son rapport avec Home-
103
les revenus des Maladeries à
s Chevaliers de S. Lazare, re-
684
bilité. Les Calviniſtes ne peu-
ndre au titre de vraye Egliſe,
33
racteres, les Ennemis qu'el-
s, 180
e a toujours été ſoumiſe au
777
ls d'expoſer dans les Egliſes
Pere Eternel, 815
grands Hommes qui y ont vo-
74
hymiſtes, 515

Ele-

*Entrée* aux connoiſſances fo
*Envoyez* des Princes. Leurs d
*Epoque* de la Naiſſance de J.
a commencé d'être en uſa
*Epoque* de l'établiſſement de
Montpellier.
*Equivoque* du mot *Cura*,
*Eraſme* gueri par du vio de
*Eratoſthene* reconnoît pluſieu
l'un, Athlete; l'autre, Ph
*Erneſt* Duc de Saxe, ſa vie,
*Eſclaves*, à qui appartenoient
quand ils les avoient expo
*Eſprit* corporel de l'homme.

*Etabliſſemens* de France. S'ils
par S. Louis en plein Par
*Etats* de l'Empire.

glise, 746
ffigie, 114

E.

Paule, & Marcelle, disciples
Jerôme, 789
it être incontestable quand il
é par deux témoins oculaires
834
371
, leur orgueil, 1043
nquina, 1003
les doivent chanter dans l'E-
745
r est défendu d'enseigner ;
pourquoy, 639
ui les rend fecondes, 888
oit admettre les vesicules du
655
our periodique, 997
ées à la balance, 988
, 992. Causes de la Fievre,
. Fievres lentes, continues,
995
, tierce ; ce qui les cause,
998
de vient, 144
. Si elles sont utiles dans les
291
on, 284

TABLE

*Fontanini*,
*Fontanon* critiqué,
M. *Fontenelle* critiqué,
*Forge*. Portrait de ceux qui y vo
les eaux,
*Formeſans*. Leurs mœurs, leur
1
*Franc* Orientale. Sa converſion,

G.

*Gazettes*, ſcience qui enfl
*Gehon*. Ce que c'eſt,
*Genealogies* des Scholiaſ
doivent être regardées comme

*Gnomon* conſtruit à Rome par
& M. Bianchini,
*Goltzius*. On ne doit point dou
dailles qu'il donne dans ſo

*Gonzalis* (le Pere) General de

*Grace*, & ſa neceſſité,
*Grace* excitante, ſuffiſante,
*Grace* ſuffiſante. Si elle n'eſt pa
ble qu'utile,
*Graines*. Si elles peuvent pr
qu'elles ſont dépoüillées de
tes,
*Grains*. Il ne s'accorde pas avec

ES MATIERES.
ſuites dans ſon Traité du Droit
Guerre & de la Paix, 327
473
Eſpagne dans Ceſar. De qui elle
295

H.

douin (le Pere) ſon Eloge, 381
lgald ou Helgauld, 562
ellanicus. Comment on doit expli-
le paſſage de cet Hiſtorien
, 675
Gand, pourquoy il n'a point fait
n de S. Thomas dans ſa Bibliot
cleſiaſtique, 648
Il eſt permis aux Magiſtrats Se-
de les punir, 829
is, 594
nomales, leur ancienneté, 51
Pythagoricien, 588
s Ouvrages ſur S. Denys, 256
metique, 1002
lomon, comment ils joignoient
ttes, 284
eu utile ſans la connoiſſance de
raphie, 792
cleſiaſtique. Quels ſont les Au-
mi les Proteſtans qui s'y ſont
le plus, 652
bien. S'il eſt neceſſairement

...nête ...
...pital, (M. le Marquis ...)
...par M. Battier, 1007
...uet. Ce que cet Auteur pense du Par...
...ydropisie. Consultation sur l'hydropisie, 482

I.

Jacques I. Roy d'Angleterre, de ...
moyens il s'est servi pour fini...
divisions des Chretiens,
Idées, leur nature,
Jean Gerard. Sentiment de Bosius...
Livre,
Jeremie. Sa grotte,
S. Jerôme. Le temps de sa naissan...
Jesuites François à la Chine, 8...
ge,
Jesuites Portugais, leurs progr...
ne,
Jesus-Christ. Remarques sur ...
Jesus-Christ Alpha & Omega...
Ignorance. Son Eloge,
Image qui pleuroit,
Imagination. Sa nature,
Impieté de ces derniers te...
Indications curatives de l...
Institutes de Justinien.

*les donna*, 740
*Inſtrumens* d'Aſtronomie moderne, 973
*Inſtrumens* propres à prendre la hauteur des Aſtres, 903
*Intemperance*, cauſe de l'injuſtice, 529
*Interêts* des billets de monoye, 768
*Jourdain* fleuve. Sa deſcription, 325
*Journaliſte*, difficultez & peines d'un Journaliſte, 803
*Iſoperimetres*. Problême des Iſoperimetres, 136
*Isthme* de Darien. Sa deſcription, 533. *& ſuiv.*
*Italiens*, leur goût different de celuy des François, 503
*Ithaque* eſt la Meſopotamie, 106
*Juge*. Ce qu'il faut qu'il évite, 522
*Jugements* de Dieu devant la Croix, ce que c'eſt, 235
*Juifs*. Leur ſortie d'Egypte, 72
*Jule* Afriquain, ſa Traduction commencée par M. Pouchard, 385

L.

S. *Landry* Evêque de Paris, exempte l'Abbaye de S. Denys, 568
*Landgrave*, ce qu'il ſignifie, 92
*Langue* Angloiſe. Sa beauté, 394
*Langue* Hebraique, la plus ancienne de toutes, 281

# TABLE

*Larmes* ne ſont qu'une portion de la ſeu
ré du ſang,
*Larme* de Job,
*Lavement* des Autels,
*Lazare*, ſon ſepulchre & ſa maiſon,
*Leibnitz*. Son nouveau calcul,
*Leopold* Place priſe par le Roy de Sard
*Lettre* du Pape Zacharie à Pepin,
*Lettres* Critiques de S. Jerôme ſur le nou
veau Teſtament,
Les *Lettres* ſont une image naturelle de
me maniere de penſer,
*Lettres* de S. Jerôme, ce qu'elles contie
nent,
*Lettres* de Chancellerie. Quelles ſont celles
qui doivent être expediées par les Secré
taires du Roy, & celles qui le doivent
être par les Chancelleries près les Cours
& Preſidiaux,
*Lettres*. La coutume de s'entretenir par le
tres quand elle a commencé,
*Liſis* Maître d'Epaminondas, s'il étoit di
ciple de l'ancien Pythagore,
*Logarithmique* ſpirale. En combien de ma
nieres elle ſe reproduit,
*Loix*. Etude des Loix,
*Loix* fondamentales de l'Empire d'Alle
gne,
*Londres*, Origine de la Societé Royale
Londres,

le Sentence de ce Prince, fou-
, 526
du, 465
grand Metaphysicien, 861
y des Lombards, 1022
remedes agissent mieux en cer-
s de la Lune, 629
ne peut gueres mieux parler
e Vierge que Luther en a par-
[illegible]
uingle opposez sur le Sacre-
l'Eucharistie, 879
servation remarquable de cet
touchant l'Eucharistie, 884
its, 969

M.

ine parallactique, 973
gnok racine, 155
ahometisme. Rien de surpre-
son progrès, 32
D'où viennent leurs revenus &
ont devenus, 684
cipales ausquelles toutes les
pportent, 143
omme de Manchinel, fruit
338
Livres imprimez comparez
564
Quels sont les meilleurs que

nous ayons en Hebreu sur la Bible, [illegible]
lon M. Opilius Theologien de Ki[illegible]
6[illegible]
*Marbres* anciens decouverts à Rome d[illegible]
le XVI siecle, 9[illegible]
*Markgrave*, Landgrave, ce que c'est, [illegible]
*Martial*, 46[illegible]
*Martianay* (le P.) Liste de ses Ouvrag[illegible]
9[illegible]
*Matricule* Imperiale, [illegible]
*Maximes*, 4[illegible]
*Mazzoni* critiqué, [illegible]
*Medaille* singuliere de la Maison *Pomp*[illegible]
[illegible]
*Medailles* Consulaires, ce que c'est, [illegible]
pourquoy on leur a donné ce no[illegible]
[illegible]
*Medecine*. Les meilleurs Auteurs sont Sa[illegible]
torius & Harvée, &c. [illegible]
*Melancholie*. S'il y a une humeur melanc[illegible]
lique, [illegible]
*Mer* morte. Sa description, [illegible]
*Mercure* ne peut devenir Alkaest, po[illegible]
quoy, [illegible]
*Messe*. Avec quelles dispositions on d[illegible]
y assister, 665. Si on peche quand [illegible]
assiste a la Messe sans y prier, & [illegible]
l'on est avec cela en état de peché, [illegible]
*Messe*. Pourquoi le Sacrifice de la Messe [illegible]
offert en Commemoration & en con[illegible]
nuation de celui de la Croix, [illegible]

*Mess*[illegible]

*Messie*, ſes caracteres conviennent à Jeſus-Chriſt, 31
*Meſſie.* Pourquoi il n'a pas été envoyé auſſi-tôt après le peché d'Adam; les Prophetes qui le regardent, 179 & 180
*Meſures* des diſtances chez les Anciens, 88
*Metempſychoſe* de Pythagore, expliquée par M. Dacier, 582
*Methode* commode & qui ſoulage extrémement la memoire, 878
*Mexique*, ſa deſcription, 347
*Mille*, quelle meſure c'eſt, 88
*Milon* Athlete. Quand ſa maiſon a été brulée, 682
*Miniſtre* Lutherien ſurpris en menſonge, 276
*Miſſionaires*, leurs travaux, 598
*Moines* de S. Denys, devenus Chanoines, 235
*Monaſtere* de Bethleem, ſa deſtruction, 790
*Mondains* baptiſez, 1012
*Mort* de Charles II. Roi d'Eſpagne, ſujet de guerres, 957
*Morts.* Si Dieu a commandé d'enterrer les Morts, 747
*Morts.* Pourquoi on leur mettoit l'Euchariſtie dans la bouche, 640
*Mouvement* Quelles ſont ſes Loix ſelon M. Peyſſonel, 656

# TABLE

*Adverbes.* Dans quel tems il eſt à pro
de s'en ſervir dans le diſcours,
*Moyſe* appelle Alpha, & pourquoi,
*Mures.* Explication de ce mot,

## N.

*Nature.* Ce que c'eſt, ſelon M.
bert,
*Navigation*,
*Negres* de Guince, leurs mœurs, 498. L
ſentimens ſur la creation,
*Nobleſſe* Irlandoiſe, comment elle s'eſt
ſervée,
*Nombre* quaternaire celebre parmi les
thagoriciens, ce que c'etoit,
*Nombres* pairs & impairs pour trouver
nouvelles Lunes du Calendrier Ju
*Nouvelle* Eſpagne, ſa deſcription, m
de ſes habitans,
*Nouvelles* Lunes cardinales, ce que c'
*Noyer.* Si on avalle de l'eau en ſe noy
*Numa* reſpectoit le nombre imp
*Nundinæ*,

O.

*Occupations* de S. Jerôme, quelles étoient, 787
*Ophir*, ce que c'eſt, 285
*Opinions* probables. S'il eſt permis de ſuivre la plus probable, 811
Or de Guinée, 497. Ce qu'on en apporte en Europe, *ibid.*
*Oraiſon.* Quel eſtime on faiſoit de l'Oraiſon Dominicale dans la primitive Egliſe, 601. Si on ne prie point quand l'Oraiſon vocale n'eſt pas accompagnée de la mentale, *ibid.*
*Oraiſons* mentales, quels en doivent être les ſujets, 668
*Ordonnances* par teſtament, 491
*Oriflamme.* Ce que c'étoit, 239.
*Ornemens* d'Egliſe. S'il eſt permis d'en faire avec des étoffes qui ont ſervi au luxe & à la parure des femmes, 648
Os, leurs maladies, 601. 897
*Oſteologie*, connoiſſance neceſſaire pour l'Anatomie, 894
*Oxford*, ſon College des Grecs, 771

P.

*Pagenſtecher* (Alex. Arn.) Auteur d'Additions ſur Irnerius. 878
*Pain.* Ce que ſignifie le pain de

# TABLE

chaque jour dans l'Oraiſon Dominicale 66

*Pammachius*. Ce qu'il fait pour ſupprim dans Rome les exemplaires des Liv de S. Jerôme contre Jovinien, 7

*Paracelſe* Auteur, le premier qui s'eſt ſer du mot Alkaeſt, 5

*Paradis* Terreſtre, s'il étoit ſur la ſurfac de la Terre, 100

*Paradoxe* touchant ceux qui ſe noyent ſa avaler de l'eau, 507. & ſu

*Paraſanges*, quelle meſure,

*Parties* du corps humain. Diviſion d'H pocrate, 9

S. *Patrice*. Si les caracteres étoient en u ge en Irlande avant ſon temps, 8

*Pecari*, eſpece de cochon des Indes, 3

*Pechez*. Si les pechez d'habitude ſont pechez de fragilité, 1

*Peché* originel. Si on en doit faire p tence, 3

*Pelerins* de Jeruſalem, comment on l marque les bras, 3

*Penſees* ingenieuſes; de combien de gen 4

*Peres* Grecs, premiers inventeurs de Science moyenne, 7

*Phalaris*, dans quel temps il a vécu, 67 Ses Lettres, 3

*Phenomenes*. Sur quoi il faut raiſonner p les expliquer, 6

ilosophe, quand il a vécu, il
de Syrie, 680. 681
Roi d'Espagne. Réponse me-
ce Prince, 69
ne c'eſt, 1009
quoi elle conſiſte. Ses reme-
116. & ſuiv.
qu'il faut faire pour le deve-
654
les peuvent produire des grai-
des avant que d'avoir pouſſé
889. Si elles viennent toutes
e des graines, 890
bon que les enfans pleurent,
452
Son prix, 186
reſpiration, 627
adies de la poitrine, 626. &
doit regner ſur tout dans ce
s mains des gens de lettres,
773
reque, 463
ulien) ſon Eloge, 384. &
emblables aux mauvais Mede-
625
371
in, depuis quand elle eſt in-
ni les Chretiens, 666
doit être ſçavant, 274

# TABLE

*Procès*, Plaideurs,
*Profanation* des Temples. Quatre cir
ſtances qui l'accompagnent,
*Proteſtans*. Leurs ſoins pour inſinuer
hereſie dans l'Egliſe greque moderne,
*Proteſtations*. Quel uſage on en peut
*Pſeaumes*. Le chant des Pſeaumes eſt
ancien dans l'Egliſe,
*Punition* corporelle peut être changée
amende pecuniaire,
*Purgatoire*. Les Grecs l'admettent co
les Latins,
*Pythagore*, ſa vie, ſes ſymboles, &c.
*& ſuiv.*
*Pythagore*, dans quel temps il a vécu,

R.

*Age*. Ses remedes, 118. &
*Rancida medicina*. Ce que c'eſt.
*Redoublemens*, accès de la fievre,
*Regime* dans les maladies de la pou
*Religion*, ſa conſervation, 366 &
*Reliques* de S. Denys. Si elles ſont en Ba
*Reſpiration*. Ses principes generaux,
*Retraites* établies par Madame de Mira
pour les femmes,

MATIERES.

que c'eſt, 1001
Nantes glacée au mois de Juil-
944

S.

Comment on la pratique chez
diens, 335. Si elle eſt de
ne utilité dans les fievres,
1001
ation, ſa compoſition, &c.
39. *& ſuiv.*
; & leur maniere de vivre,
12
ſervation, 373. 991
gleterre, 395
r portrait, 148
Aquitaine, 783
ymologie, 755
gine ſont les Anglois, 392. ſon
a ſur le Calendrier Julien re-
907
me, dogme Pelagien ſelon M.
774
que c'eſt, 120
qu'il produit, 144
ture des graines, 891
462
rale. Si on en peut appeller,
1092

Se-

*Sepulchre* ouvert ſous Paul
ce Pape ordonna,
*Seroſité* ſuperfluë, cauſe

*Seſoſtris* Roi d'Egypte. S'il
avec la Mer rouge,
*Signaux* pour appeller les Fl

*Silence* des Pythagoriciens,
*Societé* Royale de Londres.
Hiſtoire,
*les Socmiens* admettent deux
Jameſon,
*Soeiniens*. D'où vient qu'il
grand nombre parmi

*Soleil*. Si ſon diametre peu

*Souverains* ne peuvent gu
trop magnifiquement,
*Soye*. Quand l'uſage en paſſ
rope,
*Sperma Ceti*,
*Stades*, quelle meſure,
*Steſichore* Poete, ami de Ph
*Stridon*, ville de la Pannon
Jerôme,
*Stuarts*. Ligne Genealogiq
mille,
*Suc* nourricier,
*Symboles* de Pythagore,

MATIERES.

Canon Paſchal de S. Hypolyte, 917

T.

de la correction des pendules
des phaſes de l'Eclipſe, 974
ſe, ce que c'eſt, 286
le Pere) ſon ſentiment ſur la gra-
e, 28
ment les femmes le profa-
eur punition, 705
hevalier) ſon merite, 243. &
r.
tiqué dans le paſſage dont a-
Proteſtans, 883
deſſeins de Raphaël, 794
i d'Irlande, fait une loi qui
rofeſſeurs après les Rois dans
ées, 868
fference d'avec les Livres ma-
563
inſenſible. Qui l'a decouverte
820. 994
Denys, 241
ſtere n'eſt fondé que ſur la
828


Ver-

V.

*V*An-helmont, ſon Alkaeſt,
*Varchiero*, animal, ſa
*Vanalité* des Charges,
*Vandrock*,
*Verbe*, Ce que c'eſt,
*Ver* qui afflige les Habitans de
*Verité*. Si elle eſt toujours facile
cher dans la Morale,
*Vers*. Si ceux qui ſont dans le cor
me viennent toujours par de
*Vers* Techniques,
*Verſions* des Septante,
*Verſions* nouvelles de la Bible,
*Veſtare* de Chaſtillon ſous Charl
*Vie* des grands Hommes, pou
doit la publier qu'après leur
*Vieilleſſe*. Ses privileges dans l
*Vienne* Capitale de l'Empire,
tions, ſes edifices,
*Vierge* (Ste) ſa devotion, ſur
être fondée,
*Vignes*. Comment on en peut
bêtes qui leur font tort,
*Vignobles* de Bourgogne & de

uation par rapport au cercle équi-
567
Ferrier, natif de Catalogne, 922
même chose que Loth, 107
(Godefroi) ses conseils pour étu-
pour enseigner les Lettres hu-
621. & *suiv.*
'un grand secours dans les fievres,
1002
Alep à Jerusalem, 306. & *suiv.*

X.

*...ssa*, ville de Formose, 155

Z.

*...chone*, fruit, 317
*...ieucus*, sa fermeté, 527
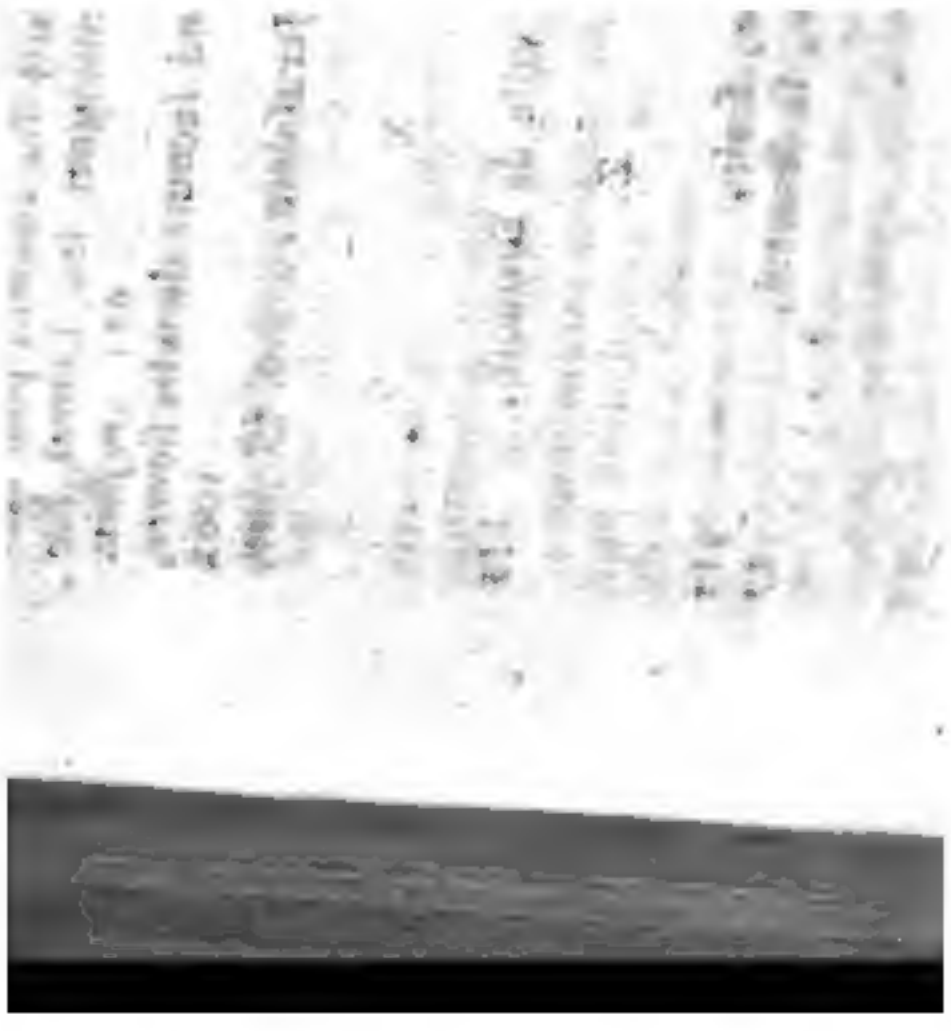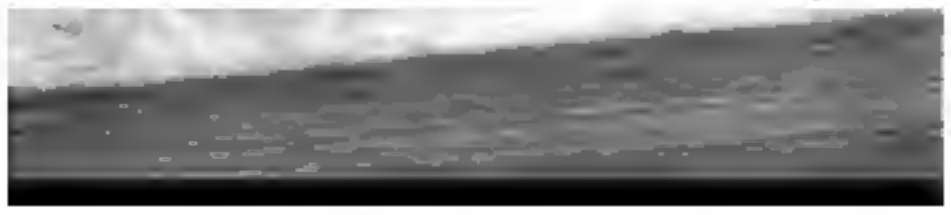
F I N.